

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE
TOME XXVII

FOUILLES
DE
CLYSMA-QOLZOUM (SUEZ)

1930-1932

PAR
BERNARD BRUYÈRE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1966

Tous droits de reproduction réservés

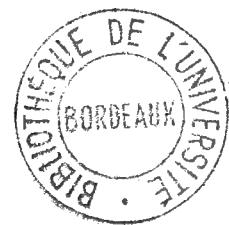
FOUILLES
DE
CLYSMA-QOLZOUM (SUEZ)
1930-1932

7391.3
27

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE
TOME XXVII

FOUILLES
DE
CLYSMA-QOLZOUM (SUEZ)
1930-1932

PAR
BERNARD BRUYÈRE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1966

Tous droits de reproduction réservés



TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

	Pages.
1. Ruines d'une verrerie.	62
2. Four à chaux, baignoires, chaudière, canalisations en céramique.	63
3. Grande citerne CT; Plan, coupe, appareils de briques.....	71
4. Coroplastie et ivoire; statuettes.	102
5. Objets trouvés dans les cimetières; bois sculpté, marbre, céramique.....	105
6. Tombe sur le tell, versant Nord-Ouest (photographie).....	106
7. Objets en os et en ivoire.....	107
8. Exemples de céramiques diverses.	109
9. Décor estampé au rouleau; plats en terre cuite rose arétine.....	111
10. Bouchons d'amphores, plâtre estampé. (Photographie de M. A. Fontaine).....	114
11. Flacons, bouteilles et fioles de verre; lacrymatoire romain.....	115
12. Omoplate de ruminant à texte arabe. (Photographie de M. A. Fontaine).....	115
13. Objets en bronze.....	116

PLAN GÉNÉRAL et FIGURES (B. Bruyère)

14. Croquis de l'Isthme de Suez	9
15. Croquis du site de Qolzoum.....	33

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

1° PHOTOGRAPHIES (B. Bruyère et A. Fontaine).

I.....	Clyisma 1930. La Marine (Quartier Nord-Est) Enceinte et maisons.
II.....	La Marine (Colonne, Chalet du Khédive).
III....	La Marine (Angle de l'enceinte et Tour K).
IV.....	La Marine (Quartier central, blocs de maisons grecques).
V.....	La Marine (Egout romain sur les maisons grecques).
VI.....	1930-1931. Les Thermes du Sud-Ouest. Palestra, hypocaustes, caldarium.
VII....	(Item.).....
VIII...	Détails des agencements, hypocaustes.
IX.....	1931. Le Tell el-Qolzoum. Angle Sud-Ouest, citerne P.
X.....	1931-1932. Grande Citerne CT. Maisons romaines.
XI.....	Grande Citerne, détails.
XII....	Constructions romaines du quartier Sud.
XIII...	Hypocaustes des Thermes du Sud-Est. Bassin R.
XIV....	Limite des fouilles au Sud-Est. Bassin R. Maisons.
XV....	1932. Versant Sud. Fours à chaux.

- XVI ... Versant Nord-Ouest. Maisons, Citerne S.
 XVII... Clysma. Lampes de terre cuite. (Photo de M. A. Fontaine).
 XVIII.. (*Item.*).....
 XIX ... Objets en os et en ivoire. (Photo de M. A. Fontaine).
 XX Quelques exemples de céramique (Photo de M. A. Fontaine).

2° DESSINS et PLANS (B. Bruyère).

- XXI ... Plan des Thermes du Sud-Ouest. Détail des hypocaustes et chaudières.
 XXII... Meuneries et huileries.
 XXIII.. Pierre ollaire.
 XXIV .. Céramiques. Grandes amphores.
 XXV... Vases divers.
 XXVI .. (*Item.*)
 XXVII . Scarabée, plats décorés, peigne, cachet, dé, étui à balance, couvercle.
 XXVIII. Bouchons de jarres en plâtre estampé, sceaux de verre, Patère.
 XXIX .. Cachets rhodiens, inscriptions, poulies arabes, ostraca.
 XXX... Lampes grecques en bucchero nero et terre cuite rose arétine.
 XXXI .. Lampes romaines et juives.
 XXXII . Lampes d'époque chrétienne.
 XXXIII. Lampes byzantines et arabes.
 XXXIV. Lampes romaines et arabes.
 XXXV.. Lampes arabes. Terre vernissée et pierre ollaire.
 XXXVI. Monnaies ptolémaïques, juive et romano-byzantines.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION	5
ÉTAT DE LA QUESTION DE CLYSMA AVANT LES FOUILLES DE 1930-1932	11
1° Daneon	11
2° Arsinoé.....	17
3° Heroonpolis.....	21
4° Cleopatris	24
5° Clysma	26
6° Qolzoum	30
7° Cambysis	35
ÉTAT DU SITE DE QOLZOUM AVANT LES FOUILLES DE 1930	36
ORGANISATION ET MARCHÉ DES TRAVAUX DE FOUILLES	37
ÉTAT DE LA QUESTION DE CLYSMA-QOLZOUM APRÈS LES FOUILLES DE 1930-1932.....	39
CONSTATATIONS ARCHÉOLOGIQUES	39
Epoque turco-arabe	39
Epoque judéo-chrétienne et byzantine	44
Epoque romaine.....	47
Epoque grecque	49
CONCLUSIONS. Révision des données géographiques et historiques	53
RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES DES FOUILLES	56
1° Les constructions, l'urbanisme, l'habitat, les matériaux.....	56
Meuneries et huileries.....	60
Verreries	62
Fours	62
2° Le problème de l'eau à Clysma	64
Citernes, piscines, canalisations	66
Grande citerne CT	70
Les thermes (Sud-Ouest)	72
Egout et prise d'eau	74
Les thermes (Sud-Est).....	75
Clysma station thérapeutique	75
3° Les canaux.....	76
4° Les routes et les pistes	77
REMARQUES SUR LE TRAJET DE L'EXOUE.....	80
INDUSTRIES ET COMMERGES	84

	Pages.
POIDS ET MONNAIES.....	86
1° Poids	86
2° Monnaies	88
1° Epoque grecque.....	89
2° Epoque romaine.....	90
3° Epoque juive	94
4° Epoque arabe	94
LA POPULATION	95
LES RELIGIONS	99
LES CIMETIÈRES	104
LES TROUVAILLES D'OBJETS	109
1° La Céramique	109
2° Les Lampes	111
3° La Pierre ollaire	113
4° Le Plâtre. (Bouchons d'amphores estampés)	113
5° Le Verre	115
6° L'Ivoire et l'Os	115
7° Le Bronze	116
8° Le Bois	117
9° Le Papyrus et le Papier. (Omoplates inscrites, Ostraca).....	117
CONCLUSIONS. Révision d'ensemble	119
TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE	123
TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE	123
1° Photographies	123
2° Dessins	124

Il a été achevé d'imprimer
le 6 Juillet 1966 sur les presses de
l'Institut français d'Archéologie
orientale du Caire

B. PSIROUKIS étant maître imprimeur

FOUILLES
DE
CLYSMA-QOLZOU (SUEZ)
(1930-1932)

INTRODUCTION

La grande importance du rôle historique tenu au cours des millénaires par le Delta oriental et, plus spécialement par la région de l'isthme de Suez a toujours attiré et retenu l'attention du monde savant.

Aussi bien les biblistes que les divers spécialistes de toutes les disciplines scientifiques se sont penchés sur les problèmes posés par les marches orientales de l'Égypte. Leur intérêt capital était attesté depuis les temps les plus reculés par les apports ethniques venus de l'est et aidant à constituer la race primitive. Ensuite la littérature pharaonique le soulignait par les récits de voyages du Moyen Empire, par le conte populaire de Sinouhé, par la relation de l'invasion et du séjour des Pasteurs, l'expulsion des Hyksos, la création des canaux et les constructions tanites ayant pour dénouement l'Exode des Hébreux. Plus tard les entreprises de Nekao et de Darius en vue de relier le Nil à la Mer Rouge; leur achèvement ptolémaïque; enfin les rapports des pèlerins chrétiens au début de notre ère; tout ce volumineux ensemble de documents historiques et littéraires s'appuyait sur un certain nombre de vestiges archéologiques dont il était expédient de déterminer la nature et le rapport qui les reliait les uns aux autres.

Les fouilles de Mariette, de Naville et de Clédat jetaient déjà la lumière sur quelques sites les plus remarquables tout en laissant le champ libre à des hypothèses contradictoires qu'il importait de confirmer ou d'infirmer. Beaucoup d'autres points de la région, indiqués par les écrits ou par des ruines de monuments, demeuraient des énigmes qu'il fallait résoudre.

Le haut personnel de la Compagnie du Canal de Suez considérait comme un devoir de sa charge de chercher la solution de ces problèmes dans une contrée où s'exerçait son activité professionnelle. Le lointain et glorieux passé de l'isthme sollicitait son intérêt et l'on voyait le Commandant Cl. Bourdon, Mr. A. Fontaine, le capitaine au long cours A. Servin se livrer à des recherches minutieuses sur l'âge et le trajet des canaux anciens, les routes et les pistes, les emplacements présumés des étapes de l'Exode. A ces prospections aussi nombreuses que fructueuses, l'Institut Biblique de Jérusalem, en la personne du R. P. Vincent; le Service des Antiquités égyptiennes du Caire accordaient une attention toute particulière.

Ces influences directrices et ces travaux préliminaires demandaient une réalisation complémentaire que des sondages et des fouilles systématiques pouvaient rendre efficace. L'opportunité de ces investigations s'étant présentée, la Compagnie du Canal de Suez qui n'avait pas dans ses attributions de les effectuer elle-même, s'adressa, d'accord avec le Service des Antiquités, à l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, lequel délégua à cet effet l'un de ses pensionnaires. Un premier sondage fut entrepris au Déversoir pour l'identification des ruines situées à l'endroit présumé du lieu biblique d'Etham, première étape de l'Exode. Une autre reconnaissance d'un monument ramesside fut faite sur la rive d'Asie en face de Serapeum. Ce n'étaient là que hors d'œuvres avant de s'attaquer au site plus important de Tell el Qolzoum dans le golfe de Suez où tant de traditions et d'écrits anciens et modernes, plaçaient, à tort ou à raison, l'antique ville d'Arsinoé et plus justement le port et le château de Clysmas.

En 1930, grâce aux initiatives signalées ci-dessus et à la haute bienveillance du Comte de Sérionne, du Baron de Benoist et de tous les principaux fonctionnaires du Canal de Suez; grâce au concours assidu et empressé du Commandant Cl. Bourdon, le dégagement stratigraphique de Qolzoum fut commencé et se poursuivit pendant trois campagnes successives. Des circonstances imprévues l'arrêtèrent et, comme dans l'esprit des organisateurs cet arrêt ne devait être qu'une interruption momentanée, la rédaction et la publication du rapport des trois campagnes furent ajournées jusqu'après l'achèvement espéré des travaux.

La situation qui avait motivé leur suspension provisoire ne s'étant pas modifiée entre les années 1932 et 1939, il ne fut pas question d'une reprise des fouilles. C'est alors que survint le conflit mondial de 1940-1945, qui, pendant cette période rendait impossible la continuation des recherches et, par suite, la publication des résultats obtenus précédemment. Entre temps, le Musée d'Ismaïlia avait été construit par la Compagnie du Canal de Suez. Il avait reçu

les nombreuses caisses d'antiquités trouvées au Déversoir en 1928 et à Clysmas en 1930-1932. Le pensionnaire français de l'Institut d'Archéologie du Caire qui avait été le chargé de mission sur ces deux sites opéra en 1949 le déballage, l'inventaire sur le journal d'entrée et l'exposition en vitrines de toutes les trouvailles, aidé en cela et dirigé par M. M. A. Fontaine, A. Servin et Boulad.

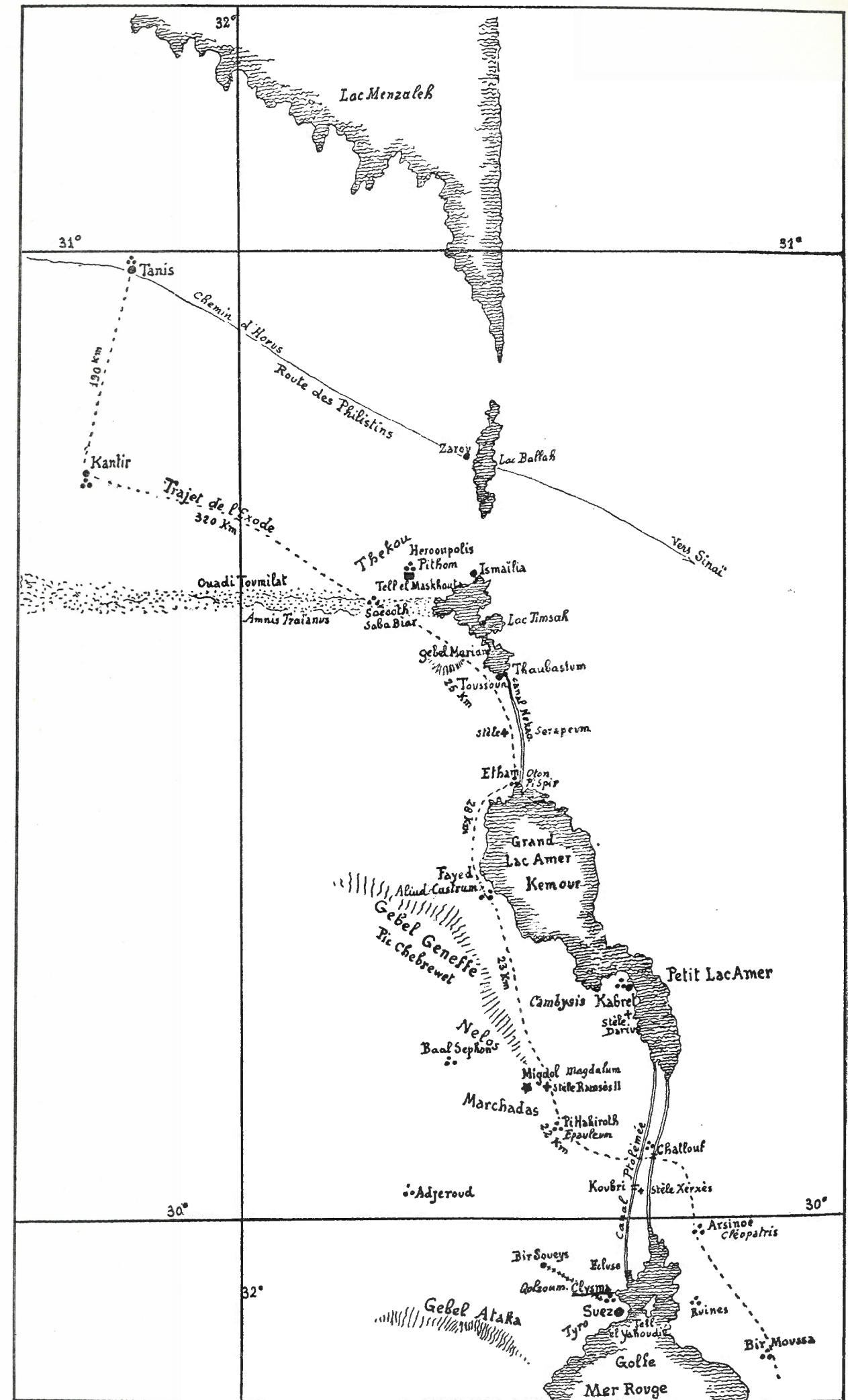
Désormais la perspective d'une terminaison des déblaiements du Tell de Qolzoum doit-elle être définitivement abandonnée? Le site, laissé sans surveillance et livré au pillage des habitants du quartier réservé; peut-être même aux déprédations inhérentes à une occupation militaire ne présente plus qu'un chaos lamentable. Il n'offre plus beaucoup d'espoir de livrer à des recherches futures des réponses satisfaisantes complétant celles que l'on possède aux questions restées en suspens. D'autre part la Compagnie du Canal de Suez n'étant plus responsable du fonctionnement de cette grande voie de communication, il est imprévisible que le Gouvernement Egyptien actuel ait l'intention de s'intéresser à l'achèvement des fouilles⁽¹⁾.

Dans ces conditions, la publication des trois campagnes d'investigations de 1930, 1931, 1932 et des résultats partiels, forcément incomplets, ne peut être retardée davantage. Aussi avait-on envisagé de les faire paraître au Bulletin historique et géographique du Canal de Suez, créé par M. M. Fontaine et J. E. Goby. Là également, la cessation d'activité française à Ismaïlia depuis 1956, par suite des événements, a enlevé toute possibilité de mettre au jour la matière du rapport archéologique des travaux effectués.

Donc, privé de l'offre généreuse faite par les personnalités animatrices de nos efforts pour la parution en temps opportun d'un mémoire consacré aux fouilles de Clysmas, nous livrons à la juste critique du monde savant la relation du travail accompli. On voudra bien tenir compte du temps écoulé depuis l'interruption de celui-ci et de l'impossibilité de contrôler sur les lieux ce, sur quoi la mémoire aurait pu, après tant d'années, se trouver en défaut pour certains détails. Ce n'est autre chose que l'exposé des constatations archéologiques transcrites au jour le jour sur le journal de fouilles. La parfaite connaissance d'une région aussi complexe que celle de l'isthme de Suez exige une longue expérience des sites et une documentation bibliographique qu'un fouilleur occasionnel ne peut se flatter d'acquiescer en l'espace de trois campagnes de

(1) Nous devons reconnaître nous être trompé sur les intentions du Service égyptien des antiquités, car en 1960 les fouilles du Tell Qolzoum ont été reprises et, en utilisant nos plans, photographies et autres renseignements, le fouilleur égyptien aurait déjà, dit-on, remis au jour, les vestiges du palais du Stratège gouverneur grec de Clysmas.

quelques mois. Force était d'avoir recours à la science et à l'obligeance de personnes qualifiées, familiarisées par un séjour prolongé sur les rives du Canal et doctement instruites de toutes les particularités historiques aussi bien que géographiques des secteurs intéressants. A M. M. Cl. Bourdon, A. Fontaine et A. Servin revient le mérite de la plupart des renseignements donnés en ce rapport et, si des erreurs d'interprétation s'y rencontrent elles ne sont imputables qu'à l'auteur. Pour la discussion de certains toponymes les ouvrages des archéologues et des historiens de l'antiquité et du temps présent ont été largement mis à contribution et l'on veut croire que leur pensée n'a pas été trahie par ces emprunts livresques. Puisse cet ouvrage apporter une contribution, si modeste soit elle, à la résolution des problèmes scientifiques relatifs à l'isthme de Suez dont l'importance fut capitale pour l'histoire de l'Égypte et du monde oriental.



Croquis de l'Isthme de Suez.

ÉTAT DE LA QUESTION AVANT LES FOUILLES DE 1930 À 1932

La toponymie de la région de l'isthme de Suez, malgré sa grande importance historique, est peut-être la plus controversée de toute l'Égypte. Ce n'est pas que fasse défaut la documentation écrite pendant le cours des millénaires et que de nombreuses ruines de monuments religieux et civils ne donnent déjà des points de repère susceptibles de produire des identifications définitives. Parmi les sites dont l'exacte dénomination est demeurée problématique jusqu'à nos jours, celui qui se trouve au fond du golf de Suez, méritait à plus d'un titre d'acquiescer une certitude d'appellation et c'est par une contribution archéologique que celle-ci pouvait lui être apportée.

Examinant l'un après l'autre les différents noms attribués à ce lieu géographique, soit dans les manuscrits de toutes les époques, soit sur les cartes dressées depuis les temps les plus reculés, soit enfin mentionnés sur des monuments lapicides ; nous voulons essayer de poser le problème tel qu'il se présentait en 1930 avant l'entreprise des fouilles destinées à le résoudre.

Les divers toponymes qui s'offrent à une discrimination sont les suivants : Daneon, Arsinoé, Heroonpolis (Ero, Eroun), Cleopatis, Clysma, Qolzoum, Cambysis.

1° **DANEON** : Ainsi orthographié, ce nom apparaît pour la première fois au début du premier siècle de l'ère chrétienne chez Pline l'Ancien (23-79) qui, dans son Histoire Naturelle, Livre VI, Chapitre 23 s'exprime ainsi : « ... Situs autem ita se habet : a sinu *Lacanitico* alter sinus quem Arabes *Aean* vocant, in quo *Heroon* oppidum est. Fuit et Cambysu inter *Nelos* et *Marchadas* deductis eo exercitus. Gens *Tyro*, *Daneon* Portus ex quo navigabilem alveum perducere in Nilum qua parte ad Delta dictum decurrit LXII, D intervallo, quod inter flumen et Rubrum Mare interest ».

Ce passage peut se traduire : « Après le golfe *Oetanique* est celui d'*Aeant* où est la ville d'*Heroon*, puis les *Nelos* et les *Marchades*, lieu où fut établi par Cambyse le camp des malades de son armée ; puis la nation des *Tyres* et le port de *Daneon* où le golfe navigable prolonge la voie du Nil au Delta sur un trajet jusqu'à la Mer Rouge de D : LXII. » (milles romains.)

D'après quoi Pline situe l'établissement portuaire : Daneon à l'endroit où le Canal de Ptolémée Philadelphie aboutissait à la Mer Rouge au fond du golfe de Suez. En ce

point existait un groupement tyrien, c'est-à-dire phénicien, adonné là, comme partout, aux relations commerciales et aux constructions maritimes qui les rendaient possibles.

Deux remarques s'imposent au sujet du texte de Pline. En premier lieu, dans son énumération des sites géographiques et des groupements ethniques il observe une progression allant du nord vers le sud de l'isthme, ce qui est important pour la localisation de chacun d'eux, sans toutefois, que les renseignements ainsi donnés et souvent de caractère compilatif doivent être acceptés sans discussion. En second lieu cet historien latin emploie pour ces désignations des transcriptions phonétiques de dénominations égyptiennes, par réaction, semble-t-il, contre la tendance hellénistique des élites romaines de son temps, bien qu'il n'ignorât pas, certainement, les appellations grecques des lieux et des habitants de l'isthme.

Avant Pline, Homère, dans l'Odyssée (Chapitre XI) écrivait : « Zeus avait pris en haine les armées des Danéens guerriers » ... et Virgile (70-19 av. J.-C.) dans les livres I et II de l'Énéide ne faisait pas moins de 39 citations des Danéens, en déclinant ce nom aux différents cas : (Danaï, Danaos, Danaum). La plus connue de ces mentions est l'apostrophe célèbre de Laocoon à propos du cheval de Troie : « Timeo Danaos et dona ferentes » (Livre II, 49). Manethon (Edition Unger; 158, 195-198) affirme à son tour qu'à l'époque Perse, au temps de Darius, mille légendes naquirent dans les marines du Delta sur un prétendu roi Danaüs, égyptien d'origine, fondateur de la ville d'Argos en Péloponèse, qui aurait été exilé en Grèce après sa révolte contre Armäis (Horemheb, dernier pharaon de la XVIII^e dynastie). Certains drogmans firent naître ce Danaüs à Panopolis (Khemmis, Akhmim) où Herodote avait assisté à des grands jeux gymniques exécutés devant le temple en l'honneur de Persée, fils de Danaé. La fable, s'emparant de la légende historique, racontait que Persée serait fils de Jupiter et de Danaé, fille d'Acrise, le grand-père de Persée; mais, d'autre part, cette légende disait que Persée était issu du sang de Danaüs, fils de Belus et roi d'Argolide.

Maspéro (Histoire des peuples de l'Orient classique, Tome III, page 178, note 1) cite le *Daneon* Portus de Pline à propos de la statue du roi Aoupout trouvée à Tell el Yahoudieh par Naville (The Mound of the Jews and the City of Onias; pages 10, 11, planche I). Au tome II de son Histoire, Maspéro ajoute (page 360, note 1) que la correspondance de Tell el Amarna mentionne les *Danaouna* (que de Rougé rapprocha des Danéens et dont Chabas fit les Dauniens d'Italie). « Cette terminaison en *aouna*, *óna* paraît être la terminaison en *ων*, *ων* des noms asianiques tels que Lykaôn pour Lykos. La forme du nom : *Danaos* aurait été conservée dans la légende hellénique, tandis que *Danaón* n'aurait plus existé que sur les monuments orientaux. Les *Danaouna* venaient de Grèce et d'Asie Mineure. C'étaient les gens connus sous le nom d'Ha-Nibou, habitants des Iles au nord de l'Égypte. Ces Pélasges maritimes appelés : Danéens des Iles, avaient été soumis jadis par Thotmès III. Les

textes de Ramsès III à Médinat Habou les désignent sous la forme abrégée de *Danaou*. »

Il résulte de ces quelques renseignements, dont certains remontent à l'antiquité légendaire, que le vocable : Danéens était courant dans tout l'Orient méditerranéen pour désigner les grecs et en particulier les Ioniens du Péloponèse et de la Laconie ainsi que les Cariens d'Asie mineure. Psametik avait fait appel à ces peuples pour la garde des marches de l'Est et les avait établis dans les postes fortifiés le long de l'*Anbou-Heq*, c'est-à-dire la ligne de points d'appui militaires appelée : le Mur du Prince. Un grand nombre de ces immigrants étaient cantonnés au sud de l'Isthme. D'autres étaient répartis jusqu'à Thekou (Pithom). Il était donc naturel que ces établissements, encore occupés à l'époque de Pline, aient conservé une dénomination due à l'origine ethnique de leurs habitants. Pline s'est donc servi, le premier et le seul des historiens anciens, de l'appellation : *Daneon* pour identifier une localité hellénique. Mais le fait qu'il ajoute à ce toponyme le mot : *Portus*, laisse entendre, non seulement que ce lieu est situé en bordure d'une étendue d'eau fluviale ou maritime. (Ici le golfe de la Mer rouge est explicitement désigné); mais encore qu'il pouvait exister d'autres cités portant le même nom, en raison d'une occupation identique. Et cela explique que des géographes aient ultérieurement placé *Daneon* en des endroits tout différents, où subsistaient des ruines et peut-être des objets datant des grecs. L'un d'eux, cependant confirme la position donnée par Pline. Melchisedec Thévenot, en 1680, marquait sur sa carte de l'Exode ⁽¹⁾ : le *Daneus Portus* sur la côte africaine du golfe de Suez au voisinage du Pont des pèlerins qui enjambe l'Annis Trajanus. Ce pont ou ce gué est à 6 kilomètres au nord de Suez. Les auteurs arabes mentionnent ce franchissement du canal par le Darb el Hadj au moyen d'un pont (El-Ya'qubi) qu'il nomme le pont d'El-Qolzoum. Maçoudi dit que à un mille de Qolzoum un pont situé sur le Darb el Timsah sert aux pèlerins allant à la Mecque.

Mais tous les cartographes ne sont pas du même avis et en 1855 Linant Bey et Mougel Bey, sur la Carte de l'Isthme de Suez (cf. A. Fontaine : *op. cit.*, page 108) indiquent dans la série de sites anciens, du Nord au Sud : . . Ruines de Thaubastum, Gebel Mariam; Shek Ennedek, ancienne *Daneon*, Baalsephon; Serapeum, stèle perse; la Chouneh; ancienne Cambysis, Kabret, Koubri.

D'après ces deux auteurs l'ancienne *Daneon* se serait placée entre le Lac Timsah et le Grand Lac Amer. En cet endroit, s'il ne pouvait être question d'un port; ce



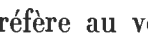

⁽¹⁾ Arabiae Desertae. Carte reproduite par A. KAMMERER, *Abyssinie et pays de la Mer Rouge*, Tome XVII, Planche LXVI. A. FONTAINE, *Monographie cartographique de l'Isthme de Suez*, page 68.

Thévenot donne pour la partie occidentale de la côte du golfe de Suez en allant du Nord au Sud cette succession de sites : Etham, Sucho, Chancha le Traianus fluvius qui passe sous un pont tout près de *Danaus Portus* situé sur la côte. Heroopolis, Suez, au sud : Arsinoé-Cléopatriis, ruine de Cléopatriis et enfin le Charandra Sinus.

serait au moins une ville de fondation et d'occupation grecques. Sauf le cas d'une erreur des géographes, la possibilité d'existence de plusieurs cités grecques du même nom pourrait être admise⁽¹⁾.

Maspéro, de son côté, incline à situer Daneon au voisinage du Lac Menzaleh (Histoire, Tome III, page 178, note 1). Il pense qu'il faudrait le chercher dans la région de Tanis (serait ce Teneh?). Naville, par ailleurs préférerait voir dans Daneon le Tonou du Papyrus de Berlin N° 1, tandis que Brugsch (Dictionnaire Géographique, pages 125 et 453) y verrait Taanou mentionnée sur la statue d'Aoupout à Tell el Yahoudieh.

Quoi qu'il en soit de ces diverses opinions modernes, la position indiquée par Pline est celle qui répond le mieux aux conditions historiques et géographiques. C'est aussi celle que nos fouilles archéologiques sont appelées à vérifier, et nous savons déjà que l'intervalle de 62 milles romains séparait le Nil de la Mer Rouge à la hauteur de Daneon.

On vient de voir que toutes les chances sont pour légitimer l'étymologie grecque de Daneon pour raison de fondation et d'occupation par une colonie ionienne. Mais on peut se poser la question de savoir si ce nom ne fut pas précédé d'un toponyme égyptien quand le poste militaire et douanier du golfe de Suez était gardé par une garnison purement autochtone et si une appellation de nature géographique ancienne n'aurait pas donné par une dérivation phonétique le nom que Pline lui attribua. Le Capitaine A. Servin propose de tenter un rapprochement entre Daneon et le mot égyptien *Dni* ou *Dnat* , qui, d'après Brugsch (*op. cit.*, pages 950, 1350) désignerait une ville du Delta, laquelle se situerait plutôt à l'occident qu'à l'orient; mais toutefois, pourrait avoir une réplique à l'Est. Ce mot, formé de la racine  «couper» indiquerait que la ville serait à l'emplacement d'une coupure, d'une digue, d'une écluse, si l'on s'en réfère au verbe  qui signifie endiguer, arrêter le flot par un barrage, par une levée de terre en travers d'un canal ou d'un fleuve. L'euripe du Canal des anciens répondrait à cette définition et d'autre part on sait par le récit des campagnes de Sethi I^{er} gravé sur les murs de Karnak que le canal de Zarou s'appelait *Ta Denat* : ⁽²⁾. Sans doute ici ce terme désignait avec précision la coupure du canal du Nil au lac de Ballah; mais il est d'acception générale et pouvait également s'appliquer à tout autre canal. Par conséquent il n'aurait pas été impossible de le retrouver ailleurs car le cas est fréquent que plu-

⁽¹⁾ D'après la succession dans l'ordre géographique des sites mentionnés sur la carte en question, l'ancienne Daneon, se situerait à l'extrémité nord du grand Lac Amer à la gare maritime actuelle du Déversoir où l'on place le lieu biblique d'Etham. Comme il est dit plus loin, le Capitaine A. Servin a de fortes raisons de penser qu'en ce point, Aelius Gallus fit construire 80 vaisseaux de guerre, car il y existe un excellent mouillage qui fut d'ailleurs utilisé de nos jours par la flotte anglaise. Ce port fluvial aurait de ce fait un motif plus que suffisant d'avoir été appelé Cléopâtre à l'époque grecque.

⁽²⁾ CLÉDAT, *Notes sur l'Isthme de Suez*, BIFAO, XVII, page 109; XXII, page 147.

sieurs sites soient désignés par un même toponyme. (Par exemple les lieux d'étapes de l'Exode, les uns sur le chemin des Philistins, les autres sur la route de Suez.) On aurait donc quelque raison de penser que le poste frontière du golfe de la Mer Rouge, au débouché du Canal des anciens, pouvait, aux temps pharaoniques, avoir été désigné par le nom de *Ta Denat* qui, par corruption, serait devenu *Daneon*, à l'époque ptolémaïque, à cause d'une similitude consonnantique. Cette hypothèse qu'aucun texte ne confirme et qui ne repose que sur une spéculation logique de la raison, présente un caractère de vraisemblance qui méritait d'être pris en considération.

Si d'autre part on descend le cours de l'histoire, on trouve à l'époque arabe dans Maçoudi (956 ap. J.-C.) au tome IV des Prairies d'or, la mention du *Danab el Timsah*, «La queue du crocodile» situé dans la région du sud de l'isthme de Suez. Il dit textuellement : «La prise d'eau du côté de la mer de Qolzoum se nomme *Danab* ou *Darb el Timsah*, à un mille de la ville de Qolzoum. C'est là que se trouve un grand pont que traversent les pèlerins de l'Égypte.

Aucune confusion n'est possible pour ce point situé à l'extrémité sud des Lacs Amers, probablement considérés, à cause de leur configuration géographique, comme l'appendice caudal d'un saurien, qui serait le Lac Timsah. *Danab*, *Denat* ou *Deni* et *Daneon*, sans s'imposer catégoriquement, peuvent présenter une certaine parenté étymologique qui rend acceptable le terme *Danab*. Des toponymes de ces formes ne sont pas forcément localisables dans la région méridionale de l'isthme car l'un d'eux est signalé sur un autel de Pepi I^{er} à un moment où il ne pouvait pas encore être question d'une localité du Golfe de Suez. (H. Gauthier : Dictionnaire Géographique, VI, 95-96.)






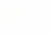

Quant à Chabas (*Mélanges égyptologiques*, II, 254) il doute qu'un tel terme n'ait désigné qu'une seule ville et en cela il confirme l'opinion de Brugsch.

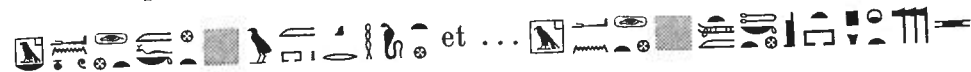
Pour préciser la position géographique de Daneon, il importe de prendre un à un les vocables employés par Pline et de tenter de les situer.

En premier lieu, le *Sinu Laeanitico*, écrit parfois: *Leantico*, *Leantico*, *Aelanitico*, que certains auteurs ont traduit *Oetanique*, est vraisemblablement le grand golfe d'Akaba au sud de Suez. Les différentes orthographes du nom montrent que les anciens n'étaient pas toujours d'accord sur sa prononciation puisque Pline écrit : (VI, 32, 156) ... «in sinu *Laeana* vel ut alii *Aelana* nam et ipsum sinum nostri *Laeanicum* scripserunt alii *Aelaniticum*, *Artemidorus Alaeniticum* vel *Laeanicum*.»

En second lieu Pline ajoute : «Alter sinus quem Arabes *Aean* vocant, in quo *Heroon* oppidum est.» (V, 12, 65) Il ne situe pas *Aean* au fond du Golfe de Suez, position apparemment erronée, mais *Heroon* sur le sinus *Aeant* (VI, 29) car celui-ci se confondait avec le sinus héroopolite et devait son nom à la ville de *Heroon* (VI, 33, 165) A l'origine la dépression des Lacs Amers dut faire partie, semble-t-il, du VIII^e nome, l'Héroopolite, d'où l'erreur de Pline. *Aean* serait la transcription

grecque du 'Ayyin sémitique lequel signifiait : un œil, une citerne, une source et ne s'appliquait pas à une grande étendue d'eau comme un golfe, à moins que la faible étendue d'eau fortement saline des grands lacs à cette époque, où, par 8 mètres de profondeur ne subsistait que très peu de liquide, ait été considérée comme une 'Ayyin. Toutefois une connexion doit exister entre les deux termes *Aean* et *Laeanicus* car pour ce dernier, Pline dit : (VI, 32, 156) que ce nom provient de celui d'un peuple arabe : *Laeaniae* et qu'il existe une ville : *Laeana* ou encore *Aelana* et, si l'on détache la terminaison : *iticus* de *Laeanicus* on obtient : *Laeana* qui, en supprimant l'article arabe : *el*, deviendrait *Aean*. Ainsi on aurait deux golfes appelés 'Ayyin? Moritz, dans Pauly-Wissowa (XII, 395) dérive *Aelaniticus* du nom d'un peuple : Αίλα ou Αίλαθ que Ptolémée plaçait le long du golfe d'Akaba (ce qui n'explique pas le *n* de *Laeanicus*).

Brugsch, (Dictionnaire Géographique, 119) rapproche *Aean* de *An* :  qui, du VIII^e nome, dit Heroopolite, divisé par les Lagides, fut pris le *Pehou* de la région des lacs pour constituer le nome XXI appelé *An* ou *In*, c'est-à-dire *Aean* (en égyptien la tilapia nilotica se lisait *An* : ). D'autre part Brugsch identifie :  avec :  et bien que K. Sethe prétende que ces deux termes désignent des divisions de la région memphite : Toura, Roda; les listes géographiques d'Edfou :    (1) les placent dans le VIII^e nome. Au Musée d'Ismaïlia le sistre votif N° 665 dédié à Atoum par Nectanebo porte sur deux lignes de textes ces indications :

 et ... 

Hathor maîtresse de An ... Mafek (Atoum) dans le temple de Kerehet — Hathor de An ...
Atoum de Thekou, place de l'ennéade ... (2)

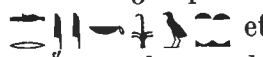
On pourrait donc conclure en se fondant sur tous ces documents que *Aean* était le golfe de Suez; mais Pline ajoutait que l'oppidum *Heroon* était situé sur ce golfe et comme il semble prouvé que cette forteresse se trouvait à Pithom (Tell el Maskhouta) le golfe en question s'étendrait jusqu'à l'Ouadi Toumilat? Ce serait conforme à la croyance antique qui englobait les lacs dans le golfe de la Mer Rouge.

A. Gardiner a fait observer (Journal of Egyptian Archeology, V, 268) que en raison des nombreuses variantes de ce nom telles que Ero, Hero, Heroo, Heroon, le nom original n'était pas Heroopolis mais Heropolis, dérivé du nom du dieu guerrier Thrace Heron : Ἡρών qui avait un temple à Magdola.

Une certaine correspondance entre Heron et Atoum voudrait que Heropolis eut été une simple traduction de Pithom (Pa-Atoum).

(1) L'œil se dit *A'in* en arabe. La parenté à travers les âges avec *An* le poisson n'est peut-être pas fortuite.

(2) Cf. BRUYÈRE « Un Monument de Ramsès II à Serapeum », Bulletin Société Etudes hist. et géog. de l'Isthme de Suez, t. III, p. 67.

G. Lefebvre (Annales S.A. XX, 237) le dieu Ἡρών d'Égypte et Daressy (Annales S.A. XXI) le dieu Heron sur les monnaies du nome diospolite, ont étudié la question de cette importation d'un dieu étranger par les troupes Thraces que Philadelphie avait fait venir du pays de :  et Daressy pense même qu'un jeu de mots entre : Ἡρών le dieu et : Ἡρώων le temple d'Heron a peut-être causé l'attribution à Diospolis du sanctuaire de ce dieu guerrier, car entre les années 111 et 146, sous Trajan et Antonin, Diospolis avait été occupé par des cavaliers Thraces. Mais on sait aussi que Ptolémée Philadelphie avait réuni un contingent de ces mercenaires pour la garde du Canal et il est probable que leur concentration à Heroopolis (Pithom) n'empêchait pas l'envoi d'une fraction de l'effectif au débouché du tronçon terminal puisque c'était justement l'œuvre de ce Lagide. (Voir plus loin ce qui est dit d'Heroopolis, page 21).

Pline parle ensuite de certaines collectivités qui résidaient à l'ouest des grands lacs : « Fuit et *Cambysu* inter *Nelos* et *Marchadas* deductis eo exercitus. » Pour cette précision démographique, on voudra bien se reporter au chapitre traitant de la population, page 95. Ici on peut déjà dire que l'habitat de ces éléments d'origine étrangère, peut-être sémitique, se situait de part et d'autre d'un lieu nommé par Linant Bey et Mougél Bey : **Cambysis ce qui correspondrait aux environs de Kabret.**

En ce qui concerne les Tyres (Phéniciens) leur établissement à Daneon Portus est nettement précisé par Pline. Il n'en pouvait être autrement de constructeurs de navires.

En résumé, soit qu'on choisisse pour **Daneon** une étymologie égyptienne et géographique : *Denat*; ou une étymologie grecque et ethnographique : *Danéens*; dont Herodote et Virgile ont fait usage, il ressort que Pline s'est servi d'un toponyme qui caractérisait encore à son époque **une occupation du site par une population hellénique ou hellénisée.**

2° **ARSINOË** : C'est la stèle de Ptolémée Philadelphie trouvée par Naville au Tell el Maskhouta : (The Store City of Pithom, page 19) qui constitue le premier document historique relatif à la fondation de la ville d'Arsinoé, bien que le nom et la situation géographique n'en soient pas exprimés avec précision. La ligne 20 de cette stèle dit en effet : « Après cela (voyages de l'an XII et de l'an XIII à Heroopolis) sa Majesté vint à *Kem-our-ma*, sur la côte de *Kem-our* et y fonda une grande cité pour sa sœur Arsinoé avec un temple dédié aux déesses qui l'aiment et orné de statues des dieux Philadelphes ... »

La ligne 10 mentionne de façon un peu obscure le canal ptolémaïque dont le but était, dit Naville : « to joint the sands of the water », à l'est de *Kharm* sur son côté oriental, au lac du Scorpion (Timsah) d'où il doit venir. »

Kem-our « le lac obscur ou le lac noir » était l'appellation égyptienne de la dépression des deux lacs amers. Elle localisait et matérialisait un lieu mythologique dont

il est parlé dans les textes des Pyramides (Speellers : chap. 628 b et 1630) et dans un hymne à Khnoum (Daressy : R.T. XXVII, 190). Dans H. Gauthier : (Dict. Géog., V, 31) une stèle inédite de Chechanq cite le *Spt Kmour* « la rive de Kem-our ». La ville de *Kem-our-ma, Kharma*, située sur la rive de Kem-our serait l'ancêtre d'Arsinoé, elle se serait nommée ainsi à l'époque pharaonique jusqu'au jour où Philadelphie fit construire sur son emplacement ou dans son voisinage immédiat la ville d'Arsinoé, qui se trouve ainsi mise au bord du petit Lac Amer, sans doute au point de l'actuelle Kabret.

Le choix de ce site, opportunément dicté par le creusement du Canal de Ptolémée II, offrait déjà l'avantage d'un mouillage excellent, car, lors d'un séjour qu'y fit le roi, un combat naval avait eu lieu contre quatre grands voiliers hostiles. (Pendant la dernière guerre mondiale les anglais l'utilisèrent comme base navale.) Les vaisseaux de commerce revenant des Indes au renversement hivernal de la mousson atteignaient le golfe de Suez quand le Nil était en basses eaux. Ils ne pouvaient donc remonter jusqu'à Arsinoé et ce fut la principale cause de la décadence rapide de ce port au profit de Clysmas qui le supplanta dès l'époque romaine.

La stèle de Tell el Maskhouta étant le document le plus ancien et daté du règne de Ptolémée Philadelphie, aurait, plus que d'autres plus récents, une raison de correspondre fidèlement à la réalité. Pourtant la position exacte d'Arsinoé a suscité de nombreuses controverses chez les historiens anciens, les voyageurs, les géographes et les écrivains modernes. Comme elle présente pour les fouilles à entreprendre un intérêt important, il est nécessaire de donner ici les diverses opinions émises, favorables ou opposées aux précisions du monument étudié par Naville. Leur succession ne suivra pas l'ordre chronologique; mais plutôt un classement exprimant d'abord les erreurs d'informations et ensuite les conclusions conformes à la vérité.

Strabon (Géographie, T. III, Livre XVII, paragraphe 25) dit : « Est alia fossa quae in Rubrum Mare et Arabicum sinum exit et ad urbem Arsinoen, quam nonnulli Cleopatrem vocant. » Il situe Arsinoé dans le golfe Arabique et il ajoute : « Un dernier canal débouche dans l'Erythrée près d'Arsinoé ou Cleopatri. Il traverse les lacs jadis amers; mais adoucis et poissonneux depuis l'ouverture du canal. Après la traversée des lacs, il se jette dans la mer à Arsinoé que certains appellent Cleopatri. Il part de Phagusa près de Philon vers la côte du Delta à l'ouest de Bubastis. Près d'Arsinoé se trouve la ville des Héros. » Strabon s'est fié à des dires d'indigènes mais ne se rendit pas sur les lieux en question, d'où son erreur explicable par la confusion antique de la mer avec les lacs. Le voisinage d'Arsinoé et de la ville des Héros (Heroopolis) accrédi-terait l'idée d'une seconde cité nommée Heroopolis proche de la Mer Rouge et différente de celle de Pithom.

Diodore de Sicile, souvent imprécis, prétend qu'un canal creusé à force de bras par Necos, continué par Darius, fut achevé par Philadelphie et porta le nom de Fleuve de Ptolémée. A son embouchure était la ville d'Arsinoé. Donc Diodore et Strabon

placent fautivement Arsinoé au bord de la Mer Rouge, confondant ainsi cette ville avec Clysmas; mais l'erreur de Strabon est pire lorsqu'il assimile Arsinoé à Cleopatri et la fait voisiner avec Heroopolis qu'on a toutes raisons de situer à Tell el Maskhouta.

Plin (VI, 23) qui plaçait correctement Daneon portus, donne à Arsinoé une position différente, disant : « Trois routes vont de Péluse, du Mont Cassius et de Gerrhum à Arsinoé au golfe de Charandra. » Le nom de ce dernier Sinus ne devait probablement pas, dans l'esprit de l'historien, se confondre avec les sinus d'Aean et de Laeanitico; mais il ne fait pas de doute qu'Arsinoé se trouvait placé ainsi au bord de la Mer Rouge.

Stéphane de Byzance, au VI^e siècle, cite les divers toponymes de l'isthme en se référant à Strabon et différencie Arsinoé (du Fayoum) d'Arsinoé (du Delta) qu'il situe près de Suez; indication assez vague d'une distance pouvant s'entendre de la proximité immédiate à un éloignement de plusieurs dizaines de milles romains.

Les géographes et cartographes qui s'occupèrent ensuite du placement de la ville d'Arsinoé et commirent à son sujet diverses erreurs furent :

Ortélius (1584) sur sa Carte d'Aegyptus antiqua, reproduit presque la carte de Ptolémée (voir ci-dessous) et répète certaines fautes relatives à trois sites : Arsinoé, Clysmas, Heroopolis. En particulier Arsinoé serait, d'après lui sur la rive africaine du golfe à 100 kilomètres environ au Sud de la Suez actuelle (à 45 minutes de latitude au Sud de Suez).

Melchisedec Thévenot (1680) dans Arabiae Desertae, Carte de l'Exode, donne cette succession de villes en allant du Nord au Sud : Danaeus Portus, Heroopolis, Suez, et au Sud de Suez, Arsinoé-Cleopatri, (ruines de Cleopatri), Charandra Sinus.

Il parle, sur son essai topographique de l'Exode, du Triainus Fluvius qui passe sous un pont tout près de Daneus Portus situé sur la côte; ce qui est conforme à la réalité; mais il se trompe ensuite pour les emplacements respectifs d'Heroopolis, d'Arsinoé et de Cleopatri. C'est la seconde fois que nous voyons la mention du Charandra Sinus (où se jette un petit cours d'eau venu d'une montagne rocheuse isolée). Ce sinus semble donc bien être le Golfe Arabique. Précédemment il a été question du sinus Laeanitique et de son appellation Oetanique donnée par certains auteurs. Peut-être est-ce un rappel des souvenirs laissés dans l'isthme par les Perses et surtout par Darius qui y accomplit des œuvres importantes. Son historiographe Herodote (Livre V, paragraphes xxv à xxvii) raconte les hauts faits d'Otane (Oetanos) qui fut le commandant des côtes maritimes et qui a pu donner son nom au lieu de ses exploits (hypothèse moins acceptable qu'une dérivation géographique de Aean ou encore d'Oton (Etham).

Le R.P. Sicard (1753) sur sa Carte de l'Egypte ancienne et moderne, identifie Arsinoé à Suez, sur le Sinus Heroopoliticus ou golfe de Suez, dont les contours sont très inexacts.

De la Rochette (1785) dans : The north Branch of the Red Sea, confond Arsinoé-Cleopatris et Suez.

P. F. J. Gosselin (1798) situe Arsinoé sur le Sinus Heroopolites au pied du Mont Zafrané, sur la côte d'Afrique et au Sud de Suez. (Carte de la Mer Rouge.)

La vie de St. Antoine (III^e, IV^e siècles) racontait que pour aller visiter ses corrélionnaires le saint moine était obligé de traverser le canal du nome Arsinoïte, peuplé de crocodiles. On serait tenté par cette définition peu courante de la région de l'isthme de croire à une confusion avec celle du Fayoum où, à l'époque gréco-romaine fut formé le nome Arsinoïtes ayant pour capitale Crocodilopolites.

De nos jours la discrimination entre Arsinoé et Clysma a continué à opposer les mêmes erreurs d'interprétation de l'histoire et de la géographie.

Hermann Guthe (1927) dans : Die Landenge von Sües in Altertum; Zeitschrift des deutsche Palästina Vereins, pages 67-92; tend à placer Arsinoé au site de Fayed sur la rive Ouest des Lacs Amers à 60 kilomètres au Nord de Clysma.

G. Kùthmann (1911) dans : Die Ostgrenze Ägyptens; s'inspire de la carte de Peutinger (IV^e siècle) et fait voisiner Arsinoé et Clysma sur une route qui reliait Haïla à Babylone en franchissant un étroit bras de mer entre le Lacus Mori et le Golfe de Suez.

Le Commandant Cl. Bourdon (1928) dans la Revue biblique d'avril 1928 : Notes sur l'isthme de Suez et dans le périodique : Le Rayon, 1932, Arsinoé-Clysma-Qolzoum, 107-108, réédite l'erreur de Kùthmann et va même plus loin quand il voit en Arsinoé la fondation ptolémaïque établie sur un site plus ancien, située sur le fleuve-canal de Ptolémée près de son embouchure; place qui commande à la fois le gué et le port. **C'est pour lui, le castrum de Qolzoum Arsinoé qui serait devenue Clysma au II^e siècle pour désigner ainsi l'écluse du Canal de Philadelphie mais n'aurait été jusque là qu'une mansio, halte obligatoire après la traversée du gué lorsqu'on se rendait au port de Clysma et le castrum se trouverait dans l'île de Tell el Yahoudieh?**

Après toutes ces opinions fautives nous trouvons les avis circonstanciés et par conséquent plus exacts d'autres savants anciens et modernes.

Claude Ptolémée (II^e siècle) dans sa Géographie, précise qu'Arsinoé était située à 20 minutes de latitude au Nord de Clysma castrum, c'est-à-dire à environ 37 kilomètres de cette forteresse. Elle était encore vivante en 150. Au livre IV, chapitre V il indique les positions respectives des deux cités. Arsinoé : longitude 63°20'; latitude 29°10' — Clysma : longitude 63°20'; latitude 28°50'.

Peutinger (IV^e siècle) dont la Table fut rééditée au XIII^e siècle, plaçait Arsinoé sur la route de Babylonia à Clysma, bien avant cette ville et à une certaine distance du Lacus Mori.

De Fortia d'Urban dans sa publication des itinéraires anciens commente les données kilométriques de Peutinger relatives à la distance séparant Arsinoé de Clysma : distance milliaire : XL Mp.

Gratien Le Père (1799) dans l'Atlas de la Description d'Égypte, feuille 23; marque les ruines de Arsinoé vel Cleopatris sur la route de la Mecque, à l'est du canal des anciens, à 20° de longitude et à 30°40' de latitude.

Si ces coordonnées ne sont pas absolument exactes, il n'en reste pas moins que la position indiquée sur la carte semble l'être; encore faut-il admettre sous réserve l'identification Arsinoé-Cleopatris.

Le Capitaine A. Servin qui possède par profession une longue expérience de la région du Canal de Suez et une érudition très vaste de l'histoire et de la géographie de l'isthme est plus qualifié que quiconque pour donner une précision bien fondée sur l'emplacement d'Arsinoé. Il situe donc cette ville à 37 kilomètres au Nord-Est de Clysma, à l'endroit marqué sur la carte de Le Père, c'est-à-dire à Kabret, dont la presqu'île abrite un port naturel déjà signalé par la stèle ptolémaïque de Tell el Maskhouta et utilisé de nos jours en 1944 par les anglais comme base navale. C'est pensons-nous, à cet avis autorisé qu'il convient de se ranger.

Clédat (B.I.F.A.O. XVI, 203) décrit en 1919 les ruines d'une forteresse byzantine de Kabret dans lesquelles le Ct. Cl. Bourdon reconnut aussi de très importants vestiges en matériaux de choix qui pouvaient être les restes du temple élevé par Philadelphie. Une fouille systématique aurait pu fournir une certitude si l'exploitation stratégique du site imposée par la guerre n'avait nivelé le terrain et rendue impossible désormais une vérification archéologique.

A. Fontaine, Monographie cartographique de l'isthme de Suez, 1955; nous a permis d'emprunter à ce magnifique travail la plupart des renseignements sur les mentions d'Arsinoé à travers les temps et les écrits des auteurs.

3° **HEROONPOLIS** : Connue sous les différents noms de Heroonpolis, Heroopolis, Ero, Eroun, Heroa, ville des Héros, cette localité pose aux points de vue de ces diverses orthographes et de sa situation géographique un double problème. A quoi devait-elle son nom et quel était son emplacement?

La confrontation des opinions émises par tous les savants qui ont abordé cette question s'impose avant tout essai d'investigation archéologique.

Strabon déclare d'une part : « Près d'Arsinoé se trouve la Ville des Héros. » D'autre part il dit : « Arsinoé a dans son voisinage, outre les deux villes d'Heroopolis et de Cleopatris, situées l'une et l'autre à l'extrémité du Golfe Arabique . . . » Le nom grec porté par cette cité et l'appellation : Ville des Héros, font penser au fait que chaque cité grecque avait son héros protecteur et souvent responsable du toponyme. Ce personnage de légende, fils d'un dieu et d'une mortelle ou le contraire, aurait dans les âges héroïques, accompli des exploits guerriers ou de grandes actions civilisatrices comme une fondation de ville ou le percement d'un canal. Ainsi le Péloponèse honorait Hercule, célèbre par ses travaux. En Argolide, création de l'égyptien Danaüs, le culte de ce héros avait pris naissance. Un demi dieu pouvait alors être censé l'auteur

des travaux herculéens du percement des canaux de l'isthme et avoir fourni l'allusion traduite par le toponyme.

On aurait tort cependant de s'arrêter à cette hypothèse que rien ne confirme. D'autres motifs, comme on va le voir, présentent plus de garanties de véracité.

Pline (VI, 23) précise à son tour : « après le sinus Laeanitico, le sinus Aean où est l'oppidum d'Eroun ». D'après quoi Heroonpolis était une place forte au bord d'un golfe ou dans ses parages.

Stéphane de Byzance se rallie à l'opinion de Pline; mais il prétend que Hero (Heroonpolis) est proche d'Arsinoé.

Cl. Ptolémée compare les coordonnées de plusieurs cités et en déduit que Heroonpolis était sur la même latitude que Babylonia.

Babylonia : longitude 62°15'; latitude 30°;
 Heroonpolis : longitude 63°10'; latitude 30°;
 Heliopolis : longitude 62°30'.

Ortelius, s'inspirant des auteurs antiques, dessine sur sa carte la baie de Suez, le golfe Arabique prolongé par le golfe Heroopolite jusqu'à Hero où aboutit le canal de Trajan. Arsinoé et Clysmas sont à un degré plus au Sud. Son erreur est imputable à sa copie de la carte de Ptolémée.

Ammien Marcellus, en 378 ap. J.-C., dessine le Traianus Amnis partant de Babylone et se terminant au-dessus d'Heroun, à l'emplacement de Suez.

Duval, en 1672, plaçait Heroa-Heroo au Nord de Suez en remontant vers Farana.

Melchisedec Thévenot, en 1680, marque le Traianus Fluvius passant sous un pont près de Daneus Portus situé sur la côte, puis Heroopolis et enfin Suez au Nord d'Arsinoé-Cleopatra.

Le R.P. Sicard, en 1753, déforme le Golfe de Suez appelé Sinus Heroopoliticus identifie Suez à Arsinoé et place Heroon à l'extrémité Nord du grand Lac Amer.

P. F. J. Gosselin, en 1798, indique au fond de la baie appelée Heroopolites Sinus, ou golfe de Suez, les ruines de Suez, d'une deuxième Kolzoum et d'Heroopolis.

Dom Juan de Castro, en 1541, décrivant la baie de Suez dans sa Tavoa de Soez, figurée sur sa carte N° 15, disait qu'à son époque existait au site militaire de Suez un petit château fort sur un monticule en arrière duquel deux hautes et vieilles tours seraient les vestiges de l'ancienne ville des Héros. (Ces tours n'existaient plus depuis longtemps avant les fouilles de 1930.)

Champollion confondit Heroopolis avec Avaris. Amélineau considérait Heroopolis comme un port. Le Père, E. Naville et Linant de Bellefonds voyaient, d'après l'Itinéraire d'Antonin, en Heroopolis un castrum de l'Ouadi Toumilat et en cela ils n'étaient pas éloignés de la vérité. Toutefois Amélineau refusait de situer ce fort à Tell el Maskhouta.

Une discrimination entre un port et un castrum à Tell el Maskhouta ou la conjugaison des deux natures de la localité se fonde sur l'ancienne idée du prolongement du golfe de la Mer Rouge jusqu'à Pithom. Un port, fût-il simplement fluvial et placé sur le canal pharaonique, aurait eu moins de raison d'être qu'un oppidum. Ce qui a trompé des historiens et des géographes comme de Bois Aymé, Mallet, Rozière, c'est justement l'antique conception dont nous venons de parler et la pensée qu'un chenal réunissait les Lacs Amers depuis Pithom jusqu'à la Mer Rouge.

Les diverses opinions que nous venons de résumer font ressortir **une croyance persistante à l'existence de deux villes ayant porté le nom d'Heroopolis, l'une étant un port, l'autre une forteresse; l'une située à Pithom, l'autre auprès de Suez.**

Clédat dans ses Notes sur l'isthme de Suez : B.I.F.A.O., Tome XXI, pages 165-169; expose tous les tenants de la controverse à ce sujet et les conclusions auxquelles sont parvenus Rozière et M. C. Küthmann. Il les résume en ces termes : « Il s'agit bien de deux localités homonymes : celle de Ptolémée serait Heroonpolis Portus vers Suez; celle d'Antonin : Heroonpolis castrum à Pithom. Encore une fois une dualité toponymique n'est pas un fait unique en Egypte. Bien au contraire le dualisme entre le Nord et le Sud de la vallée du Nil est maintes fois constaté historiquement et géographiquement. Ne serait ce que, pour la région de l'isthme, l'homonymie des étapes de l'Exode soit sur la route des Philistins et sur celle de la Mer Rouge, cela suffirait à ne point rejeter de parti pris l'hypothèse de deux Heroopolis. Si celle de l'histoire, située à Tell el Maskhouta, ne semble faire aucun doute après les fouilles de Naville; celle du golfe Arabique, située soit à Suez ou à Arsinoé pourrait avoir été une cité habitée par les Horréens ou un lieu de garnison des cavaliers Thraces affectés à la garde de l'écluse de Clysmas.

Ici intervient la question de l'étymologie du nom et nous avons vu que d'après G. Lefebvre, Daressy et A. Gardiner, ce nom s'écrivit d'abord Heropolis parce que dès la création de la forteresse, des cavaliers Thraces, pour qui elle avait été probablement construite, lui donnèrent le patronyme de leur dieu guerrier Heron. Si certains écrivains anciens écrivirent Ville des Héros, c'était, comme nous l'avons dit, par analogie avec l'usage grec de baptiser leurs cités d'un nom de personnage héroïque. La dérivation du mot chaldéen Herin (Ben Herin) proposée par Rozière en raison de la présence dans l'isthme de nomades appelés Horréens est moins vérifiée.

Une borne milliaire trouvée par Naville à Pithom fixe définitivement la position d'Heroopolis : « DD.NN. Victoribus Maximiano et severo imperatoribus et Maximino et Constantino nobilissimis caesaribus ab *Ero* in Clusma : M. VIII.

Cette pierre est de l'an 306 de notre ère. Heroopolis se situait à 12 kilomètres à l'Est de Tell el Maskhouta au lieu actuel de Tell Betaheh sur la rive Sud du canal Ismailieh, non loin de Gassassin. Le texte des Septante précise qu'à Heroopolis dans la terre de Ramesse (Gessen) eut lieu jadis la rencontre de Joseph et de Jacob.

L'Itinéraire d'Antonin confirme la position de la ville d'Heroopolis par rapport à Clyisma distante de 78 milles.

4° **CLEOPATRIS** : La position exacte de Cleopatris est encore sujette à discussion. Strabon est le seul auteur ancien qui ait mentionné cette ville (Livre III, chapitre XVII, paragraphe 25). Encore donne-t-il à quelques lignes d'intervalle deux indications qui semblent contradictoires.

« Un dernier canal débouche dans l'Erythrée près d'Arsinoé vel Cleopatris. »

« Arsinoé est au voisinage de Cleopatris et de Heroopolis, situées l'une et l'autre à l'extrémité du Golfe Arabique, au fond de la branche qui regarde l'Egypte. »

« Le canal traverse les lacs et se jette dans la mer à Arsinoé que certains appellent Cleopatris. »

On sait que Strabon vivait au temps de Tibère et de la grande Cléopâtre et qu'il était lié d'amitié avec Aelius Gallus qui, pour une expédition vers les côtes d'Arabie, fit construire quatre-vingts vaisseaux de divers tonnages à Cleopatris « sur le vieux canal du Nil ».

De son côté Plutarque parle de la tentative de fuite que fit Cléopâtre pour échapper à Octave en faisant passer ses navires de la Méditerranée au Golfe Arabique en traversant l'isthme. S'il fallait se référer à Strabon, l'ancienne ville d'Arsinoé, créée par Philadelphie deux siècles avant la fuite de Cléopâtre se serait appelée à ce moment Cleopatris. Or on sait que Cléopâtre haïssait sa sœur Arsinoé et l'on pourrait supposer que le changement de nom de la ville fondée par Ptolémée II en l'honneur de son épouse Arsinoé I^{re} provenait de l'exécration vouée par la grande Cléopâtre à celle qui portait le même patronyme que son ancêtre. Cette hypothèse est-elle soutenable?



Melchisedec Thévenot commet l'erreur de placer les ruines d'Arsinoé-Cleopatris au Sud de Suez.

De la Rochette se trompe également en identifiant ces deux villes à Suez.

Gratien Le Père sur sa carte N° 23, donne une situation exacte des ruines situées au Nord-Est de Suez, à l'Est du canal des anciens, à la longitude de 20° et à la latitude de 30°40'; mais il les baptise Arsinoé vel Cleopatris.

Le Commandant Cl. Bourdon pensait que Arsinoé et Clyisma n'étaient qu'une seule cité, l'une rappelant sa fondation, l'autre désignant sa fonction d'écluse à la sortie du canal sur la Mer Rouge. A propos de ce canal il note qu'il a retrouvé au cours de ses reconnaissances deux canaux au Sud du petit Lac Amer, ayant une embouchure commune dans ce lac. Celui de l'Est, large de 50 mètres mesure plus de 2 kilomètres de longueur. Celui de l'Ouest, très dégradé, irrégulier et plus étroit que l'autre, remonte jusqu'à Chalhuf. Les auteurs arabes disent qu'Amrou restaura en 6 mois le vieux canal qui devait être le Canal ptolémaïque, tandis que le premier serait romain.

Cette constatation détruit l'hypothèse émise par Guthe du prolongement du Golfe Arabique jusqu'au petit lac à l'époque des Ptolémée (*op. cit.*, 67 à 92).

Le vieux canal restauré par Amrou est-il le vieux canal cité par Strabon? Si c'est celui de Darius II entre le Nil et le grand lac, Cleopatris se situerait près d'El Ambach au poste actuel du Canal Maritime appelé le Déversoir, puisque, d'après Cl. Ptolémée l'extrémité du Golfe Arabique serait à l'Etham biblique (en égyptien : *itm* :  signifie l'extrémité). Ce lieu portait aussi le nom de Pi-Spir :  c'est-à-dire : la côte, le rivage⁽¹⁾.

Etham, sur la côte d'Afrique, à l'Ouest du Canal Maritime, fait face à l'Asie et non à l'Egypte. Les fouilles que nous y fîmes en 1928 contredisent la précision donnée par Strabon : « au fond de l'extrémité qui regarde l'Egypte » pour l'emplacement de Cleopatris. Elles n'ont retrouvé que des installations byzantines et judéo-chrétiennes, de vastes constructions d'*Okels* ou de *Khans* et d'entrepôts commerciaux. L'escalier descendant vers le canal que vit Linant de Bellefonds suffit-il à faire de ce lieu un ancien port où Aelius Gallus aurait pu faire construire 80 vaisseaux de haute-mer?

Ce que l'archéologie ne peut décider à elle seule ne saurait empêcher qu'au temps de Strabon le canal neuf ait été très probablement celui de Philadelphie, entre le petit lac et la Mer Rouge, restauré par Amrou et le vieux canal celui de Darius II. Le Capitaine A. Servin, mieux renseigné que Strabon qui ne connaissait pas personnellement cette partie de l'isthme et s'en rapportait aux dires des indigènes, rappelle que pendant la guerre de 1939-1944 une flotte anglaise et tout ce que comporte une base navale purent être concentrés à l'extrémité septentrionale du grand lac proche d'Etham où un excellent mouillage avait déjà pu abriter les navires d'Aelius Gallus. **Rien ne s'opposerait donc à situer Cleopatris à cet endroit plutôt qu'aux bords méridionaux du petit lac; c'est-à-dire à Arsinoé (Kabret).**

A cet avis ne se rangeaient pas J. Clédat et le Ct. Cl. Bourdon. Non seulement ils partaient des renseignements donnés par les auteurs anciens et tenaient compte des Actes du Concile d'Ephèse (449) disant : « Cleopatris quae et Arsinoe » mais de plus, ils avaient longuement étudié sur place les vestiges qui ont subsisté jusqu'en 1939-1944 à Kabret, endroit présumé de l'antique Cleopatris.

Déjà signalés par Linant de Bellefonds, des restes d'habitats très étendus se mêlaient aux ruines d'une vaste construction en belles pierres de taille et en moellons et parsemée de fragments de grès rose et d'albâtre qui ne pouvait être qu'une forteresse. Clédat lui assignait l'époque byzantine.

A 1500 mètres de ce fort hexagonal d'autres ruines en fin calcaire blanc et dont la hauteur atteignait 2 mètres, étaient entourées à l'est et au nord jusqu'à une assez

⁽¹⁾ On trouve également un lieu de moyenne Egypte proche de Beni-Souef appelé : Kous Pi Spir. (G. WIET, *Précis d'Histoire d'Egypte*, Tome II, page 14).

grande distance, par de nombreux groupes d'habitations ruinés et des amas de poteries brisées et de grandes dalles plates. Selon la coutume de l'Orient, les sanctuaires d'antan sont toujours ceinturés par les maisons des habitants et l'obligatoire bourrelet de décombres de la vie domestique. A n'en point douter, il s'agissait bien à la fois d'une forteresse et d'un temple autour desquels une ville assez importante s'était agglomérée. **Quant à affirmer que cette cité fut d'abord une Kharma égyptienne, puis une Arsinoé ptolémaïque et enfin la Cleopatris du déclin des Lagides, c'est encore un problème qui reste provisoirement sans solution définitive.**

Les casernements des Thraces et les établissements portuaires qu'on aurait désiré y retrouver, s'ils ont existé, sont à jamais éliminés de toute vérification archéologique par la faute de nécessités militaires plus ou moins indispensables au succès de la guerre mondiale.

5° **CLYSMA** : L'identification de ce toponyme est le point capital de la question qui nous occupe et c'est le but principal des recherches archéologiques que nous devons entreprendre. Sur ce lieu géographique les écrits des auteurs anciens, les relations des pèlerins chrétiens, les études des écrivains arabes sont d'une grande abondance. Parfois ils sont aussi contradictoires. A leur tour les historiens et les géographes modernes se sont penchés sur ce sujet et ont émis les hypothèses les plus variées en s'appuyant sur les ouvrages de leurs devanciers et sur les quelques constatations faites sur place auxquelles ils se sont livrés.

L'exposition de toutes les théories publiées dans le passé et le présent et la compilation de la cartographie réunie dans l'ouvrage de A. Fontaine nous obligera à répéter certaines références déjà développées et commentées à l'occasion des noms précédents de cités antiques. Elles sont nécessaires à un triple point de vue. D'abord la date et l'origine étymologique du nom, ensuite la position géographique exacte du lieu, sa durée d'occupation par les civilisations qui s'y succédèrent, enfin la raison d'être et la double fonction de la cité, à la fois Portus et Castrum, impliquant la séparation ou la conjugaison de ces deux natures.

Herodote (484-425) ne pouvait déjà parler de Clysma; mais laissait entendre que sous le règne de Nekao, des trières furent construites dans le Golfe Arabique à destination de la Mer Erythrée, donc dans un port de la Mer Rouge qui ne pouvait être que la future Clysma.

Diodore de Sicile (63 av. J.-C.; 14 ap. J.-C.) dit que Philadelphie termina le canal et construisit une écluse à l'endroit le plus favorable, qui ne pouvait être que Clysma. (Bibl. Hist., Livre I, chap. 33.)

Pline ne cite que Daneon, dans lequel on veut voir Clysma.

Diodore ne citait pas Clysma, il mentionnait seulement Arsinoé à l'embouchure du fleuve de Ptolémée.

Lucien, autre écrivain grec, qui, au II^e siècle occupa un poste administratif en Egypte, nous raconte l'histoire d'un homme qui voulut aller aux Indes et qui pour ce voyage, remonta le Nil et navigua jusqu'au port d'embarquement à Clysma⁽¹⁾.

Vers la même époque, en 150, Ptolémée situait Clysma à une latitude de 20° au sud d'Arsinoé. Mise à part la mention de Daneon par Pline, dont la position correspond avec le récit de Lucien et les coordonnées de Ptolémée, c'était la première précision géographique de ce lieu et la confirmation implicite de sa nature portuaire sur la Mer Rouge. La cartographie ultérieure n'a fait que reconnaître la véracité des estimations de Ptolémée⁽²⁾.

Peutingier, un siècle plus tard, sur le segment VIII de sa Table Théodosienne, apportait à son précurseur, un témoignage approbatif en dessinant l'itinéraire routier de Babylonia au nord du Golfe Arabique, nommé Lacus Mori, en passant par Arsinoé et en aboutissant à Clysma; ces deux villes étant très nettement séparées.

Hiéroklès⁽³⁾ peu de temps après, cite dans les Synecdèmes, sept villes de l'Éparchie Augusta II qui, en allant du Nil à la Mer Rouge, donnent pour la dernière « Clysma castrum ». Voici donc une autre précision de la nature de cette ville. Elle avait déjà été désignée comme un port; elle est maintenant considérée de plus comme une forteresse (Κλύσμα κάστρον).

Antonin (284-305) presque au même moment, donnait dans les Itinéraires, une distance approximative de 50 milles romains (1000 pas = 1481 m., 50) soit 74 kilomètres, entre Serapeum et Clysma. De cette ville à Babylonia la distance était de 146 milles soit par conséquent : 216 kilomètres 299 mètres. Il ne s'agissait pas d'un trajet en ligne droite, car nos cartes modernes indiquent seulement environ 125 kilomètres à vol d'oiseau entre Le Caire actuel et Suez⁽⁴⁾.

Denis le Périégète, en 330 ap. J.-C., signale Clysma où la marée se fait sentir.

St. Athanase, (298-373) dit que l'évêque Dracontios fut exilé dans le désert voisin de Clysma.

Hétérie, alias Ste. Sylvie d'Aquitaine, en son pèlerinage (381-388) du Sinai jusqu'à « Arabia-civitas in terra Gesse », passa au lieu où les hébreux parvinrent avant la traversée miraculeuse de la mer : « qui locus nunc de castro quod ibi est, appellatur Clysma » « Sunt ergo a Clesma, id est a mare Rubro ». Elle précise donc que Clysma était à son époque un castrum sur la Mer Rouge.

Rufin (mort en 395) dit que l'abbé Amoun vint de Rhaiton à Clysma voir l'abbé Sisoès qui habitait dans la montagne de l'abbé Antoine « Sept frères ermites allèrent chez Sisoès à l'île Clysmatum. » (C'est l'île de Tell el Yahoudieh.)

⁽¹⁾ Cl. BOURDON, *Anciens canaux, anciens sites*, p. 4.

⁽²⁾ A. L. FONTAINE, *Monographie cartographique*, p. 50; PTOLEMÉE, *Géographie*, liv. IV, p. 517; CLÉDAT, *BIFAO*, XXI; p. 168.

⁽³⁾ Hieroklès : Cl. BOURDON, *Note sur l'isthme des Suez*, p. 7.

⁽⁴⁾ de Fortia d'URBAN, *Recueil des itinéraires anciens*.

Antoine de Plaisance (527-565) parle de Disma où arrivent les navires venant de l'Inde. « Dans la basilique située au-dessous de Disma reposent les cercueils de bois de 14 saints pères ermites. » (Disma ne peut être autre chose que Clysma.)

Grégoire de Tours (538-594), dans *Historia Francorum*, Livre I, chap. 10; donne Clysma placée à la tête d'un bras de la Mer Rouge, non pour la richesse agricole de la région mais pour le commerce avec les Indes. (Il appelle lac le bras de mer en question (stagnum).)

Pierre le Diacre, comme Hétérie, définit ainsi la ville de Clysma : « Occurrit castrum Clesma super mare Rubrum . . . »⁽¹⁾.

Frère Fidelis; qui, entre 767-750 av. J.-C., avait navigué du Nil à la Mer Rouge, avait constaté que le canal était encore navigable en 720.

Jean évêque de Nikion parle de l'Amnis Trajanus que Trajan avait fait creuser pour amener l'eau de Gehou à Clysma.

L'Anonyme de Plaisance, venant du Sināi par Bir Moussa, l'oratoire d'Elie et celui de Moïse, arrive à Clysma : « Ibi et civitas modica, quae appellatur Clisma, ubi etiam et de India naves veniunt »⁽²⁾.

On pourrait encore multiplier les citations d'écrivains anciens et de pèlerins chrétiens dont les travaux et les relations concourent à préciser la position de Clysma sur la Mer Rouge dans le golfe de Suez et sa double nature de port et de forteresse.

Nous pensons inutile de continuer ici une énumération de documents qui ne peuvent apporter un supplément d'informations plus convaincantes que celles dont on vient de lire l'exposé réduit à ses détails essentiels. Je les dois pour la majeure partie aux savantes études et aux observations aussi nombreuses que perspicaces faites par le Cne. A. Servin pendant le cours d'une longue carrière sur le Canal de Suez. De fréquents emprunts ont été faits également aux ouvrages du Ct. Cl. Bourdon et de J. Clédat, pleins de renseignements précieux dus à de très patientes prospections dans la région de l'isthme appuyées par les données de la géographie historique et enfin à la monographie cartographique de l'Isthme de Suez par A. Fontaine.

De nos jours le passionnant problème de Clysma a provoqué des recherches et des discussions dans lesquelles se sont affrontées des thèses opposées dont nous devons maintenant extraire les matériaux nécessaires à une conclusion.

D'Anville, au XVIII^e siècle⁽³⁾, après une analyse très poussée des différents aspects de la question, déclarait que si l'on peut avoir quelque hésitation sur l'identification

⁽¹⁾ Cl. BOURDON, *op. cit.*, p. 14. — St. Antonin dit que devant Clysma est une île dans laquelle il y a un rocher d'où suinte du pétrole.

⁽²⁾ GEHER, *Itinerio Hierosolymita*, p. 159-218, Vienne 1898.

⁽³⁾ Mémoire sur l'Égypte ancienne et moderne, 1766, pages 224-227. D'Anville plaçait Heroopolis au nord des Lacs à 18 lieues à l'intérieur des terres — le Père Sicard à Ageroud — Antonin à mi-chemin de Babylone à Clysma — Strabon et Pline au fond du golfe Ptolémée : au Nord des Lacs ou mieux à la latitude de Suez.

de Cleopatis et Arsinoé, on ne doit en avoir aucune au sujet de Clysma car, d'après Ptolémée, cette ville est différente des deux autres et elle est située bien au sud d'Arsinoé (1/3 de degré).

J. Clédat⁽¹⁾ recourant aux sources étymologiques du toponyme grec établit une différence entre Clysma castrum dérivé de : κλεισμα « lieu fermé, clôture », c'est-à-dire forteresse et Clysma portus; dérivé de : κλύσμα « lieu baigné par les flots », et en vertu de cette distinction il sépare l'une de l'autre par la distance correspondant à une heure de marche. Le port était situé en face de l'île de Tell el Yahoudieh où Weigall croyait reconnaître, dans les ruines qui s'y trouvent, les restes de Clysma castrum⁽²⁾. Quant à la forteresse, Clédat la plaçait bien à Qolzoum⁽³⁾ mais il pensait que Clysma castrum, Heroopolis et Arsinoé n'avaient constitué qu'une seule et même cité sous les Lagides et que ces trois noms correspondaient à trois époques successives.

Le Ct. Cl. Bourdon, dans sa réfutation de la théorie émise par Hermann Guthe relative aux situations respectives des sites de l'Isthme, en arrive à cette conclusion que Arsinoé fut la fondation ptolémaïque primitive sur un site probablement plus ancien, d'une ville fortifiée qui prit le nom de Clysma à cause de l'écluse du canal qu'elle avait pour mission de défendre⁽⁴⁾.

Beaucoup de confusions sont venues de cette vieille croyance, difficile à déraciner, que la Mer Rouge remontait jadis jusqu'à Tell el Maskhouta. Ainsi s'explique l'erreur concernant les deux Heroopolis et celle d'Arsinoé sur le Lac Timsah appelé fautive-ment le Qem-our par Naville⁽⁵⁾, Linant de Bellefonds, lui-même, se figurait que le golfe de Suez se prolongeait très loin au nord et absorbait les Lacs Amers.

P. F. J. Gosselin, en 1798, parti d'un point de vue absolument faux, distinguait deux villes appelées Kolzoum; l'une, celle d'Heroopolis au fond du golfe de Suez un peu au nord d'Arsinoé placée sur la rive d'Afrique; l'autre en face de Tor avec Clysma. Le Général Sanson en 1799⁽⁶⁾ commet une erreur semblable en identifiant Clysma à Bir Moussa, en Arabie, à 50' de latitude au sud de Suez. Ortelius avait autrefois, en 1584 fait une confusion analogue en mettant Arsinoé et Clysma à un degré de latitude au sud du point d'aboutissement du Canal de Trajan⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ J. CLÉDAT, BIFAO XXI, p. 178. *Notes sur l'Isthme de Suez*.

⁽²⁾ WEIGALL, *Archeologic Report*; 1910-1911, p. 21.

⁽³⁾ J. CLÉDAT, *op. cit.*, p. 178.

⁽⁴⁾ Ct. Cl. BOURDON, *Revue Biblique* 1928; *Note sur l'Isthme de Suez*, p. 15.

⁽⁵⁾ E. NAVILLE, *The Store City of Pithom*... 1903, p. 24.

⁽⁶⁾ GÉNÉRAL SANSON, *Atlas de la Description de l'Égypte*, feuille 22; — A. L. FONTAINE, *Monographie cartographique*... p. 89.

⁽⁷⁾ ORTÉLIUS, *Aegyptus antiqua*. Cf. A. L. FONTAINE, *Monographie cartographique*, p. 61. — VOISIN Bey, *Port de Suez — Monographie cart.* p. 111 *op. cit.*

Voisin Bey (1856) est le seul qui, dans « Le Canal de Suez », planche XVIII, trace avec exactitude le Canal de Ptolémée et attribue aux ruines de Clysma un emplacement correct.

Après l'élimination des documents qui ne correspondent à aucune possibilité géographique vraisemblable, il ressort que Clysma doit être cherché au fond du golfe de Suez, sur la côte africaine, à environ 32°30' de longitude et presque 30° de latitude, et doit réunir en un seul lieu ou dans un périmètre restreint un castrum et un port. De plus les plus fortes présomptions déduites des écrits et des cartes conduisent à différencier Clysma des autres cités telles que Arsinoé, Cleopatris et Heroopolis. Il reste à contrôler l'identité de Clysma et de Qolzoum. Le Ct. Cl. Bourdon a déjà identifié les vestiges de l'écluse à 600 mètres au Nord de Qolzoum.

6° QOLZOOM : (Kolzoum, Colzim, Gismel). Avec cette orthographe la première fois que le nom de Kolzoum apparaît, c'est dans un texte célèbre d'un écrivain arabe du III^e siècle de l'Hégire (IX^e siècle de l'ère chrétienne). Au temps des Abbassides et des Toulounides, Ibn Khurdadbeh disait que la conquête arabe n'avait pas diminué l'activité commerciale des ports de la Mer Rouge et que des marchands juifs, polyglottes, voyageant d'Orient en Occident et vice versa, par terre ou par mer, vont de Farana (Péluse) à *Kolzoum* où ils s'embarquent pour les Indes et la Chine⁽¹⁾.

Le même auteur, parlant des routes, ajoutait que les pèlerins se rendant à la Mecque empruntaient celle qui conduisait de Fustat à *Kolzoum* et Aïla.

El Yaqubi, à la même époque, (IX^e siècle) et Maçoudi (X^e siècle; mort en 956) parlent du pont de *Qolzoum*⁽²⁾ sur lequel les pèlerins traversent une prise d'eau située à un mille de la ville de *Qolzoum* et nommée le Darb el Timsah.

El Muqaddasi (985-986) et El Idrisi (1154)⁽³⁾ attachent tous les deux une grande importance au ravitaillement en eau de la ville de *El Qolzoum* ce qui permet à El Muqaddasi de dire que, en dehors de l'eau apportée par navires de Bir Moussa et de Chargadeh, une autre eau mauvaise était apportée par chameaux de Suwais (Bir Soueys). A son époque le canal du Nil était aboli depuis deux siècles. Le géographe El Idrisi, fidèle à une tradition toponymique arabe, admettait l'existence de deux villes du même nom, séparées par une distance de 12 kilomètres à vol d'oiseau : *El Qolzoum castrum* (καστήριον) de Hieroklès et *El Qolzoum portus* (φρούριον) de Ptolémée. La première était située à l'intérieur des terres et devait cependant joindre une marine à sa forteresse. Ce serait celle dont on voyait en 1930 les vestiges sur une butte au nord de la Suez actuelle. La seconde aurait été placée au site moderne de Koubri, à l'Est du Canal Maritime de Suez. Il importera donc de vérifier par une fouille archéologique le bien fondé ou l'erreur d'El Idrisi.

⁽¹⁾ De GÖEJE, *Bibliotheca*, p. 115.

⁽²⁾ Ct. Cl. BOURDON, *Note sur l'Isthme de Suez*, p. 4.

⁽³⁾ Ct. Cl. BOURDON, *op. cit.*, p. 1, 2, 7. J. CLÉDAT, *BIFAO*, XXI, p. 179; XVIII, p. 185.

Enfin Maqrîzî (1365-1442 ?) érudit et historien né au Caire, donne à propos des relations commerciales de l'Égypte avec les pays étrangers sous la domination Fatimide; à propos des routes de pèlerinage, des arts et des industries, de nombreuses mentions de la ville de Kolzoum qu'il place naturellement dans le fond du golfe de Suez. La nature portuaire de la cité est sous entendue; mais il n'est pas question de son rôle militaire de forteresse pas plus que d'une double ville comme le suggérait El Idrisi.

Avant les historiens et géographes arabes on possédait d'autres citations de Kolzoum. Ainsi savait-on que le moine anachorète Paul d'Alexandrie fuyant les persécutions de Dèce, au début de notre III^e siècle s'était réfugié au désert près du Mont Colzim. On apprenait également que au VII^e siècle, Malik préfet du calife Mu'awiya se suicida ou fut empoisonné à Kolzoum; que le calife Mansour pour affamer l'Arabie, lors d'une révolte alide avait fait combler le canal près de Kolzoum⁽¹⁾; que vers l'an 727 un intendant des finances installa près de Belbeis 3000 hommes de la tribu de Kaïs et que ces chameliers furent affectés au trafic commercial entre Fustat et Kolzoum. Un historien chrétien dit que les Kaïsites étaient installés au désert oriental entre Belbeis et Kolzoum « au bord de la mer » et que ces musulmans sont appelés arabes.

Le voyageur persan Nasir-i-Khusrau constatait à l'époque Fatimide qu'on voyait à Fustat des pièces de cristal de roche finement travaillées venant de la mer de Kolzoum et bien supérieures en qualité à celles en provenance du Maghreb.

Si maintenant nous faisons appel aux renseignements donnés par la cartographie, nous pouvons enregistrer de nouvelles précisions au sujet de Qolzoum.

En 1541 l'amiral Dom Joam de Castro à la tête d'une flotte de 70 navires remonta la Mer Rouge jusqu'à Suez et fit un croquis de cette localité sur lequel il dessina un monticule faisant face au golfe sur le bord de la mer. Cette butte marquée de la lettre A sur le croquis correspond au Tell el Qolzoum et la description manuscrite de l'amiral est conforme à la vue qu'on pouvait en avoir du bord d'un vaisseau ancré à quelques encablures du rivage⁽²⁾.

En 1716, sur une carte des déserts de la basse Thébaïde⁽³⁾ ce qu'on appelle aujourd'hui le Galala sud y est désigné sous le nom « Mont Colzim ». On retrouve la même dénomination des hauteurs du Galala sud sur la carte dressée en 1753 par le R.P. Sicard et sur celle de d'Anville en 1765. (Mt. Kolzim au Sud du couvent de St. Paul et St. Antoine.)

⁽¹⁾ Témoignage du pèlerin chrétien Arculf (VII^e siècle).

⁽²⁾ Cf., A. L. FONTAINE, *Monographie cartographique*, p. 190. — M. A. KAMMERER, *Le routier de Dom Joam de Castro* (1936), et Mémoires de la Société royale de Géographie d'Égypte, XVII, *L'Abyssinie et les pays de la Mer Rouge*.

⁽³⁾ A. L. FONTAINE, *op. cit.*, p. 70.

En 1779 le Capitaine Niebuhr marque sur un Plan du golfe et de la ville de Suez ces mots près de la lagune de Suez « Kolzim ruiné » et en 1785 de la Rochette donne une vue de Suez entourée de ses murs (d'après Niebuhr).

La carte de l'Égypte illustrant les Lettres sur l'Égypte de Savary en 1789 montre Colzoum au Sud de Suez, sur le golfe un peu au-dessus de Bir Moussa qui est sur la rive opposée. Les Monts Colzoum descendent jusqu'à Coseir. Un peu avant Savary, en 1787, Volney insère dans la relation de ses voyages en Syrie et en Égypte un très sommaire relevé sur lequel Qolzoum est mis au Nord de Suez mais où se glisse une erreur que d'autres géographes répéteront après lui : celle de prendre un ravin creusé par les eaux pluviales pour un canal allant d'Adjroud à Qolzoum.

Sur la carte de la Mer Rouge éditée par P. F. J. Gosselin en 1798 nous retrouvons la fausse dénomination double de Kolzoum appliquée à deux villes que El Idrisi avait déjà commise. Sur le golfe de Suez, appelé ici Heroopolites Sin... deux ruines de cités portent le nom de Kolzoum. Les premières, au pied du Mont Kolzoum qui borde la côte africaine au sud de Suez et en face de Tor d'Arabie, représentent Clysmâ et la Kolzoum N° 1. Les secondes, au fond de la baie de Suez sont celles d'Heroopolis et de la Kolzoum N° 2 avec Arsinoé plus au Sud, au pied du Mont Zâfrané, sur la côte africaine.

Cette hypothèse fut combattue par Quatremère⁽¹⁾ dans son article sur Clysmâ.

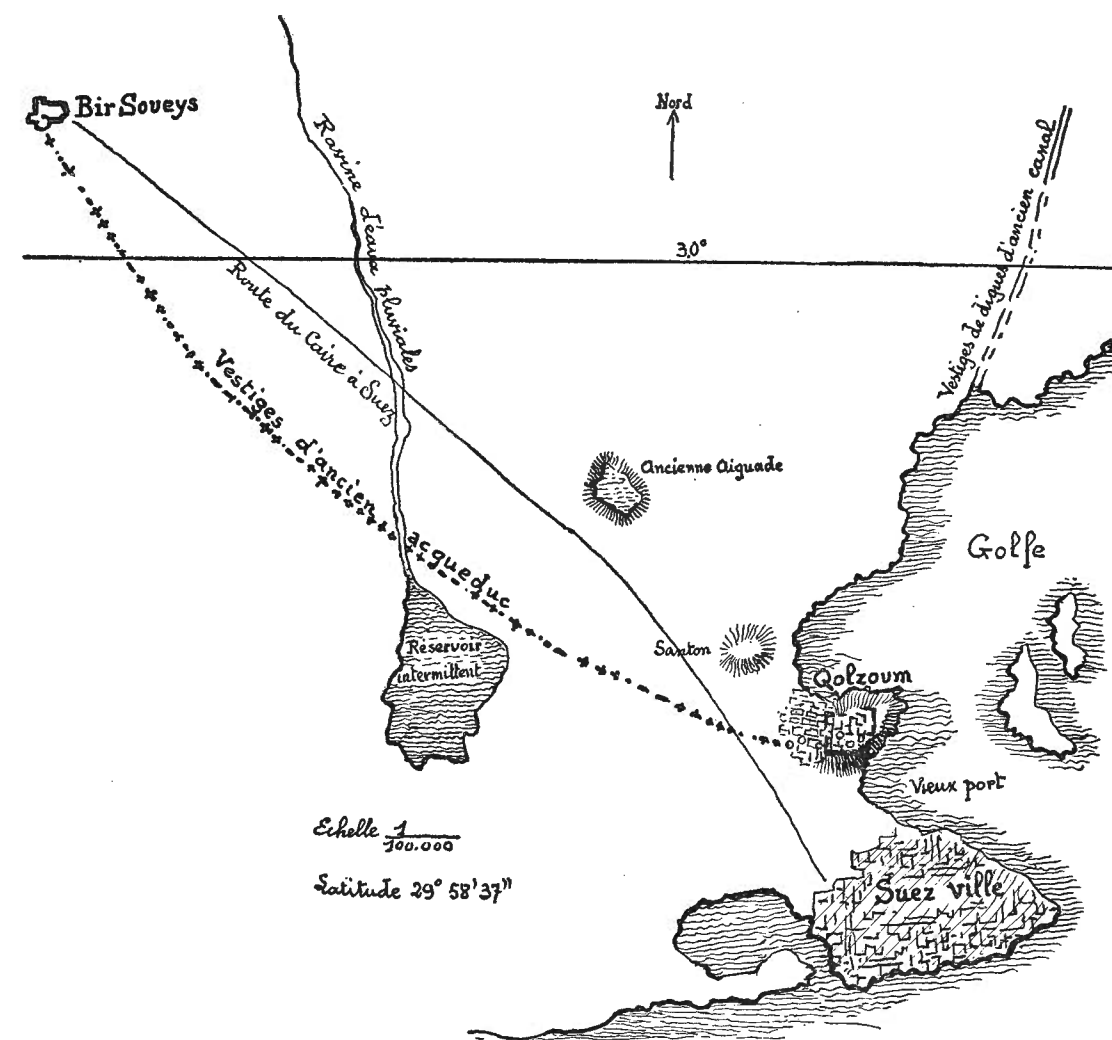
L'Expédition française en Égypte (1799-1801) publia plusieurs cartes. La feuille N° 22 de l'Atlas de la Description, établie par Jacotin, confondait Clysmâ et Aïn Moussa et donnait à la Mer Rouge le nom de Bahr Qolzoum.

La Planche II du Volume I de la Description marque avec précision Kolzoum au nord de Soueys et situe exactement le Bir Soueys et les vestiges du canal des anciens.

Pour le projet de percement de l'Isthme de Suez par Ferdinand de Lesseps un des plans du port et de la rade de Suez, dressé en 1855-1856⁽²⁾ fait état de la butte de Kolzoum appelée Tell Clismel, des vestiges de quais à l'Est et au pied de ce monticule, des traces du Canal d'Amrou, des restes d'aqueduc, de citernes et de réservoirs d'eaux pluviales à l'Ouest de Kolzoum et entre Suez et le Bir Soueys. Les travaux préparatoires du percement de l'Isthme ont fourni à plusieurs géographes et ingénieurs l'occasion de noter l'emplacement de Kolzoum sur leurs devis. Parmi eux il faut citer Voisin Bey (1856) Larousse (1859) Linant de Bellefonds (1855) Linant et Mougel Bey (1856).

L'étude critique de toute la littérature ancienne et de la cartographie intéressant la position géographique de Qolzoum a suscité de nos jours d'ardentes discussions dans lesquelles les hypothèses basées sur une seule documentation livresque s'affrontent avec celles qui reposent sur des constatations faites sur les lieux mêmes par des savants ayant longuement vécu et travaillé dans la région du Canal de Suez.

⁽¹⁾ *Idem*, p. 87. ⁽²⁾ *Idem*, p. 110.



Croquis du site de Qolzoum d'après M. ROZIÈRE : *Description de l'Égypte*, Vol. 1, Planche II.

J. Clédat a publié dans le Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire une série de Notes sur l'Isthme de Suez dans lesquelles il est souvent question de Qolzoum. Dans le N° XVI, p. 216, traitant du chemin de l'Exode, il mentionne que le Golfe de Suez, appelé par les grecs Sinus Heroopoliticus devint pour les arabes le Bahr el Qolzoum. Dans le N° XVII, p. 114, étudiant les diverses routes sillonnant l'isthme, il rappelle que l'Itinéraire d'Antonin cite celle qui va de Babylonia à Clysmâ, terminus qui correspond aux ruines qui se trouvent au Nord de Suez et que les arabes nomment El Gismel. (Les habitants interrogés par nous en 1930 semblaient ignorer aussi bien cette dénomination que celle de Qolzoum.) Dans le N° XVIII, p. 185-186, parlant des forteresses qui défendaient la frontière orientale de l'Égypte, il indique celle que les grecs appelaient Clysmâ, ville fortifiée dont on ignore le nom égyptien mais que les arabes ont baptisé Qolzoum, appellation transformée en Gismel

qui de nos jours s'applique aux ruines d'un ancien port au Nord de Suez et à un puits situé à 5 kilomètres à l'Ouest (Bir Soueys). Il souligne l'opinion d'El Idrisi relative à la discrimination de Qolzoum castrum et de Qolzoum portus et admet que les villes des côtes maritimes devaient se subdiviser en deux parties, une marine et une cité terrestre. Dans le N° XXI, p. 178, il revient sur son article précédent et pense avoir montré qu'il y eut deux Clysma séparées par une heure de marche. Basant sa théorie sur l'étymologie grecque qui différencie le castrum et le port, il attribue à une équivoque l'absorption d'un sens par l'autre en raison de la ressemblance phonétique des termes employés. Clédat croyait que la position et le nom de l'antique établissement de Suez étaient inconnus; que le nom fut remplacé par Clysma, alias Heroonpolis et Arsinoé, au temps des Lagides et même que pendant une certaine période il fut changé en Cleopatris d'après Strabon.

Cette triple confusion de toponymes ne peut plus aujourd'hui être soutenue et il appartient à l'archéologie de trancher cette question.

Le Ct. Cl. Bourdon, en 1928 écrivait dans la Revue Biblique (Note sur l'isthme de Suez, p. 9) « Nous croyons avoir démontré dans le Mémoire présenté à la Société royale de géographie d'Égypte, T. VII, 1925, sur les Anciens canaux, anciens sites et ports de Suez, que Arsinoé est le site actuel de Qolzoum. » C'était une réfutation de la thèse d'Hermann Guthe qui plaçait Arsinoé à Fayed, à 60 kilomètres au Nord de Clysma (Suez). Elle s'appuyait sur les dires de Strabon dont nous avons parlé et sur l'existence des ruines de Qolzoum proches de l'euripe du canal de Philadelphie. Pour le Ct. Bourdon, Clysma castrum ou Arsinoé c'est le Tell Qolzoum et le Clysma portus ce sont les vestiges qu'on voit encore dans les îles du golfe de Suez et dont la principale est le Tell el Yahoudieh.

Dans un article du journal « Le Rayon » en 1932, lorsque les fouilles de Qolzoum étaient presque terminées, le Ct. Bourdon affirmait encore que la preuve archéologique était désormais acquise que le site exploré par nous comprenait une ville ptolémaïque : Arsinoé, un tell fortifié et une marine, à laquelle se superposa une cité romaine puis une arabe lesquelles ont successivement pris les noms d'Arsinoé, de Clysma et enfin de Qolzoum.

On le voit, ni Clédat, ni Guthe, ni le Ct. Bourdon ne donnent une solution satisfaisante du problème.

Le Capitaine au long cours A. Servin, se refuse à situer Arsinoé au Tell Qolzoum et ses arguments en faveur de Kabret confirment les données cartographiques déduites elles-mêmes des écrits anciens autant que des vestiges qui subsistaient avant 1944 à l'Est du canal ancien. Pour lui il y a identité parfaite entre Clysma et Qolzoum et à ce propos il cite cette communication faite en 1799 par un commerçant au commissaire des guerres Roland (mentionnée aussi par le Ct. Bourdon : *op. cit.*, p. 13) « Dans les premiers temps de l'ère chrétienne, l'emplacement de Soueys n'était occupé que par quelques arabes pêcheurs et contrebandiers.

La ville de Qolzoum se trouvait placée sur le monticule situé au Nord de la ville, près du bord de la mer. Là existait un château fort dont on voit encore, enfouie sous les décombres une porte appelée « Porte Consul ». Le port se trouvait au Nord et au pied de la ville bâtie en amphithéâtre sur cette éminence, dans une étendue circulaire que l'on reconnaît encore quoique les sables l'aient comblée. Le canal qui communiquait au Nil venait s'y décharger; l'eau douce se trouvait soutenue par deux fortes digues qui la séparaient du port et de la mer. L'eau du Nil dans ce bassin formé au milieu de la mer, se trouvait au dessus de son niveau dans les plus grandes marées; les bateaux qui venaient du large s'approchaient de la digue et faisaient leur eau de l'autre côté».

L'adoption exclusive du nom de Qolzoum à partir du début de l'Islam pour désigner la butte située au Nord de Suez au quartier d'El Arbain répond-elle uniquement à une transcription syllabique du nom grec en arabe et à la propension aux métathèses dans le langage parlé? L'identité Clysma-Qolzoum ne serait pas suffisamment démontrée si elle ne reposait que sur cette similitude linguistique. Elle se fonde mieux sur l'accord de tous les historiens et géographes à placer Qolzoum au fond du golfe de Suez et à peu de distance au Nord de cette ville.

L'intérêt de nos fouilles sera de fixer les limites chronologiques de l'occupation musulmane par la datation des ruines et des objets de cette époque ⁽¹⁾.

7° CAMBYSIS : Ce toponyme n'est mentionné que sur la Carte de l'Isthme de Suez par Linant Bey et Mougel Bey, parue en 1855 (A. Fontaine : Monographie Cartographique, p. 108). Les sites anciens se succèdent ainsi : au Nord : Chouneh (le Déversoir ou Etham) ensuite les ruines de l'ancienne *Cambysis* et au Sud les monuments persépolitains de Kabret et de Koubri.

D'après Pline (*op. cit.*) ... Fuit et Cambysu inter Nelos et Marchadas

Le Camp où Cambyse rassembla les invalides de son armée se serait situé entre Heroopolis et Daneon; c'est-à-dire dans la région des lacs amers. Il y a de fortes chances pour que le site dénommé Cambysis ait été celui d'Arsinoé ou dans son voisinage proche de Kabret plutôt que celui de Fayed. Les ruines découvertes par Clédat et le Ct. Bourdon en ce premier endroit le laissent supposer.

⁽¹⁾ Les métathèses courantes en langage parlé arabe expliquent la transformation de Qolzoum en Clismel et Gismel.

ÉTAT DU SITE DE QOLZOUM

AVANT LES FOUILLES DE 1930

Le site dit de Qolzoum, au fond du golfe et au nord de la ville moderne de Suez, dans le faubourg appelé El-Arbâin se présentait en 1930 de la manière suivante : Un vaste terrain plat, certainement aplani à une époque récente et sur lequel se dressaient encore des vestiges antiques de tours circulaires, était limité au Nord par de grands jardins appartenant à un habitant nommé Abder Rahman; à l'Ouest et à une partie du Sud par les maisons du quartier excentrique d'El Arbâin; enfin à l'Est par un monticule d'une quinzaine de mètres de hauteur, de 115 mètres de longueur Nord-Sud et de 82 mètres de largeur Est-Ouest. Cette éminence qui est la seule élévation de terrain de la région, semble à première vue une formation naturelle plutôt qu'une butte artificielle de création très ancienne. Il appartiendra d'en déterminer la nature et l'âge par le décapage stratigraphique des étages superposés des civilisations qui en ont modifié la structure au cours des siècles de son occupation. Jadis ce tell devait avoir une superficie plus étendue; mais des aménagements portuaires du côté de l'Est et des prélèvements de *sebakh* sur les flancs du Nord et de l'Ouest, opérés les uns et les autres depuis la création du Canal Maritime, ont considérablement réduit sa longueur et sa largeur. En effet, l'établissement des docks, bassins et hangars de la compagnie de navigation péninsulaire et l'ouverture d'un large chemin d'accès venant de Suez ont enlevé une bonne portion du versant oriental et formé une coupure abrupte sur le chemin et sur la pente rapide n'existe plus aucun reste de construction antique. Au contraire sur les côtés du Nord et de l'Ouest, de nombreux vestiges de maisons surgissent de la pente adoucie par les prises de terres et de débris qui ont servi aux constructeurs du quartier d'El Arbâin et aux propriétaires des jardins des alentours.

Le nivellement de la partie basse du site, sur ces deux côtés est aussi leur œuvre et les tours circulaires qui émergent de quelques centimètres à peine au dessus du sol ont été vues récemment encore élevées d'un ou deux mètres. Les jardins du nord sont une emprise sur une lagune dont il subsiste une aire marécageuse qui rappelle le comblement d'une indentation de la mer venant autrefois entourer le pied du tell. Cette crique s'étendait jusqu'à l'euripe du canal ptolémaïque et ses flots baignaient les rives des îlots du golfe qui bordaient le chenal du port intérieur de Clysmâ.

Le flanc méridional du tell semble avoir peu subi quelque transformation depuis l'antiquité bien qu'il soit longé par une route qui le sépare des voies ferrées du port au charbon.

Quant à la surface supérieure de l'éminence, en pente déclive du nord au sud, elle fut ravalée et égalisée pour établir un terre plein entourant le chalet de plaisance que des architectes français construisirent pour le Khédive Ismaïl⁽¹⁾. Cette modeste résidence à deux étages dresse toujours sa ruine rectangulaire auprès du bâtiment bas et allongé d'une poudrière arabe dont les munitions servent à alimenter un vieux canon employé à tonner chaque jour à l'heure de midi et en période de ramadan à fixer le début et la fin du jeune quotidien. Sur le terre-plein ne se devinent pas les moindres traces de murs de clôture, de plantations d'arbres ou de jardins qui auraient pu agrémenter le séjour d'Ismaïl Pacha lorsqu'il venait contempler du haut de sa villa le passage des paquebots dans le nouveau Canal de Suez.

ORGANISATION ET MARCHÉ

DES TRAVAUX DE FOUILLES

Durée des fouilles : 3 campagnes, total 161 jours moins les interruptions du Beïram, du repos hebdomadaire et de l'attente d'une autorisation ministérielle. En 1930 : 42 jours, du 3 mai au 14 juin. — En 1931 : 82 jours, du 1^{er} avril au 21 juin. — En 1932 : 37 jours, du 25 avril au 31 mai.

Direction du chantier : Un pensionnaire de l'Institut français du Caire, chargé de l'ordonnance et de la haute surveillance des travaux; du relevé des plans, des croquis, des photographies; du journal de fouilles, du triage, de l'inventaire et de l'étude des trouvailles.

Un entrepreneur grec (M. Tarsis) chargé du recrutement et de la paye des ouvriers, de la fourniture du matériel Decauville, de la comptabilité financière. Un inspecteur du Service des Antiquités chargé de la police du chantier et de la population du quartier.

Le Commandant Cl. Bourdon, chef du transit de Port Tewfik, animateur des fouilles et aide intermédiaire entre le chef de chantier et la Compagnie du Canal pour tous les besoins des travaux.

Equipes des ouvriers : 3 reïss et 30 hommes spécialisés venus de Deir el Médineh. 3 reïss de Suez, 215 terrassiers fournis par M. Tarsis et engagés en plusieurs fois suivant les besoins de la campagne 1930; 206 hommes en 1931 et 170 en 1932.

⁽¹⁾ Le chalet fut démoli par ordre en 1931. Pour la configuration du site, voir : Cl. BOURDON, *Revue Biblique*, avril 1927. *Notes sur l'Isthme de Suez*, p. 14. Pour les vestiges antiques de Clysmâ-port, voir : A. FONTAINE, *Monographie cartographique*, 1955, p. 110, 111. Plans du port et de la rade de Suez 1955-1956.

Le contingent de Deir el Médineh logé dans des baraquements de bois construits pour lui.

Logement du chef de chantier et entreposition des trouvailles : Une péniche aménagée, amarrée au fond du golfe et ravitaillée par le bateau citerne. A l'intérieur : bureau de travail avec rayonnages le long des parois pour l'entreposition des objets et caisses pour leur transport à Ismaïlia. Sur le chantier, à l'est du tell, une baraque en bois avec bureau et étagères.

Matériel : Decauville; en 1930, 20 wagonnets, 2 aiguillages, 650 mètres de rails. En 1931 : 15 wagonnets, 4 aiguillages, 500 mètres de rails. En 1932 : 9 wagonnets, 4 aiguillages, 4 courbes, 300 mètres de rails.

30 pioches *touries* de Deir el Médineh ; 250 pelles de terrassiers et 500 corbeilles. 1 pompe pour l'eau potable des ouvriers.

Travaux préliminaires : Entourage du chantier par cornières et fils barbelés. Construction du bureau de chantier et des baraques, de la fontaine et de l'abri de son gardien et des deux veilleurs de nuit. En 1931 démolition du chalet du Khédive et de ses soubassements (25 avril-5 mai).

Marche des travaux de fouilles : En 1930 : Déblaiement de la partie basse dite de la Marine : quartiers N.E. et N.O. maisons, égout, moulins, tours, thermes du S.O., verreries. — En 1931 : achèvement des îlots de maisons de la Marine, Thermes du S.O., attaque du versant Ouest du tell jusqu'au chalet du Khédive. En 1932 : fouille du tell, enceinte du Sud, citernes, cimetières, fours du Sud et thermes du S.E.

Evacuation des déblais dans la lagune au Nord des ateliers de la Cie de navigation péninsulaire.

Les trouvailles sont entreposées pour étude dans le bateau et le bureau du chantier avant d'être mises en caisses et transportées à Ismaïlia en attendant la construction d'un musée. (Certaines grosses meules de granit; des bases et tambours de colonnes et des débris de céramiques et de verreries sont laissés dans la baraque du chantier. Les monnaies sont confiées au Ct. Bourdon pour leur décapage et étude, à Port-Tewfik. Elles ont disparu pendant la guerre de 1939-1944 quand les locaux de la direction du transit furent occupés par les troupes alliées.

Reconnaitances : A part les abords immédiats du chantier : îlots, Kabret, Ataka; le temps a manqué pour pousser des reconnaissances à Tell el Yahoudieh et au Bir Soueys, qui auraient été d'une grande utilité dans l'étude de l'histoire de Clysm.

ÉTAT DE LA QUESTION APRÈS LES FOUILLES DE 1930 À 1932

CONSTATATIONS ARCHÉOLOGIQUES

(Plan général et Planches I à XVI)

La documentation rassemblée sur les problèmes posés par les affectations de noms historiquement connus à des sites déterminés permettait déjà de savoir que Qolzoum avait vu se succéder, sous des toponymes différents, plusieurs civilisations; peut-être, en premier lieu, une plus ou moins lointaine civilisation pharaonique, ensuite une période d'hellénisation et d'occupation proprement grecque puis un temps de domination romaine, simultanément accompagné et successivement suivi par des années d'expansion judéo-chrétiennes et enfin par des siècles de souveraineté islamique se prolongeant par un asservissement à l'hégémonie turque jusqu'à la fin de notre XVIII^e siècle.

Nos investigations pouvaient donc, en adoptant une méthode stratigraphique, débiter par les couches archéologiques turco-arabes et remonter le cours des âges jusqu'à celles des époques pharaoniques ayant précédé l'ère des Lagides.

Nos premiers soins furent de vérifier le repérage du site en longitude, en latitude et, pour le tell, en altitude; après quoi le déblaiement par ordre chronologique débuta dans la partie basse du terrain à explorer et se termina sur la butte elle-même. Les constatations qui vont suivre ont été enregistrées au journal de fouilles au fur et à mesure des dégagements de constructions et des découvertes d'objets faites parmi ces ruines.

ÉPOQUE TURCO-ARABE. De l'an 639 après Jésus Christ jusqu'à une date indéterminée, pouvant aller jusqu'à la Campagne d'Égypte de Bonaparte; mais dont aucune trace probante ne permet de franchir les limites extrêmes du XV^e siècle de notre ère, fixées de façon approximative par les écrits de Maqrizi.

Les historiens et les géographes arabes qui ont précédé cet érudit sont tous postérieurs au VIII^e siècle. Avant eux, on savait que Paul d'Alexandrie s'était réfugié au Mont Kolzim au III^e siècle et qu'un écrivain chrétien signalait en 727, l'installation d'une tribu Kaïsité composée de mahométans « qu'on appelle Arabes » entre Belbéis et Qolzoum.

Au VI^e siècle le commerce avec l'Arabie et l'Inde abandonne la route de terre entre Babylone et Clysmas, à cause des Blémyes et emprunte la voie des canaux du Nil à la Mer Rouge jusqu'au jour où le calife Abou Giafar el Mansour fait combler le canal pour affamer les peuples révoltés d'Arabie (II^e siècle de l'Hégire). Ralenti au Bas Empire, le commerce délaisse tous les autres ports de la Mer Rouge, sauf Clysmas, protégé par un solide castrum. Vers le X^e siècle (1500) la pénétration portugaise en Mer Rouge apauvrit l'Égypte et Suleiman, pour la combattre, envoie d'Alexandrie des prisonniers vénitiens aptes aux constructions navales qui viennent à Suez construire une flotte de guerre à l'aide de matériaux transportés à travers le désert, depuis Fustat, à dos de chameaux. C'est le moment où l'amiral portugais de Castro (1541) jette l'ancre devant Kolzoum qu'il n'ose bombarder, par crainte de la flotte turque amarrée dans le port et des défenses terrestres du castrum. Quelques années après (1547) Uweis s'embarque à Kolzoum sur quelques galères amenées de Stamboul au Caire et de là à Kolzoum par caravanes de chameaux, après démontage à l'arsenal de Boulaq. Pendant la guerre contre le Yémen l'arsenal de Suez est en pleine activité ; La Porte y fait construire de nombreux vaisseaux (1670) car le commandant de port (*Qapudan*) de la Mer Rouge ne relève que de Stamboul et non d'un gouverneur de province égyptien.

Le sultan Sélim (1515) et ses successeurs réparent les fortifications de Suez, d'Adjroud et de Tor et entretiennent les puits qui alimentent ces forteresses.

C'est aussi pour protéger la route des pèlerins de la Mecque contre les Bédouins qu'ils renforcent ces centres de garnison, car des caravanes de négociants sont souvent pillées entre le Caire et Suez (1202). En dehors des périodes belliqueuses, l'arsenal de Suez tombe dans l'abandon et ne met en chantier que de rares bateaux de commerce ; les entrepôts de céréales sont cependant toujours remplis afin de payer les redevances dues à La Porte. Le pouvoir central de Turquie veille à ce que le tribut de l'Égypte soit rigoureusement acquitté et pour cela il fait restaurer l'arsenal et les magasins de Kolzoum en 1727. Il songe même à rétablir le canal obstrué par Mansour et, le vénitien Roncinetto avait remarqué, en 1529, le travail que Sinan y fait accomplir par plus de vingt mille ouvriers. On prête de plus au grand vizir Mehmed Soqolli (1579) et à Mustafa (1757) le premier projet de percement de l'isthme de Suez pour faciliter à la flotte turque le passage d'une mer dans l'autre, afin d'atteindre plus aisément le Yémen et les Indes. Lorsqu'enfin l'Expédition française de 1798 débarque en Égypte et que Bonaparte, au mois de décembre de cette année vient à Suez préparer la campagne de Syrie, la domination ottomane, en complète décadence, laissait Qolzoum à cet état de ruines dans lequel le site subsistera jusqu'à nos jours.

Voilà en résumé l'histoire de l'époque arabo-turque dont il importerait de retrouver les péripéties inscrites dans les vestiges de constructions et dans les objets laissés sur place par les occupants successifs de la cité morte.

En conséquence la datation des constructions et surtout des objets arabes présente un grand intérêt pour l'histoire de la ville.

La partie basse du chantier ayant été malheureusement nivelée de nos jours, n'a conservé de l'époque arabe que quelques ruines de maisons construites sur celles des âges antérieurs ou des remplois de demeures plus anciennes et seulement à l'angle Nord-Est, près des hangars de la Khédiviale. Ceux-ci ont dû en faire disparaître un grand nombre lors de leur création. Les matériaux employés pour les murs de ces maisons sont surtout des pierres de Généffé, de la brique cuite et de la brique crue de même format : $28 \times 14 \times 6$ ou $24 \times 11, 5 \times 6$. On remarque des traces d'incendie localisées et des débris calcinés de toitures en bois.

Dans le mélange d'objets recueillis on peut signaler des vases de céramique, des lampes en terre cuite (Pl. XVII, XVIII) ou en pierre ollaire, des débris de faïence décorée (pour la série arabe nous renvoyons à l'étude qu'en a faite M. A. Fontaine⁽¹⁾). Des poids de bronze (fig. 13) des aiguilles *merouad* en os ou en ivoire pour la chevelure et le stibium (fig. 7) des fragments de poteries à décor nommé *kerbschnitt* (Pl. XXVII) des meules en calcaire, en granit et en pierre volcanique.

Ce quartier se trouvait en bordure de la mer car une épaisse muraille de pierre de Généffé le limitait au Nord, au delà de laquelle nous n'avons trouvé qu'une plage de sable salé. L'enceinte de la ville basse n'était pas rectiligne ; plusieurs décrochements et retours à angle droit montrent les sinuosités du golfe. Des sortes de bastions demi-circulaires flanquaient ce mur à l'extérieur (voir : plan général, tours K.I). Dans l'intérieur des maisons, sur le sol de terre battue ou dallé de calcaire, subsistent parfois des fours de cuisine en pierre ou en céramique.

Il est bon de rappeler ici la description du site faite en 1541 par l'amiral Dom Joam de Castro : « Sur le front de mer exposé au midi, là où se termine le golfe, existe une ouverture assez petite pénétrant à faible distance à l'intérieur des terres par un bras de rivière ou de mer ». Le Ct. Bourdon dit que, avant les récents comblements du fond de la lagune, près de l'écluse actuelle du canal d'eau douce on voyait encore la mer haute, entourer par une indentation profonde les entours de la butte de Qolzoum⁽²⁾.

De Castro continue ainsi : « On y voit un monticule et l'entrée du bras de mer. Le rivage forme une langue de sable mince et droite où les navires de guerre de la flotte Turque sont halés à terre. C'est l'antique site militaire de Suez. Il existe aujourd'hui un petit château fort. En arrière sont visibles deux vieilles tours hautes, pouvant être des restes de l'antique ville de Héros. Sur la pointe de sable où pénètre le bras de mer, est un boulevard moderne défendant fortement l'entrée de cette rivière et balayant de son artillerie aussi bien la plage que les galères qui voudraient y faire

⁽¹⁾ A. L. FONTAINE, *Les motifs décoratifs des céramiques peintes de Clysmas-Qolzoum* (à paraître).

⁽²⁾ Ct. Cl. BOURDON, *Revue Biblique*, avril 1928. *Note sur l'isthme de Suez*, p. 14.

un débarquement. En outre les navires de guerre turcs sont séparés de la plage par un fossé devant une muraille élevée formant comme un escarpement».

Cette longue description, illustrée par une carte, a été commentée par M. A. L. Fontaine dans sa Monographie cartographique, page 190 qui donne l'explication des termes employés par l'amiral portugais.

On reconnaît : le tell Qolzoum, la pointe Nord-Ouest de la baie du golfe Ellanitique, la pointe sablonneuse abritant la baie des vents du Nord, le chenal actuel de Suez, le boulevard qui représente le quai du vieux port, la plage et la grosse enceinte qui la borde. Quant aux deux hautes vieilles tours, restes de la ville de Héros, il est possible que de Castro ait pris pour des organes de défense militaire les vestiges des citernes rondes qui alimentaient les thermes et les maisons du tell.

Il est certain qu'une partie importante de la ville basse a disparu sous les bâtiments modernes de la compagnie maritime péninsulaire à l'Est du tell, car le Ct. Bourdon signale qu'en 1923 tout le flanc Nord du Tell a été réduit pour y prendre des matériaux de construction et que le flanc oriental a été coupé par un chemin et l'édification des ateliers navals⁽¹⁾.

La ville haute du tell qui correspondrait au castrum ancien a été elle-même considérablement transformée au siècle dernier lorsque le Khédive Ismaïl fit construire sur le sommet un chalet de plaisance dont la ruine subsistait encore en 1930 mais dont les nécessités de la fouille ont obligé la démolition (Pl. II, III).

Pour bâtir ce pavillon il fallut creuser le sol afin de lui donner des fondations solides et de plus aplanir le terrain tout autour de lui afin de créer une plate-forme et un chemin d'accès. Ce ne fut pas, sans doute, un terrassement effectué sans que de nombreux vestiges de la couche archéologique supérieure ne disparussent. L'aménagement du terre-plein a donc ravagé une bonne portion de l'étage arabe du tell et a par endroits recouvert d'une couche de 2 à 3 mètres d'épaisseur de déblais ce qui en restait et qui a pu de cette façon être partiellement épargné (voir planches II, III).

Le maintien par les autorités égyptiennes d'une poudrière et d'un canon sur la seule éminence de la région qui permette aux habitants de Suez d'entendre les décharges d'artillerie du coup de midi et des avertissements du Ramadan nous a privé de la possibilité de dégager la totalité du sommet du Tell et par conséquent de fouiller entièrement l'étage arabe avant de descendre aux couches inférieures.

Néanmoins dans le secteur où il nous a été autorisé de faire nos recherches, on a pu constater que l'époque arabe s'était exactement superposée aux étages gréco-romains. Les derniers occupants se sont servis des constructions de leurs prédécesseurs, maison pour maison, mur pour mur, en se contentant de surélever au niveau de l'époque, la hauteur des logis. En certains endroits, particulièrement au Nord, il

⁽¹⁾ Ct. Cl. BOURDON, *Revue Biblique*, 1928. *Note sur l'isthme de Suez*, p. 7.

y a entre le sol romain et le sol arabe un lit de décombres d'un mètre et demi d'épaisseur qui témoignerait d'un hiatus chronologique séparant les deux périodes d'occupation du site. Entre elles, l'histoire dirait s'il se produisit un temps plus ou moins long d'interruption dans l'emploi total ou partiel des habitations du tell.

On distingue peu de changements dans les matériaux utilisés pour les constructions arabes. Pour la plupart ce sont ceux des romains : pierres plates et briques cuites ou crues. Seuls les appareils diffèrent ; l'opus latericium en brique mince de l'Empire a fait place à des procédés variés et sans méthode. Les maisons du tell conservent les règles d'urbanisme adoptées par les grecs ; elles s'alignent le long des rues et se touchent, toutes pareilles en ordonnance et en dimensions comme les échoppes d'un souk ou les cabines d'un navire. Elles ont, en bien des cas, un rez-de-chaussée et un étage, séparés par un plafond plat ou une voûte de brique. Les anciennes chambres grecques et romaines étant au dessous du sol arabe deviennent des sous-sols et des caves. Les toitures sont faites en bois ourdé de limon (Pl. IX).

Les rues se coupent à angle droit et s'orientent Nord-Sud et Est-Ouest ; elles sont étroites et rectilignes.

Les objets recueillis sur tout le tell permettent de dire qu'à l'angle Sud-Ouest, la dernière maison (n° 1 du plan) était une *madrassa*, car on y a trouvé des omoplates de ruminants ayant servi à des écoliers et couvertes d'écriture arabe. Ce sont des pages d'écriture qu'on pourrait dater du VII^e ou VIII^e siècle et qui répètent à plusieurs reprises le nom d'Allah ou des versets du Coran⁽¹⁾. D'autres omoplates semblables ont été ramassées à l'angle Nord-Ouest et elles proviennent certainement d'une autre école située à cet endroit. En outre on a découvert au pied du tell et de la première *madrassa*, ainsi qu'au Nord des thermes, tout un lot de lettres arabes, sur papier, mêlées à des papyrus grecs des V^e et VI^e siècles parmi des décombres contenant des débris de faïence émaillée arabe et des lambeaux d'étoffes brodées d'époque byzantine.

Spécialement au pied du tell et à son angle Sud-Ouest, entre les thermes et les fours du Sud, un amas de ces décombres avait été projeté hors de l'enceinte et formait une de ces accumulations de débris de plusieurs époques comme on en remarque en Orient autour des agglomérations. Ainsi s'étagaient plusieurs couches d'objets de rebut : sandales de palmiers, vanneries, morceaux de moucharabieh, fragments d'encadrement en plâtre moulé pour vitrail arabe, tessons de céramique faïencée à décors variés, débris de poteries de formes et d'époques diverses, et enfin, comme il vient d'être dit, chiffons d'étoffes à broderies de soie multicolores et déchets de lettres sur papier et sur papyrus, omoplates inscrites et menus objets de bois et d'ivoire.

⁽¹⁾ (Voir plus loin : os et ivoire et fig. 12).

Il faut surtout signaler sur toute la surface du tell la présence de nombreuses sépultures réparties dans les ruines des maisons. Leur plus grand rassemblement se situe dans les quartiers du Nord-Ouest aux alentours de l'ancien chalet du Khédive Ismaïl. Comme il semble, d'après le genre d'inhumation, l'orientation et l'habillement des cadavres, que les enterrements n'appartiennent pas à l'époque ou à la civilisation arabe, nous réservons l'examen de ce sujet pour le chapitre traitant des cimetières, dont on trouvera plus loin la description.

On y verra que certains objets recueillis dans les tombes peuvent cependant avoir appartenu à la période musulmane. L'abondance des crânes, des ossements incomplets et des squelettes sans sépultures, éparpillés sur toute la superficie du tell, laisse supposer des bouleversements répétés du site et un manque total du respect de la mort qui se conçoit mal avec les coutumes de l'Islam.

En définitive, l'époque ottomane ne nous a rien permis de constater de ses activités et l'époque purement arabe, en raison des remaniements modernes et des pillages s'attaquant d'abord à la couche supérieure des ruines, a laissé peu de souvenirs architecturaux, mais seulement des séries de céramique avec ou sans décor et des objets divers dont l'ensemble peut se classer pour la datation dans les huit ou dix premiers siècles de l'Hégire⁽¹⁾.

ÉPOQUE JUDEO-CHRÉTIENNE ET BYZANTINE. Difficile à placer chronologiquement, cette période ne débute pas dès les premières années de l'ère chrétienne car une colonie juive résidait déjà avant cette date sur le site de Clysmas-Qolzoum et l'élément chrétien se perpétua longtemps après la conquête de l'Islam.

Les Juifs étaient établis en Égypte bien avant l'époque à laquelle Strabon signalait un contingent de 500 d'entre eux dans les équipages de la flotte d'Aelius Gallus qui, sous la grande Cléopâtre entreprit un voyage de reconnaissance des côtes de la Mer Rouge. Déjà très nombreux à Eléphantine, au temps de Darius, ils constituaient les effectifs des garnisons militaires aux confins de la Nubie, (494 av. J.-C.) mais ils étaient encore en plus grand nombre en Basse-Égypte où un quartier d'Alexandrie, appelé le Delta, leur était réservé dès l'arrivée des premiers Lagides. Philométor, même, avait renforcé leur colonie et ils formaient un parti puissant dont les Cléopâtres successives surent parfois se servir dans les querelles intestines des Ptolémées. César dut sa victoire dans la guerre alexandrine contre Aulète en 47 av. J.-C. au secours de 3000 mercenaires juifs amenés par Mithridate. En dépit des persécutions d'Evergète II (145 av. J.-C.), de Trajan (116) d'Hadrien (138) des pogroms de Caligula, la

⁽¹⁾ El Muqaddasi prétendait avoir vu à Qolzoum « des palais et des marchés ». Nos fouilles ne nous permettent pas de reconnaître dans les vestiges de constructions celles qui pourraient avoir été de façon positive de véritables palais. Quant aux marchés, il est possible que les maisons du tell, dont nous avons dit qu'elles ressemblaient aux échoppes d'un souk arabe, aient été occupées par des marchands à l'époque musulmane.

population juive ne se trouvait diminuée ni en quantité ni en influence quand, vers l'an 41 de notre ère les premières prédications chrétiennes commencèrent à agiter les synagogues et à produire des conversions à la nouvelle religion. Dans le golfe de Clysmas l'île du Tell el Yahoudieh doit ce nom aux anachorètes et néophytes du début du christianisme. Les disciples de St. Marc, catéchisant tout le Delta, étendent leur prosélytisme dans la région de l'isthme et bientôt le monachisme, avec Paul d'Alexandrie et Antoine crée partout des monastères⁽¹⁾.

Tout comme les juifs, les chrétiens ont à subir plusieurs persécutions, sous Dioclétien, Septime Sévère, Dèce, Maximin Daïa, etc. Elles forcent Paul d'Alexandrie et Antoine à se réfugier au Mont Kolzim en 250 et le patriarche Athanase à fuir hors d'Égypte et ensuite à chercher un abri au désert près de Qolzoum⁽²⁾. Constantin, converti en 312, protège les chrétiens ; mais quand l'invasion perse dévaste l'Égypte, les moines sont massacrés, les couvents pillés et démolis.

Ces nombreuses fluctuations de politique religieuse ont eu certainement leur contrecoup dans les petites villes du Delta et spécialement à Qolzoum. Aussi devons-nous rechercher les traces qu'elles ont pu laisser sur les diverses parties du site. Or à Tell el Yahoudieh, que nous n'avons pas eu le loisir de fouiller, J. Clédats⁽³⁾, dit qu'une petite colonie s'était établie dans une île appelée Clysmas (île des juifs) où subsistent encore quelques ruines auprès d'un cimetière anglais, dans lesquelles Weigall voyait par erreur les restes du castrum bien qu'on sache par des témoignages anciens que l'île fut habitée par des anachorètes et que St. Eugène, natif de ce lieu, y construisit un couvent⁽⁴⁾. Un double gué, reconnu par le Ct. Bourdon⁽⁵⁾ réunissait Tell el Yahoudieh à l'europe du Canal des Anciens à 750 mètres au Nord de Clysmas. Dans l'enceinte qui couronnait la butte on voyait encore en 1928 une belle base de colonne en marbre blanc, deux tambours en granit de Syène, deux éléments de colonnettes en brèche verte provenant de l'église St. Athanase de Clysmas. Nous avons retrouvé ces restes en 1930 au pied du versant Nord du tell ; les deux tambours en granit rose étaient des meules qui, peut-être avaient été d'abord des éléments architecturaux de l'église. Quant à l'église elle-même, dont Antoine de Plaisance dit qu'elle se situait au dessous de Disma et que dans cette basilique reposaient

⁽¹⁾ En 315. St. Antoine se réfugia dans le désert, sur le mont Colzim du galala méridional, au pied duquel fut commencée la construction du couvent de St. Antoine. Ensuite pour venir en aide aux étrangers implorant sa charité il fit bâtir le monastère de Pispir au bord du Nil le plus proche de Colzim où ses disciples Macaire et Amatos l'enterrèrent. En réalité il faut lire : au bord du fleuve, c'est-à-dire du canal de Nekao, donc à Etham (Déversoir) où une église du IV^e siècle fut trouvée en 1928.

⁽²⁾ On ne doit pas confondre Qolzoum-ville avec : Colzim, mont Kolzim qui sont le galala Sud et dont il est souvent question dans les écrits relatifs aux moines et dans PFJ Gosselin qui suppose l'existence de deux Qolzoum.

⁽³⁾ J. CLÉDAT, *BIFAO* XXI, p. 179.

⁽⁴⁾ *Idem.*

⁽⁵⁾ Ct. Cl. BOURDON, *Rev. Bibl.* 1928. *Op. cit.* p. 4.

les cercueils de bois de quatorze saints pères ermites (sept seulement selon d'autres auteurs) parmi lesquels St. Athanase, St. Jean le nain et l'abbé Pidjimi, aucune trace n'en subsistait en 1930 au point de vue constructions proprement dites. Les mots : au dessous de Disma, peuvent néanmoins signifier à Tell el Yahoudieh car en 350 y existait un monastère et Justinien y avait érigé une cathédrale dédiée à St. Athanase, martyr, dans laquelle en 474 siégeait l'évêque Pœmen. J. Clédat pense que cette cathédrale avait remplacé un édifice religieux plus modeste construit antérieurement.

Dès lors il est concevable que le lieu saint de Clysma ait ensuite attiré la foule des pèlerins chrétiens venant de Palestine et essayant de retrouver les souvenirs bibliques de l'Exode. Pierre le Diacre croyait même avoir remarqué les ornières des chars du pharaon qui poursuivait les hébreux et deux colonnes de pierre qui marquaient l'endroit où ils étaient entrés dans la Mer Rouge. Près du rivage, l'Anonyme de Plaisance vit également un petit oratoire dédié à Moïse dressé sur un santon (peut-être la butte dite des pèlerins au Nord de Clysma). Il s'élevait au point d'entrée du miraculeux passage et faisait face à un autre oratoire, celui d'Elie, au point de sortie des flots.

Donc, de l'époque judéo-chrétienne et byzantine, les fouilles n'ont découvert aucun vestige d'édifice religieux, synagogue ou basilique, ni dans la ville basse ni sur le tell. Toutefois quelques objets significatifs demeuraient comme les témoins de cette période, épars dans les ruines et mêlés à des objets d'autres moments de l'histoire, soit antérieurs, soit postérieurs en dates.

C'étaient d'abord un cachet de verre (Pl. XXVIII, n° 19) et une lampe de terre cuite (Pl. XXXI) ornés en relief d'un chandelier judaïque à sept branches. Pour l'ère chrétienne c'étaient de nombreuses lampes de terre cuite soit décorées d'un chrisme (Pl. XXXII) associant dans une forme de croix les lettres grecques X, P. entrelacées en un monogramme résumant les initiales du Christ Sauveur : Χριστός ΣΩΤΗΡ soit décorées d'une grenouille symbolique (Pl. XXXII). Il est vrai que les chrétiens ne furent pas les premiers à utiliser ce symbole païen de la résurrection⁽¹⁾, car on le trouve déjà chez les égyptiens avec la même signification.

Ensuite c'étaient de nombreux bouchons de jarres, en plâtre avec estampilles en creux ou en relief (Pl. XXVIII) d'entrelacs compliqués traduisant toujours par des lettres grecques le nom du Christ en sa qualité de Sauveur. De plus récents sont gravés en lettres latines : FELIX NA... ou ...CES DEI. et s'ornent encore du chrisme grec ou de palmes. Sur la panse de certaines amphores des inscriptions à l'encre rouge montrent une suite de lettres et de signes, de croix et d'ancre qui sont aussi des symboles chrétiens. Enfin quelques pierres sculptées, dalles de

⁽¹⁾ P. GRAINDOR, *Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine*, p. 163-165. — P. PERDRIZET, *Terres cuites de la collection Fouquet*, p. 35. — P. Sisto SCAGLIA, *Les Catacombes de St. Calixte*, p. 55.

marbre ou de calcaire, sont décorées d'une croix simple ou tréflée comme la croix de Malte et proviennent probablement de tombes d'un cimetière chrétien dont l'emplacement reste hypothétique bien que certaines d'entre elles aient été trouvées à l'extrémité Nord-Ouest de la ville basse où subsistaient de curieuses tombes très modestes. Nous en parlerons plus loin, au chapitre des cimetières en examinant également les nombreux sépulcres trouvés sur le tell (voir page 104).

ÉPOQUE ROMAINE. Cette longue période historique de plus de six siècles débute vers l'an 30 av. J.-C. pour se terminer en l'an 640 de notre ère et elle embrasse toute la succession des Césars (30 av. J.-C.-68 ap. J.-C.) des Flaviens (69-96) des Antonius et des Sévères (97-235) des Illyriens (268-284) et elle se prolonge par le Bas Empire depuis Dioclétien (284-305) et l'occupation byzantine jusqu'à l'invasion perse (619) et s'achève à la conquête arabe (638 ou 17 de l'Hégire).

Après la bataille d'Actium et la mort de la grande Cléopâtre les premiers préfets romains envoyés par César-Auguste répriment une petite révolte à Heroonpolis provoquée par les exactions fiscales et cherchent à redonner aux ports de la mer Rouge un élan commercial qui avait périclité sous les derniers Ptolémées. C'est alors que Aelius Gallus ranima les constructions navales de Cleopatra pour sa randonnée vers l'Arabie et c'est à partir de ce moment que Clysma connut un regain de vie. Il est difficile de préciser la date à laquelle furent commencés les grands travaux de transformation du site et de dire quand fut installé le *Logoteten* chargé des relations avec l'Inde qui développa l'essor des transactions dont le port et la ville tirèrent la prospérité constante pendant toute l'époque romaine.

Au point de vue des constructions, nul moment, mis à part celui de la fondation ptolémaïque, n'a contribué, plus que celui de la domination romaine, au progrès de Clysma, tant par des innovations pratiques d'hygiène sociale que par l'extension du réseau routier reliant le port aux postes militaires et aux centres commerciaux du Delta.

Le premier objectif des améliorations à apporter aux conditions de vie des habitants fut la création d'un vaste système d'adduction d'eau pour remédier aux difficultés de ravitaillement que présentaient le transport par bateaux depuis le Bir Moussa et les caravanes de chameaux venant de Ghargadeh ou du Bir Soueys. De ce dernier puits un aqueduc fut construit sur une longueur de 5 kilomètres et son trajet fut jalonné par une série de citernes rondes et de machines élévatoires édifiées sur les ruines des maisons grecques de la ville basse et du tell. Un dispositif de captation d'eaux pluviales sur les pentes de l'Attaqa et un réservoir à mi-chemin du Bir Soueys et de Clysma complétaient cette installation, grâce à laquelle purent ensuite se développer les aménagements d'une organisation de bains publics et privés. Des thermes conçus selon les modes courantes de Rome et pourvus de toutes les commodités de chauffage par hypocaustes et chaudières s'élevèrent en plusieurs

endroits sur le tell même et sur son versant Sud-Ouest. La ville fut sillonnée de canalisations en pierre, en briques cuites, en tuyaux de céramique ou de plomb et un égout d'évacuation, partant des thermes serpenta au travers des ruines ptolémaïques de la ville basse pour aller déverser les eaux usées dans le golfe au nord des quartiers grecs. Sur le tell un grand bâtiment souterrain rectangulaire, couvert par une voûte, descendait profondément sous le sol et de toutes part une tuyauterie lui amenait les eaux chaudes ou froides venant de bassins gigantesques et de citernes répartis sur le sommet de la ville haute. Cette sorte de *laconicum* pour bains de vapeur faisait partie d'un vaste établissement qui, en surface, se composait de salles spacieuses contenant des baignoires et des chaufferies adjacentes. (Voir plus loin : Le problème de l'eau à Clysmā).

Si importante qu'ait été la part prise à l'époque romaine par les innovations d'ordre balnéaire dont les vestiges sont plus aisément discernables que d'autres il n'en est pas moins perceptible que certaines modifications et améliorations de l'habitat ont été réalisées en plusieurs points du tell. Cela se constate dans les matériaux employés, dans les appareils d'architecture et dans l'ordonnance interne des logis. Sans toucher à l'urbanisme instauré par les grecs, les nouveaux occupants ont utilisé à leur façon les anciennes maisons ainsi qu'en témoignent les installations culinaires : fours, meules, pétrins et avec les nombreuses amphores fixées dans le sol, les multiples objets domestiques et la grande quantité de monnaies laissées sur place.

Les palais et les marchés vus par El Muqaddazi; la porte monumentale signalée à Le Père par un négociant de Suez; les deux hautes vieilles tours, restes supposés de la ville de Héros, remarquées par le portugais De Castro, furent peut-être des reliquats de la longue période romaine pendant laquelle des empereurs comme Claude et Néron s'ingénierent, pour intensifier le commerce maritime de Clysmā, à perfectionner les installations portuaires et les fortifications de cette ville. Plus tard Trajan fit nettoyer l'ancien canal de Nekao et de Ptolémée dans le même but et Hadrien poursuivit l'œuvre commencée tout en s'occupant des adductions d'eau par la restauration du Bir Soueys et de l'aqueduc. Peut-être que les preuves archéologiques de ce constant souci des empereurs d'accroître la valeur stratégique et commerciale de Clysmā auraient pu être remises au jour s'il eut été possible de terminer les fouilles du tell, car d'après les parties qui en furent déblayées il est permis de penser que les parties inexplorées devaient contenir les monuments les plus importants de la cité, comme le palais du gouverneur. La porte monumentale et le chemin montant qui y accédait ont sans doute disparu lors de la construction du chalet khédivial et des ravalements opérés par la suite sur les flancs nord et est.

La longue vitalité de Clysmā romaine se manifeste par l'abondance et la diversité des objets disséminés dans tous les quartiers de la Marine et du Tell.

En premier lieu il faut citer la céramique d'usage domestique et funéraire, comprenant toutes les espèces et formes de vases, depuis les minuscules ampoules jusqu'aux dolia et amphores de grandes dimensions. La poterie côtelée ou striée des âges romains et byzantins y est représentée par une collection importante.

En second lieu, les lampes de terre cuite, pré-romaines sans décor et proprement romaines ornées de personnages mythologiques, de bustes, d'animaux, de plantes et de symboles variés, constituent également des séries dont l'intérêt artistique se double d'une valeur chronologique indiscutable (Pl. XXXI).

La verrerie a donné quelques beaux spécimens de petits vases à parfums ou à médicaments et un joli vase lacrymatoire à double visage de Janus. Dans la ville basse subsiste un atelier d'une douzaine de fours (fig. 1) qui, selon les uns aurait pu être une verrerie et selon les autres une teinturerie à cause des similitudes qu'on peut établir avec les installations des foulons de Pompéi. Au Sud du tell, contre le rempart grec, on a recueilli de gros blocs de verre résidus de fabrication tout couverts d'une irisation multicolore due au séjour prolongé dans la terre.

L'industrie du bronze se révèle par un petit nombre d'objets (fig. 13) tels que des lampes à deux ou plusieurs becs, des fragments de meubles, trépieds, coffrets; une ciste de toilette, des périsclides et bracelets, des fibules, des poids et surtout des monnaies donnant toute la succession des empereurs jusqu'à Heraclius. Ce sont en général des sesterces de cuivre et étain, de module 0,02 ou 0,025, ayant à l'avant une tête laurée d'empereur et au revers des monuments, des allégories, des guerriers porteurs d'enseigne romaine et de victoire ailée. Ces pièces sont très minces, frappées au coin et probablement importées plutôt que fabriquées localement. Des pièces d'or de Valentinien et de Valens (IV^e siècle ap. J.-C.) furent trouvées avant 1914 dans un vase qui en contenait environ quatre-vingts (Pl. XXXVI, n^o 5).

Signalons enfin des objets d'importation étrangère; fragments de statuettes de Tanagra, vases de buccero nero, vaisselle arétine à décor imprimé au rouleau, amphores rhodiennes avec inscriptions estampées sur l'anse (fig. 4, 9, Pl. XXIX).

ÉPOQUE GRECQUE. De Ptolémée II Philadelphe jusqu'à l'an 30 avant Jésus Christ. Au cours des deux siècles et demi que dura la domination des Lagides, Clysmā acquit d'abord ce toponyme en raison de l'écluse qui fut construite pour barrer l'entrée du nouveau canal reliant enfin le Nil à la Mer Rouge. L'achèvement de cette voie fluviale entreprise de longue date et interrompue pour diverses causes, occupa un certain nombre d'années du règne de Ptolémée et se conjugua avec la création d'Arsinoé suivie de près par la prise de possession grecque du poste douanier et militaire situé au fond du golfe Arabique. Là se trouvait déjà, a-t-on raison de le croire, un établissement pharaonique destiné à défendre la frontière orientale contre les incursions bédouines. Ce serait le Danéon de Plin et l'endroit présumé où Nekao avait, sept siècles avant Jésus Christ, amené des constructeurs de trières grecs pour

équiper une flotte destinée à remporter sur mer les avantages qu'il avait perdus sur terre. Hérodote prétend que, après son échec de percement du canal, qui aurait coûté la vie de cent vingt mille hommes, ce roi aurait établi des chantiers navals dans le golfe Arabique sur la Mer Erythrée, dont on voyait encore les ruines deux siècles plus tard.

Comme Nekao avait fait appel à la main d'œuvre grecque pour armer ses navires et avait de plus enrôlé dans l'armée des mercenaires helléniques, on pourrait penser que ces derniers, préposés surtout à la garde des postes de la frontière auraient eu des descendants qui se seraient établis à demeure dans la région Sud de l'isthme et auraient ainsi favorisé l'appellation danéenne attribuée par Pline au site qui devait devenir *Clysmā* sous Philadelphie.

L'infiltration grecque dans le Delta avait autrefois été encouragée par les pharaons saïtes soucieux d'accroître les relations commerciales avec les peuples riverains de la Méditerranée et de nombreux marins et trafiquants grecs avaient fait souche dans tout le pays. Des touristes de marque, savants, législateurs, philosophes, attirés par le prestige de l'Égypte étaient venus d'Athènes et il n'est pas surprenant, pour ces multiples raisons, que l'hellénisme avait un terrain tout préparé dans la baie de Suez quand le second des Lagides y fit les travaux définitifs du débouché du canal dans la Mer Rouge.

Les clérouques de l'armée grecque recevaient des tenures agricoles en récompense de leurs services et les Cariens, les Thraces, les Ioniens se groupaient par nationalités dans des centres de garnison ou des établissements commerciaux proches des ports maritimes méridionaux.

En conséquence la position privilégiée du fond du golfe Arabique du fait de la création de l'euripe terminal du canal et de l'afflux des éléments grecs prédestinait *Clysmā* au sort important et prospère d'un port et d'une forteresse qui lui était réservé par ce double rôle et qu'elle garda pendant toute sa longue histoire.

Sous l'impulsion éclairée de Ptolémée II, ce qui n'avait été jusque là qu'un des nombreux maillons de ce « mur du prince » dont la chaîne de postes douaniers et militaires gardait les marches orientales, devint tout à coup une véritable ville maritime et fortifiée attirant à elle et y retenant toute une population cosmopolite de marchands, d'artisans, de navigateurs et de constructeurs navals.

Le tell fut entouré par une haute et double enceinte, en larges briques crues de 0 m, 40 × 0 m, 19 × 0 m, 10 ou de 0 m, 42 × 0 m, 26 × 0 m, 13 pour l'enceinte externe et en pierres liées au mortier de limon pour celle de l'intérieur⁽¹⁾. Entre les deux éléments circulait un large couloir ou chemin de ronde et probablement

⁽¹⁾ Le gabarit des grosses briques de l'enceinte extérieure est semblable à celui des briques du gros rempart signalé par E. Jomard entre Assouan et Philæ et qui daterait, d'après de Morgan, de la V^e ou VI^e dynastie. L'enceinte du Tell Qolzoum pourrait alors dater de l'Ancien Empire Égyptien.

une porte devait s'ouvrir à l'Ouest par laquelle on pouvait descendre dans la ville basse. Les fouilles ont retrouvé les deux murs de circonvallation sur la majeure partie des fronts Sud et Ouest où ils furent conservés jusqu'aux empiètements des thermes romains. Ailleurs il n'y avait pas d'espoir d'en retrouver la suite car la construction du chalet d'Ismail Pacha, et les prélèvements de matériaux sur le front Nord puis le ravalement du front Est de 1923 ont dû en faire disparaître toutes les traces.

Enclose dans ces épaisses murailles, la ville haute, qui ne pouvait avoir qu'une destination purement militaire, fut divisée par des ruelles orientées Nord-Sud et Est-Ouest, le long desquelles les logements de la garnison, d'un agencement uniforme, s'alignèrent côte à côte comme un chapelet de cellules et entourèrent sans doute la résidence du *Stratègos* située au centre du tell et les habitations des fonctionnaires de la douane.

Le plan directeur de cette organisation défensive était certainement de création ptolémaïque et on l'attribuerait volontiers à l'architecte Dinocrates qui aurait, dit-on, innové à Alexandrie et à Arsinoé du Fayoum, la disposition en damier des quartiers urbains. Il est cependant à remarquer que de semblables règles d'urbanisme se peuvent constater en Égypte bien avant l'époque grecque et que certaines agglomérations artisanales dans les nécropoles pharaoniques du Fayoum d'Amarna et de Thèbes témoignent du même souci d'ordonnement.

Si les fouilles avaient pu descendre jusqu'à la couche égyptienne, peut-être aurait-on constaté que l'étage hellénique s'était seulement adapté et superposé à celui des époques antérieures.

Toutefois la ville basse, en sa portion occidentale surtout, est de toute évidence, de distribution purement grecque. Là encore les croisées perpendiculaires des rues partagent la cité inférieure en damiers et il n'est pas douteux qu'il n'y existe aucune superposition des maisons ptolémaïques au-dessus de ruines des habitations plus anciennes. Construites en briques crues et, cette fois, différentes de formes et de dimensions, les maisons ne présentent aucun caractère militaire. Au contraire leur caractère purement civil, artisanal et industriel, se manifeste par la présence de plusieurs ateliers, de dépôts de céramiques et de deux installations de moulins qui furent des huileries au temps où la culture des oliviers pouvait être prospère en Basse Égypte et où celle des plantes oléagineuses, leur production, leur traitement et leur commerce étaient affermés et contrôlés par les fonctionnaires du nome⁽¹⁾.

En conformité avec les autres ports maritimes de la côte, *Clysmā* se composait donc d'une forteresse et d'une marine. Celle-ci toutefois ne comprenait pas, autant que les fouilles l'ont démontré, les vastes entrepôts de marchandises que les historiens arabes signalaient et que l'on pouvait attendre d'un lieu de transit aussi actif. Les chantiers navals de constructions ne s'y trouvaient pas non plus, à moins qu'ils

⁽¹⁾ Claire PRÉAUX, *L'économie royale des Lagides*, 1939.

ne fussent jadis à l'emplacement des magasins modernes des compagnies de navigation situés à l'Est du tell, au bord du golfe. Il est plus vraisemblable qu'ils étaient dans les îlots et au tell el Yahoudieh ainsi que le Ct. Bourdon le supposait. A la rigueur des pêcheries auraient occupé certains secteurs en bordure du golfe, non seulement pour la vente du poisson mais encore pour la récolte des coquilles à nacre, des coraux et des madrépores de la Mer Rouge dont les artisans de Clysma se spécialisèrent jusqu'à la fin de la domination musulmane, dans la fabrication d'objets de toute nature. Nous avons recueilli à la marine de nombreuses amphores remplies d'arêtes de poissons, des coquillages variés, des fragments de corail et deux énormes vertèbres de baleine; mais aucun engin de pêche entier ou fragmentaire.

Naturellement, comme l'ère hellénique fut la première occupation jusqu'ici contrôlée du site, les époques qui la suivirent ont aboli ou transformé ses établissements et apporté une grande confusion dans les objets laissés par elle. Cela n'empêche pas que d'indéniables preuves du séjour des grecs ne soient restées, mélangées à celles des successives occupations postérieures. Parmi les reliquats ptolémaïques il convient de citer d'abord la céramique autochtone ou importée et dans ce chapitre le nombre et la qualité des lampes domestiques et funéraires en terre cuite rouge ou en bucchero historiées de reliefs très artistiques (Pl. XXX), qui sont des témoins des relations avec l'Etrurie et la grande Grèce.

Quelques ouvrages d'os et d'ivoire remontent à la même époque car on sait que la chasse à l'éléphant fut la cause de plusieurs expéditions vers le Sud et de la fondation de la ville de Ptolémaïs.

Le travail des métaux précieux ne nous a réservé aucune trouvaille; mais les épaisses monnaies de bronze aux effigies d'Arsinoé, des Cléopâtres et des Ptolémées furent découvertes un peu partout sur le tell et à la marine.

Quelques pierres gravées d'inscriptions funéraires, quelques débris d'ostraca et de papyrus grecs des IV^e et V^e siècles de notre ère sont les seuls documents épigraphiques parvenus jusqu'à nous ⁽¹⁾.

Nous examinerons plus loin les résultats donnés par les cimetières présumés ptolémaïques.

⁽¹⁾ Les papyrus et ostraca ont été examinés par M. P. Jouguet et MM. Schwartz, Guéraud et Rémondon.

RÉVISION DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

Avant d'entreprendre toute tentative de recherche archéologique destinée à répondre, dans la mesure des possibilités, aux questions qui motivaient les projets de fouilles à Suez, il était indispensable de posséder les données géographiques et historiques du problème proposé. C'est pourquoi les chapitres précédents ont essayé de déterminer l'ambiance du site à tous moments du passé et du présent à l'aide des écrits anciens et modernes des historiens et des géographes qui se sont occupés de la région de l'Isthme.

Peut-être cette région est-elle à tous les points de vue une des plus importantes de l'Égypte. D'abord, les phases de sa constitution géologique ont créé, par des exhaussements et des affaissements du sol, une ligne de partage marquée par un chapelet de lacs, entre deux continents et cette dépression Nord-Sud est demeurée le témoin d'une primitive réunion de deux mers qui hantera l'esprit de nombreuses générations, soucieuses de rétablir la liaison interrompue par les millénaires de l'évolution terrestre.

En vertu de ces deux traits d'union perpendiculaires, les routes qui vont sillonner la contrée auront des caractères différents; celles qui relieront les deux mers, longitudinalement, affecteront surtout des buts commerciaux; celles qui, transversalement, franchiront, dans le sens Est-Ouest ou inversement la Marche orientale, seront des voies à objectifs surtout militaires, des chemins d'invasion et de conquêtes.

La mythologie, s'emparant des conditions particulières géographiques et cosmiques de la porte d'orient, pays où le soleil se lève et apporte la vie à l'Égypte, en tirera la légende d'Horus et de la lutte perpétuelle entre ce dieu et Seth, l'esprit des ténèbres.

Parmi les épisodes qui illustrent un tel conflit, la ruée envahissante des Hyksos puis le reflux libérateur des hordes sémitiques sont des événements qui laisseront des traces durables, tout comme la pénétration pacifique des transhumants palestiniens suivie de l'Exode massif des enfants d'Israël après des siècles d'esclavage. Ce sont là les traits essentiels du rôle assigné aux Chemins d'Horus, à leur tracé en latitude qui fait d'eux la tentation constante d'une irruption en terre étrangère et qui favorisera les campagnes guerrières des pharaons par esprit de conquête ou mesure de répression.

Quant à la destinée des routes en longitude elle est inscrite par l'obsédante question de doubler leur trajet terrestre par un réseau liquide de canaux partant de la branche Pélusiaque du Nil et aboutissant à la Mer Rouge. Avant qu'il soit envisagé de relier

l'une à l'autre les deux mers, maintes entreprises ont voulu, soit remplir les lacs, soit les longer par une voie fluviale et il fut réservé à Ptolémée Philadelphe de faire enfin déboucher le canal pharaonique dans le golfe arabe; mais la communication avec la Méditerranée restait à établir et ne sera opérée qu'en 1869 de notre ère.

Dans les divers projets de création d'une artère liquide, le point terminal visé était toujours le fond de la baie de Suez et c'est pour cette raison que le site de Qolzoum acquérait une importance primordiale dans l'Histoire et nécessitait de nos jours une recherche archéologique permettant de tenter son identification avec les différents toponymes tels que Clysma, Daneon, etc.

Il résulte de la somme de documents cités dans les chapitres précédents qu'il existe actuellement au fond du golfe de Suez, dans le quartier suburbain Nord de la ville une éminence peu élevée couverte de constructions antiques en ruines que les arabes modernes appellent : El Gismel (Clédat dixit) et que les cartographes baptisèrent en 1855 : Clismel. Sous le squelette consonnantique de ces deux vocables on veut reconnaître celui de El Qolzoum qui aurait été adopté dès le début de l'Islam, (Mort de Malik, préfet, en 21). Mais avant le VII^e siècle de notre ère la forme syllabique: *QL-ZM*, de ce toponyme se montrait déjà lors de la fuite au désert du moine Paul d'Alexandrie, c'est-à-dire au III^e siècle après Jesus Christ. Il se retira dans le Galala méridional dont le sommet principal était le Mont Colzim. La vocalisation arbitraire de ce nom, surtout en vertu de nos prononciations modernes, a favorisé la confusion entre Colzim et Qolzoum chez certains historiens et géographes tels que Savary, Volney et Gosselin. Ils ont fait erreur en prenant le Mont Colzim (écrit parfois Colzoum) pour le Tell Qolzoum. Gosselin, même, alla plus loin et donna le nom de Kolzoum à deux villes différentes. Les cas d'homonymie, très fréquents en Egypte, dans les toponymes, ont de multiples causes. Ici on voudrait faire dériver Qolzoum de Clysma en donnant à ce dernier nom soit le sens d'écluse, soit celui de forteresse et comme aucun des deux sens ne conviendrait au Mont Colzim, il faudrait chercher une autre étymologie applicable à la fois à Qolzoum et à Colzim. En l'occurrence la dérivation Qolzoum-Clysma est satisfaisante en ce qui concerne le Tell du Golfe de Suez.

Ce vocable aura duré depuis notre VII^e siècle jusqu'à nos jours. Attesté par de nombreux écrits il demande seulement à l'archéologie de démontrer qu'il s'applique bien au site placé au fond du golfe de Suez et répond aux descriptions faites par l'amiral de Castro et le commissaire des guerres Roland. Enfin, l'état de conservation des vestiges de constructions arabes et les trouvailles d'objets qu'on pourra y faire confirmeront ou infirmeront les dires des écrivains arabes sur l'importance commerciale, industrielle et artistique en résumé sur la prospérité ou la misère de l'époque musulmane.

Le nom de Qolzoum aurait succédé à celui de Clysma. On s'attendrait à ce que celui-ci apparût dans quelque document historique de l'époque de Philadelphe dès que l'achèvement du canal eut créé l'écluse et la forteresse qui, en grec, tradui-

saient la nature de la nouvelle cité. **Ce n'est qu'au II^e siècle de notre ère que Lucien, écrivain hellène, emploie pour la première fois le nom de Clysma.** Pline l'Ancien, utilisant de préférence le latin, ne parlait que de Daneon. L'essentiel pour l'archéologie sera de savoir si le toponyme en question s'applique bien au Tell Qolzoum; si l'écluse et le fort existent encore et ne forment qu'une seule et même ville; que celle-ci ne peut se confondre avec Arsinoé et renferme toujours assez de vestiges et d'objets pour justifier une appellation grecque et une occupation d'abord hellénique puis romaine allant de l'an 270 av. J.-C. jusqu'en 640 ap. J.-C. De plus l'époque judéo-chrétienne aura peut-être laissé quelques souvenirs des débuts du monachisme et, si les dires des pèlerins chrétiens se vérifient relativement au passage de la Mer Rouge par les Hébreux sera-t-il possible d'en retrouver trace au gué de Suez.

Mais avant de porter le nom de Clysma, le port sur la mer Erythréenne se serait appelé Daneon Portus (pour le distinguer du Daneon que Linant Bey et Mougel Bey placent au Scheikh Ennedek) et cette dénomination évoque forcément la légende de Danaüs d'Argolide et la part prépondérante prise par le Péloponèse dans le peuplement de l'Isthme par les pélasges d'Arcadie et les émigrants venus de Laconie, d'Achaïe, etc. D'autre part et, bien qu'aucune preuve ne vienne appuyer cette hypothèse, on voudrait trouver en Daneon la survivance de l'égyptien Denat ou Deni appliqué à tout canal avec le sens de barrage ou d'écluse et cela rendrait plausible dans un certain sens la tardive acception arabe : Danab el Timsah, proposée par Maçoudi. En l'état actuel de nos connaissances l'appellation pharaonique du poste militaire de douane et du port qui précédèrent les établissements ptolémaïques est encore inconnue. **De toute façon si Qolzoum-Clysma-Daneon semblent bien être une seule ville, il paraît évident qu'il n'y eut jamais de confusion avec Arsinoé, situé à Kabret et avec Cleopatris, placé par les uns au même endroit qu'Arsinoé et par les autres au Nord du grand Lac Amer.** Il en est de même d'Heroopolis qui en réalité se trouvait à Pithom et que certains voulurent mettre non loin de Suez. Toutes les erreurs antiques de positions géographiques sont imputables à la croyance que le golfe d'Aeant (El-Aean-initico) partait de la Mer Rouge, englobait la région des lacs amers et remontait jusqu'à l'Ouadi Toumilat. Ces erreurs ont persisté chez les auteurs modernes et ont eu pour résultat les homonymies fautive de sites, leur duplication basée sur des confusions historiques. On est en droit d'attendre de la fouille systématique de Suez qu'elle donne la solution de quelques-uns de ces problèmes.

RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES DES FOUILLES

1° LES CONSTRUCTIONS, L'URBANISME, L'HABITAT, LES MATÉRIAUX

(Planches I, II, III, IV et Plan général.)

L'art architectural peut être envisagé sous plusieurs aspects, soit que l'on considère son évolution chronologique, soit qu'on l'examine aux points de vue de la destination militaire ou civile; soit encore qu'on s'attache à différencier les édifices publics des maisons particulières et parmi celles-ci les demeures riches ou pauvres et les ateliers artisanaux.

La ville basse de la marine, arasée à l'époque moderne, puis recouverte d'une couche de déblais d'une épaisseur moyenne d'un mètre environ, ne conservait plus que la partie inférieure des murs atteignant au maximum 50 à 70 centimètres de hauteur. Sans fondations souterraines et sans indices de superposition au-dessus d'une occupation précédente, ces murs posaient directement sur le sable ou sur le sol rocheux. Il était donc évident que la marine appartenait par sa création à une seule époque et que dans ses quartiers centraux elle n'avait subi aucun changement notable en la disposition des locaux ou au moins de la base de ces derniers. Peut-être n'en fut-il pas de même des superstructures si ces logis comportaient un étage ou deux. Les quartiers du Nord-Est en bordure de la mer ont au contraire été plusieurs fois remaniés et l'on y constate des enchevêtrements de constructions, et des emplois de matériaux différents qui prouvent des occupations successives et des destinations variées.

L'ordonnance générale de la ville basse témoigne d'un souci d'urbanisme que l'histoire du site commande d'attribuer au temps des premiers Lagides, ce qui d'ailleurs reçoit une confirmation par les trouvailles d'objets grecs faites dans le sol même des maisons et par les enjambements d'un égout romain au travers des murs ptolémaïques. La marine fut divisée en un certain nombre de blocs par des rues de 2 à 3 mètres de largeur, d'un tracé rectiligne. Elles se croisent à angle droit, les unes sont parallèles au bord du golfe (110° Ouest) les autres leur sont perpendiculaires, disposition certainement calculée d'après le régime des vents dominants et la configuration du rivage. Une enceinte de 2 m., 75 d'épaisseur limitait au Nord les îlots de maisons. Ce gros mur fourré en pierres de Généffé suivait les contours sinueux de la plage et n'avait qu'une ouverture près de la tour M où subsistent un seuil et des jambages d'une porte de 1 m., 40 de largeur et une rampe descendant en plan incliné vers la mer.

Les différents blocs n'ont pas des distributions intérieures et des dimensions uniformes; auprès de salles assez vastes, qui pourraient avoir été des ateliers se voient d'étroites chambrettes; mais les traces des issues sont rares parce que la fouille étant descendue jusqu'au sol vierge, plus bas que le sol ancien, avait peu de chances d'en retrouver beaucoup. Celles qui restent encore sont des portes à huisserie de bois et seuil de pierre. Elles prouvent que les pièces découvertes par nous sont des rez-de-chaussée et non des caves car d'ailleurs, on n'aurait pu creuser des sous-sols étant donné les infiltrations marines.

Pour obvier aux inconvénients de cette humidité souterraine les murs des logis les plus proches du golfe ont des substructures de pierres au-dessous des briques crues ou cuites, d'autant plus que le niveau du terrain est en pente décline du Sud au Nord. Dans certaines de ces maisons côtières un dallage de calcaire ou de briques cuites, ou bien un épais agglomérat de cailloux et de ciment à la puzzolane assure l'étanchéité du sol. Les murs eux-mêmes sont crépis intérieurement et parfois extérieurement d'un mortier de ciment. Ces précautions se remarquent principalement dans les habitations de la première heure. Elles avaient moins de raisons d'être pour les cinq ou six couches qui sont venues ensuite se superposer à elles.

La marine n'était pas une cité rurale, car aucune étable, aucune écurie ne s'y révèle. Ce n'était pas davantage un entrepôt de marchandises comme on eut pu le supposer d'un lieu d'importation et d'exportation aussi fréquenté. La grande industrie afférente à un port de cette importance ne semble pas plus avoir élu en cet endroit de Clysma les installations de tout arsenal maritime.

En somme ce fut probablement un quartier de commerce et d'artisanat habité par des gens de petits métiers, des trafiquants, des fonctionnaires subalternes et toute une plèbe de ports de mer.

L'habitat de cette population cosmopolite et besogneuse décèle sa situation sociale modeste. Les logements sont généralement sans grandeur et dépourvus de tout luxe. Des murs de brique crue peu épais et rarement crépis, des sols de terre battue, des plafonds et des toits de bois, peut-être un étage, constituaient la plupart des habitations. Dans l'intérieur des pièces aucun mobilier, aucun établi ou instrument de travail ne trahissaient le genre de vie des occupants. Des fourneaux de cuisine, des amphores piquées en terre, des meules à main pour la farine et des vases de céramique ordinaire étaient les seuls témoignages de l'existence de nombreuses familles dont les successives origines seraient restées incertaines sans les monnaies et les lampes de terre cuite qu'elles ont oubliées dans les ruines.

Nous verrons plus loin que deux moulins à huile et une verrerie représentent seuls une petite industrie locale qui devait limiter leur production aux besoins de la population résidentielle.

La ville haute du tell fortifié, incomplètement déblayée par nous et précédemment très morcelée et transfigurée à l'époque moderne, était recouverte d'une couche de

terre de plus de 3 mètres d'épaisseur. De prime abord la destination initiale nettement militaire du tell s'impose au même titre que la constitution purement civile de la marine était évidente. Que les conditions de séjour des divers fonctionnaires aient par la suite apporté des modifications étrangères à cette stricte destination primitive, il n'en reste pas moins que la nature de forteresse de Clysma-Castrum demeura sa qualité dominante jusqu'à la fin de la période ottomane.

Réservant pour un autre chapitre la description des édifices publics tels que les thermes romano-byzantins et les installations inhérentes d'adduction d'eau nous n'étudierons ici que les constructions d'usage domiciliaire et les organes de protection militaire du tell.

Les fortifications du castrum entouraient tout le sommet de la butte d'une couronne double de hautes murailles dont les angles; à en juger d'après celui du Sud-Ouest, étaient adoucis en quart de cercle pour constituer des bastions ou des tours d'observation. Peut-être les « deux vieilles tours hautes visibles en arrière du château fort » vues en 1541 par l'amiral de Castro, étaient-elles ces bastions d'angles.

L'enveloppe externe enracinée dans la roche calcaire de la crête avait une épaisseur de 3 mètres et elle était faite d'un mur plein en briques crues de grandes dimensions : $40 \times 19 \times 10$ ou $42 \times 26 \times 13$, assemblées avec soin en lits alternés sur champ ou sur tranche et descendant à 3 m., 20 de profondeur dans le sol.

L'enceinte interne d'un mètre d'épaisseur, aussi fortement enfoncée en terre que la précédente, était construite en moellons réguliers de pierre calcaire bien parés vers l'intérieur et son angle Sud-Ouest, seul conservé, était sans retour curviligne en passant du front Sud au front Ouest. Aucune solution de continuité ne rompait la ligne double de ces défenses sur le flanc méridional, tandis qu'il est logique de penser que sur le flanc occidental, au-delà des Thermes qui furent édifiés sur les ruines de l'enceinte externe, une porte était probablement percée car c'était le côté le moins exposé du fort et celui par lequel le tell pouvait communiquer avec la marine par le moyen d'un chemin ascendant. La porte monumentale signalée au commissaire des guerres Roland en 1799 par un négociant de Suez, d'après un document ancien, pourrait avoir été cette soi-disant « Porte Consul » enfouie sous les décombres. Malgré l'état de dévastation du site, nos fouilles ont donné l'impression que des traces subsistaient encore au Nord des Thermes, d'une rue montant de la ville basse jusqu'au fort et de gros éléments de pierre taillée pour des jambages et un seuil, épars dans les déblais à l'emplacement présumé de la porte en question.

L'enceinte extérieure se retrouve sur une soixantaine de mètres du front Sud et une trentaine de mètres du front Ouest. Un court tronçon se devine sur le front Nord. L'enceinte intérieure atteint au Sud la même longueur que l'autre mais à l'Ouest elle se prolonge d'un bout à l'autre du tell sur 112 mètres environ.

Entre ces deux gros murs circulait tout autour du fort un espace libre de sept mètres de largeur, comme un chemin de ronde entre l'escarpe et la contre-escarpe

où pouvaient se rassembler les troupes en cas d'attaque. Au centre du front Sud dans ce large couloir furent construits, avec les mêmes grosses briques crues de l'enveloppe externe, des groupes de constructions aux murs épais qui semblent avoir été celles d'un petit poste de garde ou plutôt d'un bâtiment de date plus récente.

Il n'a pas été possible de voir si un donjon avait pu constituer au milieu du castrum un centre de résistance.

Abrité par ces hauts remparts le plan supérieur du tell était couvert de bâtiments dont l'ensemble avait été soumis lors de sa création à des règles d'urbanisme plus rigoureuses que celles qui avaient régi la ville basse et déjà on pouvait percevoir la différence de destinations des deux parties de Clysma.

Le dessin général des ruelles étroites, parfaitement droites, tracées au cordeau partageait tout le sommet en un certain nombre d'îlots réguliers et uniformes et cette distribution en damier obtenue par la perpendiculaire croisée des cheminements et la similitude des maisons montrait qu'on avait ici affaire à une forme d'habitat disciplinée en son origine et en sa fonction.

L'orientation des artères principales est parallèle à l'enceinte occidentale, c'est-à-dire qu'elle est sensiblement Nord-Sud (22° NE). Les transversales Est-Ouest qui les coupent aux extrémités en épousant la direction des remparts du Nord et du Sud, paraissent avoir encadré le point capital du lieu qui devait être la résidence du gouverneur de la place. On le devinerait presque à l'aspect des ruines qui entourent les bassins R, T, et la grande citerne CT et qui laissent supposer que sous le chalet du Khédivé Ismaïl avait été jadis le palais du Strategos de la forteresse.

Nous avons pu dégager plus de 57 logis du front Ouest et descendre la fouille jusqu'à 10 mètres de profondeur en moyenne. En général ce sont des maisons presque toutes pareilles, collées les unes contre les autres et appuyées à l'enceinte. Composées d'une seule pièce rectangulaire mesurant environ 2 m., 50×3 m., 65; et n'ayant qu'une ouverture sur la rue, toujours placée au même endroit, elles ont une hauteur ne dépassant pas 2 m., 50. Le toit en terrasse, fait en bois et mortier, devait régner sur toute la longueur d'un groupe de maisons. On voit encore les opes des boullins d'un plafonnage ou d'un plancher entre étages dans certaines demeures (Planche IX) des départs de voûtes en briques et nous avons recueilli des poutrelles de toitures dans beaucoup d'endroits.

Ces habitations mitoyennes, d'un modèle unique, admettent cependant des variantes de dispositions internes apportées par leurs occupants successifs. Parfois un escalier met en rapport deux étages ou un rez de chaussée et une cave, laquelle est souvent pour une maison arabe ou romaine l'ancien rez-de-chaussée grec.

En effet plusieurs changements de locataires occasionnés par la succession des régimes politiques ont produit des superpositions faciles à constater dans les matériaux employés, dans les appareils de construction et dans les trouvailles d'objets abandonnés parmi les ruines de chaque couche archéologique.

Les murs grecs sont spécialement bien construits et presque partout en brique crue mesurant : $20 \times 10 \times 6$; les murs romains mélangent la brique et la pierre en opus incertum; les murs arabes réemploient les matériaux des âges antérieurs sans méthode bien arrêtée. Les toits voûtés (maisons 15, 25, 32) les portes arquées sont faites de deux rouleaux de briques crues de teinte jaune et de texture sableuse.

Comme dans la marine on trouve ici des fours de cuisine, des meules à farine et des récipients de céramique pour l'eau et les provisions alimentaires. Ceci montre que la vie de garnison était en même temps une vie familiale et que les soldats, leurs femmes et leurs enfants, très nombreux, cohabitaient dans une promiscuité fort étroite. Les monnaies et les lampes de terre cuite laissées par les occupants établissent la suite des générations qui peupla le castrum pendant toute sa durée.

De notables modifications sont survenues au cours des siècles dans l'affectation du tell. Il ne fut pas toujours exclusivement réservé à l'élément militaire et aux fonctionnaires de la douane. La création des thermes en fit une vraie station balnéaire et peut-être thermale; l'établissement de deux madrassa arabes convertit en écoles plusieurs locaux; la construction de cinq fours au Sud de l'enceinte pour la fabrication de la chaux ou du plâtre transforma en chantier une partie des habitations méridionales; enfin des blocs de verre, des fragments de moucharabieh et d'autres menus objets d'os ou d'ivoire ramassés dans les maisons et les rues font état de petites industries ayant accaparé les places vacantes. Quant aux très nombreux morts enfouis un peu partout, avec ou sans cercueils ou sépulcres construits, ils prouvent que le tell ayant perdu sa première destination était devenu un véritable cimetière au dernier stade de sa longue existence.

MEUNERIES ET HUILLERIES. Deux installations de moulins ont été dégagées dans les blocs de constructions VII et VIII (Plan général). Considérons celle du bloc VII qui est la plus importante. Elle se développe sur plus de 20 mètres de longueur et 6 mètres de largeur. Ses murs extérieurs en brique crue atteignent une épaisseur allant de 1 m., 50 à 2 mètres et sont renforcés à l'intérieur de cette vaste salle par des piliers contreforts de un mètre carré distants de 3 m., 50 collés contre les parois. Ces étais pouvaient être destinés soit à porter le poutrage des moulins, soit, plutôt, étant donné qu'ils ne sont pas en face des moulins et que les murs ont une épaisseur considérable, être les supports de la charpente du plancher d'un étage constituant un grenier à céréales d'où les grains coulaient directement sous les meules.

Trois moulins dans la grande salle et un autre dans une pièce adjacente se présentent de la façon suivante. Disposés sur une seule ligne et séparés par un intervalle de 3 mètres ils sont formés par un bâti circulaire de 1 m., 90 de diamètre et de 0 m., 40 de hauteur, entièrement construit en moellons réguliers de pierre calcaire jointoyés au mortier de chaux; autour de lui un manège de terre battue, débordant de 1 m., 50 et légèrement surélevé au-dessus du sol de la salle, conserve encore l'usure incurvée

du piétinement tournant de l'homme ou de l'animal qui actionnait la meule. Celle-ci devait pivoter sur le bâti de maçonnerie. Ou bien c'était une des grandes meules de granit rose de Syène que nous avons recueillies dans les parages et qui mesurent 1 m., 10 ou 1 m., 25 de diamètre, 0 m., 30 d'épaisseur, perforées au centre par un trou carré de 0 m., 23. (Ce sont les soi-disant tambours de colonnes vus par le Ct. Bourdon et considérés par lui comme des restes de la basilique de St. Athanase.) Il est possible que deux meules jumelées tournaient autour du même axe de rotation ou que, étant donné le poids considérable d'un disque de syénite de cette épaisseur il n'y en ait eu qu'une seule comme nous l'avons noté dans une huilerie arabe moderne de Karnak. Des meules de basalte noir moins volumineuses, ne mesurant que 0 m., 40 de diamètre et 0 m., 06 d'épaisseur ont une des faces plate et l'autre en forme de ménisque convexe, ce qui suppose qu'elles tournaient dans une cuve de même matière. Sur la base maçonnée était probablement aussi fixé solidement en guise de pivot de giration une pierre conique en lave appelée *Méta* sur laquelle s'encastrait à frottement dur un autre élément de pierre volcanique biconique évidée dont le cône supérieur se remplissait de grains et le cône inférieur le broyait contre le *Méta*. Ce second élément s'appelait le *Catillus*. On verra sur la Planche XXII en A, ces deux parties de la meule et une représentation de leur assemblage dans un moulin de Pompéi; en C, une meule de Mahamdieh au Musée d'Ismaïlia et en D, une meule de granit rose. En B, nous donnons la reconstitution d'un *Catillus* de modèle spécial en basalte noir formé par la réunion à l'aide de liens de métal, d'un certain nombre de pièces de sections variées offrant une arête tranchante, tantôt à droite, tantôt à gauche, dont le rôle semble avoir été d'écraser des substances dures comme des noyaux d'olives. Tous ces éléments étaient encore englués d'une matière brune et solide semblable au moût qu'on trouve sur les pièces des moulins à huile de nos pays.

On sait que la production et la vente de l'huile, qui avait été un monopole royal, avaient été affermées par Philadelphie en l'an XXVII et restaient contrôlées par le nomarque ou l'antigraphe qui interdisaient les moulins clandestins, l'importation et l'exportation des graines oléagineuses sauf les olives⁽¹⁾.

Nos moulins de Clysma appartiennent vraisemblablement à l'époque grecque au point de vue de leur création; mais ils ont dû continuer à travailler sous les autres dominations. Si certains d'entre eux furent des huilleries, d'autres ont certainement été des meuneries à céréales.

Cela n'empêchait pas que les habitants de la marine et du tell possédassent des meules individuelles actionnées à la main et composées de deux parties superposables

⁽¹⁾ Claire PRÉAUX, *L'économie royale des Lagides* 1939. Fernande HARTMANN, *L'agriculture dans l'ancienne Egypte* 1923, p. 66-67. THÉOPHRASTE, *Histoire des plantes* VI, p. 7-8. PLIN, *Histoire Naturelle* XV, p. 4. STRABON, XVII, 15. HÉRODOTE, II, 94. Les égyptiens, les grecs et les romains s'éclairaient avec des lampes remplies d'huile de ricin.

en pierre dure (Pl. XXII). Elles posaient sur le sol et s'emboîtaient exactement l'une au-dessus de l'autre en tournant autour d'un axe commun. En beaucoup de maisons on trouve auprès de ces meules personnelles des vestiges de pétrins et des fours à pain.

VERRERIES (fig. 1). Dans le bloc N° II de la marine une construction aux murs de brique crue contenait, sur un podium de 0 m., 15 de hauteur, 1 m., 50 de

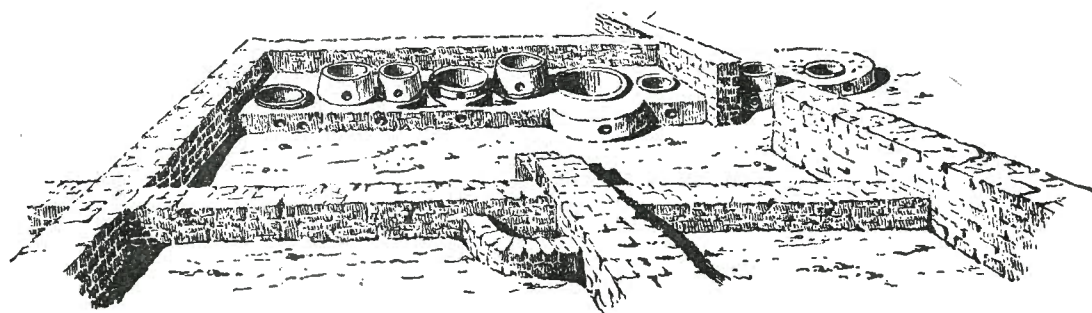


Fig. 1. Ruines d'une verrerie.

largeur et 6 mètres de longueur, en maçonnerie de pierre et de brique, un alignement de neuf fours en céramique de diamètres variant de 0 m., 60 à 0 m., 90, pourvus de trous de ventilation à la base ou dans le podium. Ces fours ne renfermaient que des cendres de charbon de bois et aucune scorie de fabrication. Placés côte à côte et présentant leurs souffleries à l'intérieur de la salle, ils avaient des hauteurs différentes correspondant à leurs diamètres et probablement à des destinations également différentes.

On avait d'abord pensé que cette installation avait pu être une vaste cuisine ou une teinturerie comme il en existe à Pompéi dans le quartier des foulons; mais après examen et consultation de gens spécialisés dans diverses fabrications, il semble plus probable que c'est un atelier de verriers et qu'il date de l'époque ptolémaïque en raison des monnaies et des lampes grecques enfouies sous le sol.

Fours (Plan général, Pl. XV et fig. 2). Au bas du flanc abrupt méridional du tell quatre grands fours cylindriques s'alignent Est-Ouest sur une seule rangée à 11 mètres au-dessous de l'enceinte externe et à une douzaine de mètres les uns des autres.

Ce sont des tours circulaires dressées sur des plate-formes rectangulaires de brique crue; elles sont elles-mêmes entièrement faites de cette matière mais à l'intérieur les briques ont été cuites par la chaleur du foyer et une épaisse couche de scories y reste adhérente tandis que le bas des fours est rempli de cendres de charbon de bois et de mâchefer. De plus dans l'une d'elles subsiste une couche de goudron et dans

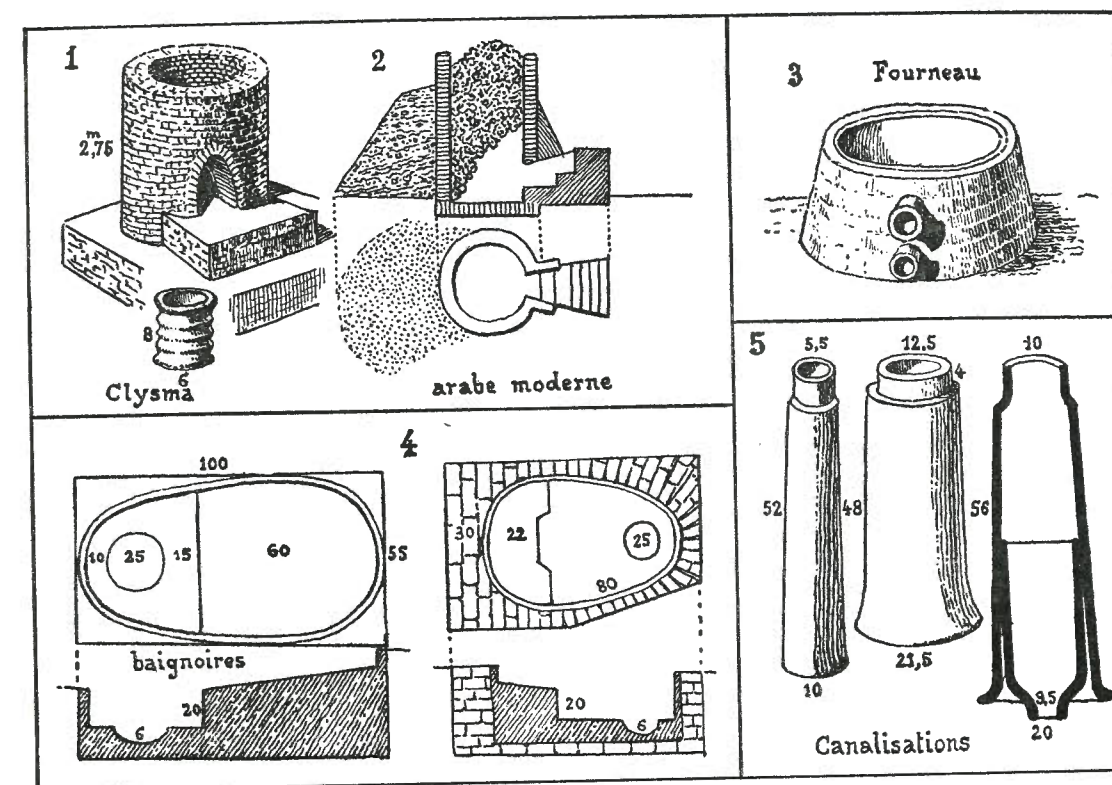


Fig. 2. 1 : Four de Clysma; 2 : Four arabe moderne (d'après Mosseri et Audebeau bey); 3 : Fourneau; 4 : Baignoires; 5 : Canalisations en céramique.

une autre un entassement de déchets de briques cuites et de pierres calcaires arrondies et calcinées par le feu; devant celle qui se trouve le plus à l'Est on a recueilli 48 sortes de gobelets de terre cuite grossière, à torsade, de 0 m., 08 à 0 m., 09 de hauteur, de 0 m., 06 à 0 m., 08 de diamètre et de 0 m., 01 d'épaisseur qui furent peut-être des supports de vases apodes employés pour la cuisson de ces récipients.

Les fours ont un diamètre externe variant de 3 m., 30 à 3 m., 80; un diamètre interne compris entre 1 m., 35 et 1 m., 70 ce qui donne à leur enveloppe une épaisseur de 1 m., 15 à 1 m., 30. La hauteur restante varie de 1 m., 80 à 2 m., 75 calculée à l'intérieur, du sommet au fond; mais il est certain que ces tours furent écrêtées car on avait construit au-dessus d'elles des maisons arabes après les avoir comblées de gravats. Chaque four possède au Sud une porte ogivale de 0 m., 50 à 0 m., 70 de largeur et de hauteurs 0 m., 60, 0 m., 80 et 1 mètre. Devant cette porte une espèce de mastaba de brique crue forme un large seuil plus élevé que le fond interne du four. Entre les fours 2 et 3 reste de chemin bordé de pierre montait vers l'angle arrondi de l'enceinte grecque et entre les deux derniers fours de l'Est un puits à margelle de calcaire s'enfonce et trouve l'eau à un mètre de profondeur. De lui se détache vers le Sud une canalisation souterraine de pierres brutes qui se perd après un mètre de parcours.

Nous donnons sur la figure 2, auprès du dessin d'un des fours de Clysmas la copie d'un four à chaux arabe moderne extraite de l'ouvrage de M. M. Mosseri et Audebeau Bey : *Les Constructions rurales en Egypte*; 1921, page 41, Planche III, 2 et figure 7. Par cette comparaison il est permis de penser que nous avons affaire à des fours à chaux ou à plâtre, étant donné les résidus calcinés et les scories qu'ils contenaient. D'autres suppositions peuvent être émises au sujet des 48 gobelets supports ayant peut-être servi à cuire des vases de céramique ou encore au sujet de gros blocs de verre trouvés au-dessus des fours dans une maison située à l'intérieur de l'enceinte du tell.

Le fait que des masures arabes furent édifiées au-dessus des fours arasés et comblés oblige leur datation à remonter plus haut que l'époque musulmane mais sans toutefois atteindre celle des Ptolémées. On la fixerait plutôt aux temps romano-byzantins, lorsque la construction des thermes et des citernes exigea l'emploi de la chaux et du plâtre. La position au Sud du tell, qui était très habitée à ce moment, devait être commandée par la proximité d'un chantier d'extraction d'argile du birket pour les briques ou d'un chemin d'accès vers une carrière de calcaire. Elle l'était aussi par la direction des vents dominants afin que les fumées ne vinsent pas se répandre sur le tell.

2° LE PROBLÈME DE L'EAU À CLYSMA

Le problème du ravitaillement en eau potable du site d'El Qolzoum fut de tout temps le souci capital de ses occupants successifs. La nature du sol au fond du Golfe Arabique interdit la possibilité d'existence de sources, de nappes souterraines ou de puits donnant autre chose que des infiltrations marines impropres à la consommation par leur teneur saline. Force était donc d'aller chercher ailleurs ce qui ne se trouvait pas sur place et la question se posait alors, après la découverte de points d'eau, d'amener cette eau par des moyens de transport ou d'adduction à travers des distances et des obstacles qui hérissaient l'entreprise de difficultés nombreuses.

Si un poste militaire et douanier se situait déjà à l'époque pharaonique, même la plus ancienne, aucun document du temps ne nous renseigne sur les méthodes employées par les égyptiens pour remédier à la sécheresse de cet endroit.

Des averses orageuses pouvaient en certaines saisons remplir des dépressions de terrain environnantes, faire ruisseler du haut du Généffé ou de l'Attaqa des torrents d'eaux pluviales vite évaporées. Les habitants actuels d'El Arbain se souviennent d'un grand *birket* qui s'étendait à l'emplacement où leur quartier fut construit et nos fouilles ont retrouvé des canalisations et des escaliers descendant vers cette fondrière marécageuse qui aurait plutôt servi d'exutoire aux rejets liquides des thermes romains du tell que de réservoir affecté à une alimentation d'eau potable. Hormis cette cuvette dont la date est incertaine, il ne semble pas, en l'état où nos recherches

se sont arrêtées, qu'on puisse déceler la présence de citernes ou de bassins, soit naturels, soit artificiels, de l'ère des pharaons ayant pu emmagasiner de quoi satisfaire les besoins d'une garnison et d'une population si peu nombreuses fussent-elles. Des *dolia*, vastes cratères de céramique, comme on en fit l'usage en certaines agglomérations désertiques (à Deir el Médineh, par exemple) pouvaient recevoir un approvisionnement assez limité que d'incessantes corvées d'ânes devaient apporter dans des outres ou des amphores. Mais le problème n'était pas résolu pour autant car il fallait situer le lieu de provenance de la boisson nécessaire aux occupants du site.

Encore une fois rien ne nous éclaire à ce sujet et il faut attendre le moment où les échecs de Nekao et de Darius pour amener l'eau du Nil jusqu'à la Mer Rouge furent compensés par l'initiative des premiers Lagides. Encore Ptolémée Philadelphie, relatant ses travaux du Golfe Arabique dans la stèle de Tell Maskhouta, est-il muet sur la question du ravitaillement en eau potable. Sans doute le nouveau canal pouvait-il dans une certaine mesure la résoudre. Strabon ne dit-il pas que les lacs amers furent adoucis et devinrent poissonneux après l'ouverture de la récente artère fluviale, contrairement aux craintes de Darius relatives à un empoisonnement des apports du Nil par le reflux de la mer.

Il faut parvenir à l'époque arabe pour apprendre, aux X^e et XII^e siècles de notre ère, par El Mukaddazi et El Idrisi, que des vaisseaux venant de Bir Moussa et de Chargadeh dans le désert près d'El Shatt ou des caravanes de chameaux venant du Bir Soueys, ou même, ajoute au IX^e siècle El Yakoubi, du puits d'El Adjeroud, apportaient à Clysmas une eau saumâtre dont s'abreuvaient les habitants.

Les vestiges de l'aqueduc de Bir Moussa vus par Bonaparte, les ruines de Chargadeh, celles d'Adjeroud et le puits fortifié de Bir Soueys, construit par Hadrien et restauré par un Khalife turc, existent encore et l'Expédition d'Egypte, sur la feuille 23 de l'Atlas, aussi bien que sur la carte (Vol. I; Pl. II) de la Description de l'Egypte, marque les restes d'un aqueduc reliant la citerne d'Hadrien à la ville de Suez. Aujourd'hui les cultures et les agglomérations modernes ont fait disparaître la plus grande partie de ces restes, sauf peut-être aux abords immédiats du Tell Qolzoum, si toutefois on peut voir en eux, les tours rondes dispersées dans la ville basse et sur le tell. Quant à la fourniture d'eau douce, subordonnée d'une part à l'achèvement du canal ptolémaïque; puisque les bateaux venaient à l'aiguade jusqu'à la hauteur d'Arsinoé et d'autre part à l'abondance temporaire des eaux pluviales descendant des montagnes, elle pouvait être assurée exceptionnellement soit par la cuvette réservoir située à mi-chemin entre Bir Soueys et Clysmas, signalée sur les cartes de la Description et dans laquelle se déversaient les torrents intermittents du Gebel Généffé; soit par un système de captation organisé probablement à l'époque romaine sur les pentes du Gebel Attaqa où Clédat découvrit une série de barrages en terre pilée et en pierres sèches échelonnés dans les ravins orientés vers le Nord.

En résumé la question du ravitaillement en eau plus ou moins potable trouvait une solution partielle dans la multiplicité des sources de production; mais leur éloignement et la périodicité de certaines d'entre elles posaient cependant le constant et difficile problème du transport. Pour le résoudre il fallut parvenir à l'époque romaine, période la plus florissante du site par l'importance des entreprises architecturales, commerciales et industrielles; par l'accroissement de la population et surtout par l'importation de la faveur latine accordée à l'usage des thermes. C'est à partir de ce moment que la création d'aqueducs, de canalisations, de citernes et d'égouts se substitue presque entièrement aux ressources de la navigation et des longues caravanes de chameaux. Nous allons voir comment le génie romain sut vaincre les difficultés qui avaient arrêté jusque là les égyptiens et les grecs dans le progrès d'une adduction méthodique assurant un ravitaillement suffisant par des procédés moins empiriques⁽¹⁾.

CITERNES, PISCINES, CANALISATIONS (Plan général et Planche IV). Dans la ville basse de la Marine treize constructions circulaires émergent de quelques centimètres au-dessus des ruines en brique crue des quartiers d'habitations. Les unes sont éparpillées dans certains groupes de maisons sans qu'un ordre de liaison entre elles soit apparent et puisse indiquer l'existence ancienne d'un dispositif de jonction. Les autres décrivent une ligne sinueuse vaguement orientée Nord-Ouest, Sud-Est et, pas plus que les premières, elles ne montrent, au ras du sol ou en souterrain, si elles furent reliées par une canalisation. Rien ne dit cependant qu'avant les déprédations modernes qui les ont arasées pour la réutilisation de leurs matériaux, ne subsistaient pas, à une certaine hauteur, des vestiges d'un agencement d'association dans un but commun.

Le Ct. Cl. Bourdon se souvenait d'avoir vu avant 1927 une amorce de mur en briques cuites partant de la tour A, la plus élevée, dans la direction du Nord-Ouest et qui semblait être un reste d'aqueduc, car à son sommet se voyait une sorte de canal cimenté. C'est le seul élément permettant l'hypothèse d'un procédé d'adduction d'eau auquel auraient participé les tours de la ville basse.

La forme circulaire de celles-ci et même la nature de leurs matériaux de construction ne sont pas forcément particulières à un système de transport ou de conservation d'un approvisionnement liquide. En effet ces conditions se trouvent

⁽¹⁾ Documentation tirée des ouvrages suivants : Cl. BOURDON, *Revue biblique*, avril 1928. *Notes sur l'Isthme de Suez*, p. 2. — J. CLÉDAT, BIFAO, XVIII, p. 185, 186. *Notes sur l'Isthme de Suez*. — A. FONTAINE, *Monographie cartographique*, 1955, cartes p. 91, 97, 98. — R. P. JOMIER, B.S.E.H.G.I.S. 1951. *Ageroud, caravansérail sur la route des pèlerins de la Mekke*. Le chameau n'apparaît en Egypte qu'à la basse époque, bien que Clédat prétende que l'on a trouvé un vase archaïque sur lequel était peint un chameau baraqué. Hérodote (Livre III chapitre CIII) décrit le chameau et dit que les grecs connaissaient cet animal utilisé par les Indiens.

recherchées à certaines époques, romaine et arabe, pour l'édification de silos comme à Edfou, Tanis et ailleurs ou pour celle de moulins à vent comme à Fostat.

Ici leur destination peut dépendre des emplacements où elles sont situées, des dimensions intérieures comme de l'épaisseur des bords externes, du genre spécial de la constitution et enfin de l'âge approximatif de leur création.

Au point de vue des emplacements, la répartition des tours paraît subordonnée à alimenter indistinctement tous les quartiers de la Marine; mais cependant on pourrait les diviser en deux groupes, celui du Nord et celui du Sud, se dirigeant l'un et l'autre d'Ouest en Est vers le point d'eau du Bir Soueys. Reliant par la pensée les éléments de chacun d'eux on verrait qu'ils dessinent à peu près une ligne venant de ce puits et desservant les divers secteurs de la cité.

Au point de vue de l'âge à attribuer à leur création, on ne pourrait hésiter qu'entre l'époque romaine et l'époque arabe, car elles furent construites sur des maisons de l'ère ptolémaïque encore intactes ou déjà en ruines dont elles coupent ou enjambent les murs de brique crue. Il y a beaucoup plus de chances pour que ces tours soient dues aux romains, si l'on admet une destination relative au ravitaillement liquide, en raison de la propension de leur race à l'installation de thermes et de procédés ingénieux et nouveaux d'adduction d'eau partout où ils étaient appelés à séjourner. Pourtant, on va le voir, elles n'ont pas toutes le même âge. Au point de vue de l'appareil constitutif des tours, la préférence irait également au temps de l'occupation latine. Les parois externes, d'une épaisseur variant de 0 m., 60 à 0 m., 75, sont faites en pierres du calcaire coquillier de Généffé liées au mortier de chaux et de pouzzolane. L'intérieur, fond et parois, est cimenté avec soin et quelques unes d'entre elles ont au centre du fond une petite dépression circulaire en forme de cupule de 0 m., 20 de diamètre environ et de trois ou quatre centimètres de profondeur, sans traces d'usure par rotation d'un axe vertical pivotant quelconque. (Ce sont les tours F, M, O.)

La différence d'âge que nous venons de signaler viendrait de ce que certaines de ces tours sont très rapprochées les unes des autres et présentent une diversité de matériaux et de construction. Cela ne signifie pas que les plus récentes datent de l'époque arabe car à ce moment des maisons furent bâties sur plusieurs de celles qui se rencontrent sur le tell. Elles remplaçaient seulement des tours anciennes hors d'usage.

Le déblaiement interne des tours n'a produit aucune trouvaille facilitant leur identification. Les unes ne contenaient que de la boue et des tessons de poteries de toutes les civilisations mélangées; les autres avaient servi de dépotoirs et renfermaient des ossements d'animaux (voir Pl. IV).

Avant de parler des tours, citernes, piscines et réservoirs du tell voici la liste totale, tell et Marine, des vingt-deux constructions de même espèce sinon de même forme

qui ont pu être remises au jour pendant les 3 saisons de fouilles, (*D, d* : diamètres externes et internes; *h, l* : hauteur restante et largeur des bords; *p* : profondeur).

- A : *D* 3,80, *d* 2,60, *h* 3,90, *p* 2,55, *l* 0,60. Tour ronde, ciment interne.
 B : *D* 3,90, *d* 2,60, *h* 0,75, *p* 0,40, *l* 0,70. Tour ronde cimentée. Fragments de poteries.
 C : *D* 4,40, *d* 3,10, *h* 0,65, *p* 1,80, *l* 0,65. Tour ronde cimentée.
 D : *D* 4,20, *d* 2,90, *h* 0,65, *p* 1,80, *l* 0,67. Tour ronde cimentée.
 E : *D* 2,90, *d* 2,20, *h* 0,80, *p* 1,15, *l* 0,70. Tour ronde, ciment et pouzzolane.
 F : *D* 4,10, *d* 2,75, *h* 0,90, *p* 1,00, *l* 0,75. Tour ronde cimentée à cupule centrale.
 G : Tour carrée de 2,75 de côté externe, *l* 0,65 à 0,75, *p* 0,55, ciment rose interne.
 H : *D* 5,50, *d* 4,10, *l* 0,70. Tour ensablée à demi-détruite, fond de sable.
 I : *D* 5,50, *d* 3,25, *l* 0,90 à 1,50. Demi-tour de flanquement de l'enceinte du Nord.
 J : *D* 5,50, *d* 3,10, *l* 1,10 à 1,60. Tour ronde cimentée.
 K : *D* 6,15, *d* 3,85, *l* 1,15 à 1,35. Demi-tour de flanquement non cimentée. Poteries.
 L : *D* 3,80, *d* 2,70, *p* 1,60, *l* 0,60. Tour ronde cimentée. Poteries et ossement de bêtes.
 M : *D* 4,21, *d* 2,72. Tour ronde cimentée à cupule centrale.
 N : Vestiges de tour ronde détruite.
 O : *D* 4,23, *d* 3,60, *h* 0,75, *l* 0,60, *p* 0,95. Tour ronde cimentée à cupule centrale.
 P : *D* 5,50, *d* 3,60, *h* 2,30, *p* 2,20, *l* 0,80. Tour ronde cimentée avec conduites d'eau.
 R : *D* 5,85, *p* 2,50. Vaste bassin, parois détruites, canalisation.
 S : *d* 3,10, *p* 1,50. Tour ronde, parois détruites.
 T : *D* 5,90, *d* 4,70. Grand bassin rond cimenté avec canalisations.
 U : *D* 3,80, *d* 2,40. Tour ronde cimentée.
 V : *D* 1,10. Petite tour sans ciment interne.
 Y : *D* 2,00, *d* 1,10, *p* 2,05. Tour ronde cimentée.
 Z : *d* 1,20. Puisard.

Les constructions circulaires (de P à Y) sont situées sur le tell. On a pu remarquer dans cette liste que, hormis les tours rondes de la ville basse qui appartiennent à une même catégorie de réservoirs probablement affectés à un contenu liquide, sont mentionnées deux constructions semi-circulaires sans revêtement interne de

ciment (K, I) accolées à l'extérieur de l'enceinte du front de mer. Ce sont certainement des organes de défense, soit contre les assauts des grandes marées, soit contre ceux d'ennemis éventuels.

De plus une tour carrée (G) située à l'extrémité Nord-Ouest de ce qui reste de la Marine et à proximité du bord de la mer, pourrait avoir eu une destination différente de celle des tours rondes bien qu'elle soit intérieurement crépie au ciment mêlé de pouzzolane. Autour d'elle, dans le sable, un grand nombre d'écaillés et d'arêtes de poissons montraient l'existence en ce lieu d'établissements d'anciennes pêcheries. Des groupes d'amphores brisées et contenant du sable, des déchets de poissons et des grosses monnaies ptolémaïques, étaient rassemblés un peu au Nord de la tour carrée et pourraient dans une certaine mesure fixer à l'époque grecque la date de cette dernière.

S'il pouvait y avoir une incertitude au sujet de la datation des tours de la Marine, toute hésitation disparaîtrait à l'examen de celles qui sont situées sur le tell. Déjà la tour A dont nous avons parlé et qui se trouve au flanc Ouest de l'éminence, en jonction significative avec une installation de thermes romains, prouverait sa destination et confirmerait l'époque de sa création entraînant du même coup celle de ses semblables du tell.

La première tour U du tell est construite sur l'ancienne enceinte grecque du versant occidental et elle domine les thermes avec lesquels sa relation est évidente. Par des canalisations souterraines en céramique et en plomb elle se relie à une seconde tour P, plus vaste, plus profonde creusée à l'Est dans un quartier de maisons grecques et qui, au moyen d'une tuyauterie de plomb alimente en eau la citerne CT dont il sera question un peu plus loin. La troisième tour S, placée comme U sur le penchant Ouest du tell, devait approvisionner les quartiers habités du Nord. Quant aux deux grands bassins R et T dont les margelles de pierre ont disparu, ils font partie d'un système assez compliqué de distribution d'eau, par l'entremise de conduites sous poterie et de tuyaux de plomb, vers la citerne CT d'une part et vers un établissement de bains du Sud-Est. Etant donné leurs dimensions considérables, on peut se demander si ce ne sont pas des piscines plutôt que des réservoirs. Les canalisations qui s'en échappent ou qui y aboutissent desservent de nombreuses baignoires (fig. 2) éparses sur leur parcours ou proviennent d'une installation complète de chaudières et d'hypocaustes. Il est certain en tous cas que l'eau froide était fournie par un aqueduc venant du Bir Soueys et empruntant les tours réservoirs de la ville basse; par des siphons et pompes élévatoires établis à proximité des citernes et enfin par des bassins recueillant les eaux pluviales⁽¹⁾. L'eau chaude produite par les chaufferies des thermes était amenée par la tuyauterie métallique partant des bassins et circulant à travers les murs ruinés des maisons les plus anciennes. De-ci de-là on retrouve en sous-sol

⁽¹⁾ On sait que les romains introduisirent en Egypte, la sakieh (noria) et la vis d'Archimède.

le trajet de cette double circulation irriguant toute l'étendue du tell et témoignant de l'activité romaine.

GRANDE CITERNE CT (Planches X, XI et XII). La plus considérable installation destinée à recevoir les eaux de provenances diverses est constituée par une énorme construction en surface et en profondeur qui a motivé la création des réservoirs P, R, T, et le réseau de conduites d'alimentation en plomb, en céramique et en pierre. A la surface du sol romain c'est d'abord une vaste esplanade rectangulaire de 14 m., 60 de longueur Nord-Sud, de 7 m., 75 de largeur Est-Ouest, ceinte de murailles épaisses et entourée de tous côtés par des bâtiments annexes, des salles spacieuses contenant des baignoires, des pièces plus petites où sont rassemblées des amphores romaines et où subsiste une chaudière.

Le sol de l'esplanade, en partie dallé, en partie cimenté, pour recueillir les eaux de pluie, est creusé par endroits en forme de cuvette de quelques centimètres de profondeur dont les bords sont inclinés en biseau. Quatre petits bassins d'angles, presque carrés, de 0 m., 70 à 0 m., 85 de côtés, s'enfoncent de 0 m., 10 aux quatre coins de l'extrados de la voûte qui occupe le centre du terre-plein. Ces bassins à bords biseautés sont percés d'un trou d'écoulement d'où part un tuyau de plomb déversant l'eau à l'intérieur de la salle voûtée. Celle-ci, construite en briques cuites et revêtue intérieurement de ciment, descend à 4 m., 25 sous le sol de l'esplanade et elle mesurait 5 mètres de hauteur de son propre sol au sommet interne de la voûte, 10 mètres de longueur Nord-Sud et 4 m., 35 de largeur Est-Ouest (fig. 3).

Ses parois ont 0 m., 65 d'épaisseur et sont verticales dans toute la hauteur des murs de têtes Nord et Sud et seulement jusqu'à 2 m., 90 pour les côtés Est et Ouest, c'est-à-dire jusqu'au départ de la voûte. Les lits de briques sont alternés et posés de champ. Au milieu des grandes parois latérales un pied droit de 1 m., 10 de largeur partage la longueur de la salle en deux parties égales, sans doute pour soutenir un tympan ou un poutrage perpendiculaire à l'axe affecté au support de la voûte. Le sommet du mur pignon du Sud porte une entame qui, d'ailleurs prouverait l'existence d'une poutre maîtresse en deux parties reposant par une de ses extrémités sur le tympan médian et par l'autre sur les murs de têtes. Ce serait l'arrachement de ce moyen de soutènement qui, à l'époque arabe, aurait provoqué l'écroulement du dos de la voûte, construit cependant de façon solide en lits obliques de briques (fig. 3) et de trois rouleaux d'épaisseur.

La paroi Sud ne montre en son centre qu'un étai débordant ayant appuyé la poutre axiale. La paroi Nord est percée au sommet d'une porte donnant accès à l'intérieur de la citerne par un escalier étroit et sans rambarde collé contre les murs Nord et Est qui, en deux volées de quatre, puis de huit marches, descend jusqu'au fond de ciment de la salle.

L'eau qui coulait des tuyaux de plomb issus des quatre bassins d'angles (a, b, c, d) de la conduite sous poterie venue du réservoir T et de la tour P était reçue

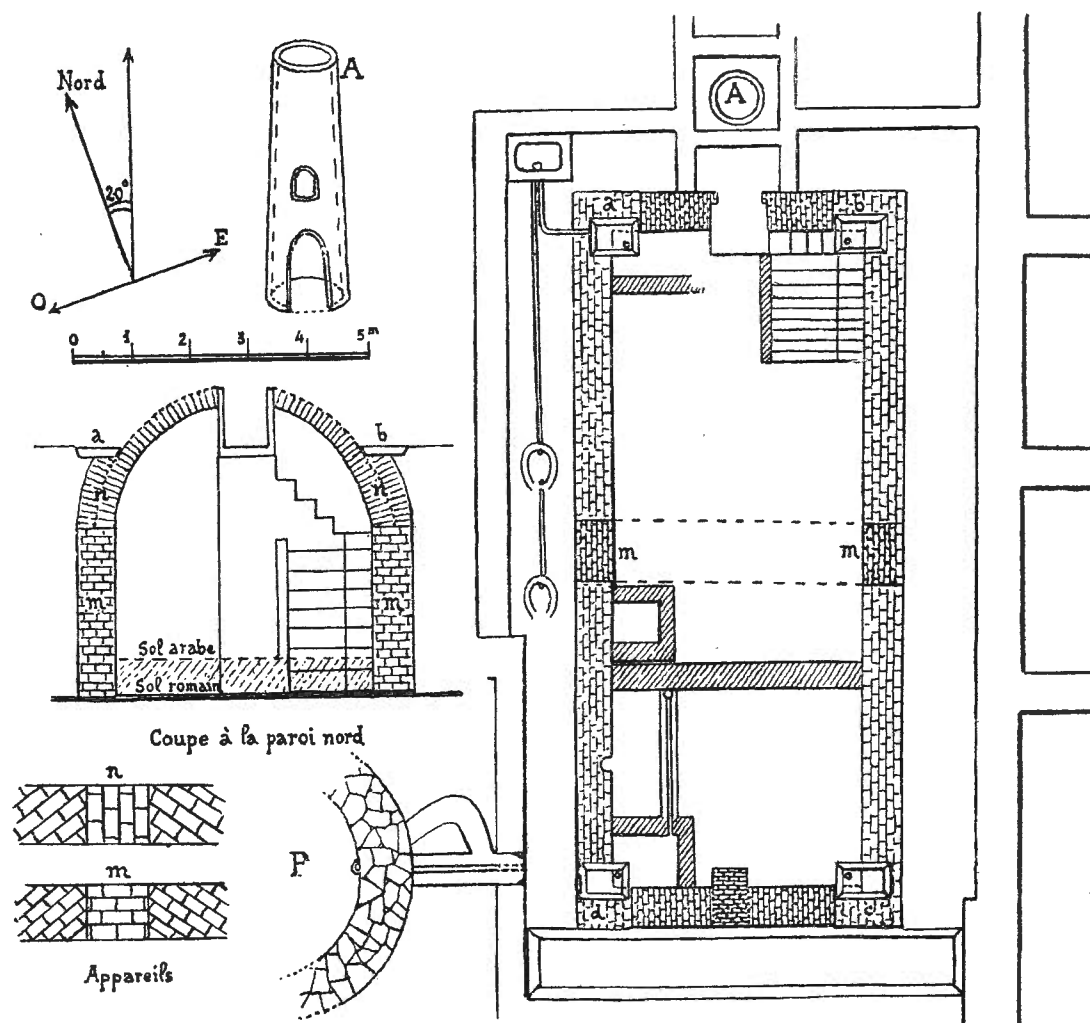


Fig. 3. Grande citerne CT; plan, coupe, appareils de briques (m, n), citerne P.
A. siphon, conduit de vapeur.

dans des cuves étanches constituées par des cloisonnements cimentés. Ces compartiments séparés, alimentés par des canalisations métalliques de faibles diamètres et la présence de chaudières proches, sur l'esplanade, ont fait penser que la citerne avait pu devenir une sorte de hammam, un *laconicum* pour des bains de vapeur et pour soins thérapeutiques quand Clysma acquit la réputation de station thermale. A la différence des tours citernes, construites au-dessus du sol, la grande citerne, destinée à collecter puis à répartir leurs apports, est souterraine comme tant d'autres de Rome, Ferno, Carthage, Ensérune et surtout comme la salle aux mille colonnes de Ieri Batan à Istamboul, œuvre de Constantin (323-337). La similitude de construction de Clysma et d'Istamboul suggère celles de la datation et de l'attribution au même empereur romain.

A 1 m., 50 de la porte d'entrée, un puits de 0 m., 90 de diamètre, creusé dans le sol de l'esplanade, est l'orifice supérieur d'une sorte de cheminée de céramique en une seule pièce de 4 m., 25 de longueur qui descend derrière le mur de tête Nord et qui est perforée, face à l'intérieur de la salle, par une fenêtre cintrée à mi-hauteur et une porte également cintrée à la base. Devant ces ouvertures, le mur est traversé par un couloir de communication entre la cheminée et la citerne. On ne saurait dire si c'est un dispositif de remplissage, de pompage, de vidange plutôt qu'un organe de contrôle du niveau d'eau intérieur.

Les arabes qui enlevèrent les poutres de bois de la voûte ont fait d'autres transformations externes et internes avant de combler entièrement la salle souterraine et de construire sur l'esplanade un grand escalier dans l'angle Nord-Ouest et un gros mur Nord-Sud oblique coupant en diagonale l'extrados détruit. Dans l'intérieur ils ont auparavant rehaussé de 0 m., 65 le sol à l'aide de pierres et de briques crues, creusé un fourneau dans la paroi Ouest, établi des conduites d'évacuation sous le nouveau sol, élevé un mur transversal au Sud de la cuve centrale romaine et ajouté contre l'escalier primitif un escalier plus large et muni d'un garde-fou.

LES THERMES (Pl. VI, VII, VIII et XXI). Sur le versant Ouest du tell et, pour mieux dire, à son angle Sud-Ouest, s'élevait jadis tout un ensemble de constructions dont les ravages modernes, succédant à ceux de l'époque arabe, ont anéanti dans une notable proportion les éléments situés à proximité des quartiers habités par la population spéciale du vieux port de Suez. Les vestiges qui en subsistent sont assez significatifs pour qu'on puisse reconnaître en eux les restes d'un établissement de thermes publics et, d'après le genre de leur dispositif et les matériaux employés, assigner, avec toutes chances de probabilité, à leur création, une époque bien déterminée, celle de l'occupation romaine.

On ne peut, en premier lieu, en attribuer la paternité aux grecs, peu ou point sujets aux délices de l'hydrothérapie et surtout pour la raison que ces bains furent édifiés sur les ruines de l'enceinte et des maisons ptolémaïques. En second lieu, si les arabes ont hérité le goût du hammam, ils n'en ont pas moins dévasté les installations primitives, apporté des modifications regrettables et construit sur les thermes de sordides maisons.

Les thermes du Sud-Ouest étaient un édifice public construit à flanc de coteau, face à l'Ouest, à peine à 2 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la ville basse. La toiture ne devait pas dépasser la hauteur du sommet du tell. Il semble qu'on devait y accéder en venant de la Marine plutôt que de la citadelle et cela permet de penser que cet établissement de bains était affecté surtout aux habitants des bas quartiers. Son développement total en longueur Nord-Sud, y compris la tour A, atteint 35 mètres de longueur. Quant à la largeur Est-Ouest, elle est difficile à déterminer étant donné les destructions opérées par les *sebakhin*. Si l'on prend pour

limites, à l'Est, la tour U et à l'Ouest le petit bâtiment du pompage et de l'évacuation des eaux du birket (voir : plan général) on arrive à la somme de 48 mètres environ.

La seule portion conservée dans un état très relatif est ainsi composée :

1° Une salle carrée de 6 m., 75 de côté avec *podium* latéral à l'Est et au Nord, porte d'entrée à l'angle Nord-Ouest faisant face à un escalier montant vers des pièces presque entièrement disparues et qui devaient être probablement les *apodytéria*, vestiaires où l'on se déshabillait avant d'attendre dans la salle carrée ou *palestra*. Sous le sol de celle-ci une conduite en pierre, de section carrée passe sous l'entrée après avoir longé le mur Ouest. Sur ce sol bétonné de 0 m., 05 d'épaisseur, s'élevaient quatre colonnes en calcaire de 0 m., 60 de diamètre, aux stylobates de style fruste (Pl. VI) divisant la salle en trois travées et soutenant la toiture et peut-être une coupole centrale.

Les parois de la *palestra* sont en pierres à l'Ouest, en brique crue au Nord et en brique cuite au Sud. L'éclairage devait être zénithal. On a trouvé dans les déblais des fragments d'encadrements en plâtre pour vitraux qui datent peut-être d'un remaniement arabe des thermes.

A l'Ouest de la salle à colonnes un *labrum* pour les ablutions préliminaires est une petite pièce carrée entourée de murs épais en brique cuite et ciment probablement couverte par une coupole et dans laquelle un tuyau de plomb amenait d'eau chaude tandis qu'une conduite d'échappement permettait la vidange. Une marche quart-circulaire située à l'angle Sud-Est facilitait la descente dans le bain. Un vestibule conduisait ensuite à une baignoire ovale : *k* et à un escalier : *j* doublé d'une montée en plan incliné : *l* venant côte à côte de la ville basse. Le *labrum* : *l* a pour sol 4 épaisseurs de briques cuites. Au Sud de la *palestra* et à dix rangs de briques (soit 0 m., 90) au-dessus du niveau de son sol se trouvent deux grandes salles jumelées de 10 mètres de longueur Nord-Sud qui sont : celle de l'Ouest un *tépidarium* de 3 m., 40 de largeur ; celle de l'Est un *caldarium* de 2 m., 70 de largeur. Une double voûte les recouvrait (traces visibles au Sud).

Un dallage de marbre blanc posé sur une couche de béton (0 m., 02 + 0 m., 10) et des murs de pierre ou de brique cuite perforés de place en place par des conduites de fumée ou des bouches d'air chaud, montant des chaufferies, aménagées dans l'épaisseur des parois et construites, par groupes de quatre en tuiles de céramique. Ce sont les *praefurnia* de ventilation et de chauffage.

Le *tépidarium* se termine par une sorte de tour ronde : *a* sous coupole et à double parois de pierre (à l'extérieur) et de brique cuite (à l'intérieur jusqu'à 1 m., 25 de hauteur). On y accède par 4 marches de marbre et le fond cimenté est à 0 m., 75 plus bas que le sol de la salle. Cette tour est un bain alimenté par une tuyauterie de plomb venant de l'Ouest et vidangé par un conduit d'évacuation en poterie.

Le *caldarium* s'achève par une niche en hémicycle à paroi double, brique et pierre, à revêtement de marbre, à fontaine centrale et à canalisation d'écoulement en pierre.

En sous-sol sont disposés en deux étages les *hypocaustes* et les chaufferies.

Les *hypocaustes* en brique cuite (Pl. VII et VIII) laissent circuler l'air chaud et la vapeur entre leurs rangées d'arcades qui n'occupent que la moitié, ou moins encore, de la superficie des salles supérieures (Pl. XXI).

Les chaufferies sont constituées par sept grandes chaudières, les unes en céramique enrobée d'une chape de terre argileuse, les autres en briques cuites. On peut distinguer deux époques dans les matériaux employés et aussi dans le fait que certaines d'entre elles ont été abandonnées et remplacées par d'autres mieux conditionnées ou disposées à de meilleures places. Ces chaudières ont en général 0 m., 80 ; 0 m., 85, 0 m., 90 de diamètre interne et même 1 m., 15 et environ 0 m., 70 de hauteur. Un conduit de soufflerie en terre cuite perce leur base. Ces fourneaux pour la distribution de chaleur devaient se compléter par des marmites pour le dégagement de vapeurs. Les *praefurnia* évacuaient la fumée en établissant un courant d'air à température élevée pour chauffer les parois du *tépidarium* et du *caldarium*.

Tels qu'ils nous sont parvenus ces vestiges des thermes, très incomplets et mal conservés, ont gardé toutefois assez d'éléments pour qu'il soit permis de voir qu'ils étaient réservés à la population masculine de l'époque romano-byzantine et qu'ils furent, d'une part, précédés par une installation plus ancienne dont nous avons retrouvé les traces au-dessous de l'étage des chaufferies (couche de cendres, restes de poteries rhodiennes, monnaies ptolémaïques. Egalement au-dessous de la *palestra*, à 0 m., 60 de profondeur d'autres traces d'une civilisation antérieure sont visibles ; mais elles ne remontent pas au-delà de l'époque grecque et ne sont certainement pas des installations hydrothérapeutiques.

2° EGOUT ET PRISE D'EAU (Pl. V). On a vu que du château d'eau A une amorce d'aqueduc fut signalée au Ct. Bourdon. De cette tour et des bains voisins un dispositif collecteur d'eaux usées rassemblait celles-ci dans un égout construit en pierre de Généffé et mortier de ciment qui allait en serpentant à travers les quartiers de la Marine, se perdre sur la plage du golfe auprès de la tour M.

Il ne pouvait dater des grecs car il traversait en son parcours un grand nombre de leurs maisons. Les monnaies ptolémaïques et les débris de lampes et de vases nettement helléniques trouvés à l'intérieur de l'égout prouvent seulement qu'ils ont été charriés par le courant de ses eaux où sont tombés lors du nivellement de la ville basse.

A l'Ouest du *tépidarium* et en liaison avec lui par une canalisation de plomb à double pente ; descendant du profond récipient ovale K vers le birket et remontant de là vers le bain *a* et le *labrum l* ; un petit bâtiment contient un escalier de 9 marches entre deux réduits dont l'un renferme encore un dispositif métallique de pompe

aspirante. La fouille n'a pu être poussée plus loin dans la direction du Sud à cause des habitations modernes édifiées sur l'emplacement de l'ancien birket-réservoir (Plan général).

3° THERMES DU SUD-EST (Pl. XIII et XIV). On a vu que les deux grands bassins R et T communiquaient avec la grande citerne CT, considérée comme un *laconium* ou bain de vapeur, et distribuaient l'eau chaude dans une série de baignoires disséminées parmi les demeures privées du tell. A l'endroit où nos fouilles s'arrêtèrent en 1932, elles découvraient à l'Est et au Sud-Est du bassin R tout un système de chaudières et d'hypocaustes, de siphons et de canalisations, englobé dans de vastes salles qui vraisemblablement appartenaient à un même édifice de proportions grandioses. Volontiers on les considérerait comme un grand établissement public ou aussi bien comme une importante partie d'une demeure de haut fonctionnaire.

L'hypocauste diffère de celui des thermes du Sud-Ouest en ce qu'il est de dimensions plus réduites et que les arcades de briques cuites sont remplacées ici par des colonnes de briques cuites variant de 0 m., 30 à 0 m., 42 de diamètre et constituées par des briques segmentaires de 120°. Hauteur restante 0 m., 70.

Les tuyaux qui y aboutissent partent de chaufferies partiellement construites sur les ruines de l'enceinte interne du Sud attribuée à la période grecque.

Etant donné les matériaux des constructions, l'interdépendance des différents éléments de l'installation balnéaire du tell, les spoliations d'ouvrages et de maisons de date antérieure, il est possible d'assigner pour toutes ces transformations l'époque romano-byzantine plutôt que l'ère byzantino-arabe.

CLYSMA STATION THÉRAPEUTIQUE

La qualité saline des eaux en provenance des puits environnants, la densité de celles de la Mer Rouge, s'ajoutant à la tonicité du climat, dotaient déjà le site de Clysma d'avantages particuliers qui pouvaient en rendre le séjour profitable pour la santé. Mais il y avait une autre cause d'attraction en ce lieu.

Au VI^e siècle de notre ère, Antoine de Plaisance (527-565) qui vécut après le règne de Justinien, rapporte (*Itineria Hierosolymita*, Geher, p. 159-218) que dans la ville de Disma (Clysma) les malades recouvraient la santé en absorbant le suc de noix vertes apportées des Indes et qui passaient pour des dons du paradis. « Egalement on récoltait dans une petite île de la Mer Rouge proche de la ville, une sorte d'algue analogue pour sa forme à des doigts qui laissait dégoutter une essence, appelée huile de pierre parce que l'algue aux couleurs de chair était accrochée à des blocs de pierre vive. L'huile ayant rempli les vases destinés à son transport, il était impossible de revenir pour en prendre davantage car les récipients se refusaient à en recevoir une goutte de plus. » Les gens qui emportaient cette liqueur

bénie ne pouvaient la faire pénétrer dans Disma avant qu'elle ait été additionnée d'huile car son odeur se répandait longtemps jusqu'à une distance de deux milles et le mélange préalable lui enlevait ses vertus curatives.» (Il est probable que ce traitement avait pour but d'empêcher toute falsification et exportation illicite d'un produit qui attirait dans la localité de nombreux malades car l'auteur ajoute que la consommation sur place de cette huile procurait de très grands bienfaits et que autant de malades qui pouvaient se rendre à Disma, autant recouvraient la santé.

St. Antonin, de son côté, mentionne de façon moins explicite que dans une petite île du golfe de Suez, en face de Clysmas, on trouvait une sorte d'huile de schiste que nous traduirions par le mot pétrole; mais il ne parle pas des vertus curatives que lui attribue Antoine de Plaisance.

Toujours est-il qu'au VI^e siècle, Clysmas qui était le port fortifié le plus florissant pour les relations commerciales avec les Indes, jouissait en outre d'une réputation spéciale due aux cures merveilleuses obtenues par l'emploi de sa liqueur et par les soins hydrothérapiques qui en étaient le complément.

En faut-il davantage pour justifier le développement pris sous la domination romaine par la systématisation du transport de l'eau et de sa captation et surtout par la création des thermes publics et des nombreux bains particuliers qui couvrent la majeure partie du tell.

3° LES CANAUX

Le problème majeur de l'eau a toujours conditionné l'histoire de l'isthme et a été le souci constant des pharaons égyptiens, des satrapes grecs et des empereurs romains. Ce n'est pas tant pour le ravitaillement des habitants ou les besoins de l'agriculture que pour les nécessités militaires et surtout celles des relations commerciales avec les pays étrangers. A cet effet s'imposait une liaison entre la métropole et les deux mers du Sud et du Nord qui fut moins précaire qu'un réseau routier et susceptible de transporter des charges importantes, voire une flotte entière. Nekao s'en était rendu compte lorsqu'il fut amené à construire ses trières dans les chantiers du golfe arabe après avoir dû renoncer à établir la communication entre la branche pélusiaque et la Mer Rouge par le remplissage des lacs amers. **Les pharaons du Nouvel Empire avaient déjà conduit l'eau du Nil depuis Bilbeis jusqu'à Thékou mais ce canal ramesside s'était borné à irriguer Gessen et l'ouady Toumilat.** Peut-être voulait-il descendre vers la Mer Rouge car c'était toujours le débouché méridional qu'on visait d'abord et il n'était pas question à ce moment de joindre les deux mers. **Darius et Xerxès reprenant le projet de Nekao avaient atteint le petit lac amer et jalonné de stèles le parcours de leur canal. Il appartenait à Ptolémée Philadelphé d'achever l'entreprise et d'arriver enfin au golfe arabe.** Jusqu'à lui n'existait au fond de la baie qu'un poste fortifié de douane situé sur une butte dont le nom égyptien reste ignoré et quelques vestiges des chantiers de Nekao au bord de la mer et dans

les îlots avoisinants. Ces installations militaires et portuaires constituaient déjà un site réalisant les meilleures conditions pour le but que les plans du Lagide se proposaient d'atteindre.

Ainsi qu'en témoigne la stèle perse de Kouabri, il est probable que le tronçon terminal du canal avait eu un commencement d'exécution préalable avant Ptolémée quand ce ne serait que pour se substituer aux chenaux sinueux et peu navigables joignant le petit lac à la mer. Il est encore plus probable que **Philadelphé** se contenta de régulariser et d'aprofondir le cours tortueux tracé par Darius et Xerxès et adopté par eux en raison de servitudes orographiques. **Son grand mérite fut de surmonter l'obstacle qui avait toujours arrêté ses prédécesseurs et de créer à la sortie du canal l'écluse qui devait donner à la localité son nom de Clysmas.** Par cet euripe, ouvert ou fermé à volonté, l'eau douce du Nil pouvait venir baigner le pied du tell où les navires auraient toute facilité de faire aiguade et l'eau salée de la mer, aux heures de marée, ne remonterait pas polluer celle qui arrivait du fleuve. Le Ct. Bourdon a retrouvé les traces de l'euripe et a pu suivre les trajets de deux canaux partant du petit lac et aboutissant au golfe. Celui de l'Ouest serait ptolémaïque. Sans doute est-ce lui qu'Amrou fit nettoyer et que Mansour obstrua pour affamer Médine. Celui de l'Est, beaucoup plus large et mieux conservé pourrait être l'œuvre des romains (Ct. Bourdon) et appartiendrait à l'Amnis Trajanus puisque Trajan et Hadrien désensablèrent de bout en bout ce qu'on est convenu d'appeler le Canal des Anciens.

Le point essentiel dont nous nous occupons est l'heureuse conséquence que fut pour Clysmas castrum et portus la création de cette artère vitale du canal de Ptolémée. Elle peut s'attribuer l'origine de sa prospérité et son développement progressif. Tant qu'elle resta libre et active, la ville connut les meilleurs moments de son existence; le jour où elle cessa ses fonctions génératrices de richesse ce ne fut plus qu'une cité morte.

(Références bibliographiques concernant ce chapitre : Cl. Bourdon : *Notes sur l'Isthme de Suez*; p. 10, fig. 1, 2, 3. — J. Clédat, BIFAO, XVI, XVII, XXI, *op. cit.* — A. Fontaine, *Le Canal de Suez*; 1950. *Monographie Cartographique*, 1955. — Cl. Bourdon : *Anciens canaux, anciens sites et ports de Suez*, 1925.)

4° LES ROUTES ET LES PISTES.

Avant que l'artère liquide du canal ptolémaïque reliât Clysmas au reste de l'Égypte et après la création de ce lien fluvial, tout un réseau de voies terrestres ont établi des communications constantes entre la localité située au fond du golfe arabe et toutes les régions proches ou lointaines.

Au point de vue de leurs directions générales on pourrait les classer en voies longitudinales Nord-Sud et, si l'on peut s'exprimer ainsi, en voies latitudinales Est-Ouest. Dans ces deux catégories il y aurait lieu de distinguer aussi les voies

divergentes et les voies convergentes dont le rôle actif peut être différent. Enfin au point de vue de leur importance il convient de souligner la discrimination à faire entre une grande route commerciale ou stratégique et une piste caravanière d'intérêt local et d'existence sporadique.

Nous ne considérerons ici que les voies de communication intéressant la partie méridionale de l'isthme et desservant plus particulièrement Clysma et ses alentours immédiats ; c'est-à-dire la région comprise entre la branche pélusiaque du Nil (Bilbeis) l'Ouady Toumilat et le golfe de Suez.

La première grande voie de communication reliant le Nil à Clysma fut empruntée par les égyptiens depuis les temps les plus reculés ; mais elle acquit une importance historique remarquable quand les Hébreux la suivirent entre Pithom et la Mer Rouge pour sortir de l'Égypte. Il faut toujours en revenir à la Bible pour être fixé sur l'itinéraire de l'Exode. En direction Nord-Sud le cheminement des israélites, parti de Ramsès passait par Soccoth (Saba Biar) Etham (Déversoir) Pi-Hahiroth (Abou-Hassa) Migdol (Temple d'Hathor de Mafek) Baal-Tsephon et enfin le gué de Clysma⁽¹⁾ ou préférentiellement le seuil de Challouf.

Quelques tronçons utilisés et améliorés plus tard par les romains subsistent au bord des lacs, montrant par leur emploi vers la mer l'objectif constant de tous les monarques successifs d'Égypte.

Dans le même sens, en son entier ou en partie seulement, cette voie servit à plusieurs reprises à Nekao, Darius, Xerxès pour leurs travaux du canal et à Ptolémée lorsqu'il vint plusieurs fois avec Arsinoé dans le même but.

En sens contraire, du Sud au Nord, c'est le trajet que les pèlerins chrétiens prenaient en venant de Palestine par Clysma et l'Ouady Toumilat. Cette route militaire, différente de celle que prirent les Hébreux, nous est décrite par Ethérie. Elle passe au Magdalum (Migdol) qui est un castrum en face de l'Epauleum (Pi-Hahiroth) et de l'aliud castrum de Baal-Tsephon, puis de là elle remonte en vue de l'Etham biblique et de Soccoth et atteint l'Ouady Toumilat aux environs de Pithom (Tell el Maskhouta).

Un véritable faisceau de routes et de pistes, reconnues par le Ct. Bourdon (*op. cit.*, p. 3, fig. 1) sillonne la région comprise entre Bir Soueys et les Lacs Amers parallèlement aux canaux anciens et il y a lieu de supposer que certaines de ces

⁽¹⁾ A consulter pour la discussion de l'itinéraire de l'Exode. Bible ; *Exode* 13, 14. Nombres 33. — R. P. Alexis MALLON, *La Géographie de l'Exode*, compte rendu du Congrès international de Géogr. Le Caire 1925, t. V, p. 84-89. — Henri CAZELLES, *Les localisations de l'Exode et la critique littéraire*, Revue Biblique 1955, t. LXII, p. 321-384. — André SERVIN, *La tradition judéo-chrétienne de l'Exode*, Bull. de l'Institut d'Égypte, 1948-1949, t. XXXI, p. 315-355. — J. CLÉDAT, *Le passage de la Mer Rouge*, BIFAO 1919, t. XVI, p. 213-228. — Ces ouvrages sont les plus récents et donnent les opinions diverses basées sur les études des dernières années. — Etienne DRIOTON, *La date de l'Exode*, Revue d'histoire et de Philosophie religieuses, n° 1, 1955. — R. P. COUROYER, *l'Exode*, 1952. — R. P. M. JULLIEN, *l'Égypte*, chapitres V à X, p. 117-138. Lille, 1889.

voies furent utilisées par Nekao et les perses puisqu'elles ont sur leur parcours les stèles commémoratives du creusement du canal.

Malgré l'importance donnée à Clysma par l'œuvre des Lagides, cette ville n'était pas un terminus mais un lieu de passage, soit vers le Sud (Sokhna, val de l'Égarement) soit d'Est en Ouest ou réciproquement, soit vers le Nord (Péluse).

Pour ces dernières directions interviennent ce que nous avons appelé les voies latitudinales, coupant la région Sud de l'isthme transversalement. Elles sont nombreuses et sont issues généralement de Babylone et se dirigent par Bir Soueys vers le Sinaï. Les pèlerins arabes se rendant à la Mecque les empruntent, tantôt traversant le gué de Maadié (Suez) et bifurquant à El Shatt vers Bir Mourr, Aïla ou Bir Moussa ; tantôt changeant de route à Adjeroud ils vont par Kouabri et le Darb el Hadj jusqu'à Aïlat, Accabah, Elana. Nous ne pouvons citer tous les chemins qui desservirent la portion méridionale de l'isthme et dont l'énumération est réunie dans la *Monographie Cartographique* de M. A. Fontaine. Le détail en est donné dans les ouvrages déjà cités de MM. Cl. Bourdon, J. Clédat et A. Servin⁽¹⁾.

Rappelons cependant que les pistes caravanières aboutissant à Clysma servirent au transport par chameaux de l'eau des puits de Chargadeh, de l'Attaka et de Bir Soueys et Bir Moussa et qu'elles furent employées à diverses reprises pour amener de la même façon, de Fostat, d'Alexandrie ou de Péluse aux chantiers navals de Qolzoum les éléments de construction des flottes arabes et turques.

On dit qu'au désert rien n'est plus constant qu'une piste ; où un homme est passé passeront tous les hommes. C'est pourquoi les traces des cheminements anciens sont parfois plus visibles que de grandes routes créées pour un besoin occasionnel et dont l'entretien a cessé avec ce besoin. Les routes romaines sont dans ce cas et le Ct. Bourdon a pu constater qu'elles n'avaient pas été tracées par le procédé : *Viae glarea stratae* d'Ulpien comme Clédat le pensait. Seulement sur une largeur de dix pas elles étaient ratissées et les cailloux formaient un bourrelet à droite et à gauche. De place en place sur cette bordure s'élevaient de petits monticules de pierres comme des jalons de repérage. Dans la région de Thèbes sur le plateau rocheux dominant la Vallée des Rois, nous avons personnellement parcouru pendant une dizaine de kilomètres une large voie probablement romaine venant du Sahara en direction Ouest-Est. Elle avait été balayée jadis sur cinq à six mètres de largeur, bordée de cailloux et jalonnée de pyramides de blocs de rochers formant des amers qu'on eut pu prendre pour des superstructures sommaires de tombeaux. Donc pour en revenir aux voies romaines de l'isthme ou pour mieux dire aux voies de grande communication anciennes, car on les attribuerait au plus tôt aux époques arabes et turques, elles ne comportent aucune construction telle qu'une fosse pour un

⁽¹⁾ Cl. BOURDON, Bull. Inst. d'Ég., t. IX, 1926-1927. *Les routes anciennes et les pistes dans l'isthme de Suez*, p. 93-104. J. CLÉDAT, BIFAO, XVII, p. 111-119 — XXII, p. 135-189, *Notes sur l'isthme de Suez*. A. FONTAINE, *Monographie Cartographique*, 1955.

radier bétonné, damé et recouvert d'une *glarea* de petits cailloux tassés. Elles n'ont qu'une chaussée ratissée, une bordure et des guides que, d'ailleurs, on retrouve sur de simples pistes comme au Darb el Hadj et aux ouadys Mourr et Seyal. En résumé le réseau routier intéressant Clysmas est un des meilleurs indices historiques des périodes d'activité ou de relâchement de sa vie politique, militaire et commerciale.

REMARQUES SUR LE TRAJET DE L'EXODE

Une recherche archéologique sur le passé de l'Isthme depuis les siècles les plus reculés doit, pour être exhaustive, comprendre normalement un examen critique d'un événement historique aussi notoire que l'Exode du peuple d'Israël. Sans prendre parti dans la controverse qui divise encore les savants sur la date de ce fait, sur l'importance numérique des partants, sur le motif invoqué par Moïse, sur le trajet suivi entre Soccoth et la Mer Rouge et surtout sur le lieu du passage à pied sec d'un bras de mer; il convient d'exposer objectivement les opinions les plus généralement admises sur cette migration massive et spécialement sur son point d'aboutissement plus ou moins proche de Clysmas, puisque notre concession de fouilles nous limite au périmètre de cette cité. Mis à part le côté merveilleux du récit biblique, allant des épisodes catastrophiques des dix plaies d'Égypte, des ordres divins donnés par le Très Haut, de la colonne de feu guidant la marche des fuyards jusque enfin à la traversée miraculeuse des eaux s'ouvrant pour les hébreux et se refermant pour les égyptiens; il reste un exploit déjà extraordinaire accompli dans des conditions particulièrement hasardeuses et difficiles.

Pour l'étudier rationnellement, force est de recourir aux relations des auteurs anciens et des premiers pèlerins chrétiens tels que Pierre le Diacre, Lucien, l'Anonyme de Plaisance et Ethérie, alias Ste Sylvie d'Aquitaine. Encore faut-il tenir compte de la crédulité de ces néophytes et des abus de confiance de leurs informateurs, bien ou mal renseignés. C'est ainsi que les traces laissées par les roues des chars pharaoniques vues par Pierre le Diacre aux approches du prétendu lieu de passage des hébreux sont de pure imagination et que les deux santons de Moïse et d'Élie qui marqueraient l'entrée et la sortie de cette traversée ont peu de chances de répondre à la réalité. On ne peut espérer retrouver sur le terrain des souvenirs archéologiques du cheminement adopté par le peuple en fuite et de son transport de la rive africaine à la rive asiatique en raison de leur caractère transitoire et improvisé, interdisant tout travail d'art préliminaire.

Le champ de nos investigations se trouve donc très réduit. Il se borne à l'espoir très vague de découvrir dans le périmètre de Clysmas quelque reste de monument ou d'inscription de la période judéo-chrétienne remémorant les péripéties lointaines du départ israélien vers la terre promise.

Comme on ne compte guère sur cette éventualité, il ne subsiste en définitive que celle de vérifier, si possible, les possibilités du passage de la Mer Rouge au gué de Clysmas, ainsi que le précise Ethérie ou encore entre les oratoires de Moïse et d'Élie, c'est-à-dire leur emplacement supposé, tels que les situe l'Anonyme de Plaisance, dans le voisinage de Suez. Mais avant de parvenir à ce point capital de l'Exode, il n'est pas superflu de rappeler à grands traits les détails de cette émigration historique en se référant au récit de la Bible puisque les plus ardentes controverses sont fatalement ramenées à le prendre pour véridique, tout dépouillé qu'il soit de son sens surnaturel et en l'acceptant seulement comme une prouesse exceptionnellement réussie par le génie humain servi par des conditions les plus favorables.

L'opinion qui prévaut au sujet de la datation de ce grand mouvement populaire est qu'on ne peut la légitimer au temps d'Amenophis II, tandis que tout concorde à la fixer à celui de Menephtah⁽¹⁾ en l'an 1230 av. J.-C. pour les raisons suivantes :

Le pharaon oppresseur qui contraignit les juifs à faire la brique sans *teben* (paille hachée) pour édifier les temples, palais et forteresses de Qantir, Tanis, Pithom, était Ramsès II. Celui qui fut forcé de les laisser quitter l'Égypte était Menephtah et cela se passa en la cinquième année de son règne qui dura de 1235 à 1225 (ou 1215 selon certains historiens). On objecte que ni Amenophis II ni Menephtah ne périrent noyés car leurs momies furent enterrées à la Vallée des Rois et Menephtah vécut plusieurs années après l'Exode.

La mise en marche des hébreux se situerait au 15^e jour du premier mois de Xanthicos (Pakhons) c'est-à-dire à la néoménie du premier mois de Shemou, saison du printemps égyptien qui est l'époque de la moisson et correspond à notre mois d'avril (mois de nizan israélite).

À l'appel de Moïse le peuple juif était rassemblé dans la terre de Gessen entre Tanis, Bilbeis et Pithom. Venus de tous les points de la vallée du Nil ou astreints à résidence au pays de Ramesses comme prisonniers de guerre (Amenophis II en avait ramené 3600 de Palestine et Ramsès II presque autant; quant à Menephtah il est probable que sa campagne de répression de la rébellion palestinienne de l'an III avait encore grossi le nombre des captifs) tous ces étrangers formaient aux abords de l'Ouadi Toumilat, avec des descendants de l'invasion Hyksos et de ceux du temps de Jacob une foule considérable, qui vivait tant bien que mal en ce pays fertile sous une domination écrasante. Pour empêcher que sous prétexte de transhumance de trop nombreuses évasions se produisissent, les garnisons des postes frontalières échelonnées tout le long du Mur du Prince, entre Zarou et la Mer Rouge, sur les rives occidentales des Lacs Amers étaient toujours en état d'alerte.

Cette surveillance occupait une partie de l'armée du Nord concentrée dans l'entourage du palais pharaonique; mais le gros de l'élément militaire se trouvait engagé

⁽¹⁾ E. DRIOTON, *La date de l'Exode* (Revue d'histoire et de philosophie religieuses, n° 1, 1955. R.P.M. JULLIEN, *L'Égypte*; souvenirs bibliques et chrétiens, p. 118 sq. Lille 1889.

dans une action guerrière contre la Libye lorsque Moïse jugea ce moment propice pour exiger la libération de son peuple en la déguisant sous le fallacieux motif de la célébration de la Pâque. Les longues tergiversations de Menephtah avant de se rendre à l'éloquence des arguments d'Aaron, prouveraient qu'il n'était point dupe du prétexte invoqué et sa décision obtenue à grand peine pourrait avoir eu pour cause la crainte d'un soulèvement en cas de refus et contre lequel il se sentait presque désarmé. (Maspéro, dans le Tome II de L'Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, page 444, dit : « Les Hébreux auraient profité du désarroi et de la concentration des troupes autour de Memphis pour se sauver de l'Égypte », et H. Gauthier, dans le Précis de l'Histoire d'Égypte, page 162, dit que « En l'an V, la guerre de Libye étant presque achevée, Menephtah était rentré à Qantir, situé à une quarantaine de kilomètres de Soccoth (Thekou). »)

L'autorisation difficilement arrachée d'aller pratiquer le culte hébraïque à l'écart des agglomérations égyptiennes, les Bné Ibrim refluèrent vers les Saba Biars (les sept puits) et après les sept jours de fête, quittèrent Soccoth et se mirent en route. On sait pourquoi ils ne prirent pas le Chemin d'Horus, car cette route des Philistins, quoique la plus directe, aurait lancé aussitôt en plein désert, sans eau, une multitude inaccoutumée à une discipline de marche et dépourvue de provisions de route pour un million de gens et leurs troupeaux. La direction du Sud, adoptée par Moïse, n'était pas sans dangers car elle était jalonnée par des postes de garde; mais elle avait l'avantage de parcourir une région agricole et assez riche en eau potable.

La première étape de 25 kilomètres conduisit les Hébreux à Etham à la pointe Nord du grand Lac Amer. De là ils pouvaient s'avancer vers l'Est et c'est ce que pensait Menephtah, quand il apprit avec fureur la ruse dont il avait été le jouet. « Ils sont égarés dans le désert, dit-il, mais le désert les enferme ». La même raison qui avait fait éviter la route des Philistins fit encore choisir le cheminement en terre égyptienne le long des rives occidentales des Lacs Amers. Une centaine de kilomètres séparent Soccoth du Golfe de Suez. Ils furent franchis en 19 jours et en 4 étapes de 22 à 28 kilomètres, compte tenu des jours de repos.

Ces étapes furent : Soccoth-Etham = 25 km. — Etham-Fayed (Aliud Castrum) = 28 km. — Fayed-Migdol = 23 km. — Migdol-Baal Sophon et Challouf = 22 km. (La distance qui sépare Migdol de Clysmas est de 22 km.). La région cultivée appelée par Ste Sylvie : l'Epauleum est le Pihahiroth de la Bible, confondu à tort avec le Pakheheret que nous avons identifié en 1928 (Bulletin de la Société d'Études historiques et géographiques de l'Isthme de Suez, Tome III, 1949-1950 : Un monument de Ramsès II à Serapeum) et qui était le temple de l'urne funéraire contenant la peau d'Osiris à Pithom.

La foule des fuyards et ses nombreux troupeaux de bestiaux eurent loisir de prendre un jour de repos et de se ravitailler dans les champs cultivés de l'Epauleum

qu'ils laissèrent après leur départ dans un état de dévastation analogue à celui qui subsiste à la suite d'une nuée de sauterelles.

Les postes de gardes frontières ne pouvant confondre cette ruée massive avec un simple mouvement de transhumance dépêchèrent des émissaires à la cour du pharaon et celui-ci, furieux d'avoir été joué et de perdre pour ses travaux de construction le secours de tant d'esclaves, rassembla en toute hâte les troupes disponibles du Delta oriental et les lança à la poursuite des israélites. Mais il avait deux jours de retard sur eux et il ne put les rejoindre à temps pour les arrêter avant le franchissement du bras de mer qui prolonge vers le Nord le fond du golfe de Suez.

C'est ce moment et cet endroit qui ont à notre point de vue un intérêt capital car il s'agit de déterminer si le lieu de passage avait plus de raisons de se trouver au gué de Suez, comme le voudraient certains pèlerins et historiens, plutôt qu'au seuil de Challouf comme le préfèrent beaucoup d'autres. Ensuite, dépouillant de son interprétation miraculeuse le fait du retrait des eaux suivi de son brusque retour, il convient de chercher si ce phénomène peut avoir une explication naturelle dans les conditions climatiques spéciales à une époque donnée de l'année et au secteur méridional de l'isthme.

Les conclusions des travaux de recherches entrepris par le Commandant Cl. Bourdon et le Capitaine A. Servin nous conduisent à situer le lieu du passage aux environs immédiats de Challouf. Là, en effet, s'étend une vaste région de lagunes et de terrains envahis par les joncs et les roseaux, ainsi que la Bible le mentionne et que la carte dressée par Voisin et Larousse pour l'établissement du canal maritime fait état de champs parsemés des plantes semi-aquatiques d'un vert noir. De nos jours subsiste encore cette étendue couverte de ce genre de végétation. Les Hébreux se sont donc heurtés à un infranchissable obstacle où ils allaient s'embourber si n'intervenait pas quelque circonstance exceptionnelle favorable. Les études géologiques des ingénieurs du Canal Maritime ont montré que le seuil de Challouf, à 5 mètres au-dessus du niveau des basses mers, fut jadis sous les eaux à l'époque ancienne de la formation de l'isthme et que depuis ces temps reculés aucun soulèvement ou affaissement notable du sol n'avait modifié l'orographie du pays de façon sensible sauf peut-être quelques changements très localisés apportés par des séismes dont l'ampleur et les dates sont connues.

La carte de Desbuissons marque sur la côte d'Asie à deux kilomètres du Canal de Lesseps une route, Nord-Sud, large de douze mètres, qui n'est ni arabe, ni moderne et qui, passant à proximité de Challouf, aurait pu être empruntée par les Hébreux pour atteindre les Fontaines de Moïse (d'après le R.P. Jullien).

Donc, le peuple d'Israël, parvenu le 5^e jour du mois de Payni (Mai) au Sud du petit Lac Amer, allait être rejoint par l'armée égyptienne, quand se produisit fort à propos pour son salut, une de ces violentes tourmentes comme il arrive toujours à cette saison que les éléments subissent des changements de régime. Pendant la

durée de nos fouilles, nous eûmes, nous-mêmes l'occasion de nous voir soumis, certaine nuit du mois de mai, à la fureur d'un véritable cyclone qui, aspirant les eaux du golfe, rompit les amarres de notre péniche d'habitation et nous emporta d'abord à plusieurs encablures du rivage pour nous rejeter ensuite à la remontée du flot à la place que nous avons quittée.

C'est dans la nuit du 19^e jour de l'Exode qu'eut lieu l'étrange bouleversement de la nature qui fut mis à profit par les fugitifs pour passer de la rive africaine à la rive asiatique. La chaleur de la journée avait dû être particulièrement forte et, lorsqu'un abaissement de température après le coucher du soleil provoqua un appel d'air venant de l'Est et fit naître des trombes de sable, un phénomène de succion des eaux du golfe mit à sec pour un temps limité une portion de la baie remontant au moins jusqu'à Challouf. Il serait inadmissible de penser qu'un étroit couloir entre deux murailles liquides de plusieurs mètres de hauteur aurait suffi pour qu'un million d'êtres humains et autant d'animaux aient pu s'écouler en un laps de temps forcément mesuré par la panique générale. Il est plus probable que le dessèchement providentiel du bras de mer atteignit une telle largeur que toutes les hypothèses situant le passage aux environs de Suez deviennent possibles car entre Challouf et le fond du Golfe proche de Clysmas la distance n'est que de 21 km. Pour que les alternances du flux et du reflux aient pu faire sentir leur effet jusqu'à Challouf, il faut concevoir que la violence de la tornade fut d'une intensité exceptionnelle à l'occasion de l'Exode ou alors on en est réduit à considérer que l'hypothèse d'Éthérie plaçant l'épisode du passage au gué de Clysmas devient presque vraisemblable.

INDUSTRIES ET COMMERCES

Clysmas ne fut jamais une ville industrielle au sens strict du mot. Sa seule grande activité laborieuse résultant de sa situation maritime, était subordonnée aux relations qu'elle devait entretenir avec les pays d'Arabie et des Indes pour le commerce de l'Égypte et aux nécessités éventuelles des guerres navales. Dans ce double but son port eut toujours pour mission depuis Nekao, Aelius Gallus, Claude, Néron jusqu'aux sultans ottomans, de construire et de réparer des navires avec l'aide de spécialistes tyriens ou vénitiens et au moyen de matériaux apportés par caravanes depuis Fostat ou même importés de Turquie par Alexandrie. Les auteurs arabes font souvent mention de l'arsenal de Qolzoum qui travaillait autant que ceux de Boulaq et d'Alexandrie.

Mais c'est surtout dans le but commercial que Clysmas consacre tous ses soins à l'entretien d'une flotte marchande, pour s'affranchir de l'hypothèque sabéenne et acquérir son indépendance maritime. Sous les Lagides les antiques voyages vers la côte des Aromates et le pays de Pount sont repris avec succès et ils achalandent

les marchés égyptiens de produits étrangers : la myrrhe et l'encens d'Arabie, les épices et les tissus des Indes, les bois précieux et les gemmes d'Extrême-Orient. Eumédès, envoyé par Philadelphie, rapporte du Soudan Éthiopien des éléphants pour l'armée et de l'ivoire pour l'artisanat. La résine aromatique de l'oliban est sophistiquée dans les petites usines locales et réexpédiée en Europe⁽¹⁾. Le Logoteten du castrum, affecté aux relations extérieures se rend lui-même chaque année aux Indes afin de développer les importations en Égypte.

Malgré les crises économiques des règnes de Philopator et d'Evergète II, malgré la fermeture des routes terrestres de l'Asie après la chute des états d'Arabie et de Bactriane, la liaison avec les pays d'Orient ne continue pas moins à faire prospérer le port en dépit même du ralentissement du trafic sur le canal aboutissant à la Mer Rouge. D'ailleurs c'est le moment où Agatharchide et Eudoxe de Cnide entreprennent leurs croisières d'exploration dans les mers de l'Inde et que la navigation profite de la découverte de la mousson par le pilote Hippalos.

Le commerce et l'industrie se libèrent des anciens monopoles royaux, l'artisanat toujours soumis au patronat cesse d'être une organisation familiale pour devenir une fonction réglementée et le négoce, jusque là cantonné dans les bas-quartiers de la marine, monte peu à peu à l'assaut du tell, s'y installe et envahit les casernes désaffectées de la garnison à tel point que les logis des soldats que l'on voit contre l'enceinte de l'Ouest se changent en ateliers et en boutiques et prennent cet aspect d'échoppes d'un souk qui fera dire à El Muqaddasi au X^e siècle de notre ère que le tell est couvert de palais et de marchés.

Par le géographe Ibn Khurdadbeh on savait déjà au IX^e siècle que des marchands juifs, parlant toutes les langues, transitaient des marchandises diverses par Qolzoum et Péluse, allant et venant d'Orient en Occident, par mer et par terre rapportant de Chine et de l'Inde du musc, du camphre, de la canelle, des épices et des bois d'aloès et exportant d'Europe des esclaves, des eunuques, des armes, des fourrures et des tissus. Le port et la ville profitaient donc de ces échanges commerciaux et certains de ces produits y recevaient des transformations manufacturières avant de s'acheminer vers Alexandrie et Le Caire.

Les silos de l'antique cité du golfe de Suez regorgeaient de blé égyptien qui partait ensuite vers l'Arabie et plus tard vers la Turquie quand l'Égypte dut payer sa vassalité par des redevances annuelles envers la Porte.

Makrizi et le voyageur persan Nasir-i-Khusrau, aux temps fatimides s'extasiaient sur l'abondance et la qualité des objets fabriqués dont les souks du Caire sont richement approvisionnés ; sur la beauté du cristal de roche venu de Qolzoum et sur la finesse des ouvrages de bois travaillés par les coptes⁽²⁾.

⁽¹⁾ En deux endroits du tell nous avons trouvé des dépôts assez volumineux de grains de résine d'encens.

⁽²⁾ Principalement à l'époque arabe, la petite industrie artisanale de la tabletterie et de la marqueterie fut assez florissante à Qolzoum pour que Makrizi et Nasir-i-Khusrau en aient apprécié les mérites. Elle

La période ptolémaïque avait imprimé une activité nouvelle dans certains arts mineurs et Clyisma avait obéi à cette impulsion, comme d'autres cités provinciales. Nous en trouvons la preuve dans l'essor que prirent à cette époque le tissage, la verrerie, la coroplastie, la céramique, la sculpture sur bois et sur ivoire et la fabrication des parfums. Nombreux sont les objets entiers ou fragmentaires découverts pendant nos fouilles, qui ont trait à ces industries locales.

Les fusaiöles, peignes de tisserands, bobines et poulies de tissage, cachets pour impression de dessins sur étoffes, navettes, chevilles de métiers, outils de bronze et manches d'instruments de précision pour ébénisterie; la verrerie romaine, l'ivoire et l'os finement ciselés des époques byzantine et arabe, les broderies sur la soie importée de Chine; les meubles en moucharabieh; tout cet ensemble se trouve suffisamment représenté à Clyisma-Qolzoum pour nous prouver que l'artisanat et le commerce y furent toujours actifs sinon florissants.

On peut citer quelques exemples intéressants des outils et instruments de travail : quatre poulies de tissage d'époque arabe avec textes gravés à la louange d'Allah; (Pl. XXIX) un cachet d'impression de dessin sur étoffe (Pl. XXVII, N° 15) une boîte d'orfèvre avec logement de la balance (Pl. XXVII, N° 12) un dé d'ivoire (Pl. XXVII, N° 15) une ciste (Pl. XXVII, N° 13) une serrure arabe (Pl. XXVII, N° 10) un peigne ouvragé (Pl. XXVII, N° 4) des objets d'ivoire : cime conique sculptée, aiguilles pour la chevelure et le stibium, plaque ornée de feuillages pour incrustation dans un meuble ou un coffret (Pl. XIX et fig. 7).

POIDS ET MONNAIES

(Figure 13 et Planche XXXVI)

1° POIDS.

Les tractations commerciales intérieures entre habitants, indépendantes de toute intervention administrative se faisaient généralement de gré à gré, par le moyen du troc. Certains salaires de travaux artisanaux étaient rétribués en nature avant qu'une réglementation économique établisse pour ces paiements et échanges un système de mesures, de poids et de monnaies.

Les égyptiens s'étaient servis pendant des siècles de poids en pierres; sous formes de rognons de silex, de pierres brutes, de pétrifications coquillères, calculés en

utilisait pour les incrustations, non seulement l'os et l'ivoire; mais surtout la nacre provenant des coquillages de la Mer Rouge. Dans les divers secteurs des fouilles, aussi bien à la Marine que sur le Tell, ont été recueillies des quantités considérables de mollusques, sans parler du corail, des madrépores et des éponges. Les huîtres perlières, les strombes nacrés, les strombyles épineux, les tridacnes bénitiers, les nérites, les pectens, les murex purpuræ, les peignes, les rochers, les fuseaux, les conques, les cauris porcelaines et les opercules de littorine spirales *a sinistra* comme toutes les coquilles, étaient enfouis sous le sol des maisons et témoignaient d'un emploi industrialisé.

Deben (91 grammes). La fouille de Clyisma n'étant pas descendue jusqu'à la couche égyptienne, n'a retrouvé aucun poids de ces sortes. Etant donné l'intensité à, certaines époques, des relations de négoce avec les pays du Proche et de l'Extrême Orient, on aurait pu s'attendre à découvrir dans un port de la Mer Rouge, placé comme celui-ci sous la gestion directe de la couronne, des poids volumineux servant aux importations et exportations.

Bien que des constructions maritimes importantes aient été concentrées à Clyisma ce n'est ni dans les quartiers de la ville basse ni dans ceux du tell dégagés par nous que se trouvaient ces installations portuaires. Hormis peut-être deux meuneries de la Marine, si l'on voit en elles des entreprises d'un monopole d'état, il ne semble pas qu'il ait existé de grandes industries ou des établissements de commerce considérables pouvant nécessiter l'emploi d'instruments de mesures pour de grosses marchandises. Les quelques poids qui nous sont parvenus sont donc de très petite taille et ne dépassent pas une vingtaine de grammes, que ce soient des oboles ou des chalques de Grèce ou bien des onces et scrupules de Rome ou enfin des poids de verre arabes. La plupart sont en bronze et leurs formes sont très variées. Ils ont été recueillis principalement dans la couche stratigraphique romaine au Nord-Ouest des moulins de la Marine en des endroits où justement étaient enterrés des dépôts importants de menues monnaies impériales. Si une relation devait être établie entre ces deux espèces de mesures fiduciaires on en pourrait conclure à la prospérité passagère du commerce de cette région. On sait que depuis le II^e siècle les pièces de monnaie étaient pesées et il en fallait un assez grand nombre pour payer une toute petite somme.

C'est probablement pour ce contrôle que les changeurs et orfèvres grecs se servaient de petites balances enfermées dans des coffrets de bois pouvant contenir dans des logements cloisonnés à cet effet, le fléau et les plateaux. Ces étuis de dimensions réduites (longueur 0 m., 20; largeur 0 m., 11; hauteur 0 m., 04) montrent que les balances n'étaient utilisées que pour des matières peu volumineuses : monnaies, poudres de médecine ou de toilette. (Pl. XXVII, N° 12.)

C'est ce que prouverait la nomenclature suivante des poids trouvés à Clyisma.

- 1° Carré de bronze trouvé à l'Ouest des moulins : côté 0,041; épaisseur 0,009.
- 2° Carré de bronze trouvé au Sud de l'enceinte du tell; côté 0,032; épaisseur 0,008. Marqué sur une face de trois signes, une croix et deux chiffres arabes. (Une école coranique se trouvait à cet endroit.)
- 3° Disque circulaire de bronze à tranche verticale, trouvé à l'Ouest des moulins : diamètre 0,038, épaisseur 0,008.
- 4° Disque circulaire de bronze à bords biseautés, trouvé à l'Ouest des moulins : diamètre 0,018, épaisseur 0,022.

- 5° Petit globe de bronze aplati aux pôles, trouvé à l'Est des moulins : diamètre 0,028, diamètres des deux cercles méplats des pôles 0,002.
- 6° Petit globe de bronze aplati aux deux pôles qui sont en forme d'hexagones ce qui imprime au globe une division en six segments par des arêtes verticales. Trouvé à l'Est des moulins. Hauteur 0,014; diamètres des pôles 0,016.
- 7° Fragment de poids arabe en verre avec texte imprimé en relief; trouvé au versant Nord-Ouest du tell.
- 8° Peson de cuivre, forme toupie, trouvé aux moulins. Hauteur 0,065, diamètre 0,035. (figure 13).

2° MONNAIES.

La numismatique d'un site archéologique occupe toujours une place prépondérante dans la connaissance de son histoire politique, économique et sociale sans méconnaître ses rapports avec l'art. Celle de Clysmas est instructive car elle couvre plusieurs périodes de temps, concerne des civilisations différentes et des races humaines diverses, traduit mieux que toute autre documentation les conditions de vie des habitants, leurs moments de prospérité, ou de misère, les heures troublées par des persécutions contre certaines catégories confessionnelles ou au contraire favorisées par les autorités dominatrices. De l'époque pharaonique, dont la couche stratigraphique n'a pas été atteinte par nos fouilles, il est normal qu'on ne possède aucun renseignement; d'autant plus que les anneaux d'or utilisés par les gens riches pour leurs paiements n'étaient pas monnaie courante dans la région des marches orientales. On pourrait penser qu'à l'époque perse, lorsque Darius érigea les stèles commémorant ses travaux hydrauliques entre les lacs amers et le golfe de Suez, quelques dariques employées à solder les salaires des travailleurs aient pu s'égarer jusqu'à Clysmas. Or, ni Clédat, ni aucun autre et ni nous-mêmes n'avons recueilli la moindre monnaie perse à Kabret comme à Suez.

Quand Ptolémée Philadelphie, vers l'an 270 av. J.-C. vint parachever l'œuvre de Darius, l'invention lydienne et éginienne du numéraire avait déjà quatre siècles d'existence et son empreinte légale au poinçon et en creux était déjà supplantée par la frappe en relief au moyen d'un coin ou par le flan moulé.

La monnaie ptolémaïque avait quelque raison de se retrouver au bord de la Mer Rouge. Depuis le règne de Philippe (360-336) le bimétallisme monétaire avait remplacé l'argent uniquement employé par les grecs jusqu'à lui. Sous Alexandre le Grand le cuivre prit rang dans la circulation fiduciaire et les grosses pièces ptolémaïques de bronze sont venues jusqu'à Clysmas.

A l'époque romaine le monnayage en or, inauguré par César (27 av. J.-C.) persista jusqu'à la domination byzantine car des *aurei* des IV^e et V^e siècles ont été trouvés à Clysmas. Malgré l'abondance de l'argent à Rome, il n'y avait guère de chances que

nous en retrouvions des exemplaires car ce métal, plus qu'aucun autre attaqué par la salinité du sol, s'y détruit facilement.

Même le cuivre et le bronze sont très corrodés par formation d'hydro-carbure et le vert de gris nous a fait perdre plus d'un quart de notre récolte.

L'époque judéo-chrétienne ne nous a rendu qu'une très faible quantité de petites pièces de bronze. Quant à l'époque arabe, bien que les historiens et géographes aient vanté l'activité commerciale de Qolzoum depuis le début de l'Hégire, le nombre infime de monnaies islamiques recueilli à l'étage musulman ne donne pas une idée exacte de l'intensité des échanges avec l'Orient et l'Occident.

1° EPOQUE GRECQUE. Il se conçoit que les monnaies grecques de Clysmas aient été plus de trois siècles après leur invention, parvenues au stade définitif de leur évolution. En général ce sont de très grosses pièces de bronze de 0 m., 04 de diamètre et de 0 m., 005 d'épaisseur dont l'avvers représente en relief le profil droit de Zeus-Amon et le revers un aigle debout sur des foudres, face à gauche entouré de l'inscription circulaire : PTOLEMAION BAZILEUS. D'autres, moins volumineuses, n'ont que 0 m., 025 de diamètre et 0 m., 003 d'épaisseur. Les unes portent à l'avvers le profil droit d'un Ptolémée ou d'Arsinoé ou de Cléopâtre et au revers, l'aigle, toujours debout sur des foudres et ayant devant lui la corne d'abondance. L'inscription du revers donne le nom de la personne figurée sur l'avvers; tantôt Ptolemaion Bazileus, tantôt Arsinoé, tantôt Cléopâtre VII (Pl. XXXVI, N° 1, 2 et 3). Toutes ces pièces, moulées, ont l'avvers bombé, le revers plat et la tranche en biseau. Au revers des grosses pièces (module 0 m., 04) le centre qui correspond au milieu du corps de l'aigle est creusé d'un petit trou peu pénétrant. Aux pièces de module 0 m., 025 ce creux central existe à la fois sur l'aigle du revers et sur l'oreille du profil de l'avvers.

Aucun autre Lagide n'ayant travaillé au canal on ne trouve à Clysmas que des monnaies de Ptolémée II, d'Arsinoé et de Cléopâtre VII.

Pour la localisation des trouvailles de monnaies ptolémaïques il importe de souligner qu'elles ont été faites en plusieurs points du chantier de fouille. Dans la ville basse de la Marine c'est surtout dans les quartiers du Nord-Est et du Nord-Ouest en bordure du rivage qu'elles étaient en plus grand nombre. L'égout romain et ses abords immédiats en contenaient un peu moins. Près des tours-citernes B et C; sous les hypocaustes des thermes du Sud-Ouest aux alentours des fours à chaux sous l'enceinte Sud du Tell et enfin dans la grande citerne CT du Tell on en a récolté quelques-unes.

En totalité une centaine de monnaies grecques ont été recueillies. Elles sont moins intéressantes au point de vue de l'art numismatique qu'à celui de l'histoire proprement dite car la frappe de la monnaie du temps des Lagides marquait une décadence progressive depuis l'époque d'Alexandre. Les pièces de bronze exécutées dans les ateliers d'Alexandrie, ne représentaient pas malgré leur taille et leur poids une valeur

monétaire considérable. D'ailleurs celle-ci n'était pas immuable, elle subissait des variations de change et des fluctuations selon les cours des métaux et les événements politiques.

On ne peut tirer aucune conclusion de la répartition et du nombre des pièces grecques retrouvées à Clysmā pour déterminer l'importance de la population hellénique, son genre de vie et d'occupations et la durée de son séjour. Seul le fait qu'il n'y avait que du bronze et pas de tétradrachme d'argent ni d'autres multiples en or de la drachme pourrait suggérer une situation sociale de moyenne hauteur.

2° EPOQUE ROMAINE. La numismatique Romano-byzantine est la plus abondamment représentée à Clysmā. Celle de la période spécifiquement romaine comprise entre les années 30 av. J.-C. et 285 ap. J.-C. ne nous a rendu qu'une seule pièce de bronze d'Hadrien (117-138 ap. J.-C.). Aucune monnaie des César, Tibère, Néron et Trajan n'a été trouvée malgré les importants travaux exécutés sous ces empereurs, tel l'Amnis Trajanus. Ce sont donc seulement des monnaies impériales alexandrines que les fouilles nous ont restituées et uniquement dans les quartiers de la ville basse. Leur série s'étendrait de 260 à 640 ap. J.-C. mais cette datation est notablement inférieure à la durée d'occupation du site par les romains qui fut d'environ six siècles si nous l'arrêtons à la mort d'Héraclius (640 ap. J.-C.) et la faisons débiter 30 ans avant notre ère.

Pendant cette longue période il y eut des alternatives de calme et de prospérité puis d'insécurité, de calamités publiques, voire de persécutions pendant lesquelles les transactions commerciales favorisèrent ou au contraire rarifièrent la circulation monétaire. On s'en rendrait compte par l'abondance ou la rareté des monnaies de tel ou tel empereur et par la localisation des découvertes de celle-ci. Ainsi constate-t-on que les pièces en cours au temps de Constantin le grand lorsque la chrétienté jouissait de la paix religieuse sont parmi les plus nombreuses de la série. Quant à la localisation de la monnaie romano-byzantine, elle se répartit dans tous les blocs de maisons de la Marine. On en trouva très peu sur le Tell, au flanc Nord-Ouest et près des fours à chaux du Sud. La ville basse fut par conséquent peuplée de petits commerçants, artisans, ouvriers, fonctionnaires, qui, parfois amassaient chez eux et enterraient des quantités assez considérables de numéraire enfermées dans des récipients de terre cuite. C'est ainsi que sous le sol d'une maison du bloc IV, juste au Sud des meuneries, un vase de grossière céramique mesurant 0 m., 16 de hauteur et 0 m., 09 de diamètre renfermait un grand nombre de sesterces de bronze de module 0 m., 023 aux effigies de plusieurs empereurs romains. Par malheur l'humidité saline du lieu les avait agglomérés en une masse de vert de gris et ne permit d'en sauver qu'une dizaine. Dans un autre endroit, au Sud de la demi-tour I du bloc VI, une petite amphore de 0 m., 35 de hauteur et de 0 m., 18 de diamètre, enterrée debout et éclatée par suite de l'augmentation de volume de son contenu

hydrocarbonaté contenait environ 2850 pièces de bronze romaines frappées aux noms de Constantinus, Maximinus Daya, Maximianus Galérius, Maxentius, Licianus, Licinius, Crispus, Constans, Licinius II.

Dans le même secteur, à l'angle interne d'une maison, on a recueilli sous le sol 115 pièces de bronze de divers modules datant de Constantin. Près des citernes rondes C et D, d'autres masses de monnaies cachées sous les maisons portaient les noms de Constantin, Maxence, Maximianus. Enfin à l'Ouest des thermes plusieurs pièces de bronze de Justinien (527-565) et près du débouché de l'égout romain sur la plage du Nord une pièce de Théodose I^{er} (379-395) ont été trouvées. La réunion d'un tel nombre de monnaies byzantines de toute une suite d'empereurs et le fait qu'elles étaient cachées sous terre pourraient laisser penser à la thésaurisation d'un seul individu ou à l'épargne d'une famille et seraient le fruit d'un labeur de longue durée et de médiocre rendement comme celle d'un collecteur d'impôt sur la production des pêcheries ou des meuneries. Ces collections de monnaie divisionnaire ne représentaient pas un pécule bien élevé. Elles sont intéressantes cependant pour l'indication qu'elles nous donnent sur la condition sociale des habitants et l'époque de leur séjour à Clysmā.

A côté de ces modestes trésors de menues pièces de bronze, il faut signaler une trouvaille qui fut faite quelques années avant la guerre de 1914-1918 par des ouvriers qui construisaient les maisons modernes du quartier réservé d'El Arbāin (au Sud du chantier de fouilles). A une faible profondeur sous le sol de la Marine, ils exhumèrent une jarre de céramique contenant environ 80 pièces d'or de 0 m., 022 de diamètre et de 0 m., 001 d'épaisseur. L'entrepreneur grec Tarsis qui dirigeait les travaux en possédait deux qu'il nous a montrés. Ce sont des *solidi* de l'époque impériale. Chaque *solidus* représente à l'avant le profil droit d'un empereur et au revers une victoire (Pl. XXXVI, N° 5).

Elles furent frappées à Antioche ainsi que l'indiquent les mots ANTA et ANTH, inscrits en relief en exergue du revers. Voici leurs caractéristiques :

1^{er}. Avers : profil droit de l'empereur Valentinien, chrétien zélé et sévère qui régna de 364 à 375. Il est couronné d'un double rang de perles, sa face est glabre, il est vêtu de la lacerna, analogue à la chlamyde grecque, retenue sur l'épaule droite par une agrafe. Une inscription circulaire donne à gauche le nom : DN. VALENTINI et à droite PNUS. PFAUG. Revers : Un guerrier romain debout et face à droite tient en main droite la hampe du labarum romain marqué de deux lettres P X superposées. En main gauche il tient une statuette de victoire qui lève les bras et tient une couronne de laurier. L'inscription donne à gauche le mot RESTITUTOR, à droite REIPUBLICAE et sous le guerrier le mot ANTH.

2^e. Avers : profil droit de l'empereur Valens, souverain cruel qui régna de 364 à 378 et fut vaincu par les Goths à Andrinople. Profil glabre, couronne de perles

et lacerna avec agrafe semblables au précédent. L'inscription donne à gauche : DN. VALENS, à droite : PERFAUG. Revers : semblable au précédent : guerrier avec enseigne PX et victoire brandissant une couronne. En-dessous : ANTA. A gauche : RESTITUTOR, à droite : REIPUBLICAE.

Le solidus, sou d'or, avait remplacé sous Constantin I^{er} l'aureus dont le poids était tombé de 7,80 grammes à 6,55 et la valeur (en francs français de 1900) de 26,57 à 22,56. Le solidus ne valait plus que 15 fr., 85 sous Valentinien.

Les pièces de bronze, découvertes en très grand nombre étaient en général de modules réduits compris entre 0 m., 015 et 0 m., 03 et de faible épaisseur soit 0 m., 0015 ce qui les rendit trop facilement attaquables par les sels marins et causa la perte de beaucoup d'entre elles lorsqu'on essaya avec soin de les isoler du bloc de vert de gris qui les agglomérait. Leur décapage, absorbant un temps très long dont la conduite du chantier de fouilles ne pouvait pas disposer et demandant un matériel spécial de laboratoire, le Ct. Cl. Bourdon voulut bien nous seconder dans cette tâche délicate et prendre la responsabilité d'emporter notre collection de monnaies à sa résidence de Port-Tewfik pour lui faire subir un traitement approprié en attendant la création projetée d'un musée d'antiquités à Ismaïlia. Avant que ce travail fut achevé survint la guerre de 1939-1944 et les locaux habités par le directeur du transit furent occupés par des troupes alliées. La collection entière disparut et les successeurs du Ct. Bourdon, sollicités par nous, ne retrouvèrent aucune trace des milliers de pièces entreposées dans la cave.

Fort heureusement nous avons pu dresser un premier inventaire de la numismatique dans le journal de fouilles et photographier un petit nombre des exemples les mieux conservés. (Pl. XXXVI.)

A l'aide de cet inventaire on peut relever les noms des empereurs suivants :

- 1° *Hadrien* (117-138). Module 0 m., 032. Avers : profil droit barbu et lauré avec l'inscription : AYTKAI à gauche et TRAIADRIACEB à droite. Revers : L'empereur debout à droite reçoit des épis de blé de la ville d'Alexandrie personnifiée par une jeune femme debout vêtue d'une tunique courte et coiffée d'une peau d'éléphant. Entre eux les lettres IE. (Pl. XXXVI, N° 4.)
- 2° *Licinianus Licinius* (263-323) et *Licinius* (313-323). Module 0 m., 024 et 0 m., 02. Avers : buste d'homme jeune, lauré, profil droit. Inscription : LICENIAN-LICINIUS-IVE. Revers : génie debout et nu, face à gauche qui tient une lance et un épi de blé. Devant lui la lettre P et sous lui les lettres P T, autour de lui : IOVICONSERVATORI. (Pl. XXXVI, N° 11.)
- 3° *Maximianus Galerius* (291-311). Module 0 m., 028. Avers : profil droit d'homme obèse, barbu et lauré. Inscription : IMP C MAXIMIANUS-PFAUG. Revers : génie debout, nu, face à gauche, tenant une couronne et une

corne d'abondance. Sous lui la lettre S et une étoile à six branches. Inscription : GENIO POPULI ROMANI. Derrière le génie un bouquet de fleurs enrubané. (Pl. XXXVI, N° 7.)

- 4° *Maximinus Daya* ou *Maximianus* (305-313). Module 0 m., 026-0 m., 027. Avers : profil droit lauré. Inscription : IMP CC LUAL MAXIMINUS PFAUG. Revers : génie debout et nu, face à gauche tenant une couronne et une corne d'abondance. Il est entouré par les lettres U K B P, et au-dessous de lui les lettres E L E. L'inscription à demi-effacée donnerait : ROMO GENIO PN ? ... TEBATORIS ? (Pl. XXXVI, N° 13.)
- 5° *Maxentius* (306-312). Module 0 m., 024 et 0 m., 025. Avers : profil droit de l'empereur entouré par l'inscription : IMP C MAXENTIUS PFAUG. Revers : deux génies face à face debout, nus, tenant les hampes des enseignes et des boucliers. Au-dessous d'eux les lettres E O S T P et autour d'eux l'inscription : ETERNITAS ... RUCN ? (Pl. XXXVI, N° 8b.)
- 6° *Crispus Flavius Julius* (300-326). Modules 0 m., 018 et 0 m., 023. Avers : buste lauré d'un adolescent, inscription : CRISPUS NOSCERANU. Revers : un guerrier debout face à droite avec lance et bouclier ; sous lui les lettres A S I S. Inscription : PANICIPIS INVENTUTIS. (Pl. XXXVI, N° 12.)
- 7° *Constans* (326-350). Module 0 m., 022.
- 8° *Constance II* (337-361). Module 0 m., 023.
- 9° *Théodose I^{er}* (379-395). Module 0 m., 025. Avers : buste lauré, texte illisible. Revers : victoire et proue de navire. Inscription : GLORIA ROMANORUM, au-dessous : SMNA (marque de la frappe de Nicomédie).
- 10° *Justinien* (527-565). Module 0 m., 023.
- 11° *Heraclius* (614-640). Module 0 m., 016 et 0 m., 024.
- 12° *Constantin*. On compte onze empereurs ayant porté ce nom. Le premier régna de 274 à 337 et le dernier de 1405 à 1453, mais tous n'ont pas laissé de monnaies à Clysma. Nous donnons ici 8 exemples les mieux conservés sans toutefois les classer chronologiquement.
 - 1° Module 0 m., 023. Avers : profil lauré droit avec cette inscription : IMP CC LUAL CONSTANTINUS PFAUG. Revers : génie debout face à gauche tenant une lance et une victoire. Devant lui un aigle et derrière lui la lettre B. Au-dessous les lettres S H N T qui sont la marque de frappe de Aquilea, Nicomédie, Antioche. L'inscription donne : IOVI CONSERVATORI NUCC. (Pl. XXXVI, N° 9a.)
 - 2° Module 0 m., 023. Avers : autour du profil droit lauré l'inscription CONSTANTINUS PFAUG. Revers : homme debout marchant vers la droite

et tournant la tête à gauche. Il est auréolé de rayons, lève la main droite et tient dans la gauche un objet rond. Sous lui les lettres S T, autour de lui : SOLIINUI S TOCOMITI. (Pl. XXXVI, N° 9b.)

3° Module 0 m., 023. Avers : profil droit lauré; CONSTANTINUS PFAUG. Revers : guerrier avec lance et bouclier; lettres P T. Inscription : IOVITICONSERVATORI. (Pl. XXXVI, N° 14.)

4° Module 0 m., 17. Avers : même profil, même texte que le précédent. Revers : deux guerriers face à face avec lances et boucliers; entre eux deux enseignes très ornées. Au-dessous les lettres S H A N A qui sont la marque de frappe de Constantinople. L'inscription donne : GLORI RESERC.. ITUS. (Pl. XXXVI, N° 15.)

5° Module 0 m., 026. Avers : tête de Constantin couverte d'un voile, face à droite. Inscription : DMIO CONSTANTIO PFAUG. Revers : temple couvert d'un dôme surmonté d'un aigle. Par la porte ouverte on aperçoit deux idoles. Inscription de lecture douteuse donnant à peu près : DIMI-LOMIOUM ? CONSTANTI ? Sous le temple les lettres S T. (Pl. XXXVI, N° 10.)

6° Module 0 m., 027. Avers : profil lauré; texte : ...ANO CONSTANTIO SOC... Revers : péristyle de temple à cinq colonnes couvert d'un dôme. Au-dessous les lettres P E T, le texte est illisible. (Pl. XXXVI, N° 10b.)

7° Module 0 m., 024. Avers : profil barbu et lauré avec l'inscription : FLUAL CONSTANTIUS NOBCRES. Revers : génie debout face à gauche tenant une couronne et une corne d'abondance. Autour de lui les lettres K H V, sous lui la marque ANT d'Antioche. Inscription : GENIO POPULI ROMANI. (Pl. XXXVI, N° 8.)

8° Module 0 m., 02. Avers : profil lauré; texte : IMP C FLUAL CONSTANTINUS PFAUG. Revers : génie debout face à gauche tenant une lance et une victoire. Devant lui un aigle ayant une couronne dans le bec. Derrière lui la lettre B. Texte : IOVICONSERVATORINUCC. Sous lui les lettres S M N T marque de Constantinople, Nicomédie, Antioche et Aquilea. (Pl. XXXVI, N° 9 et 9a.)

3° ÉPOQUE JUIVE. Très peu de pièces, petites en bronze. Module 0 m., 017, épaisseur 0 m., 004. Avers : décor floral. Revers : signes divers en deux registres parmi lesquels la lettre M surmontée d'une croix. (Pl. XXXVI, N° 6.)

4° ÉPOQUE ARABE. Monnaies en verre, textes imprimés en relief sur plusieurs lignes. On considère aussi ces monnaies comme des poids. Il n'en a été trouvé que trois, en verre légèrement coloré en jaune verdâtre.

* * *

A l'époque ptolémaïque depuis que Ptolémée Philadelphe contrôla l'importation de la monnaie, seule celle des Lagides avait cours; les monnaies étrangères n'étaient plus admises. A l'époque romano-byzantine les monnaies impériales portent au revers des compositions d'ordre politique et social, des victoires, des monuments architecturaux. Comme l'or était réservé aux armées, le bronze restait l'apanage du commerce; c'est pourquoi les monnaies trouvées dans les quartiers commerçants et industriels de la Marine sont toutes (hormis les pièces d'or trouvées avant 1930) des pièces de bronze d'infime valeur.

La rareté des monnaies judéo-chrétiennes et arabes pourrait s'expliquer, pour les premières, si l'on excepte les périodes tragiques des persécutions, souvent accompagnées de pillages, par une circulation monétaire restreinte à la communauté juive et par l'obligation d'employer en dehors d'elle de la monnaie romaine courante. Pour les secondes, qui sont davantage des poids que des pièces et valent environ une vingtaine de *kharubas* d'or (10 grammes à peu près), elles entraient moins en circulation depuis la création de l'hôtel des monnaies du Caire en 516 (1122) par les Fatimides.

Les dinars turcs eurent ensuite cours légal à l'époque ottomane.

LA POPULATION

Étant donné l'inachèvement de nos fouilles, un recensement numérique, fondé sur nos seuls résultats archéologiques de trois brèves campagnes, n'aurait présenté aucune valeur précise ou même approximative. Les prélèvements modernes opérés sur certaines portions des ruines pour la construction d'ateliers des compagnies de navigation, pour les routes qui les desservent et pour la création d'un quartier d'habitations, empêchent de connaître le nombre des maisons antiques; tous les cimetières n'ont pas été retrouvés. On ignore donc combien de milliers d'habitants ont pu se succéder au cours des siècles de l'occupation de la ville proprement dite et de ses alentours.

Les vestiges de demeures privées et d'installations commerciales et industrielles; les caractères ethniques et la quantité des morts peu nombreux qui furent exhumés, la quantité aussi restreinte des objets mobiliers et enfin l'abondance ou la rareté des monnaies des diverses époques ne suffisent pas à fournir une évaluation exacte de la population. La seule source d'information restera par conséquent, au point de vue qualitatif plutôt que quantitatif, la bibliographie des historiens grecs, latins et arabes qui ont écrit sur Daneon, Clysma et Qolzoum. De leurs ouvrages on peut déduire que l'ancêtre de la Suez actuelle, sans mériter d'être classée parmi les grandes

cités de l'Égypte ou même du Delta, dut, à certains moments de son histoire abriter en ses murs des groupements humains assez considérables. A cela on peut attribuer plusieurs causes ; d'abord à sa position géographique frontalière entre deux continents qui lui imposait la servitude d'une ligne de défense militaire et économique constituée par un chapelet Nord-Sud de postes de surveillance et de douane : le « Mur du Prince ». Ensuite par sa situation au fond du golfe arabe à l'extrémité méridionale de l'Isthme séparant deux mers et plus particulièrement au débouché du canal de Philadelphie, elle se substituait à Arsinoé, tombée en décadence, pour ouvrir la voie commerciale vers les Indes et vers les ports de la Mer Rouge. En raison de ces conditions dans lesquelles, l'histoire, la politique avaient toujours dépendu de la géographie, il était naturel qu'on trouvât en ce point et à tous moments une double population, militaire et civile, d'une part et, d'autre part des groupements stables et sédentaires auprès d'éléments mouvants qu'un nomadisme inhérent aux pays des Marches d'Orient faisait affluer et refluer selon les circonstances.

Des millénaires pharaoniques avaient d'abord peuplé la région d'autochtones de pure race égyptienne et de reliquats des invasions sémitiques ou des guerres. Ensuite Psammetik avait doté ses mercenaires cariens de terres situées à l'Est de la branche de Péluse et il n'est pas impossible que de Daphné et de Rhinococura quelques petites fractions aient pu descendre jusqu'à Daneon.

Les Perses, Darius et Xerxès employèrent pour la percée de leurs canaux une main d'œuvre en partie étrangère dont l'établissement le long des Lacs Amers dut se perpétuer au-delà de la durée des travaux. Les Lagides, à leur tour et surtout Ptolémée Philadelphie, peuplèrent la nouvelle ville d'Arsinoé puis celle de Clysma de civils hellènes ou égyptiens hellénisés. Pour la garde du canal depuis l'Ouadi Toumilat jusqu'à l'euripe du golfe de Suez, on fit appel à des cavaliers Thraces qui tinrent garnison à Heroopolis ; mais dont de petites unités furent probablement détachées au tell de Clysma ; (de cela proviendrait peut-être que certains auteurs aient placé Heroopolis près de Suez ; tel l'amiral de Castro, ou à Arsinoé, tels Cl. Bourdon et Clédat).

Lorsque Aelius Gallus tenta son expédition guerrière sur Mariaba, on dit qu'il partit de Cleoptris avec un corps de dix-mille hommes recrutés dans la population du Sud de l'Isthme et comprenant des romains, des nabatéens et 500 juifs de Clysma. Ce détail montre la diversité des races installées au bord de la Mer Rouge et spécialement le nombre important des familles israélites qui vivaient dans les parages du golfe arabe. Etablies dans l'île de Tell el Yahoudieh elles furent parmi les premières conquêtes du catholicisme et avec les autres nouveaux adeptes du Christ pris dans les diverses races des habitants elles se répandirent dans les quartiers de la Marine et du Tell.

La vie d'un port de mer et les relations maritimes avec l'Extrême Orient exigeaient un contingent spécialisé dans la construction des vaisseaux de haute mer et dans

l'art de la navigation océane. Aussi, de très bonne heure, affluèrent des phéniciens de Tyr et, beaucoup plus tard, sous la domination turco-arabe, des vénitiens qui remplirent les arsenaux de Qolzoum.

Pour ces constructions navales, les bois apportés de Péluse ou de Fostat par caravanes, firent intervenir des tribus Kaïsites qui se concentrèrent dans les environs de Bilbeis et pénétrèrent par petits groupes jusqu'à Clysma.

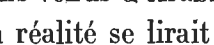
Le cosmopolitisme habituel des ports de mer faisait donc cohabiter, suivant les époques, des garnisons militaires et douanières, égyptiennes, grecques, romaines, arabes et turques, localisées dans les logis du tell tandis que dans les quartiers de la ville basse des ouvriers, des artisans, des marins, des pêcheurs, des négociants représentaient tous les éléments raciaux d'Égypte, de Grèce, de Rome et d'Arabie.

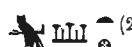
Aux temps des Pharaons le bastion de garde et de douane de la Mer Rouge était commandé par un Chef de Poste de la Grande Verte assisté d'un gardien chef des archives du bureau de la Grande Verte. On sait que ce qualificatif ne désigna pas toujours et exclusivement la Méditerranée qui se nommait aussi le *Cercle des Hanebou* (Clédat : BIFAO, XXI, Chapitre XVIII, page 181). Au nouvel Empire il avait été appliqué parfois à la Mer Rouge (Daressy : Sarcophages d'El Qantarrah ; BIFAO, XI, page 35). On trouve à ce moment : Un Chef des Portes de la Grande Verte que Clédat (*op. cit.*, page 185) traduit par : « chef des écluses du canal maritime » ; quant au terme : *Kem-Our*, « la très noire » il qualifiait en général les Lacs Amers considérés comme faisant partie intégrante de la Mer Rouge. Sous les Lagides les soldats grecs étaient commandés par un *Stratégos* auquel succéda pour les romains un *Palatinos*, puis un *Pagarque* byzantin et finalement un *Qapudan* turc. On admet que l'effectif se composait de recrues autochtones, souvent enrôlées parmi les tribus bédouines de l'Isthme, et de mercenaires allogènes issus des nations du bassin méditerranéen, tantôt grecs du Péloponèse, tantôt romains, prélevés sans doute sur la II^e Traiana Fortis amenée par Trajan et dont de petites unités pouvaient être détachées dans les points névralgiques des Marches orientales. Une foule de fonctionnaires subalternes, dépendant de l'armée et de la douane, gravitaient autour des militaires et occupaient les bureaux et les maisons du tell.

Le seul historien ancien qui donne quelques renseignements sur la population de l'Isthme est, nous l'avons dit, Pline l'ancien qui, énumérant les collectivités établies du Nord au Sud, du Golfe Laeanitique, dit que le lieu où Cambyse avait jadis installé les blessés et malades de son armée (à Kabret) entre la ville d'Eroun (Heroopolis) c'est-à-dire Tell el Maskhouta, et la nation des Tyres (phéniciens situés à Daneon) était occupé au début de l'ère chrétienne par deux groupements appelés *Nelos* et *Marchadas*. On n'est pas fixé sur la nationalité de ces gens en qui il est peu vraisemblable de voir de lointains survivants des élopés de Cambyse. Ces noms sont-ils des emprunts faits par Pline à ses devanciers grecs, géographes et historiens ? On ne trouve chez eux aucune mention de ces peuplades. Sont-ils plutôt des désignations



locales données par des informateurs indigènes? Si le nom de Nelos eut été écrit *Neleios* comme il conviendrait à un accusatif de ce genre, on aurait pu suggérer qu'il s'agissait d'un groupement riverain du golfe d'Aean qui, par sa situation au bord des grands lacs et par ses attributions à la navigation, aurait tiré son nom du dieu marin Neleus, fils de Neptune, et du roi de Pylos en Grèce ancienne; mais cette supposition paraît très peu soutenable. En revanche la Real Enzyklopädie donne sous la signature de G. Hölscher cette étymologie: « *Neli*, peuple troglodyte en Arabie pétrée, sur le Golfe Arabique. » Provisoirement il faut se contenter de ce renseignement.

Quant à *Marchadas*, la même encyclopédie contient cette indication due au professeur Schwabe: *Marchadae*: « peuple ou lieu sur le Golfe d'Heroonpolis, Aean; variante: *Marthadae*: emplacement inconnu; on lit aussi: *Marthadas* ⁽¹⁾.

Comme il est improbable, avons-nous dit, que ces gens aient pu être des descendants de mercenaires perses installés par Cambyse dans la région de Kabret, d'autres hypothèses peuvent se présenter au sujet de leur origine. L'une d'elles s'inspirerait de la mention par Maspéro d'une peuplade nomade errant dans les déserts à l'orient de l'Égypte. Les Mémoires de Sinouhé dans les Contes Populaires (4^e édition, page 84) parlent des *Nem-Mashaïou*, bédouins venus d'Arabie; (Maspéro traduit *Nem-Mashaïou* le mot:  qui, en réalité se lirait: *Nemiou-sha* ce qui signifie: coureurs des sables et dont le sens serait assez conforme à la nature ethnique des *Marchadas*.

Une autre suggestion, tirée de la Géographie de Schiaparelli (page 227, N° 156) pourrait faire venir ces émigrants d'une contrée du Haut Nil, habitée par des tribus nomades; mais le nom de ce pays: *Machat*,  ⁽²⁾ offre une différence phonétique avec le nom donné par Pline qui rend cette supposition assez difficile à admettre. En troisième lieu, le Capitaine A. Servin, proposerait non sans de sérieuses raisons, de reconnaître aussi bien en ces *Marchadas* qu'en les *Nelos*, des éléments ethniques d'Asie, montagnards et pasteurs, qui dequils les temps lointains des Hyksos seraient demeurés en Égypte et y auraient fait souche. La majorité des terres de l'Isthme fut toujours occupée par des bandes plus ou moins nombreuses de bergers palestiniens qui, venues en transhumance laissaient chaque fois quelques fractions fixées définitivement sur le sol étranger. Ces habitants sémites devaient constituer la plus grosse part de la population permanente ou passagère résidant entre les deux mers. Pourtant cela n'exclue pas une quatrième supposition qui ferait entrer en ligne de compte, à partir du règne de Psammetik et ensuite et surtout pendant la période d'hellénisation politique des Lagides, une lente et progressive invasion du Delta oriental par des groupes de pasteurs chassés du Péloponèse par la pauvreté aride

⁽¹⁾ Je dois ces renseignements à l'obligeante érudition du professeur André Bataille que je remercie de son concours.

⁽²⁾ SCHIAPARELLI, *Géographie*, stèles éthiopiennes d'Harsiotf et de Matasen.  ou  (Renseignements dus à la savante complaisance de M. le Capitaine A. Servin).


de leur pays. De telles infiltrations sporadiques des peuples riverains de la Méditerranée revêtent un indéniable caractère historique. Les bergers montagnards d'Arcadie devaient vraisemblablement être tentés de fuir leurs rochers inhospitaliers pour venir dans les gras pâturages de Gessen. On pourrait alors se demander si ces pasteurs établis à l'Ouest des Lacs Amers ne seraient pas les *Marchadas* mentionnés par Pline. Cet auteur latin, il est vrai, écrit correctement le mot *Arcades* quand il parle des arcadiens et comme il est logique de penser qu'il s'informa de préférence auprès d'interprètes grecs on peut admettre que ceux-ci n'ont pas délibérément ajouté un *h* à un mot qui s'écrit en grec avec un *kappa*. La variante *Marthadas* peut provenir d'une erreur auditive lors de la dictée du manuscrit. Quant à la lettre *M* du début, son existence n'aurait pour le cas qui nous occupe aucune justification; à moins que les renseignements donnés à Pline l'aient été, par le plus grand hasard et contre toute possibilité, par un informateur indigène, c'est-à-dire égyptien.

En cette occurrence plus que douteuse, cet *M* aurait été le préfixe d'appartenance *M* ou *Ma* qui se voit dans certains vocables ethniques tels que: *Madjaiou*, les nubiens; *Mashaousha*, les libyens. Un amalgame de cette sorte pour rendre acceptable l'hypothèse arcadienne rencontre trop d'obstacles et nous ne voulons pas nous y attarder. Ce procédé utilisé par un latin serait bien différent de celui qu'employèrent Diodore de Sicile, Strabon et autres géographes grecs, consistant à helléniser des vocables sémitiques ou égyptiens qui présentaient de façon accidentelle une certaine analogie avec des termes grecs. Pour résumer cette question étymologique de *Marchadas* qui, en somme n'est pas d'un intérêt direct avec celle de la population même de Clysma, il convient de laisser de côté l'acception arcadienne, trop marquée d'impossibilités linguistiques et historiques et de se référer, en attendant une explication plus précise, à la version proposée par le Capitaine Servin puisqu'elle corrobore les opinions émises par le professeur Schwabe et par le savant historien Maspéro.

LES RELIGIONS

Sur un site habité par une population cosmopolite et se perpétuant sous des dominations successives apportant chacune ses us et coutumes, ses dieux et leur culte, il est concevable que les changements de religions aient laissé des traces plus ou moins importantes selon la durée d'occupation, les méthodes d'imposition et de prosélytisme des idées religieuses et la facilité d'assimilation et de conversion des résidents locaux.

La civilisation égyptienne, première en date, particulièrement intéressée de tous temps par la zone frontière de l'isthme, en rapport forcé avec les contrées limitrophes de Palestine et de Syrie, avait importé, à côté de ses cultes nationaux des cultes étrangers dans les postes militaires toujours pourvus d'un petit sanctuaire. Si à Pithom on adorait Osiris, Toum et Kerehet; à Serapeum un Osiris-Nil assisté d'Horus

et de Thot, au Migdol une Hathor de Mafek; on voyait à Baalsephon un dieu séthien de Phénicie et peut-être à Heroonpolis un dieu Heron importé de Thrace. On pense avec juste raison que sous la couche grecque du tell de Clysmas devrait subsister quelque vestige d'un ancien poste de garde et de douane égyptien remontant, sinon aux Ramessides, au moins aux Perses et renfermant, conformément aux traditions, un oratoire dédié aux divinités de la région. L'histoire nous apprend que Psammetik avait doté de terres cultivables les anciens soldats retraités de son armée et nous avons vu à Port Tewfik, chez une personnalité du Canal Maritime, une stèle de donation de ce pharaon à l'un de ses militaires. Le dieu invoqué sur le fronton de la stèle était l'Osiris de la frontière : .


Nous savons aussi que les égyptiens restèrent fidèles à leurs croyances même lorsque l'hellénisation ptolémaïque et plus tard l'influence romaine eurent importé chez eux des dieux étrangers.

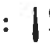
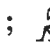
Les deux seuls objets égyptiens trouvés par nos fouilles l'ont été dans les couches superficielles du tell et pour cette raison ils n'acquièrent aucune valeur de témoignage en faveur de l'existence à Clysmas d'un exercice cultuel de divinités autochtones. Le fragment d'oushebti en faïence verte et le scarabée en calcaire recueillis dans les maisons du castrum, probablement transformées en échoppes, sont des reliques de la religion funéraire que l'on trouve dans les tombeaux de l'Égypte, surtout à partir du Nouvel Empire. Comme les maisons où ces objets étaient enterrés possédaient une toiture voûtée, et que des cadavres furent exhumés auprès d'elles on pourrait penser que ces locaux à berceaux de briques n'eurent qu'une destination de sépulcres. Cette hypothèse est moins acceptable que celle d'une provenance lointaine de petits sujets de curiosité venus s'égarer à Clysmas car il est constant en archéologie d'observer la fréquence de transports très loin du lieu d'extraction de semblables choses.

(On nous a signalé que lors de la construction des maisons arabes de El Arbaïn les ouvriers avaient découvert près du birket un véritable cimetière où les morts étaient munis de bijoux et de scarabées.)



Le Scarabée de pierre calcaire trouvé le 30 mai 1931 sur l'extrados de la voûte de la maison 25 au tell, mesure 0 m., 034 de longueur et 0 m., 024 de largeur. (Pl. XXVII, N° 1.)

Sa face inférieure est gravée en creux d'un texte cryptographique de 6 signes hiéroglyphiques dont nous devons la traduction à l'obligeance du savant Chanoine Et. Drioton. Elle donne cette formule : « Thot aime celui qui l'aime » et elle se décompose en cryptographie de la façon suivante :

☞ équivaut à la lettre *M* qui, associée au signe  équivalent de la lettre *R* se totalise en *MR* (*Y*), c'est-à-dire : *Aime*.


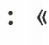
(☞ = *M*, par acrophonie de :  « hampe sacrée;  = *R*, par acrophonie de *RNPY* : jeune.)

 le cynocéphale est ici mis pour Thot : *dhwtj*.

 équivaut à *MR*, par rébus de :  « le douloureux ».

 équivaut à *S* par acrophonie de  : « ce qui boit ».

 équivaut à *W* (ou) variation matérielle de  = *W*, par acrophonie de *WBN* :

  : « ce qui brille » c'est-à-dire le soleil.

Notre aimable traducteur veut bien nous signaler que des scarabées similaires ont été publiés par F. Petrie : Tanis II, Planche XLII et Buttons, Planche XII, 707, et par P. Newberry : Catalogue of the Timin's Collection, Planche XIII, 27.

L'oushebti de faïence verte, anépigraphique, est datable de la basse époque. Il fut trouvé le 18 mai 1931 sous la voûte de la maison 32 du tell.

Comme le scarabée, c'est un de ces objets que les touristes de toutes les époques acquièrent facilement et emportent comme souvenirs de leur voyage et c'est ainsi qu'il a pu venir s'échouer à Clysmas; à moins que le dernier habitant de la maison 32 ne l'ait trouvé en fouillant sous le sol de sa cave à l'étage présumé de la civilisation égyptienne.

La religion grecque importa en Égypte certains de ses cultes nationaux qui par un syncrétisme d'intention politique se sont amalgamés à ceux des autochtones. A Clysmas même nous ne trouvons aucun vestige de temple hellénique ni aucun témoignage cultuel du temps des Lagides. Cependant, non loin de là, à Arsinoé, la stèle de Philadelphie, trouvée à Tell el Maskhouta, dit (ligne 20) que : « arrivé à Kemourma, Ptolémée II y fonda une ville pour sa sœur Arsinoé avec un temple aux déesses qui l'aiment et y consacra sa propre statue et celle d'Arsinoé en tant que dieux philadelphes ». Ce sont les ruines vues par J. Clédat et le Ct. Bourdon.

Les clérouques grecs de Thrace ont certainement importé leur dieu Heron dans leur camp militaire qui, pour ce motif prit le nom grec d'Heroonpolis.

Un autre toponyme hellénique est celui de Serapeum au Nord des Lacs Amers. Il traduit l'assimilation par les Lagides du culte d'Osiris-Hapi à celui de Serapis instauré par Soter I^{er}. Quelques monnaies grecques de Clysmas ont à l'avant la tête chevelue de Serapis et une lampe de terre cuite (Pl. XXXI) est décorée d'un relief représentant le Bœuf Apis entouré de pampres. D'autres lampes s'ornent de deux bustes de personnages : à gauche un homme au chef auréolé de rayons embrasse un personnage barbu placé de face, à droite. Il est probable que l'homme est Ptolémée Evergète qui est souvent figuré sur les monnaies avec une couronne de rayons. Le personnage de droite serait alors Serapis et l'ornement peu distinct qu'il porte sur la tête ne serait pas une croix comme on pourrait le penser étant donné l'usure du relief de la lampe. Quant à d'autres lampes ornées d'un Amour ailé Eros, d'un buste de déesse Isis-Hathor, de guirlandes dionysiaques, de pampres; elles peuvent aussi bien appartenir à l'époque grecque qu'à l'époque romaine.

La coroplastie nous a laissé seulement de pauvres débris de statuettes votives celle d'une canéphore debout, nue, dont les formes opulentes sont l'indice de la fécondité. Ce genre d'ex-voto était d'usage dans le culte d'Arsinoé-Philadelphie.

Une autre statuette acéphale est celle d'une femme tenant dans son bras gauche un singe. Plusieurs têtes de femmes appartenaient aussi à des ex-voto qui étaient faits pour être suspendus à l'aide de ficelles passant dans des trous percés dans la chevelure; mais il y avait également des poupées auxquelles on ne peut assigner une destination pieuse, simplement celle de jouets d'enfants. (fig. 4.)

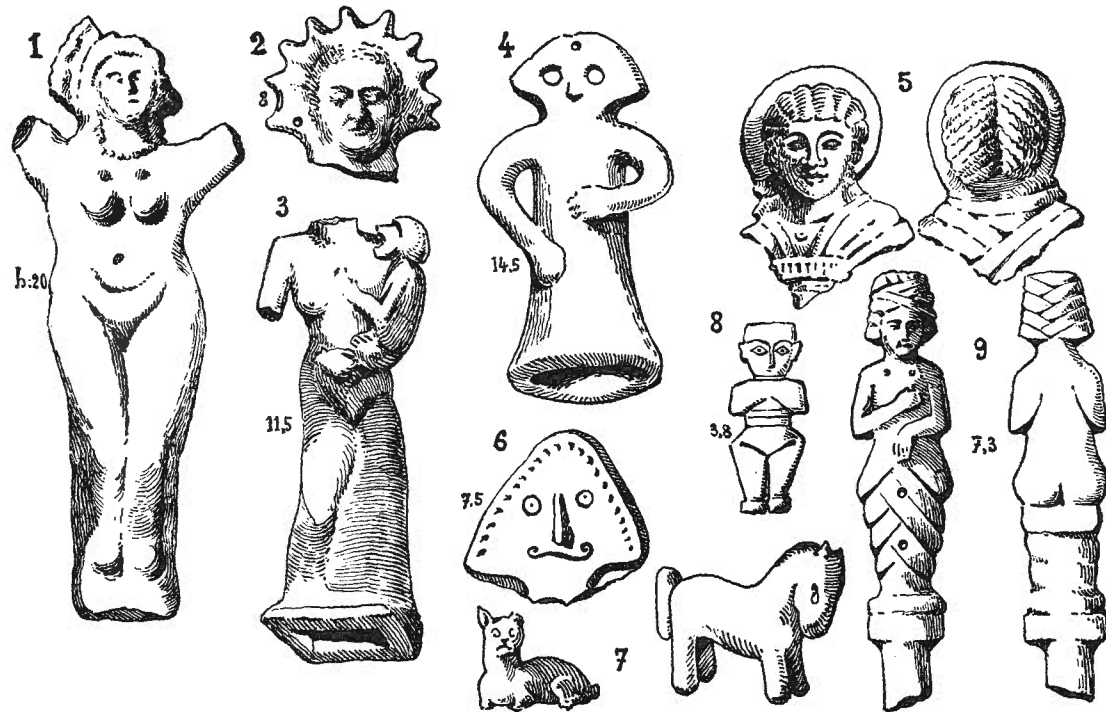


Fig. 4. Coroplastie et ivoire (8,9) statuettes.

L'objet le plus curieux est peut-être un disque de matière dure brun foncé qui mesure 0 m., 12 de diamètre et qui est gravé en creux, de cinq lignes de texte en lettres onciales grecques séparées par des traits horizontaux. Il se lit ainsi: ΔΙΟC | KACIOYE | ΡΑΩΝ KACI | ΟΥ ΤΟΥ ΔC | ΔΥΜΟΥ. (Pl. XXVIII, N° 15.)

D'après M. J. Schwartz le nom divin Zeus Kasios (au génitif) est suivi du nom d'un certain Kerdôn de Kasios (Péluse) qui fut peut-être un commerçant en rapport avec le temple ou le domaine agricole ou industriel du temple de Zeus⁽¹⁾.

Les grecs avaient introduit à Péluse le culte de Baal, dieu syrien en lui donnant une appellation hellénique comme ils l'avaient fait pour Amon (Zeus Amon) et pour

⁽¹⁾ H. CAZELLES, *Revue biblique*, LXII, 1955. Les Localisations de l'Exode et la critique littéraire, p. 338, fig. 1. — Musée de la Haye C.I.G. Tome IV, p. 49. Sceau avec texte à Zeus Kasios. — LEE MONS, *Musée de Leyde*, volume I, figure : cachet à Zeus Kasios.

Osiris-Hapi (Serapis). On le figurait symboliquement sous la forme de la grenade, emblème de Péluse.

Cet objet est un bouchon de grosse amphore ayant contenu l'un des produits locaux de l'industrie ou du commerce de denrées dont la région avait la spécialité, mais sa présence à Clysma n'implique pas pour cela celle d'un culte à Zeus Kasios dans cette localité. Les transactions commerciales très actives entre le port méditerranéen et le port de la Mer Rouge expliquent suffisamment que des trafiquants juifs aient transporté des marchandises dans une amphore couverte par le bouchon en question. Le texte qui y est gravé n'a rien, malgré la mention du dieu de Péluse, qui autorise à penser à un objet cultuel comme un récipient ayant contenu une matière sacrée. Sous toutes réserves on pourrait penser au bouchon d'une urne cinéraire contenant les cendres de Kerdôn.

LA RELIGION ROMAINE qui ne s'implanta en Egypte qu'en fonction du rattachement à l'Empire introduisit seulement des divinités susceptibles de se synchrétiser avec celles du pays conquis. On ne voit à Clysma pas la moindre trace d'un sanctuaire dédié à l'un des membres du panthéon de Rome ou à un empereur divinisé.

Le culte isiaque, la dévotion à Dionysos, cependant dotés d'une faveur spéciale dans les villes, ne semblent pas s'être propagés de façon sensible jusqu'au tell de Qolzoum où l'on aurait pu espérer découvrir des vestiges d'un temple, si nos fouilles avaient eu le loisir d'en explorer la totalité.

Il faut se contenter de constater sur quelques lampes de terre cuite et un petit lacrymatoire de verre à double visage de Janus, des manifestations religieuses, d'ailleurs de nature funéraire, pour la plupart, évoquant des personnalités divines comme Isis-Hathor, Léda et le cygne de Jupiter. (fig. 11 et Pl. XXXI.)

LA RELIGION JUIVE, en dépit du rôle important joué par les colonies établies au Tell el Yahoudieh, (dont la fouille systématique reste à faire) ne nous a donné au castrum et à la marine aucun reste de construction de caractère religieux ressemblant à une synagogue. Tout au plus, une lampe et un sceau de verre ornés du chandelier à sept branches, sont-ils les rares témoignages du long séjour des israélites à Clysma. (Pl. XXVIII, N° 19 et XXXI.)

LA RELIGION CHRÉTIENNE, d'après les récits des pèlerins anciens, avait édifié une basilique dédiée au martyr St. Athanase et à sept de ses disciples. Nous n'avons retrouvé d'elle qu'une base de colonne en marbre blanc; mais son emplacement ne se distingue nulle part. Tell el Yahoudieh semble avoir été le centre cultuel du christianisme car des couvents y furent signalés, comme il a été dit plus haut.

Toutefois les adeptes du Christ ont laissé sur le tell et à la ville basse des preuves de leur résidence en ces lieux par de nombreux objets recueillis dans les maisons et hors d'elles. Sans parler des pierres tombales ornées de croix et d'épithames mortuaires attestant la présence d'un cimetière chrétien, nous avons trouvé des lampes

décorées d'un chrisme ou d'une grenouille; de nombreux bouchons d'amphore, sculptés en relief ou gravés en creux⁽¹⁾, de figurations et de textes pieux (Pl. XXVIII et XXXII) et des récipients de céramique portant des inscriptions dans lesquelles sont groupés des monogrammes et des croix. (Pl. XXIX.)

On sait les persécutions dont les chrétiens et les juifs eurent souvent à souffrir aux époques romano-byzantine et arabe et l'on ne peut s'étonner de ne pas voir à Clysma la plus modeste ruine d'un édifice religieux.

La religion de l'Islam, elle-même, ne se révèle par rien de semblable à une mosquée. Ce sont seulement la présence probable de deux écoles coraniques et de courtes inscriptions du nom d'Allah gravées sur des poulies de tissage en bois. (Pl. XXIX) qui témoignent du sentiment religieux des arabes.

LES CIMETIÈRES

(FIGURES 5-6)

L'occupation du site pendant les treize siècles compris entre le règne de Ptolémée Philadelphe (285 av. J.-C.) et le IX^e siècle de notre ère, par une population cosmopolite assez nombreuse, une garnison militaire fixe, une classe de fonctionnaires, stratèges, douaniers; un peuple de commerçants, d'artisans, de marins, de pêcheurs et de constructeurs de bateaux, représente pour une telle durée, une mortalité si considérable que cela nécessitait forcément la création d'une nécropole ou même de plusieurs dans un périmètre peu éloigné de la ville.

Il faut tenir compte, non seulement des différences ethniques et religieuses, des coutumes funéraires variant avec les époques et les races, qui devaient séparer les divers cimetières; mais encore des périodes où les persécutions, les troubles politiques, les guerres, les révoltes et les grandes épidémies consignées à maintes reprises dans l'histoire, ont eu leur fatale répercussion sur la quantité des inhumations.

Le nombre de corps retrouvés par nos fouilles atteint à peine un total d'une soixantaine et ils sont répartis sur tout l'emplacement de la ville.

Trois points cependant comprenaient des groupements de sépultures; le premier au Sud-Ouest de la marine, le second au Nord-Ouest et le troisième sur le tell.

Pour le premier, situé jadis sous le quartier arabe moderne d'El Arbain, nous n'avons exhumé que des ossements épars; mais il paraît qu'en 1915, un entrepreneur, agissant pour le compte de la ville ou de l'état, a enlevé des amas de terre formant une butte au Sud-Ouest de la marine, avant l'édification des maisons du quartier réservé actuel et a trouvé sous ce kom un grand nombre de corps enterrés sans cercueils et seulement enveloppés dans des nattes et bourriches de jonc. Ces

⁽¹⁾ Ces bouchons à textes religieux pouvaient-ils obturer des urnes cinéraires comme aussi le disque Kassiotide de Kerdon mentionné ci-dessus.

cadavres, non momifiés, avaient sur eux quelques bijoux, colliers, bracelets, bagues et scarabées et auprès d'eux de la céramique funéraire. Il n'était pas question de pièces de monnaies, d'objets ni de lingeries.

Peut-être s'agissait-il d'une nécropole égyptienne de gens de condition modeste.

Pour le second point, près de la tour carrée G, au Nord-Ouest de la marine, nous avons exhumé, à ras de terre, un crâne et les ossements de 4 corps (l'un d'eux était orienté la tête au Sud-Ouest). Près d'eux une tête de statuette de femme grecque en terre cuite, un peigne en os et des lampes avec chrisme.

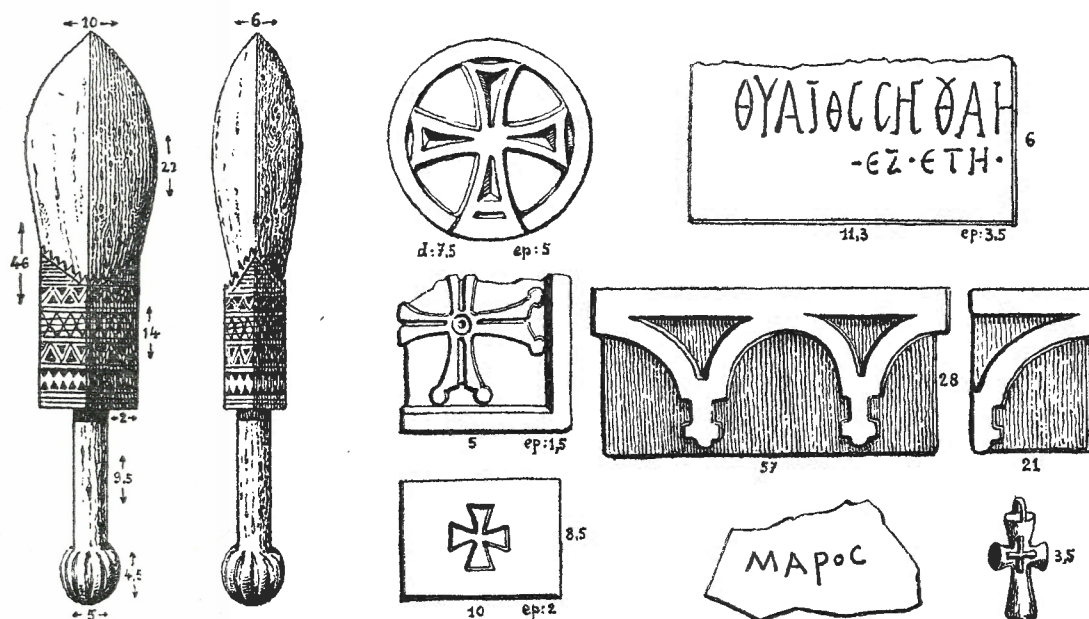


Fig. 5. Objets trouvés dans les cimetières : bois sculpté, marbre, céramique.

Ensuite ce fut un corps de jeune fille (32 dents) couchée la tête au Nord dans une fosse elliptique bordée de pierres de Généffé formant cuve; puis plusieurs fosses rectangulaires, ovales ou carrées, ourlées de pierres brutes, contenant des ossements d'hommes et de moutons. Il semble que cet endroit fut un charnier enclos de murs et cloisonné en compartiments. C'est là que se trouvaient une dalle de marbre blanc avec l'épithaphe grecque (fig. 5) qui signifie : OYAROS ZIPHAR ... A VECU ... (nom égyptien hellénisé) et deux lampes romaines. Plus loin un crâne d'adulte, des monnaies grecques et romaines, une lampe en bucchero nero et un petit vase de terre cuite.

Pour le troisième point comprenant tout le tell et ses versants le nombre de morts est le plus considérable. En partant du Sud voici quelles furent les trouvailles. Dans les maisons contre l'enceinte méridionale : 5 crânes et de rares ossements sans cercueils ni objets d'aucune sorte.

Auprès des thermes du Sud-Ouest : 1 corps peu ancien d'un mort ; 32 dents saines, cheveux châtain clair, crâne dolichocéphale, ossements longs encore chargés de chairs. Le corps était enfoui parmi les papyrus byzantins et les décombres versés du haut du tell.

Au-dessus des thermes : un loculus vide, de 1 m., 70 de longueur et de 0 m., 60 de hauteur, avec puits vertical, avait été une tombe. On y a ramassé plusieurs tessons de céramique couverts de textes grecs à l'encre noire. (Voir : J. Schwartz : Documents grecs de Kom Qolzoum. BSEGHIS, II, 25-30.)

C'est surtout dans la partie Nord-Ouest du tell que les cadavres furent en plus grand nombre (groupe de maisons à partir de 30 jusqu'à 39).

Le journal de fouilles donne les dates, lieux et détails des découvertes.

13 mai 1931. Au Nord de la maison 18, à 2 mètres sous le sol actuel, dans une cuve en brique crue de 1 m., 05 × 1 m., 95 (orientée à 104° 30'. N-O), couverte par une vieille porte arabe en bois sur laquelle était étendue une natte de palmier,

deux squelettes étaient allongés côte à côte, têtes à l'Ouest. Celui du Sud conservait des restes de peau blanche et de cheveux noirs (34 dents). C'était celui d'une femme jeune et il n'avait ni linceul, ni vêtements, ni bijoux. Celui du Nord, enveloppé d'ouate et de linges blancs assez fins, recouvrant la tête et les membres, était celui d'un homme à épiderme rouge brun, cheveux, moustache et barbe longs, noirs et frisés, âge mûr, (28 dents usées), crâne dolichocéphale, taille 1 m., 76. Ces corps, aux bras allongés, aux mains sur le bas-ventre, reposaient directement sur le sol de la cuve, sans cercueils. Sur eux une croix de bois, faite de deux rondins assemblés par des clous de fer, appuyait le bras horizontal sur les thorax des deux morts. Auprès d'eux aucun objet ; mais sous eux, des tessons de céramique arabe de couleur jaune, des débris de verre, de coquillages et de perles (fig. 6).



Fig. 6. Tombe sur le tell, versant Nord-Ouest pour deux corps.

18 mai 1931. Au Nord de la maison 26, dans un étroit coffrage de brique crue, deux corps étaient couchés côte à côte, têtes à l'Ouest, allongés, mains sur le bassin, sans cercueils, ni linges, ni objets funéraires ; seulement une plaque d'ivoire sculptée. A côté : une autre tombe couverte de planches où deux corps reposaient l'un contre

l'autre, têtes à l'Ouest. Une mince cloison de brique les séparait. Quelques débris de linge fin et blanc sur celui du Sud ; personne jeune (30 dents abîmées et cariées).

Sous la voûte 32, qui semblait avoir été un tombeau, on n'a trouvé que des petits flacons de verre arabes, des ivoires travaillés, des casseroles de pierre ollaire, des lampes de terre cuite arabes, des débris de faïence décorée, une pièce de monnaie arabe, un oushebtî égyptien et un bouchon d'amphore en plâtre orné des lettres CH. (La lettre H est traversée par un cercle O ; voir Pl. XXVIII, N° 6.)

Une fosse sous la maison 30 contenait deux jambes et le bassin d'un squelette.

21 mai 1931. Sous la même maison 30, une tombe à trois étages contenait, dans des cercueils faits de vieilles portes arabes, d'abord, un corps (28 dents) puis, au-dessous et sans intervalle, deux corps côte à côte, un enfant (24 dents) et un adulte et enfin au fond, dans une seule bière, deux adultes, homme et femme et un enfant (23 dents) entre eux. Tous couchés la tête à l'Ouest et les bras allongés, mains sur le ventre. Pas de traces de chevelures, pas de linges, ni de bijoux. Aucun objet auprès d'eux.

A trois mètres de là : un seul corps d'adulte dans un coffre de briques.

22 mai 1931. Maison 34 : une tombe en dalles de calcaire contenait un seul mort et auprès de cette sépulture on a recueilli un bel objet en bois travaillé semblable à une massue (fig. 5) et une serrure arabe en bois.

26 mai 1931. Maisons 32, 33. Trois crânes et quelques ossements sans cercueils. Auprès d'eux une lampe romaine (Léda et le cygne) et une plaque d'ivoire travaillée. (Pl. XVIII, XIX, XXXI et fig. 7.)

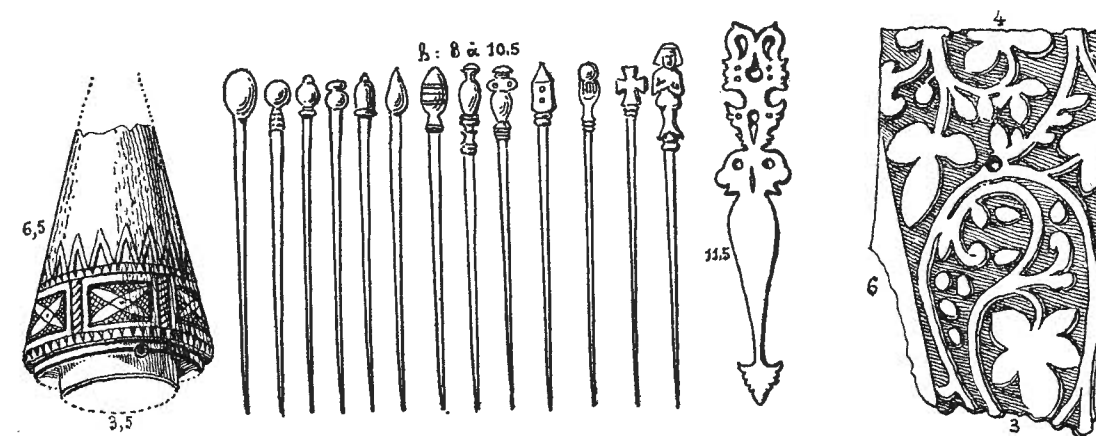


Fig. 7. Objets en os et ivoire. Epoques byzantine et arabe.

27 mai 1931. Maison 32 : fosse contenant un corps d'adulte et un petit cercueil de bois mince, mesurant 0 m., 60 × 0 m., 40 × 0 m., 20, dans lequel était couché un enfant (20 dents) habillé d'une robe de soie blanche : il reposait sur un coussin de soie décoré de dessins arabes polychromes et dorés imprimés dans l'étoffe.

13 juin 1931. Au Sud de la tour S, à 3 mètres de profondeur, une tombe contenant un homme, une femme et un enfant entre eux, sans cercueils ni objets. Toujours les têtes vers l'Ouest et la pose allongée, mains au bas-ventre.

15 juin 1931. Au Nord de la maison 10c. Tombe à deux étages. En haut, dans une grande bière en planches, trois corps côte à côte, têtes à l'Ouest. Celui du centre était celui d'une jeune femme (28 dents) vêtue d'une robe de soie noire avec applications de dessins en soie jaune.

Sous cette bière les ossements de plusieurs autres corps écrasés par le cercueil précédent. Des bouquets de fleurs étaient restés sur la bière aux trois corps.

16 juin 1931. Maison 10c. Deux corps d'adultes, têtes au Nord-Ouest, sans bière.

19 juin 1931. Maison 33. Au niveau des murs arasés de la maison grecque, les ossements de plusieurs squelettes sans cercueils.

19 mai 1932. Dans un groupe de maisons arabes entouré par un mur de briques crues jaunes appareillées à la romaine qui s'étend vers le Nord des thermes, on a déterré un grand nombre d'ossements épars et trois crânes.

Au Nord de la grande citerne CT deux cuves de briques crues bout à bout contenaient chacune un corps d'adulte, têtes au Nord-Ouest. Près d'eux des lampes et poteries arabes.

En résumé les groupes de morts, avec tombes ou cercueils aussi bien que sans sépulture, étaient concentrés dans la partie Nord-Ouest du tell sous une couche de terre rapportée de plus de 3 mètres d'épaisseur. Ils reposaient sur les murs arasés de maisons grecques occupées en dernier lieu par les arabes ou encore sous le sol de ces maisons. Ce détail indiquerait que ces quartiers n'étaient plus habités et cela daterait les inhumations en même temps que serait donnée une possibilité d'identification raciale de tous ces corps.

De plus l'absence totale de superstructures des tombes, de celle aussi d'hypogées et la construction sommaire des cuves de briques crues; la présence de cercueils faits avec de vieilles portes arabes, l'orientation générale vers l'Ouest et, en certains cas, les groupements familiaux dans une seule bière et les vêtements de quelques morts, constituent un ensemble de particularités dont on pourrait déduire qu'il ne s'agissait pas de musulmans. Les objets, pour la plupart arabes, recueillis dans les tombes, ne seraient pas une preuve du contraire car ils peuvent avoir été laissés par les derniers occupants du tell et les fossoyeurs ont négligé de les enlever, dans la hâte de l'enterrement.

On ne peut bâtir une hypothèse au sujet de la croix de bois trouvée le 13 mai 1931 et tenter un rapprochement avec les persécutions des chrétiens pendant la domination romano-byzantine. Cette croix semble avoir été un support de la couverture du tombeau plutôt qu'un instrument de supplice. La simultanéité de certaines inhumations d'un couple et de son enfant aurait plus de chances de faire penser aux grandes épidémies de peste qui ravagèrent l'Égypte à l'époque musulmane.

Quant aux martyrs enterrés dans la basilique de St. Athanase, il ne peut en être question puisque cette église ne se situait pas sur le castrum de Clysma. L'examen ethnologique des crânes et des ossements, de la couleur des épidermes, montrerait que la majorité des morts était d'origine autochtone. Nous ne parlerons pas des nombreux morts des deux sexes, sommairement inhumés de nos jours en différents endroits de la Marine et du Tell. Ce sont, au dire de nos ouvriers, des victimes du commerce sexuel avec la gent hospitalière du quartier réservé et avec les trafiquants de stupéfiants. Les crimes ignorés et impunis ne sont pas rares à El Arbain.

LES TROUVAILLES D'OBJETS

1° LA CÉRAMIQUE. Abondamment représentée à Clysma, la céramique embrasse toutes les époques des occupations du site par les successives dominations, égyptienne, grecque, romaine et arabe. De toutes les formes, matières et dimensions, c'est exclusivement de la vaisselle domestique fabriquée sur place ou importée de l'étranger; spécialement de Rhodes, d'Etrurie et de Grèce.

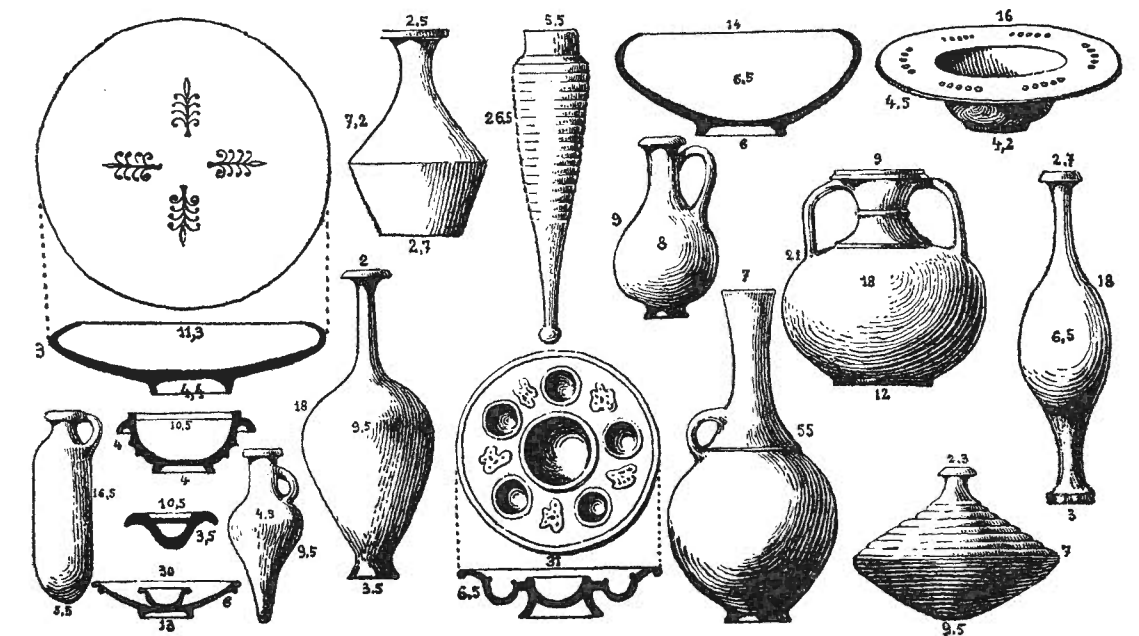


Fig. 8. Exemples de céramiques diverses.

Les Planches XXIV, XXV, XXVI, XX et fig. 8 réunissent les spécimens les plus caractéristiques et les mieux conservés de la collection recueillie dans la marine et sur le tell. Sur tous les sites archéologiques, comprenant des ruines de centres habités, la poterie est toujours ce que l'on trouve en plus grande quantité et c'est un des meilleurs indices de datation en même temps qu'une source de renseignements précieux sur la condition sociale des habitants et l'histoire générale de la région.

L'époque égyptienne antérieure à l'arrivée des Lagides ne se révèle que par des emplois ou des survivances de celle-ci aux âges suivants, en fonction des mêmes usages. Ainsi voit-on (Pl. XXIV) une grosse amphore en forme de toupie mesurant en hauteur 1 m., 05, faite de terre homogène rose non poreuse, exactement semblable à celles qu'on employait sous la XVIII^e dynastie à Thèbes. Ce n'est qu'un exemple entre cent autres vases de toutes formes montrant la persistance d'affectation de chaque récipient à un but déterminé et constant.

L'époque ptolémaïque et l'époque romano-byzantine confondent leurs productions qui sont parfois difficiles à discriminer en ce qui concerne surtout la céramique autochtone; on distingue néanmoins des différences dans les argiles employées plutôt que dans le genre de fabrication ou l'adaptation d'un gabarit nouveau à une destination usuelle.

Les amphores de vin à deux anses et à pointe effilée pour être plantées en terre sont côtelées ou lisses à l'extérieur et souvent poissées à l'intérieur. Faites au tour, elles atteignent une hauteur voisine d'un mètre et leurs panses comme leurs cols varient d'aspect et de dimensions selon la provenance ou le liquide contenu. Importées de Rhodes elles portent sur l'anse ou la pointe un cachet estampé en relief (Pl. XXIX). L'estampille rectangulaire de l'anse contient généralement le nom du prêtre d'Hélios de l'année et le nom du mois, du fabricant et parfois les armes ou le monogramme de la ville (voir : E. Breccia, *Alexandrea ad Aegyptum*, p. 243-244). Celle de la pointe est carrée ou ronde et contient des symboles, lettres ou figures animales : louve ou sanglier courant et crocodile. Les vases rhodiens ou chypriotes, en terre bien cuite de couleur rose sont remarquables par l'esthétique des formes savamment étudiées pour l'emploi auquel on les destinait.

Les amphores et autres récipients pour les grains, toujours apodes, avec ou sans anses, sont plus volumineux et ont une ouverture large sans col, mais avec un bourrelet sur lequel posait un couvercle de céramique ou de bois.

Les vases à boire, carafons, œnochoé, flacons, fioles et gobelets, de toutes les tailles et de toutes les sortes d'argiles, rouge, grise, jaune verdâtre, noire, sont à panse lisse ou côtelée ou peignée quand elles ne sont pas décorées de peintures. Certains ont une forme de tonnelet ou de ballon ou de large ampoule.

Les marmites, casseroles à manche, les jarres, compotiers et cratères constituent de nombreuses variétés d'ustensiles de cuisine, de fabrication indigène; mais c'est la série des plats et assiettes, des coupes et des bols qui offre un intérêt plus spécial en raison de leur origine exotique, de leur texture et surtout de leur décoration. Dans cette catégorie il faut signaler la céramique arétine de terre rose ornée d'impressions au rouleau représentant en creux léger des dessins de palmettes, d'oiseaux, de carrés quadrillés, etc. (fig. 9).

D'Arezzo proviennent aussi des vases en *bucchero nero* du VII^e siècle av. J.-C. et d'autres en terre rouge étrusque qui établissent l'activité commerciale de la

Toscane avec Clysma, car ces récipients ne venaient pas vides en Egypte mais servaient au transport de denrées de toute espèce.

A l'époque chrétienne, chevauchant sur celles de Rome et de Byzance, on peut assigner quelques poteries à décor copte, un plat orné d'un portrait d'empereur byzantin, un plat décoré d'un poisson de la Mer Rouge. (Pl. XXVII.)

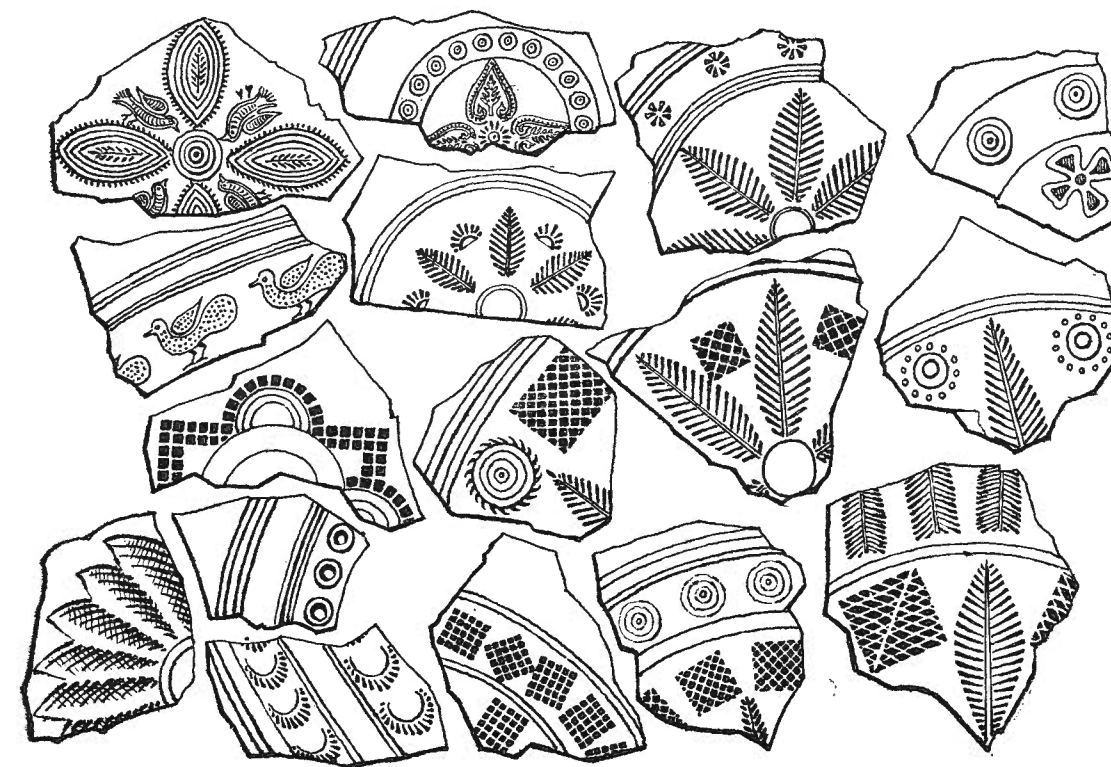


Fig. 9. Décor estampé au rouleau, plats en terre cuite rose arétine.

L'époque arabe a fourni peu d'objets entiers mais une grande quantité de tessons de diverses poteries émaillées et peintes dont M. A. Fontaine, très expert en la matière, a bien voulu se charger de faire l'étude. Le fruit de ses recherches sera consigné dans un article à part.

Signalons également le décor très particulier dit *en kerbschnitt* de deux bouchons de vases arabes (Pl. XXVII) et l'utilisation de la céramique dans les canalisations, les fours, chaudières des thermes et les tuyauteries des conduits de chaleur et de fumées (fig. 2).

2° LES LAMPES (Pl. XVII, XVIII et XXX à XXXV). Les lampes de terre cuite qui sont les produits les plus artistiques de la céramique sont des documents précieux pour l'étude de l'histoire d'un site. S'il est presque normal qu'une fouille de cimetière antique produise une récolte assurée d'objets épargnés par leur enfouissement

il est toujours étrange que celle d'une cité en ruines⁽¹⁾ fasse retrouver autant de choses oubliées par les habitants et l'on est amené à se demander quelle fut la raison de tels abandons, quel cataclysme naturel ou politique a pu provoquer un départ précipité de la population au point qu'elle ait laissé derrière elle ses trésors de monnaies, ses objets domestiques de première nécessité et une si grande quantité de lampes très souvent neuves.

C'est en effet une collection importante de ce genre d'antiquités qu'il nous a été donné de ramasser dans les maisons du tell et de la marine. Beaucoup d'entre elles avaient eu peut-être une destination funéraire. Quelques-unes, d'ailleurs, se trouvaient dans des endroits affectés à certains moments aux inhumations des morts de la ville; mais la plupart étaient enfouies à l'intérieur des demeures⁽²⁾ des vivants parmi les autres ustensiles ménagers. Entières ou fragmentaires, usagées ou neuves, elles constituent pour Clysmâ une série chronologique des plus intéressantes et un ensemble artistique dont la variété de décoration associe la production indigène à l'importation étrangère.

Au point de vue de la matière employée, nos lampes sont tantôt faites d'une argile probablement locale, de teinte gris verdâtre ou jaune clair, tantôt d'argile rose ou rouge très homogène et brillante, tantôt enfin de buccero nero compacte et lisse. Elles sont toujours composées de deux valves soudées avant la cuisson. La coquille supérieure est plus ou moins ornée de reliefs imprimés par le moule et pourvue d'un organe de préhension variable de formes et des deux orifices pour l'huile et la mèche. La coquille inférieure porte quelques fois en creux une lettre A ou un sigle de fabricant.

Les formes aussi varient suivant les époques, grecque, préromaine, romaine, chrétienne, juive et arabe. Les plus simples sont des galets ronds sans décor, les grecques en terre sigillaire noire sont rondes avec un long bec en fer de lance, les préromaines, romaines et judéo-chrétiennes également rondes ou ovales se terminent en proue arrondie perforée pour le lumignon; les arabes, en terre faïencée vert olive affectent des formes de bouteilles ou bien en céramique striée de nervures horizontales rappellent les lampes romaines.

Le décor grec s'inspire généralement des motifs étrusques: rosettes, agrafes, volutes, feuillages lancéolés. Le décor romain fait intervenir des représentations de personnages (Eros, Lédâ, Gorgone) d'animaux (Bœuf Apis, sanglier, lièvre, oiseau, poisson) des emblèmes (labarum, armes et trophées). Le décor chrétien montre le chrisme, les croix de Malte, la grenouille. Le décor juif représente le chandelier à sept branches, le décor byzantin et arabe emploie pour les lampes en forme de poire

⁽¹⁾ Jules MARTHA, *Archéologie étrusque et romaine*; p. 312-313. Paul GRAINDOR, *Terres cuites de l'époque gréco-romaine*. Lampes, p. 153-174.

⁽²⁾ Dictionnaire d'archéologie chrétienne. fig. 6607, 6610, 6611. O. WULF, *Altchristliche und Mittelalterliche Byzantinische und Italiamische Bildwerke*, p. 52, n° 155, 158, pl. VI.

une grande richesse de thèmes floraux, de pampres dionysiaques, de spirales et de rosaces. Les exemples à deux becs sont plutôt rares.

(Voir: E. Breccia, *Alexandria ad Aegyptum*, pages 237-238.)

3° LA PIERRE OLLAIRE. La pierre ollaire fréquemment employée au début de l'ère chrétienne et au moyen âge arabe, appelée encore pierre de Baram par les arabes, est une sorte de stéatite ou de serpentine schisteuse dont les gisements sont dans le désert de l'Est près de la Mer Rouge. On pense que son emploi date de la civilisation perse et qu'il est en relation avec le culte solaire de Zoroastre. Comme elle se taille facilement, qu'elle présente toutes les conditions d'étanchéité voulues pour les usages domestiques, on en fait des marmites (d'où son nom) des cassolettes, des casseroles, des lampes. (Pl. XXXV.)

La Planche XXIII réunit toute une série de ces récipients culinaires et de ces cassolettes dont l'ornementation très variée montre qu'un certain luxe n'était pas incompatible avec l'usage modeste auquel ils étaient destinés. Il est vrai que l'emploi de certaines cassolettes à compartiments curvilignes se prêtait aussi aux soins de la toilette féminine bien qu'elles fussent pourvues d'un manche comme des casseroles avec ou sans pieds.

Le R.P. Bovier Lapierre nous a signalé que les ruines de Fostat ont fait retrouver des récipients de pierre ollaire semblables à ceux de Clysmâ.

Ce matériau qu'on nomme parfois pierre de savon à cause de son toucher doux et savonneux se travaille aisément au couteau et supporte, sans nuire à sa solidité d'être aminci et de recevoir une ornementation en creux assez profonds. Comme il résiste à la chaleur du feu il trouve aussi son utilisation pratique pour le luminaire et il sert alors à la confection de lampes auxquelles on donne la forme d'un bateau à fond plat, à poupe verticale et à proue effilée en pointe trouée pour la mèche (Pl. XXXV).

De la même provenance des déserts orientaux viennent les micaschistes et les quartz. Les uns nous ont fourni plusieurs marmites en pierre cristalline assez tendre pour être ciselée et assez résistante pour subir la chaleur du foyer. Les autres ont donné des cristaux de silicates d'alumine et de chaux utilisés en joaillerie. Les historiens arabes ont mentionné les objets en cristal de roche fabriqués à Qolzoum.

4° LE PLÂTRE. Sans parler de l'emploi du plâtre comme agent de liaison dans les constructions en pierre et en briques cuites ou comme enduit à l'intérieur des maisons, emploi dont on peut signaler la présence sur le tell pour le crépissage interne des citernes, des thermes et des demeures et à la marine pour l'égout et de nombreuses habitations, il convient de noter des débris d'encadrement de vitrail byzantino-arabe trouvés aux thermes du Sud-Ouest et surtout des bouchons d'amphores moulés et frappés d'estampilles en relief ou en creux. Ces opercules qui mesurent de 0 m., 05

à 0 m., 075 de diamètre semblent avoir été principalement utilisés par les chrétiens et, comme les inscriptions et les monogrammes qui y sont imprimés sont toujours religieux il est possible que les amphores qu'ils bouchaient aient eu des destinations pieuses ou funéraires.

La Planche XXVIII et fig. 10 rassemblent les exemples les plus significatifs de ces bouchons sur lesquels le chrisme chrétien formé des deux lettres grecques X,

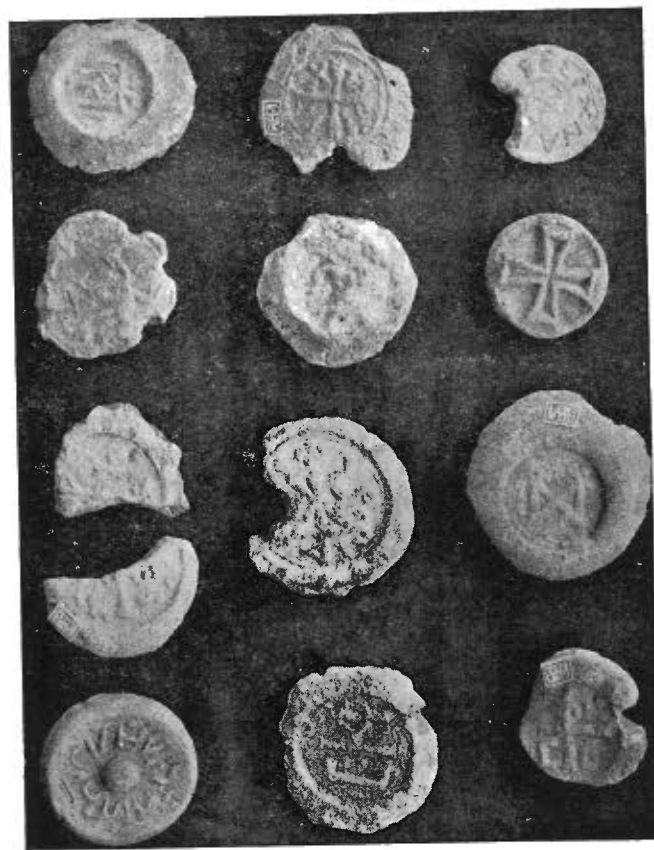


Fig. 10. Bouchons d'amphores, plâtre estampé.

P, s'accompagne souvent d'autres initiales : X.A.I.C.H.E. et de plusieurs petites croix. Parfois, autour d'un chrisme central, court une inscription circulaire gravée, malheureusement incomplète, contenant des mots tels que : FELIX NAT..., CES.. DEI. ...AIUS. et des palmes entourant une croix. Un des exemples figure un personnage de face, la tête auréolée et les bras ouverts qui pourrait être une figure de Jésus enfant. Cette représentation daterait d'une époque assez tardive lorsque le christianisme n'éprouvait plus la crainte de donner l'image du Sauveur au lieu de recourir à des symboles compris par les seuls initiés.

Quoique n'appartenant pas, pour la matière et la destination, à la série des couvercles de vases, il est un objet, trouvé à la marine, qui mérite de retenir l'attention. C'est une sorte de patère à ombilic central, en terre cuite de 0 m., 095 de diamètre, de style étrusco-campanien, portant en relief une inscription circulaire composée de signes énigmatiques dont nous n'osons pas risquer la traduction (Pl. XXVIII, N° 14). L'emploi de cet objet est hypothétique. On songerait à une imitation en céramique de ces rondelles de bronze à bouton central plein ou creux qui servaient de bulletins de vote aux jurés des tribunaux grecs pour remplacer les anciens cailloux blancs ou noirs ou les ostraca des temps antérieurs ou postérieurs à Aristophane et se prononcer sur l'innocence (bouton plein) ou la culpabilité (bouton creux) du prévenu. Ces disques étaient gravés des deux

mots : *ψήφος δημοσία* ⁽¹⁾. (Voir : Dr. Gow et S. Reinach, *Minerva*, page 127, figure 22.)

5° LE VERRE. Nous avons déjà signalé les trouvailles de verreries faites en divers points de la ville basse et du tell, soit aux cimetières, soit dans les maisons. Ce sont des fragments de flacons ou des petites fioles entières qui datent des époques gréco-romaine et arabe et qui furent des récipients de parfums pour la toilette ou des lacrymatoires funéraires, tel ce joli flacon à double visage de Janus (fig. 11). Il faut y ajouter des débris de fonds de vases ornés d'un mufle de lion en haut relief, un

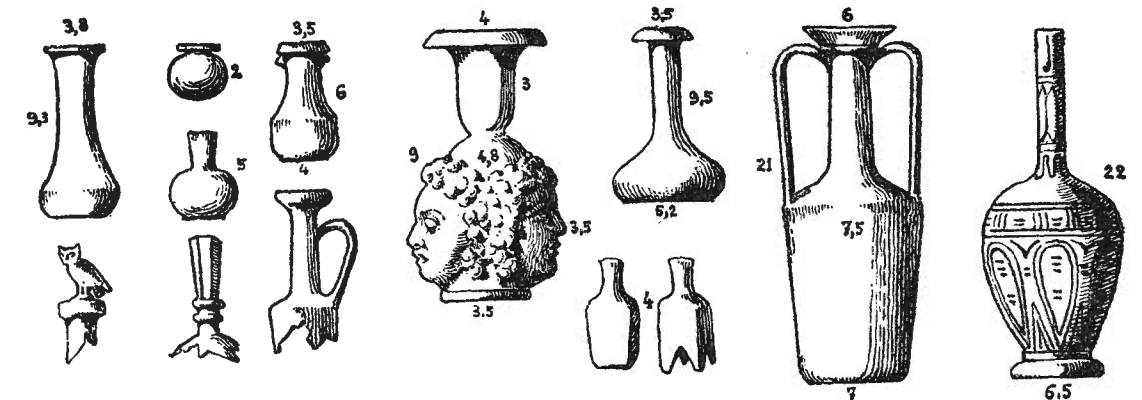


Fig. 11. Flacons, bouteilles et fioles de verre; lacrymatoire romain.

bouchon en forme d'oiseau, des monnaies ou poids arabes avec textes estampés en relief, des sceaux chrétiens et juifs ornés de la croix ou du chandelier hébraïque et enfin des blocs de verre couverts d'une irisation magnifique.

6° L'IVOIRE ET L'OS (Pl. XIX et fig. 7-12). Dès le début de l'ère ptolémaïque, on apprend que Philadelphie envoya son officier Eumédès dans le centre africain faire la chasse aux éléphants dans le double but d'avoir des montures pour l'armée et de l'ivoire pour le commerce et l'industrie. Cet émissaire fonda la ville de Ptolémaïs sur la côte éthiopienne comme relais de chasse. A cette mention de Strabon s'ajoute celle d'Artemidore attribuant à Satyricus la création d'un centre cynégétique pour le même but dans la région troglodytique. La station de chasse était Philotéra mais on prétend que ce nom fut changé en celui d'Arsinoé en l'honneur de la sœur de Ptolémée II.

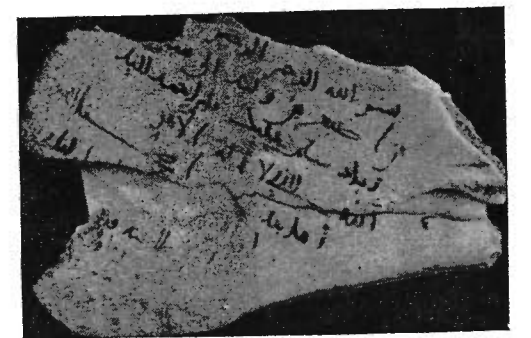


Fig. 12. Omoplate de ruminant à texte arabe.

⁽¹⁾ *Psephos Demosia* pour le verdict de culpabilité et... *ΗΑΨΙΙΦΟΣ. ΔΗΜΟ.*... pour celui de l'innocence.

L'ivoire arrivait donc à Clysmâ où une partie était travaillée par les artisans locaux. Cette industrie ne fut jamais très importante mais toutefois elle fut de longue durée car elle existait encore à l'époque fatimide et nos fouilles ont permis de la constater par de nombreux objets fabriqués dans les ateliers de Qolzoum. Les os longs des grands mammifères, utilisés peut-être comme matière de remplacement quand il y avait pénurie d'ivoire ou parce que celui-ci était d'un prix trop onéreux, servaient aux mêmes usages.

Parmi les productions locales de la toreutique nous citerons les aiguilles de toilette pour la chevelure et le stibium qui offrent une grande variété de têtes ouvragées, les peignes, les cuillères à fard et les manches de miroirs, les petites statuettes, les dés à jouer, longs ou cubiques, les éléments de petits meubles, les fusaioles et surtout les placages d'incrustation historiés de motifs floraux, de rinceaux de feuillages et de pampres et quelques organes tels que des cornées d'yeux humains destinées, sans doute, à des statues chrysléphantines de divinités ou de grands personnages grecs ou romains. Si l'art mineur de l'ivoirerie fut pratiqué dès le temps des Lagides et continué sous la domination romaine, on en a quelques preuves; mais c'est surtout la période arabe qui est la plus abondamment représentée à Qolzoum par les plaques d'application pour meubles et coffrets et les éléments de moucharabieh.

7° LE BRONZE (fig. 13). Il n'existe pas de fonderie à Clysmâ et tout le bronze qu'on y trouve est d'importation alexandrine ou étrangère. Nous avons parlé des

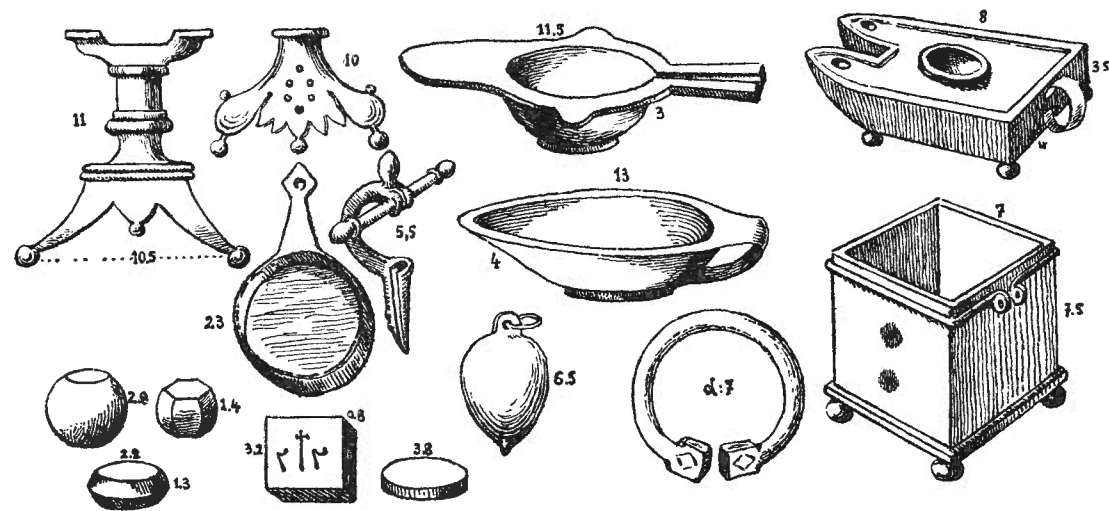


Fig. 13. Objets en bronze.

poids et des monnaies grecques et romaines. Il convient d'ajouter une lampe à deux becs, un coffret cubique, deux pieds de lampadaires, des fibules, des clous, un périclède, un peson, des casseroles, des veilleuses, une écope et plusieurs éléments

d'ornementation : pendentif en cuivre doré, relief en bronze représentant un personnage de face portant une coiffure étrange et tenant en mains deux paons affrontés. Nombreuses aiguilles à coudre et navettes de tissage.

8° LE BOIS. Mis à part quelques objets romains ou chrétiens tels que des croix, des accessoires de filage et de tissage, la majorité des bois recueillis est d'époque arabe. Ce sont d'abord des clefs, serrures, crapaudines, chevilles d'assemblage provenant des huisseries de portes; quelques vantaux de portes utilisés comme couvercles de tombes dans les cimetières, ensuite des manches d'outils pour burins, archets et couteaux, un marteau, des instruments pour le filage, le tissage : poulies marquées d'inscriptions gravées à la gloire d'Allah, navettes, peignes de cardage, fusaioles, cachet pour impression de dessin sur étoffe, boîtes de couture et aiguilles, couvercles ronds ou rectangulaires (à glissière) et boutons de coffrets pour nécessaires de toilette ou de couture; plats et assiettes, coupelles, cuillères pour la table (certains plats sont ornés de peintures) bouchons coniques pour vases de céramique; fragments de meubles en moucharabieh ou en décors coptes et *kerbschnitt*, fléau de transport, etc.

Les objets les plus remarquables sont : une sorte de massue dont nous avons donné la description dans le chapitre des cimetières (fig. 5), mais dont la signification reste indéterminée : emblème rituel ou insigne de commandement? puis plusieurs peignes de toilette ouvragés et un petit bloc long et rectangulaire comme un dé à jouer mesurant 0 m., 10 de longueur et 0 m., 04 d'épaisseur, couvert sur ses quatre grandes faces de caractères arabes; enfin le bras droit d'une petite statuette de femme; (époque romaine). Comme on le voit c'est surtout le petit artisanat qui a fourni le plus de souvenirs et cela concorde avec les dires des historiens arabes qui mentionnent le travail du bois à Qolzoum pratiqué industriellement par les musulmans.

9° LE PAPYRUS ET LE PAPIER. Les orientaux ont toujours eu l'habitude de se débarrasser de leurs débris autour des agglomérations qu'ils habitent et les amas de décombres, stratifiés par époques, entourent les cités d'une couronne plus ou moins épaisse qui fournit à l'archéologie une mine de documents précieux pour l'histoire d'un site et les conditions sociales des occupants.

Clysmâ n'a pas échappé à cette tradition millénaire et les rejets des diverses civilisations qui s'y sont succédées nous ont restitué un bon nombre de documents épigraphiques et autres très utiles pour l'accroissement de nos connaissances. La marine était déjà trop dévastée pour que les koms de décombres aient pu subsister tandis que le tell en conservait encore sur ses versants du Sud et de l'Ouest. Ceux du Nord et de l'Est ont dû disparaître lors des ravalements modernes de 1923. Principalement autour des thermes du Sud-Ouest et des fours à chaux, les habitants ont déversé hors des enceintes, sur les pentes de la butte tous les objets brisés ou hors d'usage qui les gênaient. Quand les romains remplacèrent les grecs et quand les arabes vinrent ensuite, ils rejetèrent, les uns après les autres, tout ce qui restait

de leurs prédécesseurs avant de s'approprier leurs demeures. C'est ainsi que sous l'angle Sud-Ouest du tell nous avons pu recueillir d'abord des objets arabes : des omoplates de ruminants couvertes d'écriture provenant d'une madrassa coranique, des lettres arabes sur papier, des bois travaillés, des étoffes et une grande quantité de tessons de poteries décorées et émaillées. Ensuite ce furent des monnaies et des céramiques romano-byzantines, des broderies et des lampes; enfin au-dessous, d'autres poteries et lampes indigènes ou arétiennes et de nombreux fragments de papyrus grecs.

Le versant Nord-Ouest du tell a également rendu son tribut des mêmes choses parmi lesquelles de nouveaux écrits grecs sur papyrus et arabes sur papier.

M. Pierre Jouguet, après un rapide examen des documents helléniques reconnut dans l'un d'eux la mention d'un empereur qui semblait être Flavius Mauricius (598-599) $\phi\lambda\lambda\alpha\sigma\tau\alpha\upsilon\sigma$ et un fragment de lettre en beau grec byzantin où il est question d'un *Palatinos* qui paraît avoir résidé à Clysma.

M. Octave Guéraud a lui-même constaté que certaines lettres privées sont de l'époque byzantine des IV^e et V^e siècles après Jésus Christ.

M. Rémondon a été du même avis et M. J. Schwartz a bien voulu étudier à son tour et publier les écrits grecs de Clysma. (Bulletin de la Société d'études géographiques et historiques de l'isthme de Suez, T. II, p. 25-30. Documents grecs de Kom Qolzoum.) (Omoplate fig. 12, ostraca Pl. XXIX.)

Les papiers arabes sont des manuscrits postérieurs en date au VI^e siècle de notre ère et renferment, à première vue des lettres privées dont la teneur n'a pu être précisée jusqu'ici faute d'avoir été soumise à l'examen critique d'un arabisant. On les a ramassés près du four à chaux le plus à l'Est de la ligne et auprès des tours S et U du versant Nord-Ouest du tell.

Nous espérons qu'un jour prochain un de nos savants confrères voudra bien en faire l'étude en même temps que celle des omoplates et poulies inscrites.

Quant aux rares débris d'ostraca sur tessons de céramiques, ils ont été vus par M. P. Jouguet qui discerna dans l'un d'eux un fragment de lettre du III^e siècle adressée par un homme à son frère et dans un autre une liste de noms propres datée du IV^e siècle. M. J. Schwartz a ensuite confirmé cette première lecture dans l'article cité ci-dessus.

CONCLUSIONS

(RÉVISION D'ENSEMBLE)

Après trois campagnes de fouilles, les investigations entreprises à Suez ayant été interrompues avant que tout le chantier ait pu être déblayé en étendue et en profondeur, il ne peut être question provisoirement que d'un exposé des résultats obtenus par le dégagement partiel effectué en 1930, 1931 et 1932. Puisque le Service Egyptien des Antiquités, à l'initiative et sous l'impulsion éclairée de l'Inspecteur en Chef Labib Habachi a pris en charge la succession de l'Institut Français d'Archéologie Orientale pour l'achèvement des travaux, il faut espérer qu'avec méthode et en se servant des renseignements, des plans et des photographies fournis par nous, on parviendra à contrôler le bien fondé de nos constatations et à faire la lumière sur les points restés obscurs en raison de la discontinuité des déblaiements. Par la stratigraphie du Tell Qolzoum on pourra descendre au-dessous de l'étage gréco-romain atteint par nous, parvenir peut-être à la couche égyptienne et savoir enfin si la butte de la ville haute est une éminence naturelle ou artificielle. Par des sondages du fond du Golfe et des recherches dans les petites îles, surtout dans celle de Tell el Yahoudieh il sera possible de retrouver les traces des installations portuaires de Clysma et des arsenaux turcs de Qolzoum qui compléteront nos identifications des deux parties du site : (portus et castrum).

Pour résumer les chapitres précédents de ce rapport on peut, dès à présent établir le compte des résultats auxquels se sont bornés nos propres travaux. En premier lieu ont été découvertes les ruines d'une ville basse appelée généralement une Marine, construites en briques crues, distribuées suivant un plan d'urbanisme en blocs d'habitations quadrillés et séparés par des rues régulières tracées à angles droits. Ces ruines directement posées sur le sol sablonneux de la baie n'ont pas été précédées par celles d'une civilisation antérieure et peuvent être datées avec certitude de l'époque grecque; mais elles furent chevauchées en certains points par des installations hydrauliques romaines (citernes rondes amenant l'eau du Bir Soueys et canalisation d'égout partant du Tell vers la mer). Quelques constructions de meunerie et de verrerie révèlent l'existence d'industrie et de commerce exercés par les habitants grecs et romains de la Marine.

La présence dans ces ruines de nombreuses monnaies divisionnaires impériales romaines et de moins nombreuses monnaies ptolémaïques toutes en bronze, celle de céramiques d'usage domestique, autochtones ou importées de Grèce (bucchero nero) de Toscane (terre sigillaire d'Arezzo) indiquent des relations commerciales

suivies avec les nations du bassin méditerranéen. A leur quantité on peut évaluer l'importance de ces rapports et, pour certaines périodes, spécialement l'époque romaine, attester que cette dernière marquerait l'apogée de la prospérité de Clysma.

En second lieu ont été poussées aussi loin que l'ont permises certaines entraves administratives locales, les fouilles de la ville haute, sorte de forteresse, d'acropole grec puis d'oppidum romain, entouré par les Lagides et, peut-être avant eux par les égyptiens, d'un mur très épais en briques crues de grande taille. Sur le versant occidental du monticule grimpeait un chemin d'accès aboutissant à une porte en pierre (porte des consuls) qui avait été vue par Rolland. C'est contre la paroi interne de la muraille que s'appuyaient les étroites demeures de la garnison alignées le long d'une ruelle Nord-Sud et successivement occupées par les grecs et par les romains. Après eux les arabes et les turcs s'installèrent dans ces logis dont ils firent parfois des échoppes. Ces occupations successives se distinguent par l'emploi de matériaux différents pour les remaniements adaptés aux circonstances. L'époque romaine installa des Thermes à l'angle Sud-Ouest du Tell avec tout ce que cela comporte pour l'adduction et l'évacuation de l'eau (citernes, canalisations en céramique et en plomb, égout).

En un autre point, elle dota Clysma d'une sorte de laconicum souterrain en briques cuites pour les bains de vapeur et les soins hydrothérapeutiques nécessités par les cures thérapeutiques réputées de cette cité devenue station thermale. Ailleurs des installations de même espèce (thermes du Sud-Est, baignoires, conduites d'eau, citernes) trahissent le même souci sanitaire.

Le reste de la superficie du Tell a vu réapparaître les arasements de maisons, voire de résidences un peu importantes, où vécurent les fonctionnaires de l'Empire romain et sous lesquels surgiront sans doute des logis grecs.

Au-dessus de l'étage byzantin, les arabes créèrent des madrassa coraniques et les derniers occupants de la ville, soit juifs, soit chrétiens ou même musulmans transformèrent les ruines arasées en un véritable cimetière.

Les trouvailles faites sur le Tell se différencient peu de celles de la marine et ne donnent pas de précisions sur la situation sociale des gens (militaires, douaniers, employés) qui se succédèrent dans la ville haute.

La question essentielle était de vérifier si Qolzoum et Clysma n'étaient qu'une seule et même cité, si Clysma Portus et Clysma Castrum formaient un ensemble ou étaient séparés par une certaine distance. Les fouilles ont démontré pour le premier cas l'identité parfaite des deux toponymes à des époques successives et pour le second cas l'unité constituée par les deux quartiers assemblés de la ville. Accessoirement rien n'a prouvé que Clysma ait pu s'appeler Arsinoé, au moins par les découvertes d'objets de nos fouilles et comme nous n'avons pas la possibilité de sortir du périmètre de Suez, l'identification Arsinoé-Cleopâtre ne repose que sur des conjectures historiques et géographiques. Il en est de même pour l'Heroopolis que des auteurs

anciens plaçaient près de Suez; mais que rien n'autorise à s'ajouter quoi qu'en dise De Castro, à l'Éroun de Plin situés à Tell el Maskhouta.

Le problème biblique de la détermination du lieu où les Hébreux de l'Exode traversèrent à pied sec un bras de la mer des roseaux, étant de ceux qui ne laissèrent point de traces archéologiquement vérifiables, nos reconnaissances au gué de Suez et au seuil de Challouf n'ont apporté aucune lumière nouvelle dans la controverse qui divise toujours les biblistes.

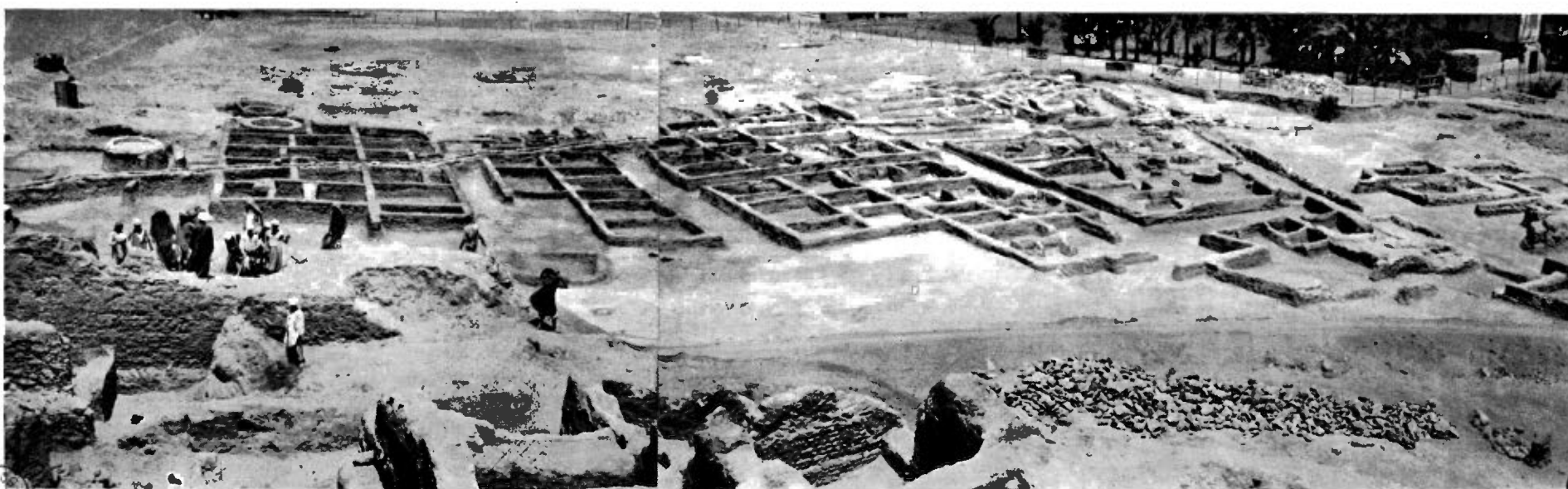
Une colonie juive d'Alexandrie signalée dès l'époque ptolémaïque et se perpétuant sous la domination romaine puis subsistant pendant les occupations arabe et turque, n'a laissé à Clysma aucun vestige d'un quartier israélite, d'une synagogue et d'une nécropole présentant un caractère distinctif.

La communauté chrétienne a seulement révélé son existence par quelques trouvailles d'objets tels que des lampes ornées d'un chrisme, des bouchons d'amphores avec inscriptions et croix. Quant à la basilique St. Athanase dont on dit qu'elle recelait les corps de quatorze martyrs et moines; elle ne se trouvait pas dans la Marine ni dans la partie du Tell explorée par nous.

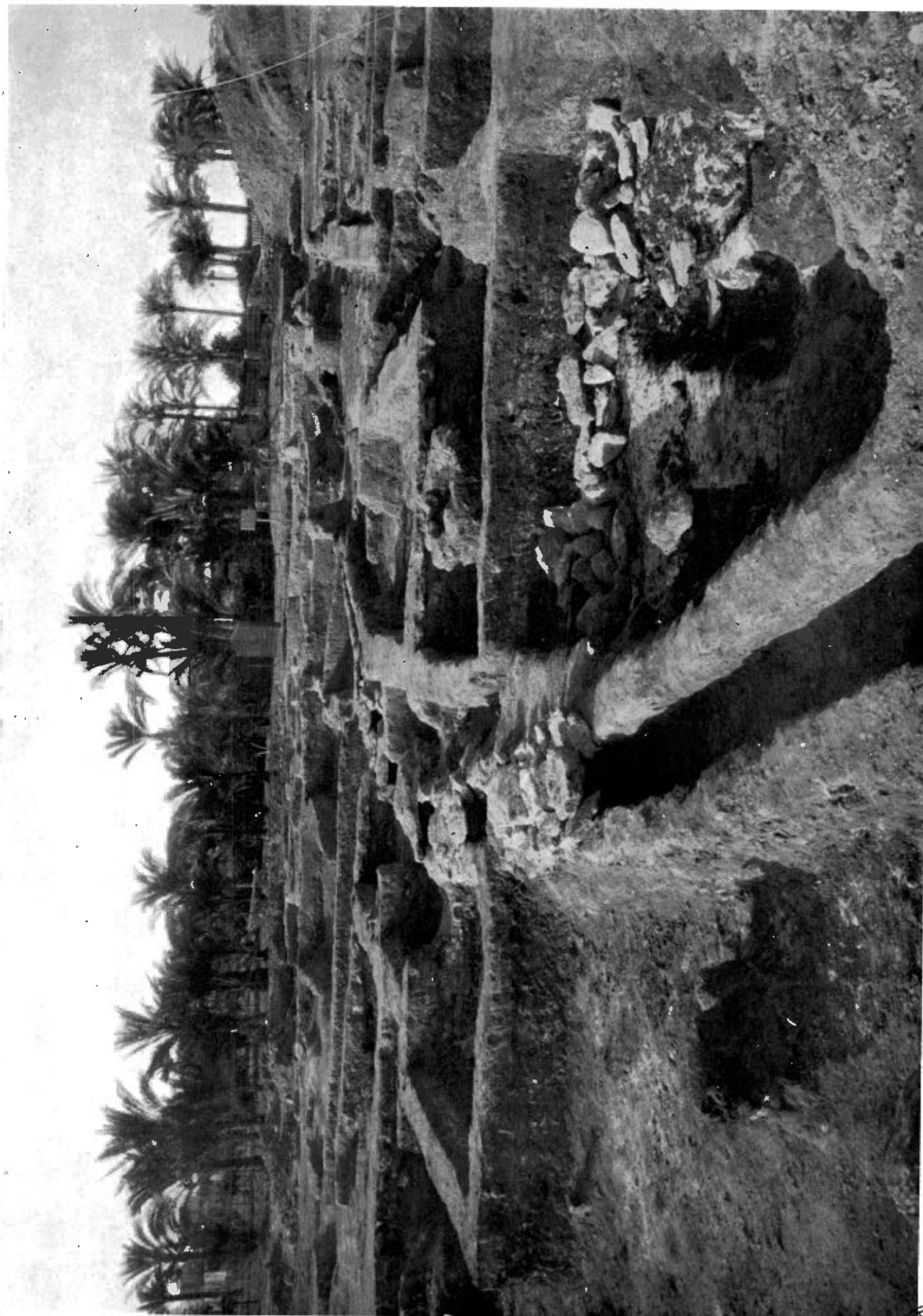
On peut donc supposer, si la portion restante de la ville haute ne la contient pas, qu'il faut en rechercher les ruines dans l'île du Tell el Yahoudieh puisque c'est là que furent édifiés les premiers monastères.

Enfin la nation des Tyres (phéniciens) constructeurs de bateaux et navigateurs que Plin l'ancien place au bord du golfe d'Aean à Daneon, exerçaient probablement leur activité dans les îles du port. Si un certain nombre d'entre eux habitaient la ville même de Clysma ce serait dans les bas quartiers de la Marine qu'on aurait pu découvrir des indices de leur séjour; mais rien dans l'architecture des maisons ou dans les objets abandonnés par eux ne caractérise une origine phénicienne.

Tels sont les résultats acquis par nos trois campagnes. Espérons que nos successeurs disposant de temps et de moyens qui nous manquèrent obtiendront les solutions des problèmes laissés en suspens.



Clysma, 1930. — La Marine (quartier du centre). Blocs de maisons ptolémaïques. Arrière plan : tours, citernes romaines, égout.
Premier plan : versant Ouest du tell.



Clysma, 1930. — La Marine. Egout romain à travers les quartiers ptolémaïques.





Clysma, 1930-1931. — Les Thermes du Sud-Ouest. La palestra à colonnes. Second plan: hypocaustes et caldarium.

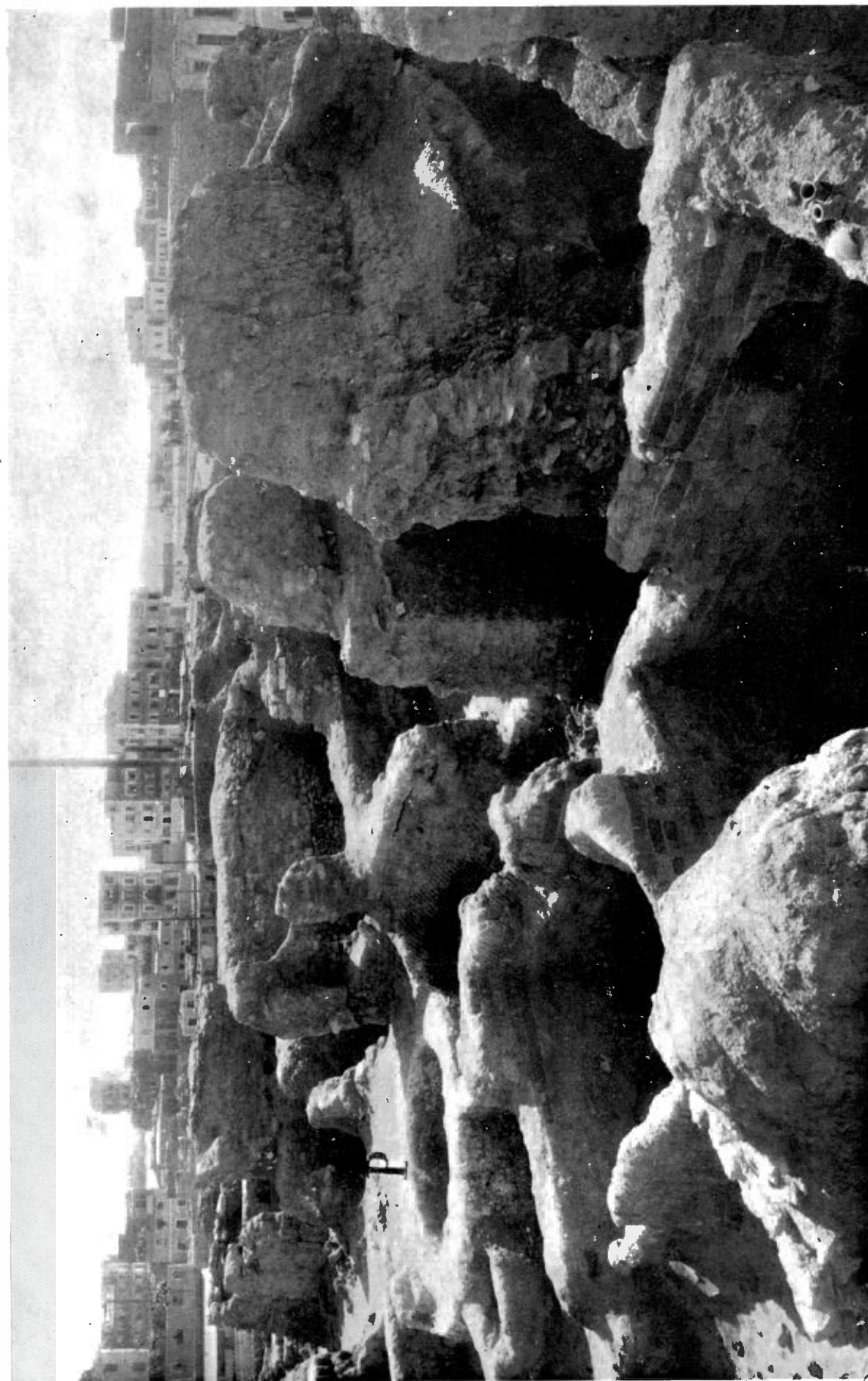




Clysmā, 1930-1931. — Les Thermes du Sud-Ouest. La palaestra et les hypocaustes. Le caldarium.



Clysmā, 1930-1931. — Les Thermes du Sud-Ouest. Détail des constructions romano-byzantines. 1. Palestra, côté Nord. 2. Palestra, côté Sud avec vue sur le caldarium et les hypocaustes. 3. Hypocaustes, chaudières; vue vers le Nord. 4. Hypocaustes et caldarium; vue vers le Sud.



Clysmā, 1931. — Le Tell el Qolzoum (face au Sud). Maisons superposées de l'angle Sud-Ouest. Citerne P. Époques grecque et romaine.





Clysma, 1931-1932. — Le Tell el Qolzoum. Grande citerne CT. Maisons romaines. Dépôts d'amphores. Citerne P. Vue prise vers Suez et l'Ataka.



Clysmā, 1931-1932. — Le Tell el Qolzoum. Grande citerne romaine CT. 1. côté Nord, 2. côté Sud.





Clysma, 1931-1932. — Le Tell el Qolzoum. Constructions romaines, quartier Sud. Citerne T. CT. P. Au loin : Suez et l'Ataka.





Clysmā, 1931-1932. — Le Tell el Qolzoum. A gauche : Hypocaustes des Thermes Sud-Est. Au premier plan : Bassin R. Au loin Suez et à l'horizon : l'Ataka.





Clyssa, 1932. — Le Tell el Qolzoum. Limites des fouilles au Sud-Est (arrière plan). Premier plan : Bassin R et maisons arabes et romaines.
Au fond : le golfe de Suez.



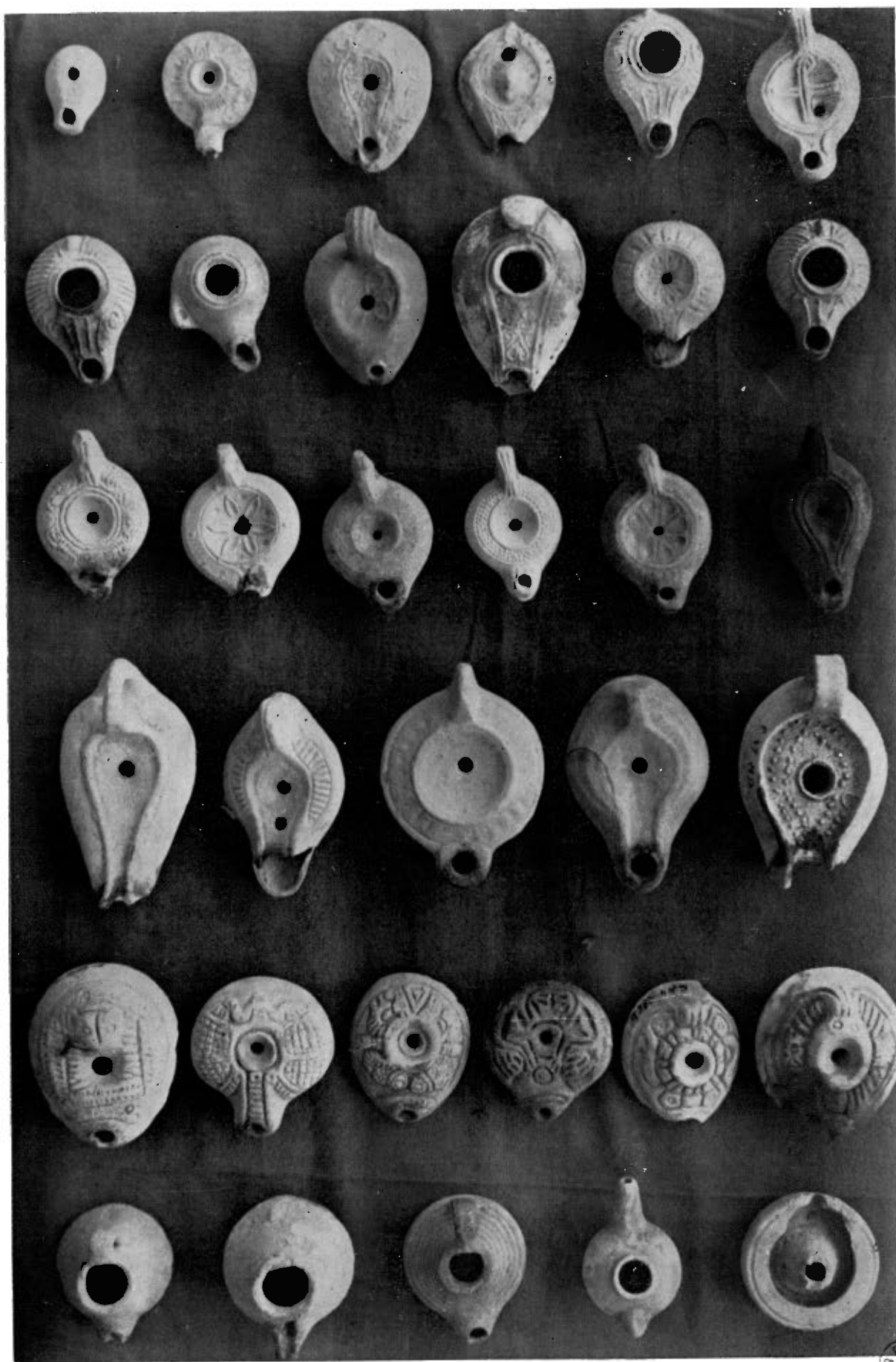
Clysmā, 1932. — Le Tell el Qolzoum. Versant Sud. Fours à chaux.



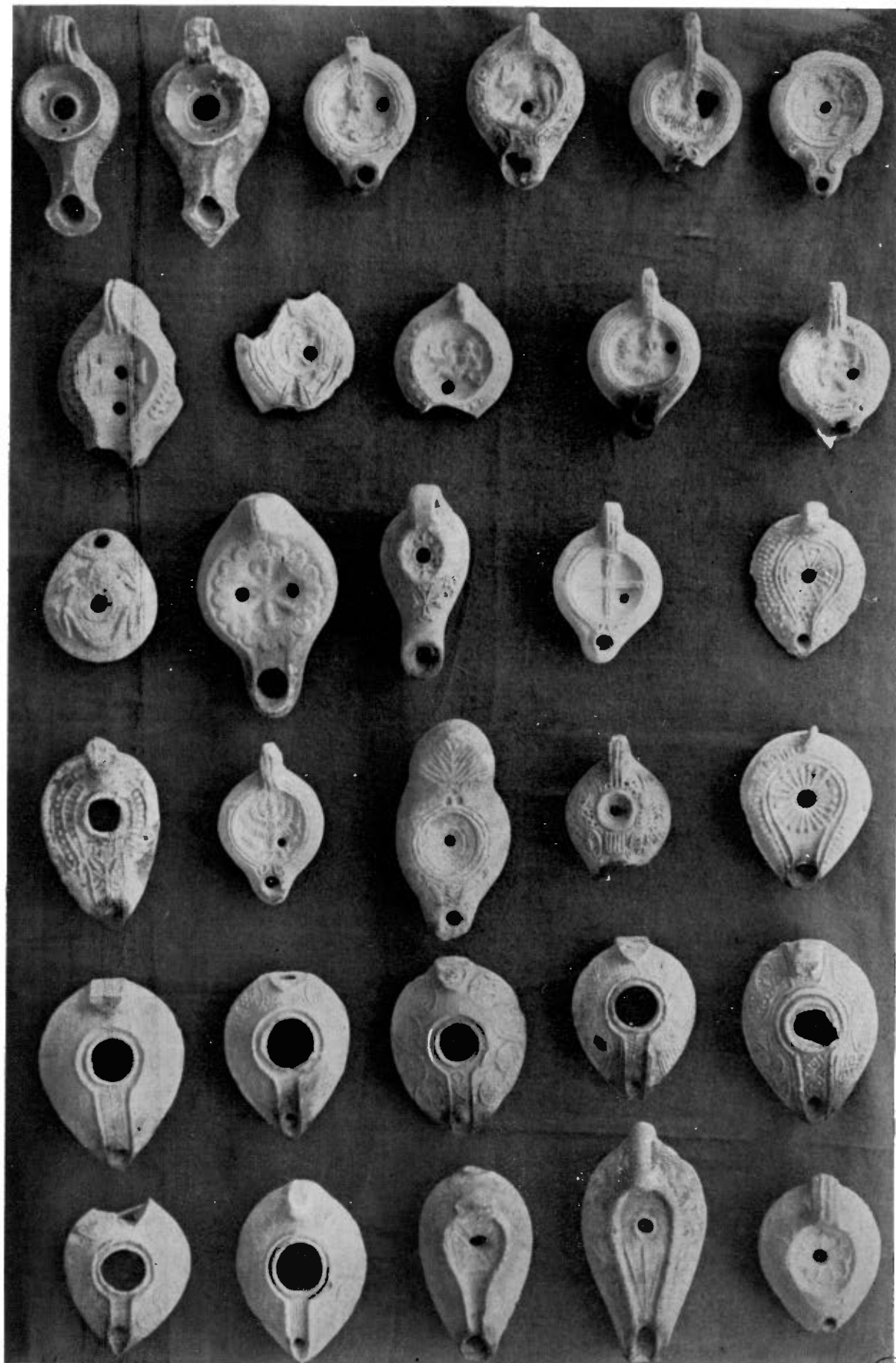


Clyisma, 1932. — Le Tell el Qolzoum. Versant Nord-Ouest. Maisons romaines. Citerne S (à droite) fouille restée inachevée.





Clysma. — Lampes de terre cuite de différentes époques (Photo A. Fontaine).



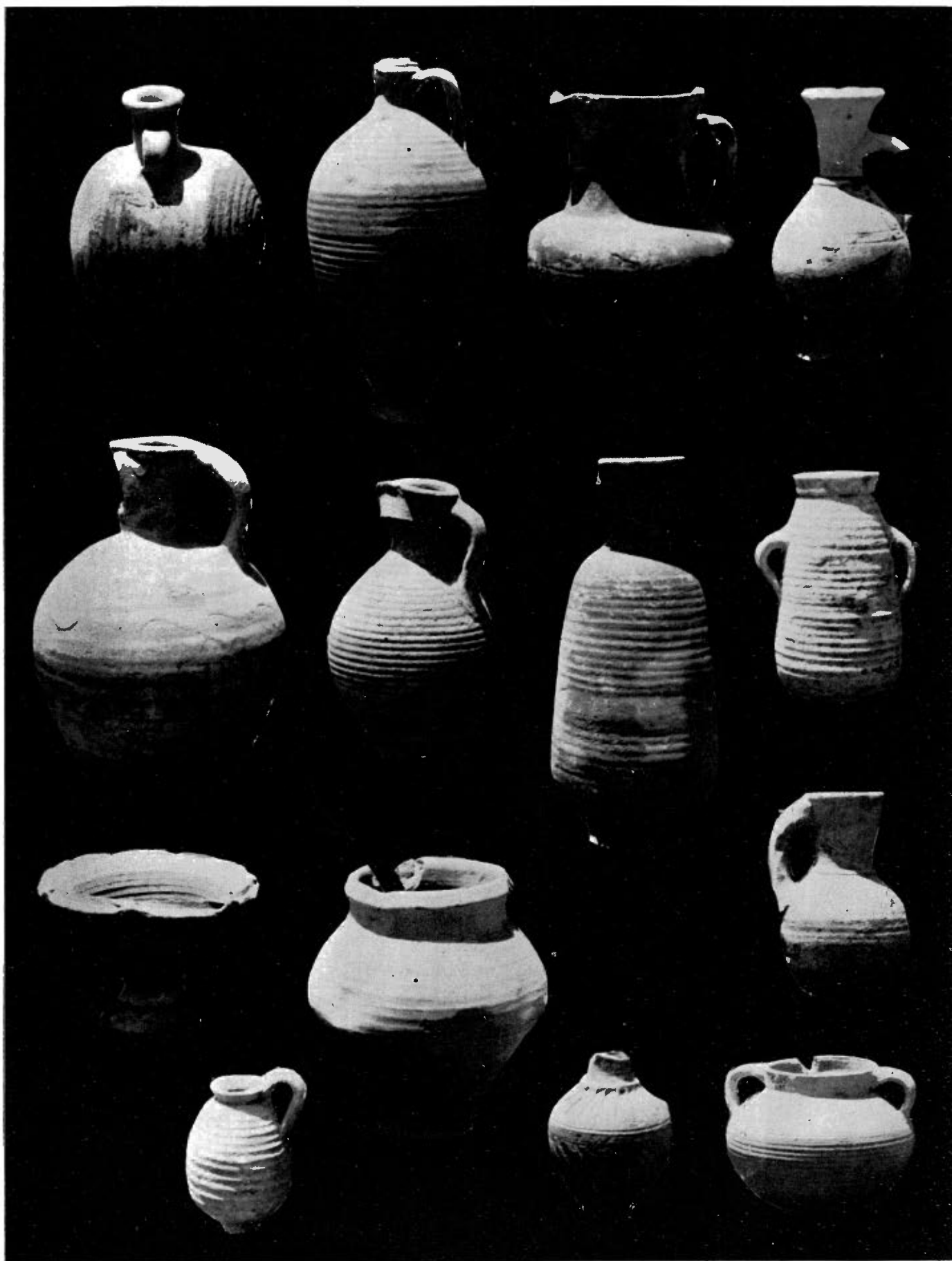
Clysmā. — Lampes de terre cuite de différentes époques (Photo A. Fontaine).





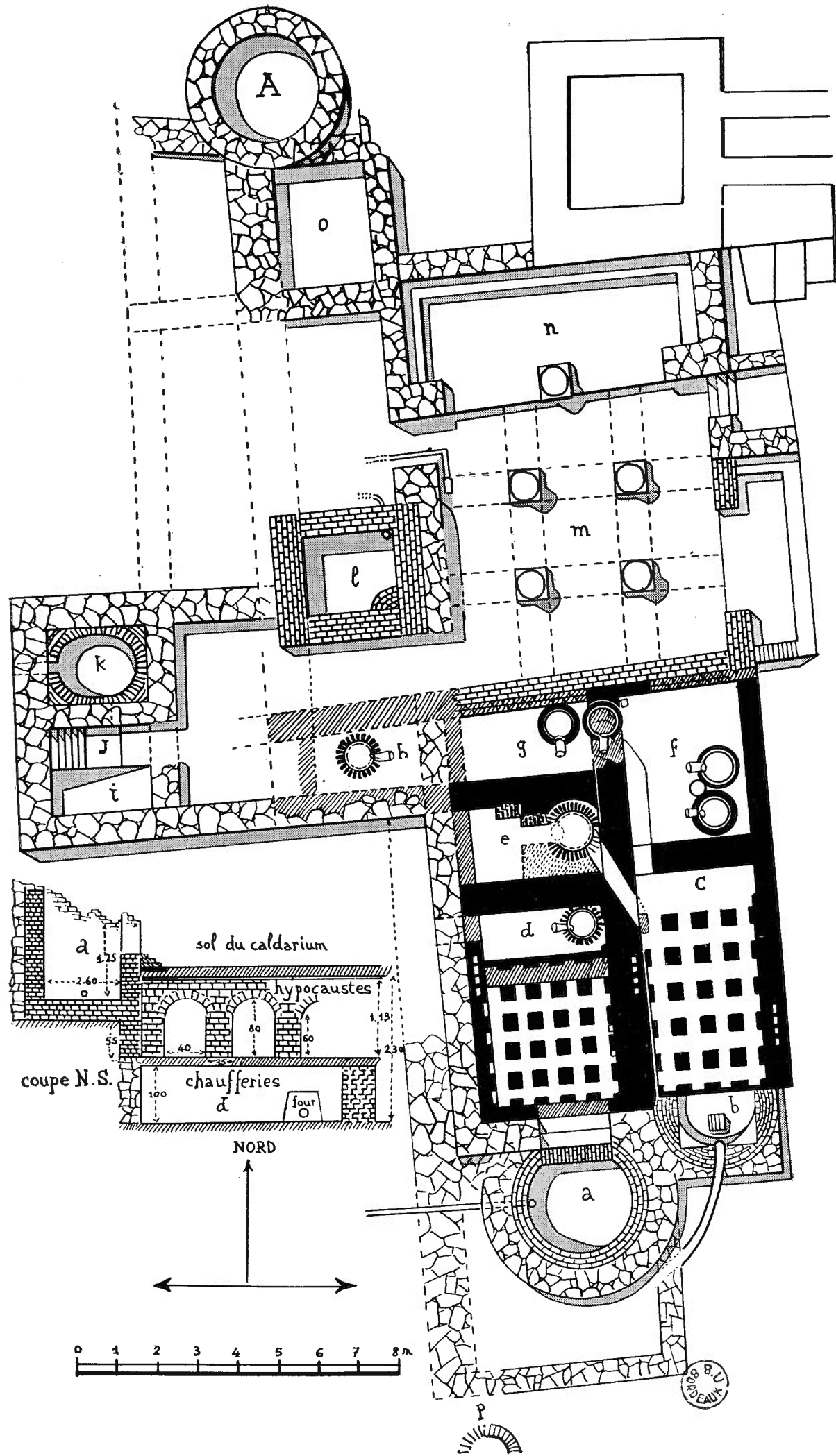
Clysmā. — Objets en os et en ivoire. Époque arabe (Photo A. Fontaine).



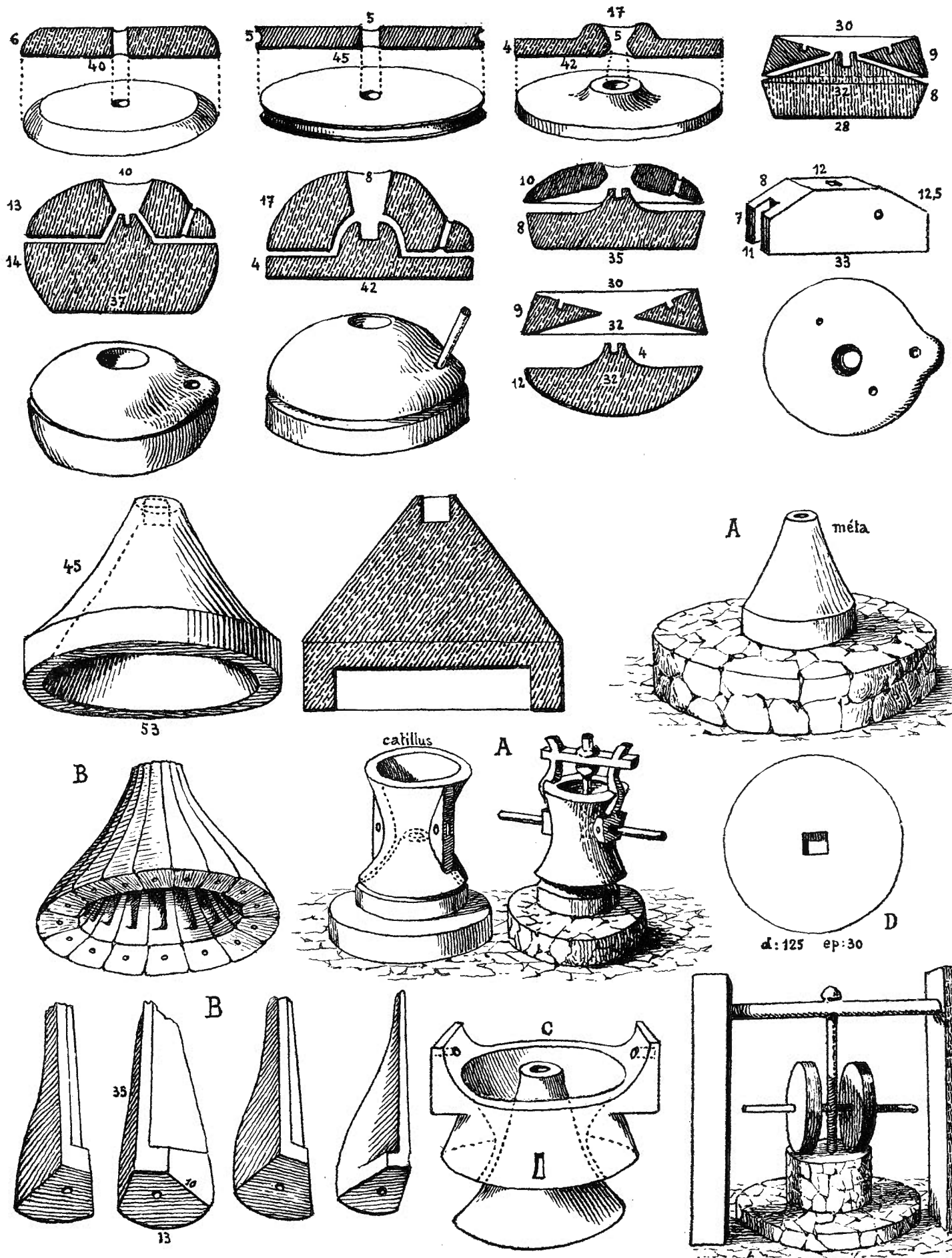


Clysmā. — Quelques exemples de céramique gréco-romaine et arabe (Photo A. Fontaine).



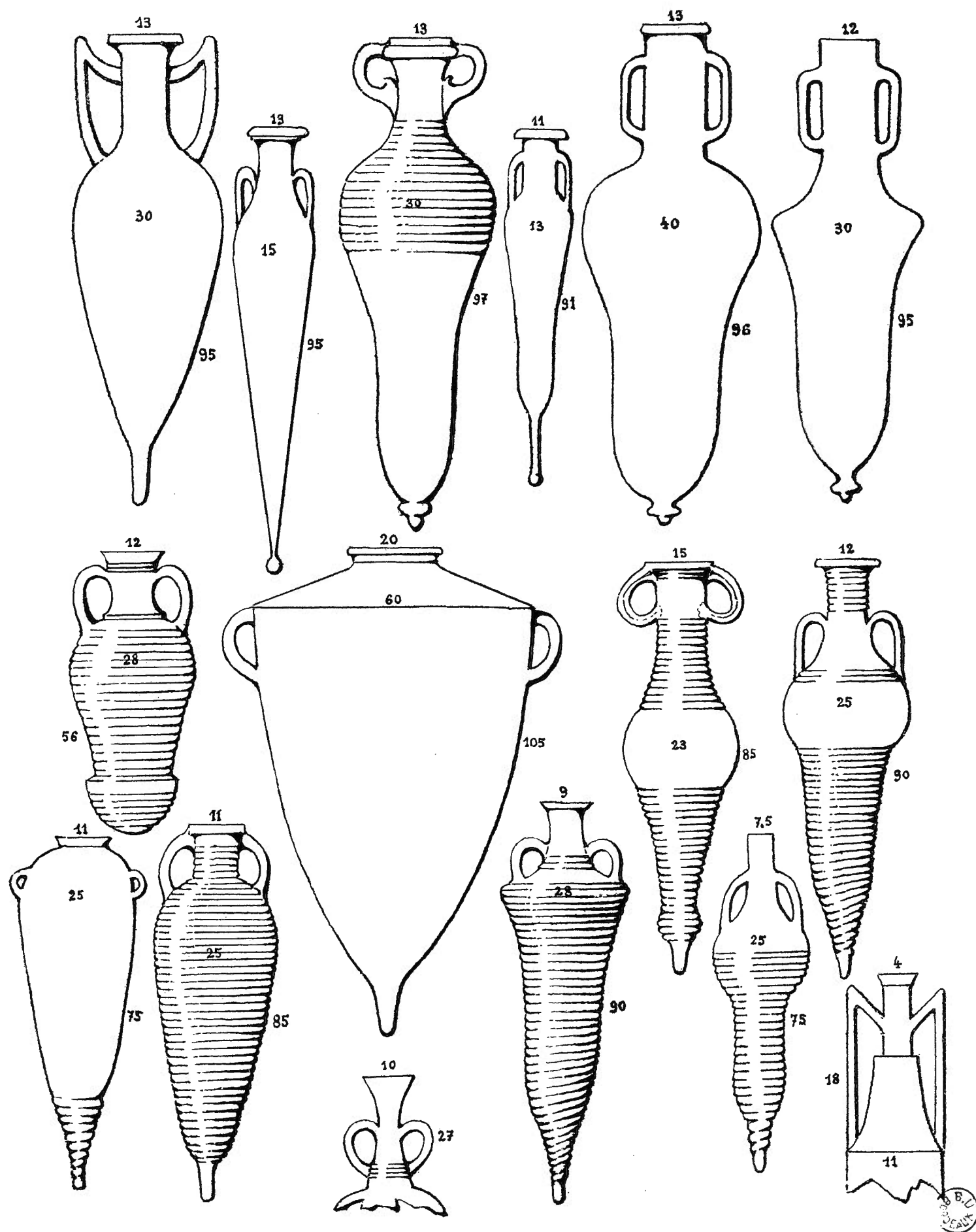


Plan des Thermes du Sud-Ouest : Palestra (m), Hypocaustes (c-d) (plan et coupe) Caldarium (c).

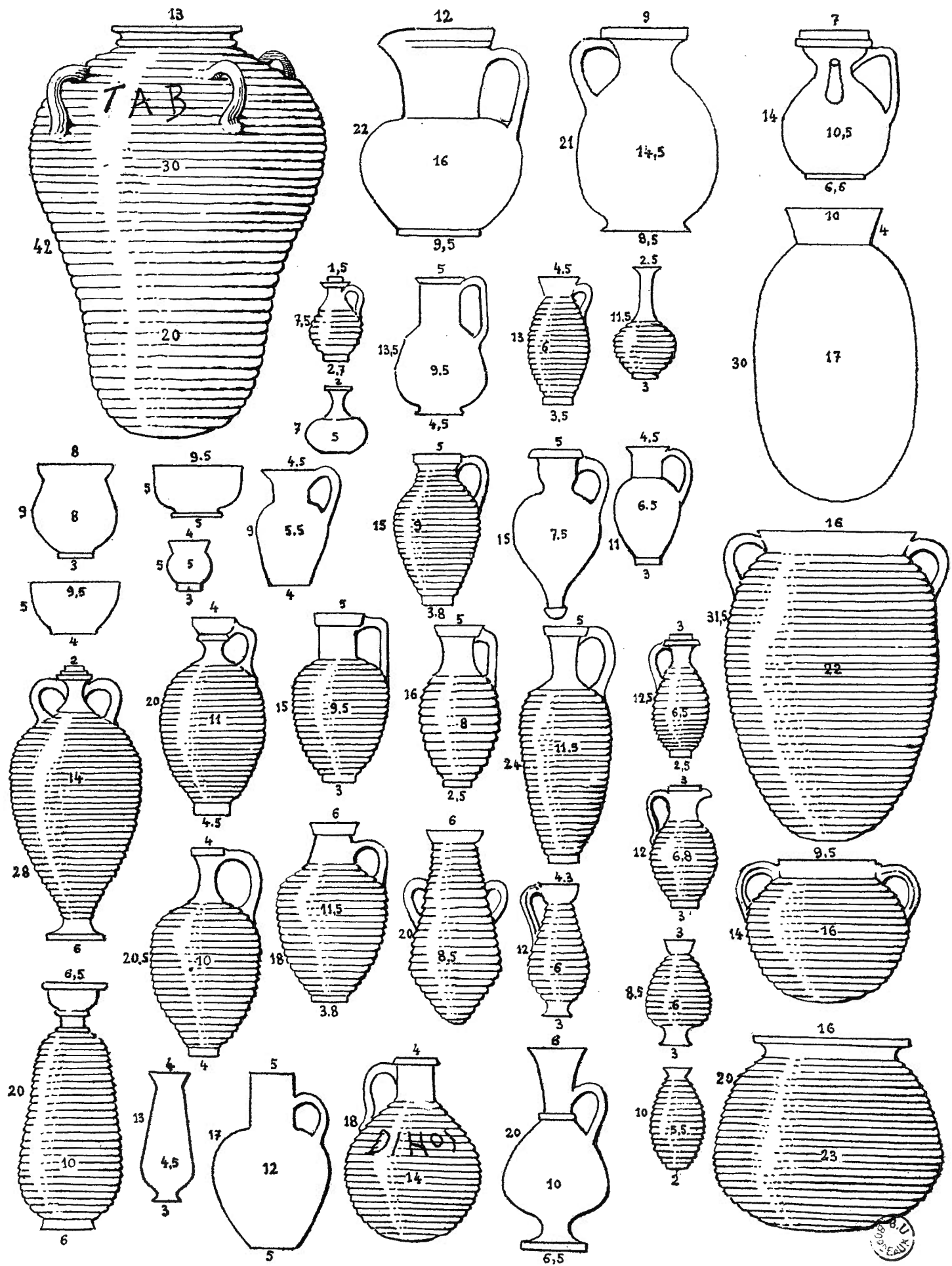


Meuneries et huileries (meules et moulins) (en haut) meules à bras.
 A — Moulins de Pompeï. B — Eléments d'un catillus.
 C — Moulin de Mohamdieh (musée d'Ismailia). D — Meule de granit rose et moulin à huile.

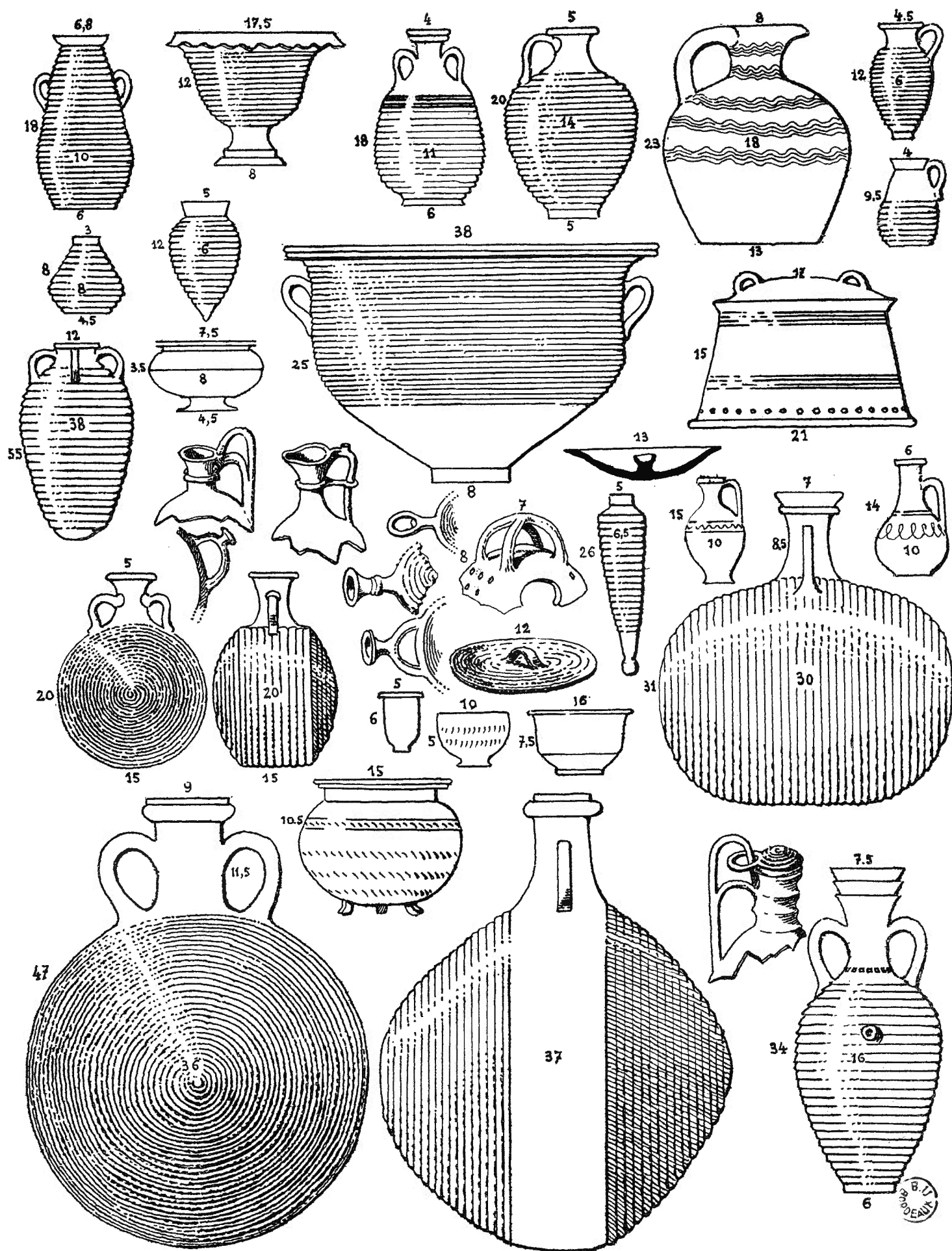




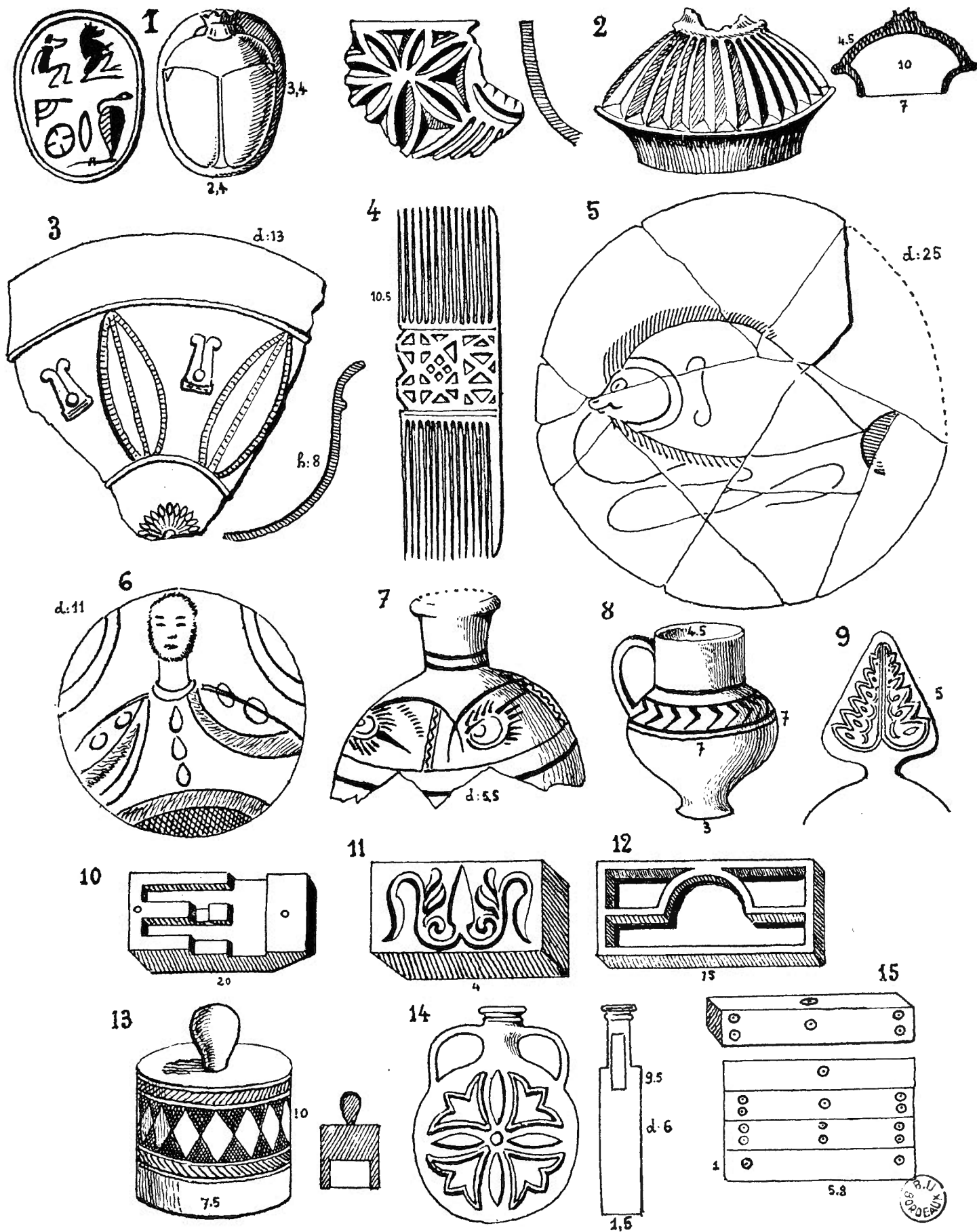
Céramique domestique. Grandes amphores. Epoques gréco-romaine et byzantine.



Céramique domestique gréco-romaine et arabe. Vases divers, gargoulettes, marmites, bols.



Céramique domestique de diverses époques. Vases divers, marmites, couvercles, anses.



(1) Scarabée, (2) céramique à décor *Kerbschnitt*; plats : (3) décor égyptien en relief, (5, 6) peintures, (4) peigne en bois, (10) serrure, (11) cachet d'impression, (12) étui à balance, (13) couvercle, (15) dé en ivoire, (14) vase en terre cuite rouge.



Bouchons de jarres, monogrammes chrétiens : nos 1 à 13 — textes grecs nos 14, 15.
Mention de Zeus Cassios de Péluse no 15. Sceaux en verre nos 16, 17, 19, chrétien no 17, juif no 19.

ΑΓΟΡΑΝΑΚΤΟΣ
ΥΑΚΙΝΘΙΟΥ

ΒΙΣΚΟΥ

Α Α Α Α Α Α Α



ΙΗΝΩ
ΔΝΟΣ



ΕΠΙΚΛΥ
ΜΑΧΡΥ



ΡΑΚ
ΔΙΗΟΙ

ΑΠ
ΤΑΒ

ΑΗΤΑΡΑΡΑΚ

ΡΑΡΚΡ



ΝΙΧΕ

ΑΛΩ

ΕΩΣ

ΡΑΚ

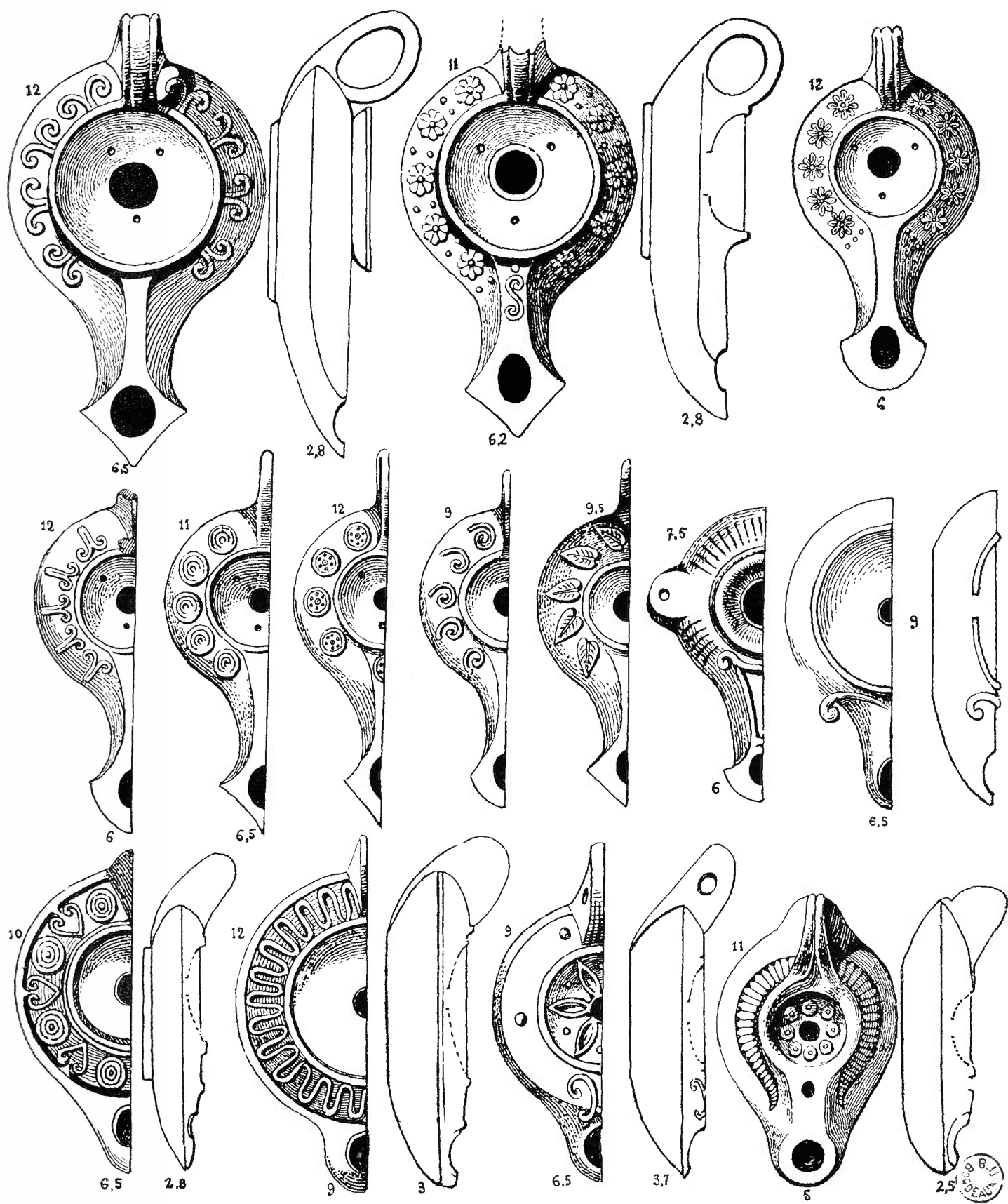
ΑΤ

ΝΙΧΙΝ

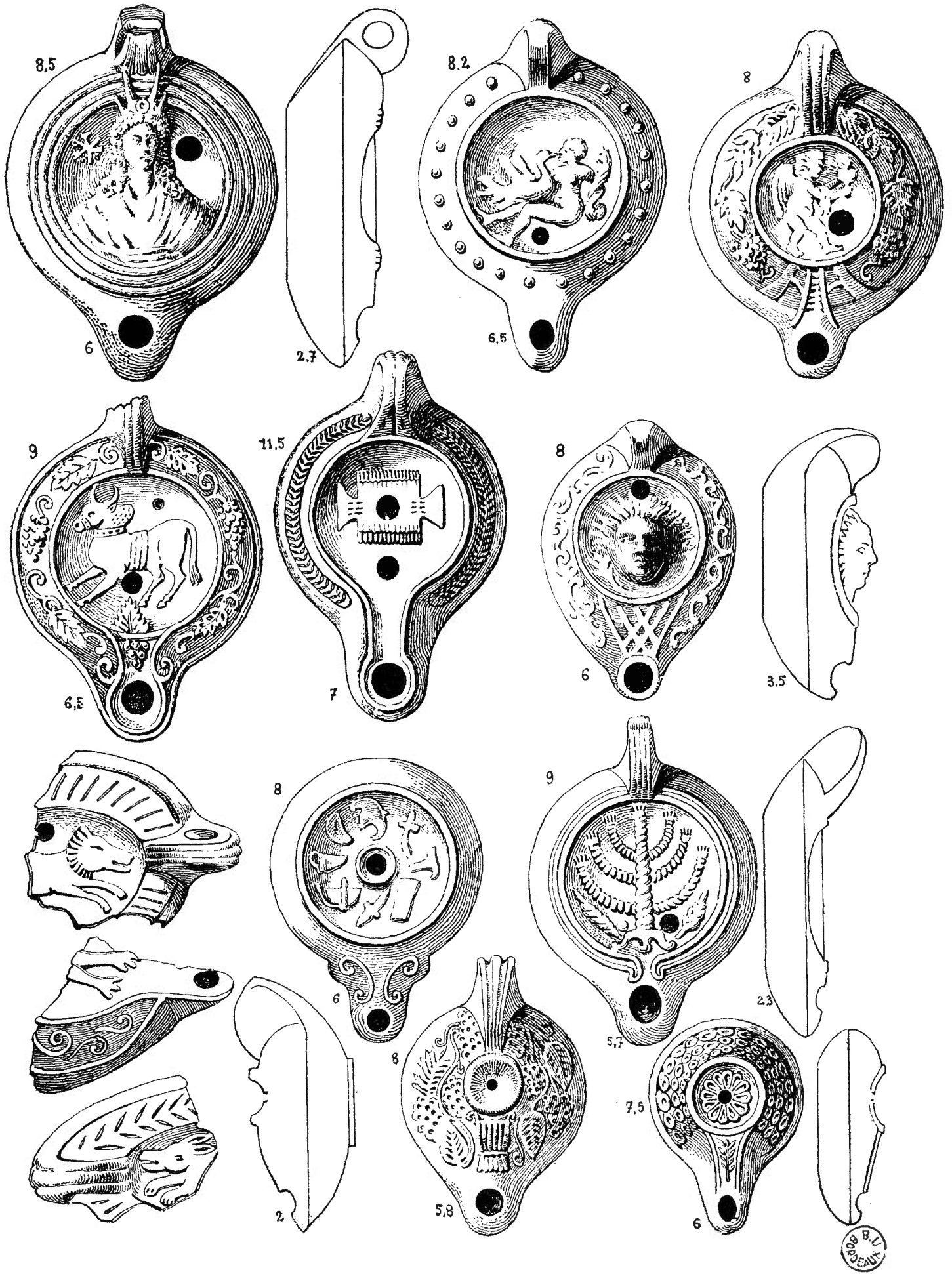
Α



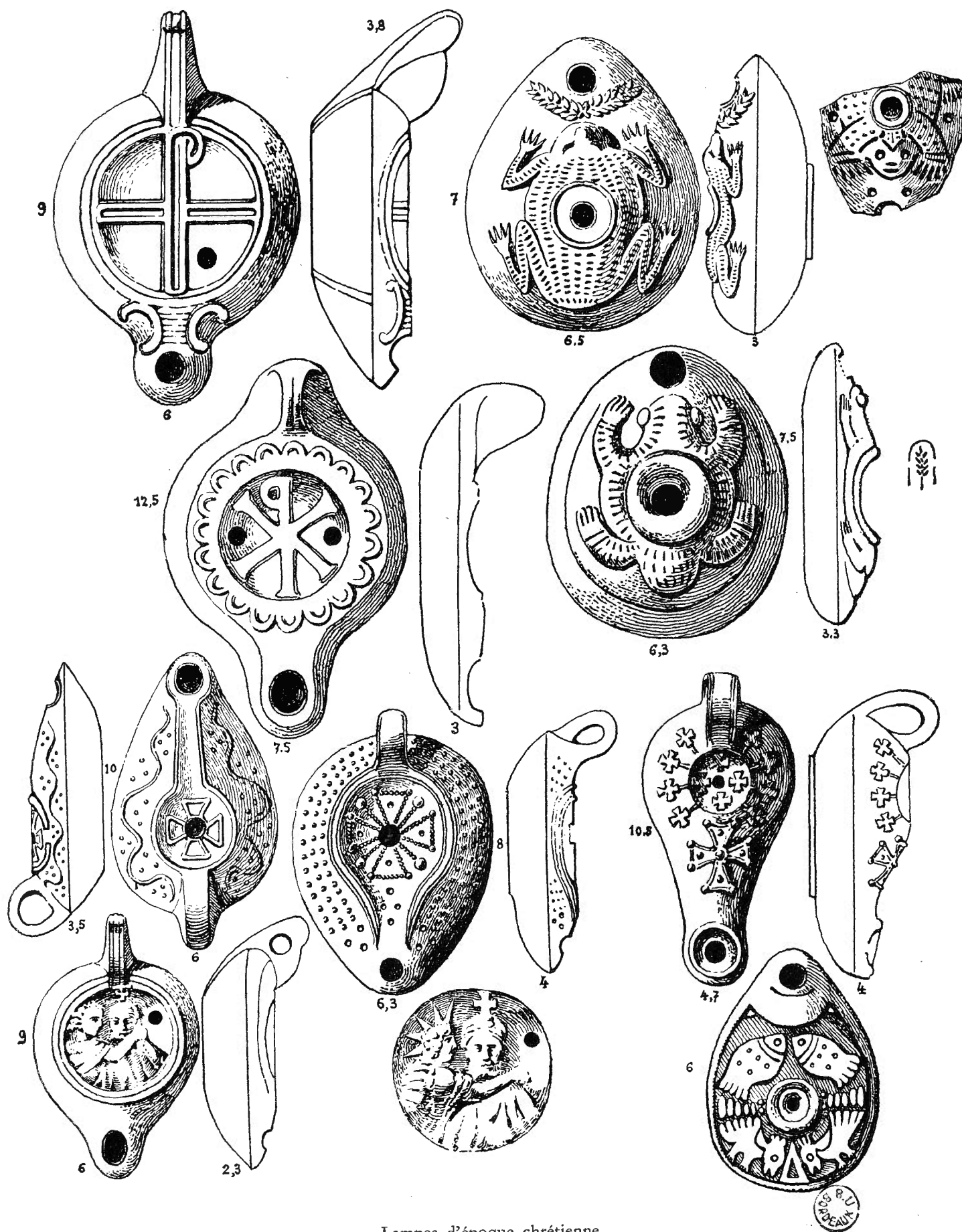
- 1 — Sceaux estampés sur anses et pointes d'amphores rhodiennes. Sceau circulaire : louve romaine sur crocodile d'Egypte. — Monogrammes d'Arsinoé et ancre portuaire — marques A gravées sous des lampes.
- 2 — Inscriptions à l'encre sur panses d'amphores. Ancres de Clysma port, monogrammes d'Arsinoé.
- 3 — Poulies de bois gravées d'époque arabe. Louanges d'Allah.
- 4 — Tessons de poteries. Ostraca grecs aux encres rouge et noire.



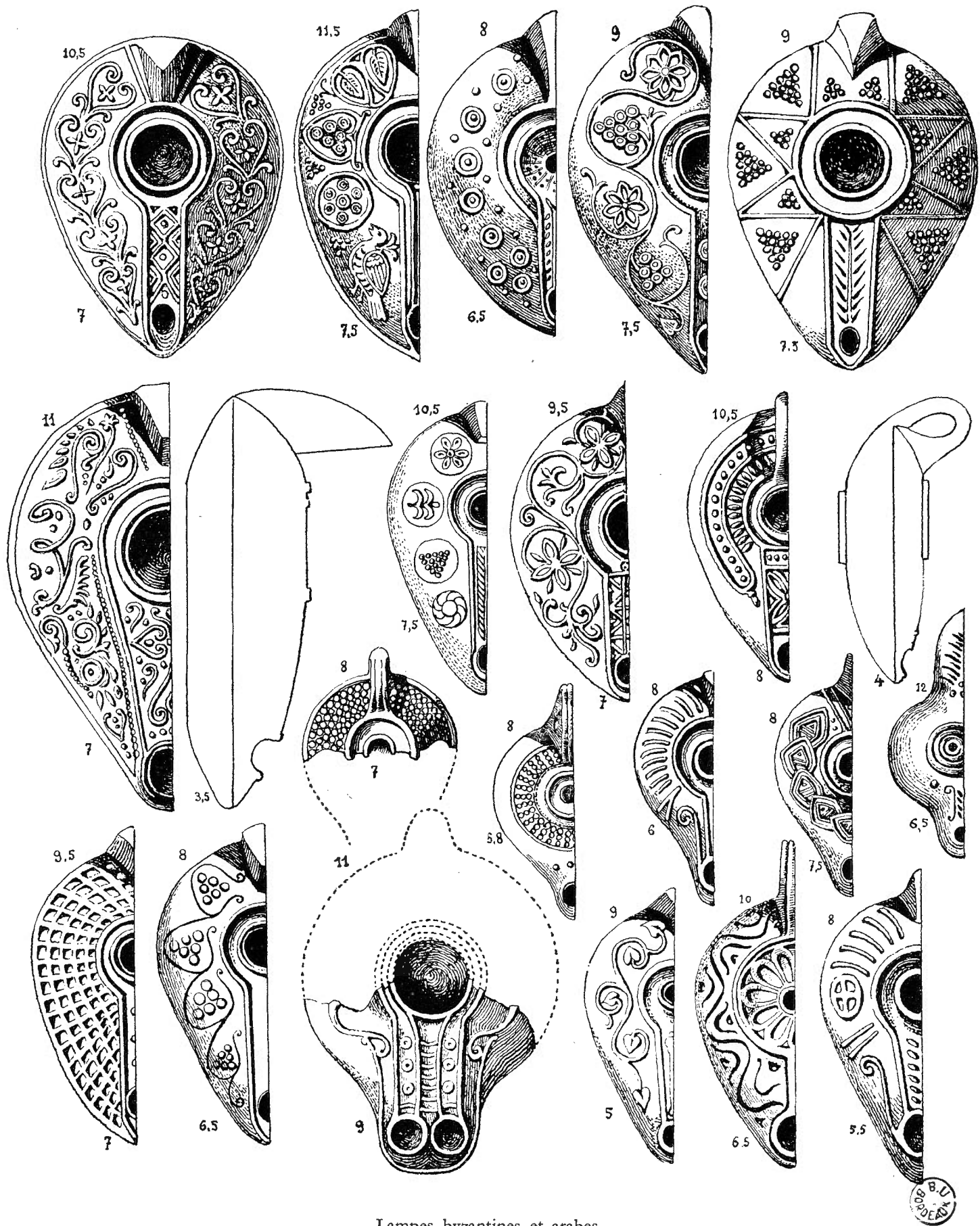
Lampes grecques en bucchero nero et terre cuite rose arétine.



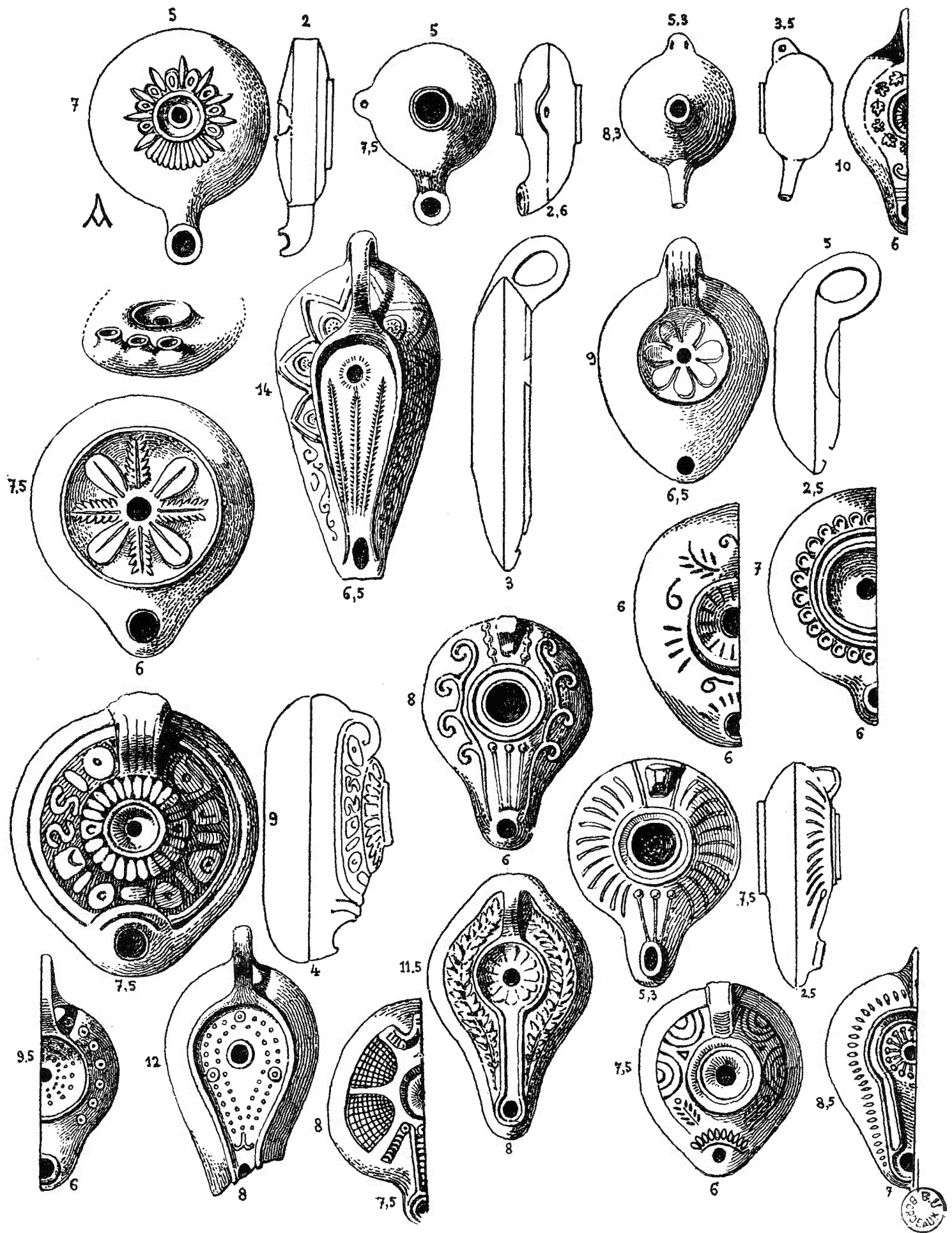
Lampes romaines et juives.



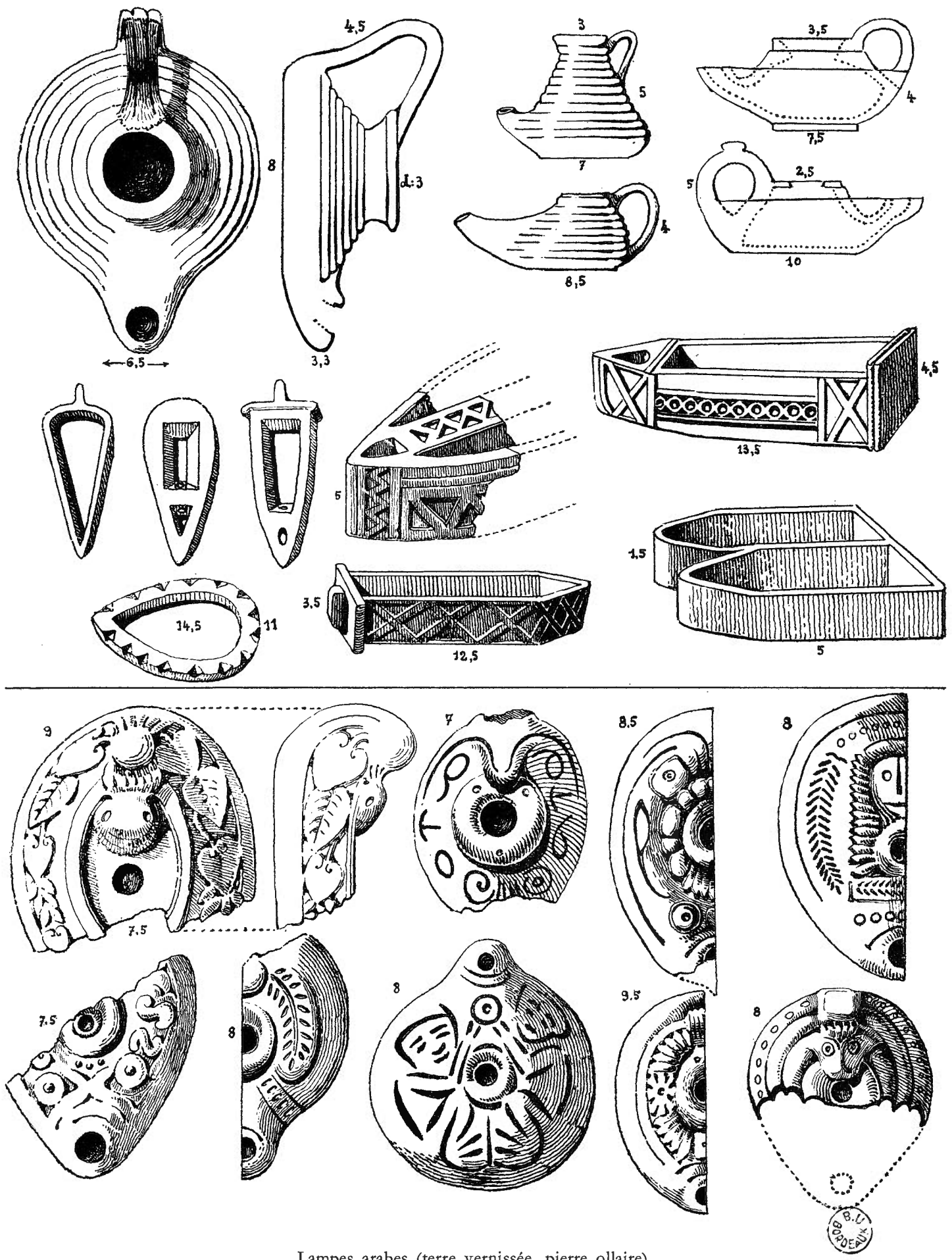
Lampes d'époque chrétienne.



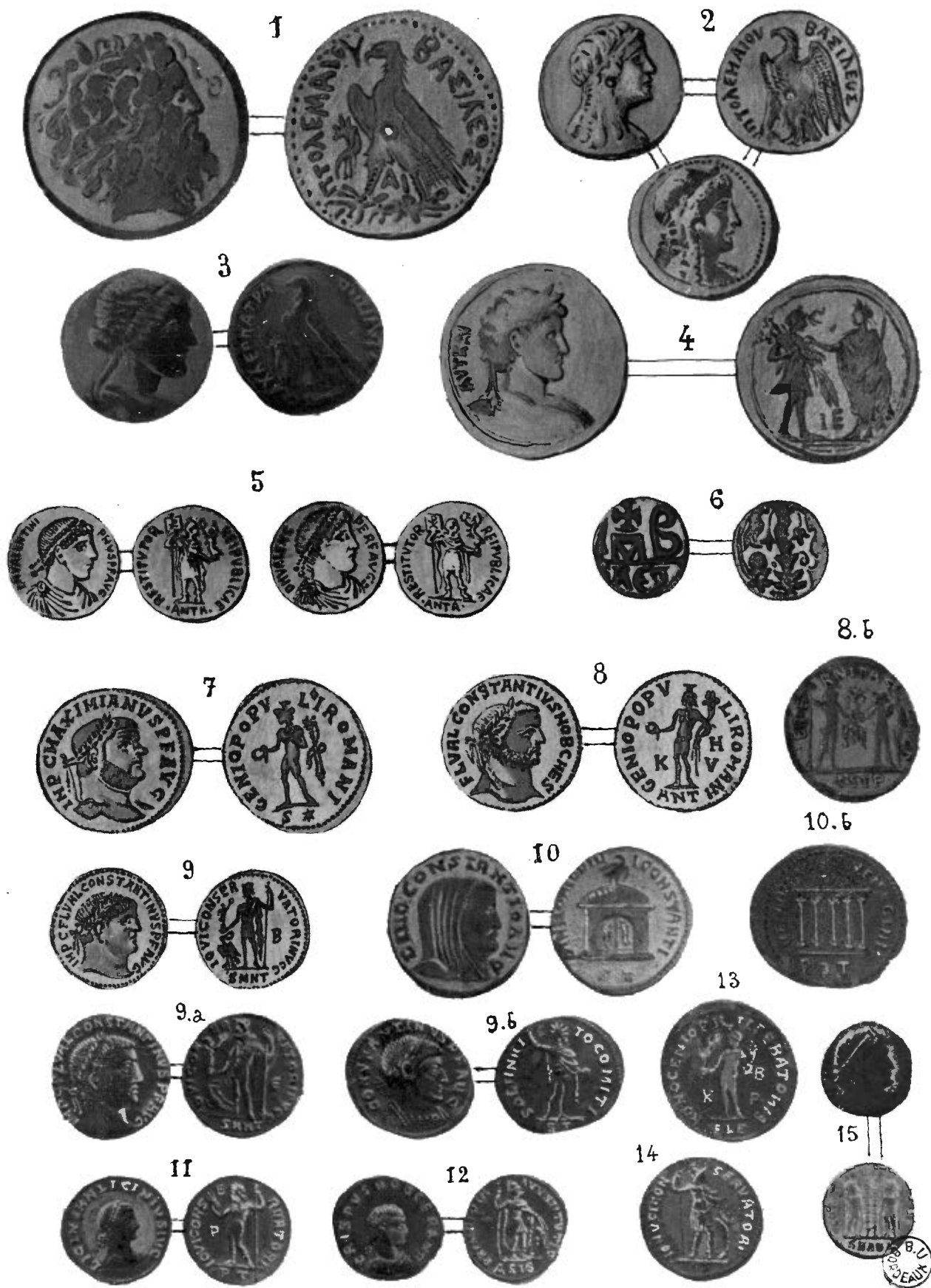
Lampes byzantines et arabes.



Lampes romaines et arabes.

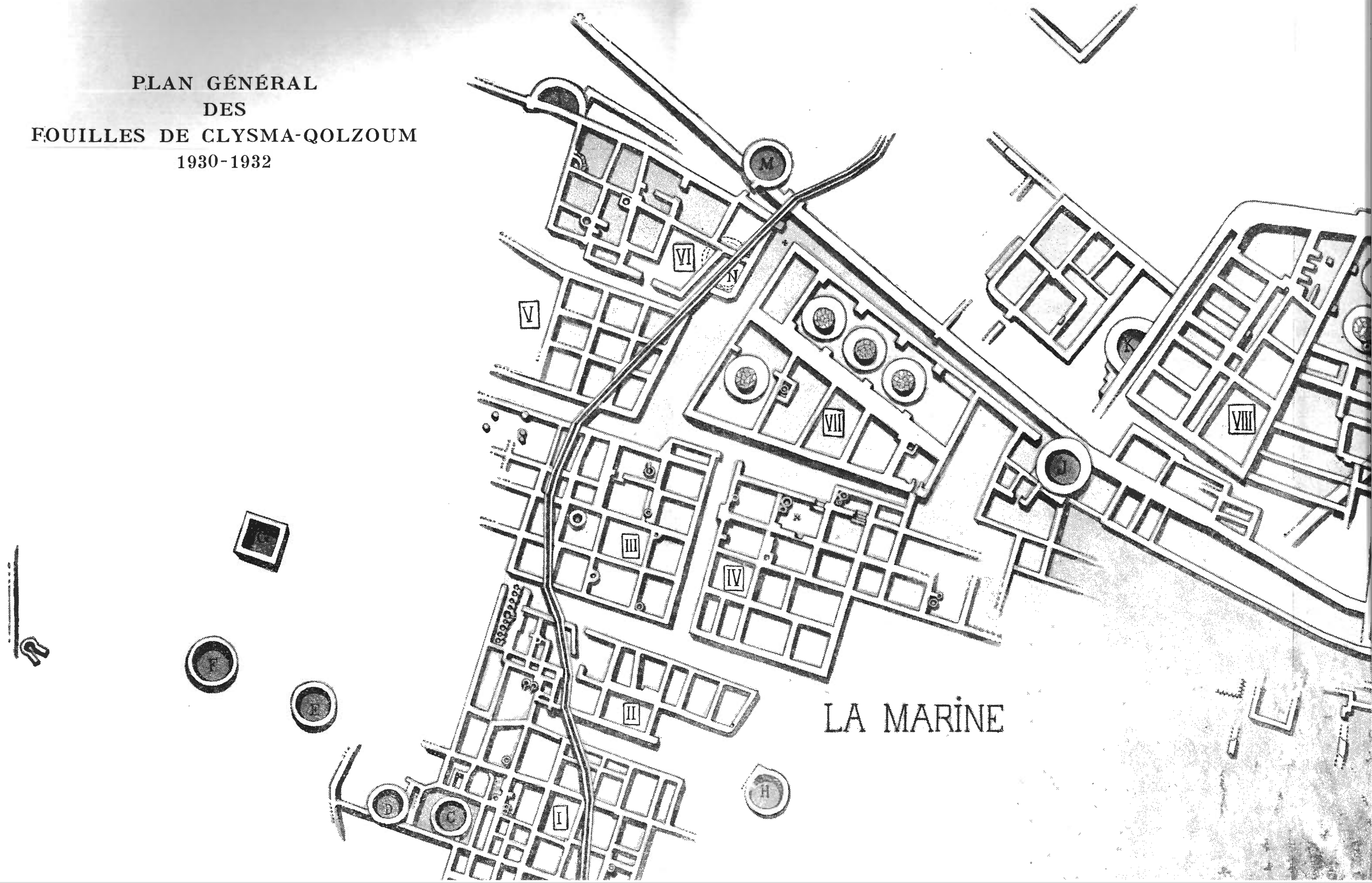


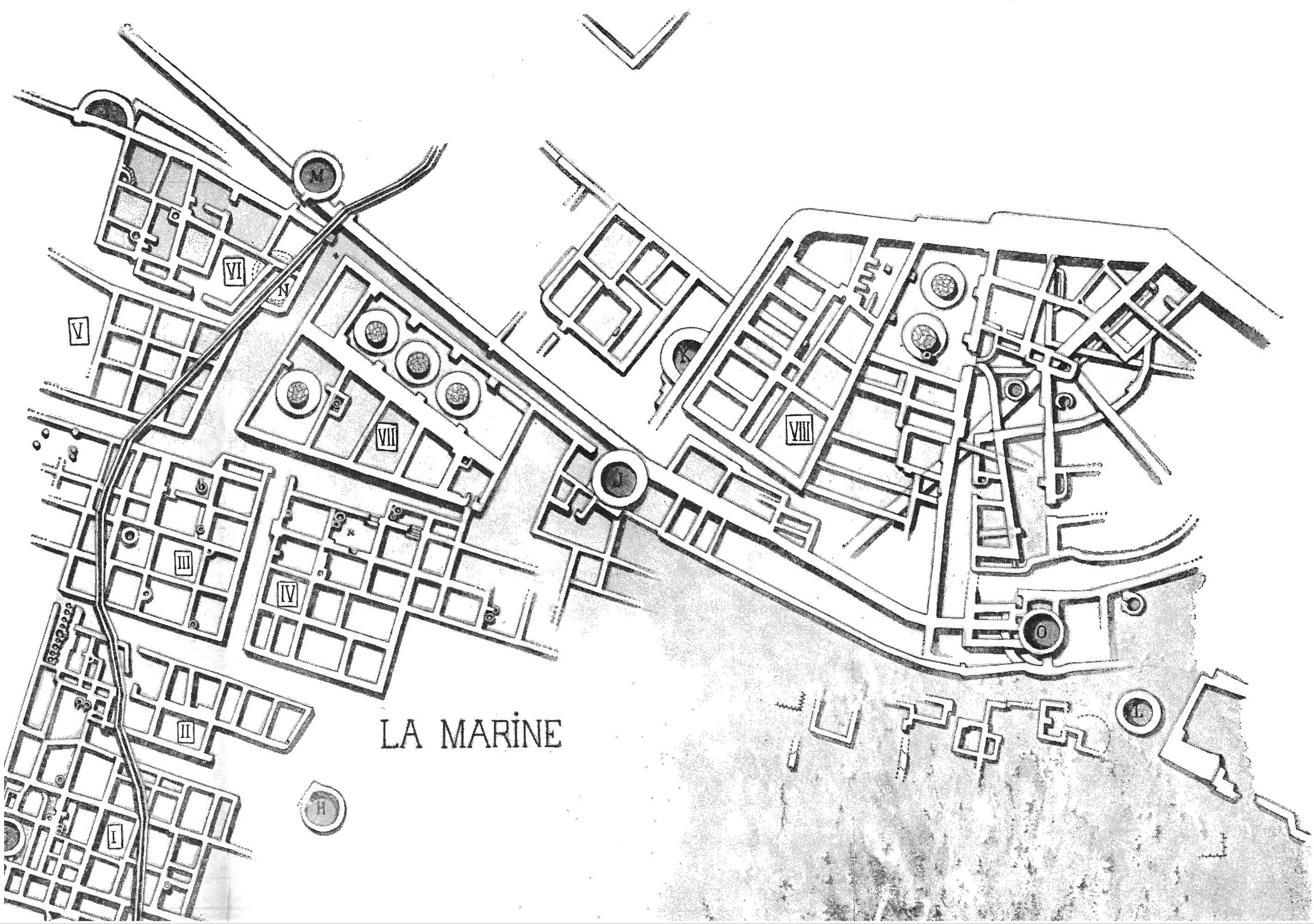
Lampes arabes (terre vernissée, pierre ollaire).



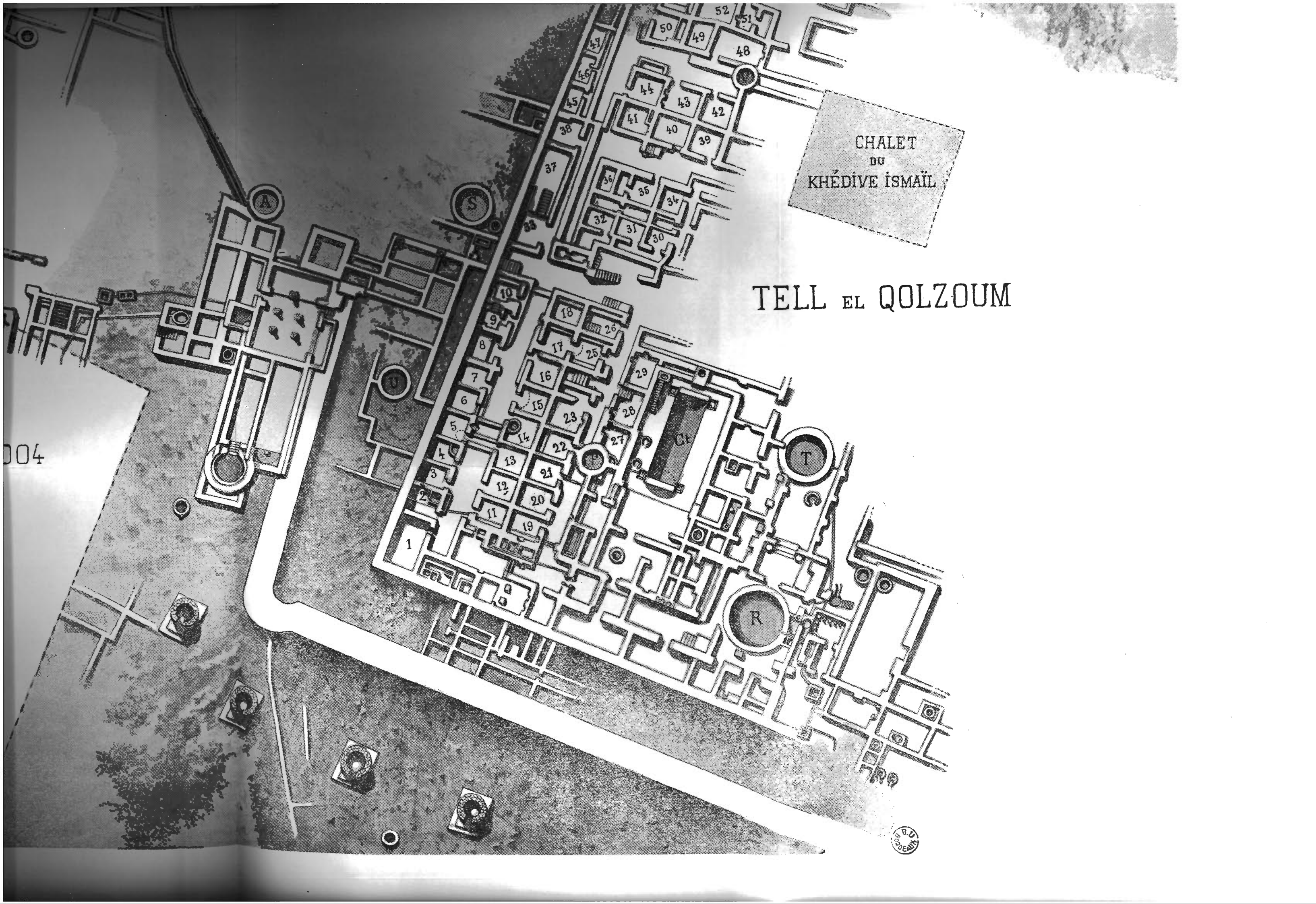
Quelques monnaies de Clysma. — (1) Ptolémaïques : Zeus et aigle; (2) Ptolémée II; (3) Cléopâtre VII; (4) Romano-byzantines, Hadrien; (5) Monnaies d'or de Valentinus et Valens; (6) Judéo-chrétienne; Monnaies de bronze (7) Maximin; (8, 9, 10, 13, 14, 15) Constantin; (11) Licinius; (12) Crispus.

PLAN GÉNÉRAL
DES
FOUILLES DE CLYSMA-QOLZOUM
1930-1932





LA MARINE



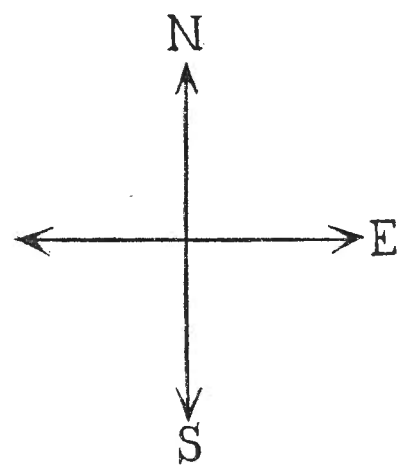
CHALET
DU
KHÉDIVE ISMAÏL

TELL EL QOLZOUM

004

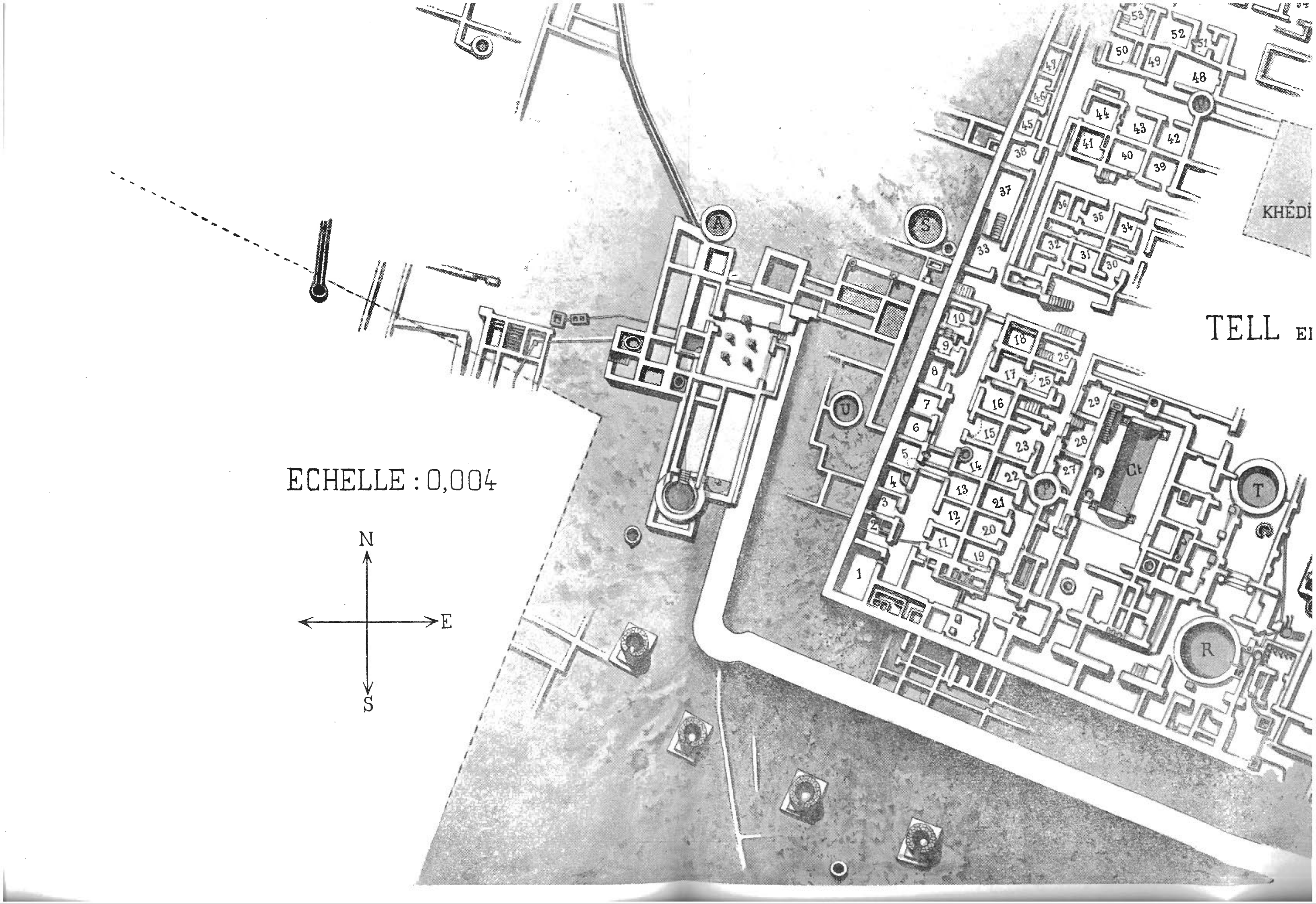
B.D.
1906

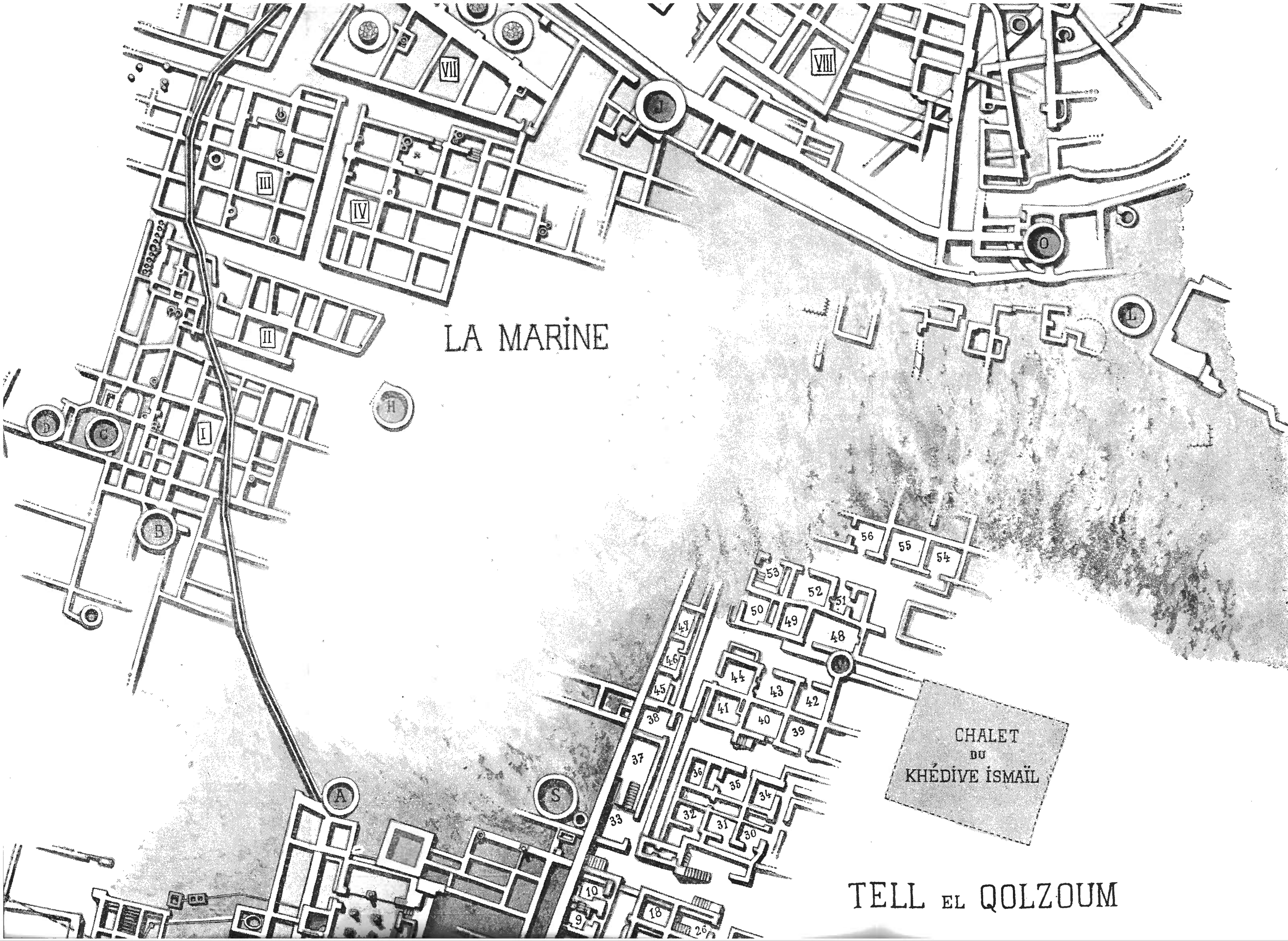
ECHELLE : 0,004



TELL EI

KHÉDI

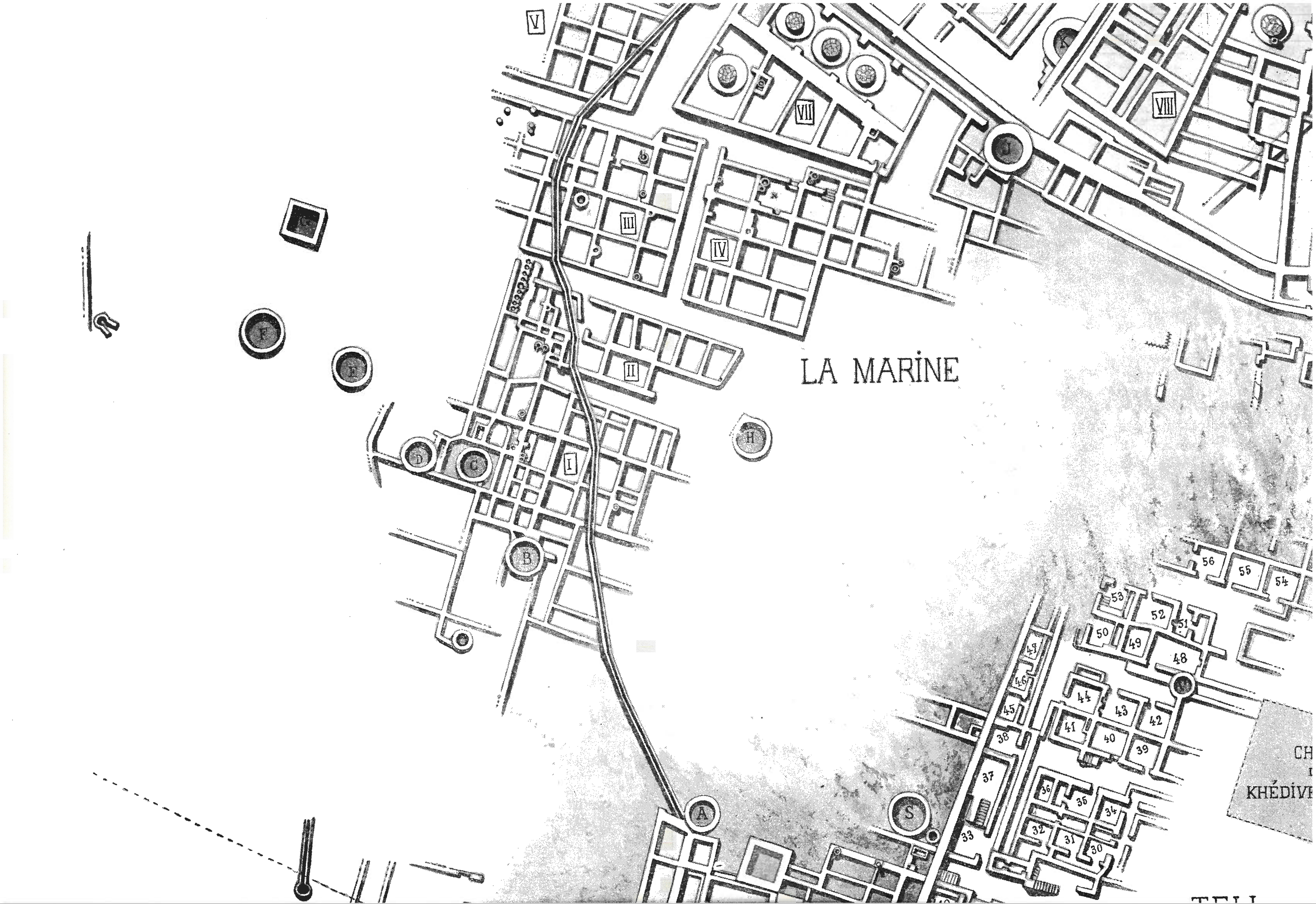




LA MARINE

CHALET
DU
KHÉDIVE ISMAÏL

TELL EL QOLZOUM



LA MARINE

CH
KHÉDIVE

TELLI

7391.
27

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux Libraires et à l'INSTITUT FRANÇAIS
d'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, 37, rue El-Cheikh Aly Youssef
(ex-rue Mounira).

A PARIS : à la LIBRAIRIE D'AMÉRIQUE ET D'ORIENT, ADRIEN MAISONNEUVE,
11, rue Saint-Sulpice.

BRUYÈRE. — FOUILLES DE CLYSMA-QOLZOUM (SUEZ) 1930-1932